

FESTIVAL DE MONTPELLIER
LA COMÉDIE DU LIVRE

PHILIPPE KATERINE
LE DESSIN EN ÉTAT DE TRANSE

Supplément
LE MONDE
DES LIVRES



Comment le crime organisé étend son emprise

► Corollaire de la hausse des trafics de drogue et d'armes, les assassinats se multiplient en France, impliquant des tueurs de plus en plus jeunes

► Une note de la police judiciaire décrit la « dissémination » et la « violence exacerbée » d'un banditisme qui mêle narcotrafic, racket et cambriolages

► Le passage en prison des délinquants renforce leur professionnalisme, associant codes du marketing, messageries cryptées et réseaux sociaux

► Alors que les cent « plus dangereux » narco-trafiquants doivent être regroupés, d'ici à juillet, à Vendin-le-Vieil, un remue-ménage agite les prisons

► Des avocats dénoncent la soudaine mise à l'isolement de leurs clients, qui ne sert, selon eux, qu'à préparer la liste des cent

PAGES 10-11

Ukraine

Poutine refuse de se rendre aux négociations de paix à Istanbul

Pour les premiers pourparlers directs entre Russes et Ukrainiens, en Turquie, le Kremlin a décidé d'envoyer une délégation de second rang

PAGE 2

Gaza Nétanyahou accentue l'offensive

Le premier ministre israélien reste sourd aux pressions internationales et à la reprise des négociations sous l'égide des Etats-Unis

PAGE 3 ET IDÉES PAGES 25-26

DROITS DE DOUANE L'INDUSTRIE FRANÇAISE NAVIGUE À VUE

► La guerre commerciale déclenchée par Trump plonge les entreprises dans le brouillard

PAGES 14-15



Dans l'entreprise Redex,
à Ferrières-en-Gâtinais (Loiret),
le 9 mai. RAFAEL YAGHOBZADEH POUR « LE MONDE »

Bétharram L'audition de Bayrou tourne à l'affrontement politique

Le premier ministre a répondu aux députés de la commission d'enquête sur les violences dans les établissements scolaires

PAGE 6

Côte d'Ivoire
Des victimes du prêtre Benat Segur témoignent

PAGE 7

ÉDITORIAL TIRER TOUTES LES LEÇONS DE L'AFFAIRE

PAGE 28

Festival de CANNES



ANTONIN THUILLIER / AFP

TOM CRUISE
Cascades, trahisons et morceaux de bravoure : « Mission : Impossible » contre l'intelligence artificielle

« Deux procureurs »
Un conte moral de Sergueï Loznitsa dans la Russie stalinienne

PAGES 19-20

Politique
La Jeune Garde, des antifascistes dans le viseur de Bruno Retailleau

PAGE 9

Enquête
Des Belges nés sous X en France dénoncent un trafic de bébés

PAGE 18

Disparition
L'Uruguay pleure « Pepe » Mujica, grande voix de l'Amérique latine

PAGE 23

VU PAR DILEM (ALGERIE)



CARTOONING FOR PEACE

MILLESIMA BORDEAUX



PRIMEURS 2024

MILLESIMA.FR

Tel. +33 (0)5 57 808 808 - aconseil@millesima.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
LA VENTE D'ALCOOL EST INTERDITE AUX MINEURS.

L'Ukraine face au déclin de sa démographie

Emigration, occupation russe, morts aux combats : depuis le début de la guerre, le pays se vide de ses habitants

KIEV - correspondant

Plus la guerre dure et plus le pays se dépeuple. En Ukraine, l'enjeu d'inverser la démographie déclinante du pays a pris des proportions telles qu'on en parle désormais comme d'un sujet crucial pour la sécurité du pays. Des millions de personnes se sont réfugiées à l'étranger ou vivent sous la férule de Moscou, dans les zones occupées. Des dizaines de milliers d'Ukrainiens ont été portés disparus, tués dans les combats et les bombardements. Alors que le pays recensait environ 41 millions d'habitants avant le déclenchement de l'invasion, les chiffres officiels en décomptaient 36 millions à la fin 2024, dont 5 millions dans les 20 % de territoires ukrainiens contrôlés par l'armée russe. Des données qui pourraient être sous-estimées.

La guerre a fracassé le développement du pays. Le nombre de morts triple désormais celui des naissances, selon les estimations, tandis que le ministère de la politique sociale enregistre le plus faible taux de natalité de son histoire. Dans de telles circonstances, la population devrait atteindre 25 millions d'habitants en 2050, et continuer de baisser, jusqu'à 15 millions en 2100, d'après Olga Dukhnich, la directrice du département chargé de la démographie et de la migration au sein du centre de réflexion ukrainien Frontier Institute.

Longtemps un non-sujet malgré l'importante émigration du pays pour des raisons avant tout socio-économiques depuis l'indépendance du pays en 1991 (52 millions d'habitants à l'époque), la gravité de la crise engendrée par l'invasion russe représente désormais un défi crucial pour son avenir, tant pour son économie que ses capacités de défense. Les autorités tentent de s'emparer du problème, en misant en particulier sur le retour des réfugiés. Le premier ministre ukrainien Denys Chmyhal a aussi recommandé aux Ukrainiennes d'avoir trois enfants. «*Un des objectifs de la Russie est de dé-peupler l'Ukraine*, affirme le député d'opposition Mykola Kniajtsky, très engagé sur le dossier. *Et tant que la guerre durera, la population continuera de baisser.*»

Main-d'œuvre étrangère

Le sujet n'est pas encore publiquement abordé par les officiels, mais de nombreux experts affirment déjà que l'Ukraine ne pourra pas se passer d'une main-d'œuvre étrangère pour la reconstruction, à l'instar d'Olga Dukhnich. «*Il est certain que nous devrons passer par une certaine immigration*, affirme-t-elle. Nous devons nous demander



Des funérailles dans le cimetière de Kryvy Rih, en Ukraine, le 11 avril. ADRIEN VAUTIER / LE PICTORIUM POUR « LE MONDE »

dès maintenant comment ils vivront ici, comment ils s'intégreront dans cette société et en adopteront les valeurs. Nous le devons car nous avons une tâche très particulière à accomplir, pour développer notre économie, mais aussi pour préserver notre souveraineté.»

Les entreprises souffrent déjà d'un manque de main-d'œuvre dans certains secteurs, aggravé par l'engagement de centaines de milliers d'hommes dans l'armée. Mais le manque se fera surtout sentir à la fin de la guerre, lorsque le pays aura besoin de relancer son économie, estime Oleksi Tchernychov, ministre de l'unité nationale de l'Ukraine. Dans l'objectif de «doubler le PIB de l'Ukraine dans les dix ans», explique-t-il, dans son bureau, à Kiev, l'Ukraine aurait besoin de «4 millions de personnes supplémentaires sur le marché du travail. Cela signifie qu'ils doivent s'efforcer d'encourager les Ukrainiens à considérer l'Ukraine comme leur pays d'origine».

Et c'est là toute la mission de son ministère, créé à l'hiver 2024 pour faire face aux questions démographiques et créer des liens avec les

Plus la guerre dure, plus la volonté de retour diminue, à mesure que les Ukrainiens s'habituent à leur nouvelle vie ailleurs

réfugiés pour les convaincre de revenir, même si, de l'avis même d'Oleksi Tchernychov, tout dépendra de l'issue des combats. Pour résumer son travail, le ministre divise les Ukrainiens réfugiés à l'étranger en trois catégories: il y a d'abord 30 % d'Ukrainiens prêts à revenir en Ukraine à la fin de la guerre dans tous les cas, et 30 % certains de ne pas rentrer. Reste les 40 %, sa cible principale. «*Ce sont ceux qui observent la situation dans le pays et attendent de voir, après la guerre, les conditions de sécurité, le développement économique du pays, la stabilité politique...*

Des gens qui prendront leur décision plus tard», affirme-t-il.

Une de ses premières missions est de créer des liens entre l'Ukraine et le reste du monde en créant des «hubs» dans les capitales européennes qui proposeraient un éventail de services et d'incitations. Les personnes pourraient se voir promettre des emplois avant de faire leur retour et même un prêt avantageux pour lancer une entreprise. Le ministre affirme également que les législateurs ukrainiens réfléchiraient à autoriser l'obtention de la double nationalité, interdite jusque-là pour les Ukrainiens, de manière à s'adapter à la nouvelle donne.

Les retours dépendront également des politiques nationales des villes d'accueil. Les pays européens seront chargés de créer leurs propres législations à l'approche de la fin du régime de protection temporaire de l'Union européenne, en mars 2026. Certains comme la Pologne ou la République tchèque, qui souffrent d'un manque de main-d'œuvre, pourraient être tentés d'offrir des programmes avantageux pour

que les Ukrainiens restent, relève Hlib Vyslinsky, analyste économique et directeur du Centre for Economic Strategy à Kiev. «*Ils convertiront la protection temporaire en permis de séjour*», affirme-t-il.

Retour «impossible»

Le ministre Oleksi Tchernychov confirme des discussions sur le sujet avec les pays voisins, sans entrer dans les détails. «*Les pays européens doivent comprendre que le retour des Ukrainiens est important*», explique Olga Dukhnich, la spécialiste en démographie. «*Nous sommes un pays frontalier, et si personne n'y vit, cela deviendra aussi une question de sécurité pour eux.*» L'enjeu de ces retours est d'autant plus important qu'une vaste partie des déplacés, estimés au minimum à 5 millions de personnes, sont dans la majorité des jeunes et des femmes avec des enfants. Or, la moyenne d'âge du pays a encore augmenté pendant la guerre, passant à 45 ans, alors que le pays souffrait déjà d'un faible taux de natalité depuis des années.

Reste que plus la guerre dure plus les volontés de retour diminuent à mesure que les Ukrainiens s'habituent à leur nouvelle vie ailleurs. Les années passent et «*les Ukrainiens de l'étranger sont de plus en plus décidés à vivre dans leur pays d'accueil car leurs enfants sont désormais inscrits dans les écoles nationales de ce pays, ils achètent leur adaptation, et il s'agit de l'avenir*», détaille Olga Dukhnich. «*Beaucoup de gens voient plus de possibilités dans ces pays qu'en Ukraine.*»

Sans véritable perspective de paix, les déplacés s'inquiètent aussi des conditions de sécurité à la fin de la guerre, de l'état de l'économie, de la stabilité politique... «*Il y a deux ans, la majorité de mes amis étaient certains de rentrer une fois la guerre terminée*», raconte Oksana Devoe, la quarantaine, mère de trois enfants, dont la vie se déroule entre Amsterdam et Kiev. «*Aujourd'hui ce n'est plus le cas*», reconnaît-elle, ajoutant qu'à son avis «*beaucoup d'hommes réfugiés refuseront de revenir dans le pays par crainte d'être bloqués aux frontières si la guerre devait recommencer*». Depuis le début de l'invasion, sous la loi martiale, les hommes de 18 à 60 ans sont interdits de quitter le territoire ukrainien.

«*Je ne reviendrais que lorsque ce sera sûr et que je serai mentalement prêté*», explique l'étudiante Dana Khomych, 20 ans, installée à Londres depuis le début de l'invasion. Au-delà des questions de sécurité, la jeune femme confie aussi craindre de revenir dans un pays qu'elle ne reconnaîtra plus, après des années de traumatisme, et alors que la majorité de ses amis sont eux partis. «*J'aimerais revenir en Ukraine, mais c'est absolument impossible pour le moment*», lâche Andriy May, 48 ans, directeur de théâtre originaire de Kherson, installé en Allemagne avec son fils de 10 ans et sa mère souffrante. «*Bien sûr que nous voulons rentrer*», affirme-t-il au téléphone, mais qu'est-ce que signifie une fin de guerre si nous ne récupérons pas tous nos territoires? Ce n'est pas une fin de guerre. Un accord avec Poutine ne veut rien dire.» ■

**NICOLAS BOURCIER (ISTANBUL,
CORRESPONDANT)**

**BENJAMIN QUÉNELLE (ENVOYÉ SPÉCIAL)
ET PHILIPPE RICARD (ENVOYÉ SPÉCIAL)**

THOMAS D'ISTRIA

Vladimir Poutine refuse de se rendre aux négociations de paix à Istanbul

UNE FIN DE NON-RECEVOIR envoyée aux Ukrainiens. Un camouflet infligé aux négociateurs américains et intermédiaires turcs. Après un long silence, le Kremlin a révélé la composition de sa délégation qui, jeudi 15 mai, devait participer aux négociations de paix à Istanbul, les premiers pourparlers directs entre Kiev et Moscou, après plus de trois ans de guerre : Vladimir Poutine n'en fera pas partie.

Le chef du Kremlin a finalement décidé d'envoyer une délégation de second rang. A sa tête: Vladimir Medinski, l'ex-ministre de la culture qui avait déjà participé aux pourparlers infructueux du printemps 2022, peu après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie. Il sera accompagné par le vice-ministre des affaires étrangères, Mikhail Galouzine, et le vice-ministre de la défense, Alexandre Fomine. Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, ne sera pas là. Le conseiller diplomatique du Kremlin Iouri Ouchakov, qui se contentera de sui-

vre ces discussions depuis Moscou, a expliqué que la réunion portera sur de simples «questions politiques et techniques». Loin donc d'un sommet à haut niveau, loin de tout espoir d'avancée majeure.

«Un grand spectacle dès le début» «Rien ne va se passer à Istanbul», prédit Fiodor Loukianov, rédacteur en chef de *Russia in Global Affairs*, réputé proche du Kremlin. «Toute cette épopee était un grand spectacle dès le début, à commencer par l'ultimatum de l'Europe et de l'Ukraine exigeant un cessez-le-feu à partir de lundi [12 mai]. Poutine, lui, reste fidèle à sa ligne: pas de cessez-le-feu sans accord de paix plus général. C'est lui qui a proposé la reprise des négociations à Istanbul. En envoyant M. Medinski, il veut reprendre les discussions là où elles étaient restées en 2022. Tout le reste n'est que théâtre.»

Dimanche, M. Poutine avait appelé à des négociations «sans aucune condition préalable». Mais, trois jours plus tard, en

nommant le même négociateur qu'aux pourparlers de mars 2022, il impose de facto ses exigences initiales: la capitulation de l'Ukraine, sa neutralisation (maintien hors de l'OTAN, réduction de ses forces armées), sa «dénazification» (c'est-à-dire la chute de M. Zelensky) et, trois ans plus tard, l'assurance de garder les territoires ukrainiens en partie occupés, et annexés par Moscou. Des conditions inacceptables pour Kiev, qui réclame des «garanties de sécurité» à ses alliés occidentaux.

Jeudi matin, tout restait indécis. L'Ukraine n'a pas communiqué la composition de sa propre délégation. M. Poutine, qui depuis trois mois cherche à ménager M. Trump, ne lui donne cette fois aucun gage. En son absence, M. Zelensky ne participera sans doute pas à la rencontre, et pourrait envoyer son bras droit, Andriy Yermak. Ce dernier avait déclaré, dans un entretien au *Monde* publié le 13 mai: «Si Vladimir Poutine ne se rend pas en Turquie, ce sera un signal très clair

pour le monde entier qu'il ne veut pas arrêter la guerre qu'il a commencée.»

M. Zelensky devait rencontrer, jeudi, à Ankara, le président turc, Recep Tayyip Erdogan. M. Trump envoie en Turquie son secrétaire d'Etat, Marco Rubio, mais vendredi et non jeudi. Il devrait d'abord participer, à Antalya, à une réunion informelle de l'OTAN, en compagnie de ses homologues de l'Alliance, dont le Français Jean-Noël Barrot. Il devrait être question des sanctions que les Occidentaux promettent d'adopter contre la Russie, si elle continue de refuser un cessez-le-feu préalablement à des négociations. Ultime coup de pression pour tenir de contraindre Vladimir Poutine à se rendre à Istanbul, Donald Trump a déclaré jeudi matin qu'il est prêt à venir vendredi pour participer lui-même aux discussions sur l'Ukraine. ■

**NICOLAS BOURCIER (ISTANBUL,
CORRESPONDANT)**

**BENJAMIN QUÉNELLE (ENVOYÉ SPÉCIAL)
ET PHILIPPE RICARD (ENVOYÉ SPÉCIAL)**

THOMAS D'ISTRIA

Gaza : Israël sourd aux pressions internationales

L'armée israélienne intensifie ses frappes sur l'enclave et a émis des ordres d'évacuation pour la ville de Gaza

JÉRUSALEM - correspondance

Les pressions internationales sur Israël, qui ont atteint ces derniers jours une intensité inédite depuis le début de la guerre à Gaza en octobre 2023, ne semblent pas près de faire reculer Benjamin Nétanyahou. Alors que le président français, Emmanuel Macron, a qualifié le comportement de son gouvernement d'*«inacceptable»*, que le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a déclaré que pays «ne fait pas de commerce avec un Etat génocidaire», et que même Donald Trump prend ses distances, lui, le premier ministre de l'Etat hébreu, n'entend pas dévier du plan qu'il s'est fixé.

Lundi 12 mai, quand il avait accepté d'envoyer une délégation israélienne au Qatar pour reprendre les pourparlers avec le Hamas, M. Nétanyahou avait prévenu que «les négociations ne se dérouleraient que sous le feu». Il a tenu parole. Selon la défense civile de Gaza, près de 80 Palestiniens ont été tués, mercredi 14 mai, sous les bombardements israéliens, et jeudi, en début de matinée, le bilan des frappes s'élevait déjà à 50 morts. Selon le site israélien indépendant HaMakom, 80 % des près de 3 000 Palestiniens tués depuis la rupture du cessez-le-feu par Israël, le 18 mars, sont des civils.

«[Emmanuel] Macron a, une fois de plus, choisi de se ranger aux côtés d'une organisation terroriste islamiste meurtrière et de faire écho à sa propagande méprisable, accusant Israël de crimes rituels», a dé-

En tournée dans le Golfe, Trump a multiplié les annonces-chocs, attestant de divergences croissantes avec les positions d'Israël

claré M. Nétanyahou, en réponse aux propos du président français. «Nous nous souvenons très bien de ce qui est arrivé aux juifs en France lorsque ils ne pouvaient pas se défendre. Le président [Emmanuel] Macron n'a pas de leçons de morale à nous donner», a réagi de son côté Israel Katz, ministre de la défense israélien.

Benjamin Nétanyahou a passé sa journée de mercredi à mener des consultations pour relancer l'offensive de grande ampleur promise par le gouvernement, qui pourrait commencer ce vendredi. L'organisation Gaza Humanitarian Foundation a annoncé, de son côté, ce même mercredi, qu'elle commencerait à opérer dans l'enclave avant la fin de ce mois. Elle a accepté de prendre en charge un nouveau mécanisme de distribution d'aide humanitaire, à condition de créer plus de zones d'accueil pour la population, selon un article du média américain Axios. Israël exerce un blocus de l'aide humanitaire de-

puis le 2 mars sur un territoire restreint, qui dépend totalement de cette aide.

L'ensemble des organisations internationales ont dénoncé ce nouveau plan, prévoyant de nouveaux déplacements massifs pour une population éprouvée. L'OCHA, l'agence onusienne qui gère la réponse humanitaire, a considéré dans son dernier rapport, publié le 13 mai, que les trois-quarts des deux millions d'habitants de l'enclave seront confrontés à une insécurité alimentaire aiguë, si l'offensive reprenait et que le blocus continuait, soit le prélude à une famine généralisée.

«Escalade odieuse»

«Le projet du gouvernement israélien de démolir ce qui reste des infrastructures civiles de Gaza et de concentrer la population palestinienne dans une zone minuscule équivaudrait à une escalade odieuse de ses crimes contre l'humanité, de son nettoyage ethnique

et de ses actes de génocide», s'est alarmée l'ONG Human Rights Watch dans un communiqué publié jeudi 15 mai. «Nous assistons en direct à la création des conditions pour une éradication des Palestiniens à Gaza», a dénoncé pour sa part l'ONG Médecins sans frontières. L'armée israélienne a diffusé de nouveaux ordres d'évacuation pour le centre-ville de Gaza, et notamment le quartier de Rimal. Des dizaines de milliers de Palestiniens étaient revenus dans la principale agglomération de l'enclave après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Depuis le Golfe, où il mène une tournée diplomatique, Donald Trump a multiplié les annonces chocs, attestant de divergences croissantes avec les positions d'Israël. Il a annoncé la levée des sanctions américaines sur la Syrie, alors que Benyamin Nétanyahou avait plaidé l'inverse, le mois dernier, à Washington, souhaitant le maintien d'un voisin faible et di-

visé. M. Trump a également signé un contrat d'armement d'une valeur de quelque 142 milliards de dollars (126 milliards d'euros), qui pourrait inclure la vente de chasseurs F-35 et contester ainsi à Israël sa supériorité aérienne régionale, l'un des piliers de la stratégie de l'Etat hébreu. Selon la presse égyptienne, Steve Witkoff, l'envoyé spécial américain pour le Moyen-Orient, aurait rencontré directement des leaders du Hamas à Doha, la capitale qatarie. Ce serait la première fois qu'un responsable américain de ce niveau rencontre des membres d'une organisation considérée comme terroriste par Washington.

Mais M. Nétanyahou, au lieu de s'alarmer, persiste, au risque d'accentuer les fractures israéliennes et l'isolement international de l'Etat hébreu. Peu importe si le nouveau ministre des affaires étrangères allemand, Johann Wadephul, de passage en Israël lundi, a estimé que le conflit à Gaza ne

pouvait être résolu par des «moyens militaires». Peu importe que les Pays-Bas, généralement favorables à l'Etat hébreu, aient réclamé, le 7 mai, une révision de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

«[M. Nétanyahou] est devenu complètement fou. (...) Macron est pro-israélien, mais aussi pro-palestinien, et il défend le droit du peuple palestinien à l'indépendance. Il soutient le droit d'Israël à se défendre. C'est un véritable ami d'Israël», s'inquiète l'ancien négociateur Gershon Baskin sur son compte X. Mais le premier ministre est déjà passé à autre chose, condamnant «l'attaque terroriste horrible» sur une femme enceinte, habitante d'une colonie israélienne de Cisjordanie tuée mercredi soir par des assaillants palestiniens alors qu'elle se rendait à l'hôpital pour accoucher. La spirale de mort et de destruction semble impossible à arrêter. ■

SAMUEL FOREY

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

UN VÉRITABLE PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTAIRES

En tant que banque coopérative et locale, nos 5,3 millions de clients sociétaires détiennent le capital de leur banque et contribuent au rayonnement de leur territoire.

BANQUE POPULAIRE +X
la réussite est en vous

Source : BPCE. Toutes Banques Populaires confondues.
BPCE, Société anonyme à direcció et conseil de surveillance au capital de 207603030 euros - Siège social : 7, promenade de Germaine-Sablon, 75013 Paris - RCS Paris n° 493 455 042.
Crédit photo : Getty Images - 05/2025.

GHAZAL GOLSHIRI (À PARIS)
ET ANNE-FRANÇOISE HIVERT

Iran : inquiétudes sur la santé d'un otage

Captif depuis neuf ans, l'Irano-Suédois Ahmadreza Djalali a fait un arrêt cardiaque

MALMÖ (SUÈDE) - correspondante

Arrêté le 26 avril 2016 à Téhéran, où il était venu participer à une conférence, le médecin irano-suédois Ahmadreza Djalali, condamné à la peine de mort en 2017 pour espionnage, a passé plus de neuf ans derrière les barreaux de la prison d'Evin, faisant de lui le plus ancien des otages européens en Iran. Souffrant de plusieurs pathologies, ce spécialiste de la médecine de catastrophe de 53 ans, d'origine iranienne et naturalisé suédois pendant sa captivité, a été victime d'un arrêt cardiaque, dans la nuit du 8 au 9 mai.

«Il s'est senti très mal, mais il a dû attendre 7 heures, le lendemain matin, pour voir un médecin, à l'infirmier», explique son épouse, Vida Mehrannia, qui vit à Stockholm, avec leurs deux enfants âgés de 13 ans et 21 ans. Un cardiologue a finalement été appelé sur place, le 10 mai. Mais Ahmadreza Djalali n'a toujours pas pu subir d'électrocardiogramme et sa demande de transfert vers un hôpital a été rejetée.

Dans un message, publié sur X, le 9 mai, la ministre des affaires étrangères suédoise, Maria Malmer Stenergard, a révélé qu'elle s'était entretenue «d'urgence» avec son homologue iranien, après avoir reçu «des informations très inquiétantes» concernant la santé d'Ahmadreza Djalali. Lors de cette conversation, la cheffe de la diplomatie suédoise a exigé que le médecin soit «libéré immédiatement», précisant que son gouvernement y tra-vaillait «sans relâche».

Le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, lui a répondu, le 10 mai, toujours sur X, déplorant le «changement regrettable» dans la relation entre les deux pays, depuis une décennie. Il reproche notamment à la Suède d'avoir cessé d'exporter des médicaments, permettant de traiter l'épidermolyse bulleuse, un trouble dermatologique rare, dont sont affectés de nombreux enfants en Iran.

«Pression insupportable»
Dans une lettre adressée au premier ministre suédois, Ulf Kristersson, le 14 mai, 21 ex-otages occidentaux ou binational détenus en Iran ont exprimé leur vive inquiétude concernant la situation du docteur Djalali. Ils dénoncent la négligence médicale et les mauvais traitements qu'il subit, ainsi que «l'inaction» du gouvernement suédois. Ils soulignent aussi que les autorités suédoises semblent traiter Djalali «comme un citoyen de seconde zone».

Pour les signataires, le message sur X du chef de la diplomatie iranienne offre «une occasion rare de mener une double action humanitaire» : en échange de la reprise de l'exportation de certains médicaments, en coordination avec les Etats-Unis, Stockholm pourrait obtenir la libération de M. Djalali. «Chaque gouvernement doit assumer la responsabilité de corriger un préjudice injustifié sous son contrôle», écrivent-ils, ajoutant qu'ils tiendront le gouvernement suédois responsable si le médecin meurt en captivité». ■

« Al-Charaa est le meilleur outil pour les Etats-Unis contre l'EI »

Robert Ford, ancien ambassadeur américain à Damas, soutient la décision de Donald Trump de lever les sanctions contre la Syrie

ENTRETIEN

WASHINGTON - correspondant

Robert Ford est un diplomate chevronné, familier du Moyen-Orient. Il a notamment été ambassadeur des Etats-Unis en Syrie, sous la présidence Obama, entre 2011 et 2014. Dans un entretien au *Monde*, il salue la décision de Donald Trump de lever les sanctions et sa rencontre avec Ahmed Al-Charaa, ancien djihadiste devenu président par intérim, après la chute du régime Al-Assad. Robert Ford a rencontré le nouveau dirigeant à plusieurs reprises, dont la dernière fois à Damas, en janvier.

Comment expliquez-vous l'ouverture consentie par Donald Trump au nouveau gouvernement syrien ?

Les Etats-Unis ont besoin d'une stratégie en Syrie. Notre préoccupation première n'est pas la tenue d'élections dans ce pays, dans un ou deux ans. C'est aux Syriens de voir, et on a de mauvaises expériences en Afghanistan ou en Irak. L'intérêt américain en Syrie est de combattre le terrorisme, et particulièrement l'organisation Etat islamique [EI]. C'est ce que fait Ahmed Al-Charaa depuis 2014, livrant des batailles difficiles contre eux à Idlib, Alep ou Rakka. Il est le meilleur outil pour les Etats-Unis contre l'EI en Syrie. Il y a des limites à ce que les Kurdes des Unités de protection du peuple, les YPG, peuvent faire. Depuis six ans, elles n'ont pas été capables d'en finir avec l'EI, en raison des divisions

ethniques. Des Kurdes d'extrême gauche voulant gouverner des communautés arabes conservatrices dans l'Est, cela facilite le recrutement de l'EI. Ahmed Al-Charaa dit qu'il ferait un meilleur boulot, et je pense que c'est vrai. Pour réussir, il a besoin d'une économie qui lui permettrait de disposer d'une force antiterroriste, de verser des salaires, d'obtenir des équipements et des formations. C'est dans cette perspective que la levée des sanctions a du sens pour les Etats-Unis : pour avoir un partenaire dans ce domaine.

Mais des mots prononcés à une levée effective des sanctions, il y a du chemin...

Il existe deux sortes de sanctions américaines. Celles relevant de décrets présidentiels, qui obligent le Trésor à agir contre des entités spécifiques comme la Banque de Syrie, ou des individus, en lien avec le pouvoir. Le président peut prendre un nouveau décret annulant le précédent. Il y a ensuite d'autres sanctions, qui relèvent de lois votées au Congrès. C'est le cas du Caesar Syria Civilian Protection Act. Il a été adopté en 2019 et reconduit fin 2024. Il faudrait donc soit une nouvelle loi, soit attendre l'expiration de ce dispositif, au bout de cinq ans. Certains républicains sont en faveur de la levée des sanctions. D'autres sont hésitants, et la pression israélienne joue ici un rôle. Mais on peut imaginer que Trump puisse simplement dire au bureau de contrôle des actifs étrangers, au Trésor américain, de ne pas appli-



Le président syrien par intérim, Ahmed Al-Charaa, et le président américain, Donald Trump, à Riyad, le 14 mai. SAUDI ROYAL PALACE/AP

quer les sanctions secondaires contre les entreprises opérant en Syrie. Ce serait contraire à l'esprit de la loi. Mais on a vu d'autres administrations agir ainsi. Par exemple, de façon routinière, l'administration Biden a ignoré la loi concernant les exportations d'armes dans le cas d'Israël.

Le geste de Donald Trump à l'égard de la Syrie est-il une victoire du président turc, Recep Tayyip Erdogan, et du prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman ?

Absolument. Je doute que le président Trump aurait agi aussi vite, pour rencontrer Ahmed Al-Charaa et lever les sanctions, sans l'implication personnelle de ces deux dirigeants et de l'émir du Qatar. Au sein même de l'administration, il y avait des divisions entre les partisans d'un engagement plus sérieux avec le nouveau gouvernement syrien et ceux, à la Maison Blanche et au Conseil de sécurité national, qui étaient plus réservés, comme Sebastian Gorka [responsable du contre-terrorisme].

Cela illustre la façon de procéder de Donald Trump dans de nombreux domaines, pas seulement la

politique étrangère. Il n'est pas prévisible parce que ses sources d'information privilégiées sont à l'extérieur du gouvernement. Il est souvent convaincu plus aisément par des personnes de l'extérieur que de l'intérieur, car il nourrit une forme de défiance instinctive contre la bureaucratie.

Washington a fixé non pas des conditions, mais des souhaits, à l'égard du pouvoir syrien. Comment les interprétez-vous ?

La plus facile est la question des terroristes palestiniens, pour Al-Charaa, qui a déjà arrêté quelques éléments du Jihad islamique palestinien à Damas. Combattre l'EI, il le fait déjà. Les autres points sont plus durs, à commencer par la gestion des camps de détention dans le Nord-Est avec les détenus de l'EI. Ces camps sont très grands, ils réclament un effort substantiel en personnel, en nourriture, eau et soins. Lorsque j'ai vu Al-Charaa en janvier à Damas, il s'est dit prêt à une période de transition planifiée avec les Américains. Mais il devrait aussi travailler avec les Forces démocratiques syriennes, avec les YPG, alors que leurs relations sont dif-

Il y a des limites à ce que les Kurdes peuvent faire contre l'organisation Etat islamique»

ficiles. Si Trump donnait la permission au Pentagone de parler directement avec Damas, peut-être qu'un tel plan pourrait voir le jour. Ensuite, il y a la question du sort des combattants étrangers. Al-Charaa ne considère pas qu'ils représentent une menace pour des pays tiers. Il pense qu'ils sont pour l'essentiel sous contrôle et il ressent à leur égard une forme de loyauté et de gratitude, pour leur aide dans la chute d'Al-Assad. Il n'est donc pas enclin à les trahir pour les transférer à l'étranger.

Et puis, où iraient-ils ? Certains de ces combattants sont tchèches. La Russie ne veut pas leur retour dans le Caucase. Même chose pour la Chine et les combattants ouïgours. Ou la France. Mais si ils restent en Syrie, comment

contrôler ces centaines d'hommes ? On a vu les problèmes qu'ils ont causés à Lattaquié en tuant les alaouites. Ce n'est pas aussi simple que le prétend Al-Charaa.

Il reste enfin la normalisation des relations avec Israël, qui ne cesse de pousser son avantage militaire dans le sud de la Syrie...

Al-Charaa va devoir prendre une décision stratégique. Renoncerait-il aux prétentions sur le plateau du Golan [*annexé par Israël*] ? C'est un point de contentieux pour la Syrie depuis cinquante ans. Je lui en ai parlé. Il m'a dit qu'il n'était pas anti-israélien en soi. Selon lui, la dernière chose dont la Syrie a besoin est d'une guerre avec Israël. Il faut reconstruire le pays. Al-Charaa est engagé dans des négociations par l'intermédiaire des Emirats. Il aimerait parvenir à un arrangement intérimaire avec Israël, en vue d'un cessez-le-feu. Ça métonnerait qu'ils puissent vaincre les Israéliens de revenir hors de la zone de désengagement de 1974. Mais cette question n'est pas une priorité pour Al-Charaa. Il préfère s'occuper de l'EI. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PIOTR SMOLAR

En Allemagne, Merz promet « l'armée la plus puissante d'Europe »

Dans son premier discours au Bundestag, le chancelier a mis l'accent sur le réarmement, s'étendant peu sur la politique intérieure

BERLIN - correspondante

Le geste est suffisamment rare pour être souligné. Pour sa première prise de parole au Bundestag depuis qu'il a été élu chancelier le 6 mai, le conservateur Friedrich Merz a remercié son prédécesseur, le social-démocrate Olaf Scholz, redevenu simple député. « Votre réaction à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine a montré la voie, et elle était historique. Nous vous en remercions encore aujourd'hui », a déclaré, mercredi 14 mai, celui qui l'avait, pendant la campagne électorale, rendu responsable de tous les maux du pays.

Le 27 février 2022, quelques jours après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Olaf Scholz avait, de fait, prédit que le monde entraînait « dans une nouvelle ère », annonçant dans un discours historique une reprise des dépenses militaires. Friedrich Merz entend, lui, faire de l'armée allemande « la plus puissante d'Europe sur le plan conventionnel », a-t-il annoncé mercredi à la tribune du Bundestag, et « le gouvernement fédéral mettra à disposition tous les moyens finan-

ciers dont la Bundeswehr a besoin » pour atteindre cet objectif. « Cela n'est que justice pour le pays le plus peuplé et le plus puissant d'Europe. C'est aussi ce que nos amis et nos partenaires attendent de nous. Plus encore, ils l'exigent », a-t-il insisté.

En mai 2022, après avoir annoncé la création d'un fonds spécial de 100 milliards d'euros, Olaf Scholz avait lui aussi déclaré que « l'Allemagne disposerait bientôt de la plus grande armée conventionnelle d'Europe dans le cadre de l'OTAN ». Malgré une armée longtemps sous-financée, l'Allemagne est aujourd'hui l'une des premières puissances militaires de l'Union européenne. En 2025, elle était la troisième par ses effectifs, derrière la Pologne et la France, mais également en tenant compte de critères élargis, selon le site *Global Firepower*, qui la place derrière la France et l'Italie.

« Nous voulons pouvoir nous défendre pour ne pas avoir à nous défendre », a justifié Friedrich Merz, assurant que son parti, la CDU, n'était « pas un parti de guerre » et ne le deviendrait pas. Le 7 mai, lors de la visite de Friedrich Merz à Varsovie, le premier

Les sujets moins consensuels ont été rapidement évoqués, l'immigration n'apparaissant qu'en toute fin de discours

ministre polonais, Donald Tusk, a affirmé avoir lui aussi pour objectif « de posséder l'armée la plus forte et la plus grande d'Europe » dans les cinq prochaines années. Le nouveau chancelier a fait de l'accélération du réarmement de l'Allemagne sa priorité, annonçant dix jours à peine après les élections du 23 février une réforme constitutionnelle destinée à permettre à l'Allemagne d'emprunter pour financer l'accroissement de ses dépenses militaires. Mercredi, Friedrich Merz a également rappelé le projet d'*« un nouveau service militaire volontaire attractif »*, alors que la CDU, qui espérait revenir au service militaire obligatoire

supprimé en 2011, a dû y renoncer face à l'opposition du SPD, son partenaire de coalition. « Vous êtes un chancelier de gauche », l'a accusé mercredi Alice Weidel, la coprésidente du parti d'extrême droite AfD, deuxième force politique du pays, lui reprochant de vouloir « doubler la dette fédérale » tout en fustigeant sa « rhétorique martiale destinée à détourner l'attention des problèmes intérieurs ».

Ces derniers, moins consensuels, ont de fait été plus rapidement évoqués dans son discours, la question de l'immigration, particulièrement sensible, n'apparaissant qu'à la toute fin. Les mesures de contrôle aux frontières prises dès le 7 mai par le nouveau ministre de l'intérieur, Alexander Dobrindt, issu de la CSU, le parti conservateur bavarois, suscitent en effet des tensions avec les pays voisins de l'Allemagne, en particulier la Pologne. M. Dobrindt a promis de désormais refouler la plupart des demandeurs d'asile, et a immédiatement affecté 3000 policiers supplémentaires au contrôle des frontières.

L'immigration a occupé une large part de la rencontre du chan-

celier avec Donald Tusk à Varsovie le 7 mai, la Pologne refusant de prendre en charge les demandeurs d'asile refoulés par l'Allemagne, et dénonçant parallèlement les difficultés rencontrées par les frontaliers. La question a été au cœur d'un déjeuner entre le ministre de l'intérieur français, Bruno Retailleau, et Alexander Dobrindt, lundi 12 mai à Paris.

« L'Allemagne est un pays d'immigration et le restera », a assuré Friedrich Merz mercredi, se défendant de « faire cavalier seul au niveau européen ». « Nous sommes d'accord avec nos voisins pour protéger systématiquement les frontières extérieures », a-t-il ajouté.

Deux années de récession

« Qui a eu l'idée d'apporter la fermeture des frontières comme cadeau, pour la première visite au chef du gouvernement polonais ? », a néanmoins raillé la députée écologiste Katharina Dröge, mercredi, pointant le « silence » du Parti social-démocrate. « Nous prenons très au sérieux l'irritation de nos pays voisins », a répondu Jens Spahn, le nouveau président du groupe CDU au Bundestag. Mais la question de sa-

voir comment l'Allemagne et les Allemands se sentent dans tout cela joue également un rôle décisif pour nous. Car une chose est évidente : la politique migratoire de ces dernières années n'a pas de majorité en Allemagne et en Europe. »

La situation de l'économie, principale préoccupation des Allemands alors que le pays vient de connaître deux années de récession, a elle aussi été abordée de façon expéditive par le chancelier. « La sécurité de l'Allemagne, sa force d'action dans le monde, tout cela dépend de notre puissance économique », a-t-il analysé, égrainant les mesures du contrat de coalition : lutte contre la bureaucratie, baisses d'impôts et du prix de l'énergie, modernisation de l'Etat et « investissements publics et privés à grande échelle ». « Si l'économie allemande renoue avec la croissance, nous garantissons également notre Etat social », a-t-il conclu. Un message à l'adresse de ceux qui, au sein du SPD, militent pour porter le salaire minimum à 15 euros de l'heure en 2026, comme le prévoit de façon un peu vague le contrat de coalition. ■

ELSA CONESA

« Pfizergate » : un revers pour von der Leyen

La justice européenne donne tort à la présidente de la Commission, qui avait refusé de rendre publics ses échanges avec le PDG de Pfizer

BRUXELLES - bureau européen

C'est un sérieux revers que la Cour de justice de l'Union européenne a infligé, mercredi 14 mai, à la Commission, pour son manque de transparence dans ce que la bulle bruxelloise appelle désormais le «Pfizergate». Les juges de Luxembourg ont «fait droit au recours» de Martina Stevins, une journaliste du *New York Times*, d'accéder aux SMS que la présidente de l'exécutif communautaire, Ursula von der Leyen, et Albert Bourla, le PDG de Pfizer, s'écrivaient, courant 2021. Elle s'en était vu refuser l'accès, en novembre 2022, et avait saisi la Cour de Luxembourg afin d'obtenir gain de cause.

Le quotidien américain souhaitait en savoir plus sur les coulisses d'une négociation entre la Commission, au nom des Vingt-Sept, et le laboratoire, qui s'est soldée, en mai 2021, par la signature d'un troisième contrat entre

les deux parties pour l'achat de 1,8 milliard de doses de vaccins contre le Covid-19. Alfred Bourla lui-même avait confié au *New York Times*, en avril 2021, que ses échanges par SMS avec Ursula von der Leyen avaient permis d'installer entre eux deux une «profonde confiance».

Pour justifier sa fin de non-recevoir à la demande du *New York Times*, la Commission a affirmé ne pas être «en mesure d'identifier ces documents». Après avoir refusé de confirmer l'existence même de ces SMS, elle a finalement argué qu'ils n'avaient pas été archivés en tant que documents publics, comme son règlement pourrait l'y contraindre. «Faute de contenu substantiel», a-t-elle expliqué, Ursula von der Leyen elle-même ou un membre de son cabinet a estimé que cela n'était pas nécessaire.

Insuffisant, rétorque aujourd'hui la Cour de Luxembourg, pour qui la Commission n'a pas fourni d'*«explication crédible pour justifier»* le fait que «ces

documents [étaient] introuvables», alors que les commissaires, comme les fonctionnaires européens, sont censés conserver tous les documents contenant des informations importantes. Ces SMS, s'interrogent les juges, ont-ils été effacés volontairement, automatiquement ou bien le téléphone de la présidente a-t-il, entre-temps, été remplacé? A leurs yeux, la Commission n'a pas non plus expliqué «de manière plausible» pourquoi leur conservation n'avait pas été jugée utile.

Mercredi, le *New York Times* a salué une «victoire pour la transparence». Maintenant que le quotidien a obtenu gain de cause, il est néanmoins peu probable qu'il puisse enfin lire ces SMS. Car, de ceux-ci, aujourd'hui, personne ne peut dire ce qu'ils sont devenus, hormis Ursula von der Leyen et ses plus proches collaborateurs.

Mauvaise gestion
Il faut se souvenir qu'à l'époque où ils ont été rédigés, tous les pays cherchaient à mettre la main sur les vaccins qui leur permettraient de vivre avec la pandémie. Dans la sphère occidentale, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) étaient en concurrence pour récupérer ces doses salvatrices qui devaient libérer citoyens et entreprises des confinements à répétition. Après un retard au démarrage, le Vieux Continent a finalement supplantié ses partenaires et, à la fin de 2021, 80 % de sa population était immunisée contre le Covid-19.

Dans ce contexte de guerre des vaccins, les négociations de la Commission avec les laboratoires se sont tenues dans la plus grande discréption et les conditions juridiques et financières auxquelles les Européens ont pu acheter des doses ont été gardées secrètes. Ce

Ces SMS ont-ils été effacés volontairement s'interrogent les juges?

qui a contribué à nourrir les complotismes en tout genre et les accusations contre une Union qui aurait dépensé sans compter l'argent des contribuables.

Au sein même des institutions communautaires, l'affaire soulève des questions. En juillet 2022, l'Irlandaise Emily O'Reilly, alors la médiatrice de l'UE, s'était penchée sur l'affaire des SMS. La Commission «n'est pas franche sur des questions d'intérêt public majeurs», avait-elle asséné, en jugeant qu'il s'agissait là d'un cas de «mauvaise gestion administrative». Quant au parquet européen, il a, pour sa part, annoncé, en octobre 2022, avoir ouvert une enquête «sur l'acquisition de vaccins Covid-19 dans l'Union européenne», sans en dire plus. A ce jour, elle est toujours en cours.

Jusqu'ici, la Cour de justice de l'Union européenne, qui a été saisie sur le sujet par des citoyens et des députés européens inquiets de l'opacité qui entoure ces achats de vaccins, n'a jamais contraint la Commission à révéler des éléments relevant du secret des affaires. En juillet 2024, elle lui a juste demandé d'accorder un accès plus large aux déclarations d'absence de conflit d'intérêts, signées par les membres de son équipe de négociations. Mais Bruxelles a fait appel et obtenu, en février, la suspension provisoire de la décision.

En janvier, la chambre des mises en accusation de Liège a jugé,

pour sa part, irrecevable la plainte de Frédéric Baldan, un lobbyiste belge antivax, qui accusait Ursula von der Leyen d'abus de pouvoir, de destruction de documents publics, de poursuite d'intérêts illégitimes et de corruption, et de préjudice aux finances publiques de la Belgique. Diverses associations et personnalités opposées aux vaccins, ainsi que la Hongrie et la Pologne, s'étaient également constituées parties civiles dans le dossier. «Ursula von der Leyen nous fait la leçon sur la transparence pendant qu'elle cache ses accords douteux avec Pfizer», a commenté sur le réseau social X, mercredi, Péter Szijjarto, le ministre des affaires étrangères hongrois.

La décision de la Cour de Luxembourg de mercredi est une «mise en garde claire contre le manque de transparence de la présidente de la Commission», a réagi l'élu allemand Daniel Freund (Verts), faisant écho aux critiques récurrentes contre le style de gouvernance, très centralisé et personnalisé, d'Ursula von der Leyen, qui fait peu de place à la collégialité et à la transparence.

Le «Pfizergate» rappelle une autre affaire, qui avait mis Ursula von der Leyen en difficulté au moment de son arrivée à la tête de la Commission, en décembre 2019. Soupçonnée d'avoir eu recours à des consultants extérieurs dans ses précédentes fonctions de ministre de la défense d'Angela Merkel (de 2013 à 2019), sans toujours avoir respecté les règles d'appels d'offres, elle avait été convoquée par une commission d'enquête parlementaire à Berlin, trois semaines après son arrivée à Bruxelles. On avait alors appris que les données de son téléphone portable allemand avaient été supprimées au cours de l'été 2019. ■

VIRGINIE MALINGRE

COLOMBIE Le président appelle à manifester

Le Sénat a rejeté, mercredi 14 mai, par 49 voix contre 47, la tenue d'une consultation populaire visant à réformer le droit du travail pour étendre les droits des travailleurs, projet-clé du président de gauche Gustavo Petro. Celui-ci a dénoncé une «fraude» dans le scrutin et appelé à des manifestations dans tout le pays. Devant le blocage rencontré par son projet de loi au Parlement, il défendait une consultation populaire dans laquelle 12 questions devaient être mises aux voix, par exemple sur une meilleure rémunération du travail dominical. Dans une allocution télévisée mercredi soir, de Chine, où il est en visite, le président colombien a appelé les Colombiens à se mobiliser pour défendre son projet et a ordonné aux policiers et aux militaires de «ne pas lever une seule arme contre le peuple» lors des manifestations. — (AFP)

PÉROU Un quatrième premier ministre en trois ans

La présidente du Pérou, Dina Boluarte, a nommé, mercredi 14 mai, son quatrième premier ministre en moins de trois ans, dans un nouvel épisode de trouble politique pour le pays confronté à une explosion de la criminalité. Mardi, l'allié le plus fidèle de Mme Boluarte, Gustavo Adrianzen, a démissionné pour éviter un vote de défiance. L'ancien ministre de la justice Eduardo Arana lui a succédé. — (AFP)

En Hongrie, un projet de loi vise les entités recevant des fonds étrangers

Budapest entend créer «un registre des organisations menaçant la souveraineté de la Hongrie», sur le modèle russe

VIENNE - correspondant régional

Depuis qu'il est au pouvoir en Hongrie, en 2010, et qu'il multiplie les reculs démocratiques, jamais Viktor Orban n'avait entrepris une réforme aussi ouvertement copiée sur la Russie. Mardi 13 mai, un député du Fidesz, la formation nationaliste du premier ministre hongrois, a présenté une proposition de loi visant à mettre en place «un registre des organisations menaçant la souveraineté de la Hongrie avec l'aide de l'étranger», sur le modèle de la législation contre «les agents de l'étranger» adoptée par Vladimir Poutine en 2012. Médias, associations, ONG, le texte vise de façon indéterminée «toute personne morale et entité sans personnalité juridique qui menace la souveraineté de la Hongrie en menant des activités visant à influencer la vie publique».

Or en Hongrie, la plupart des ONG et des médias indépendants, privés de fonds publics, dépendent des fonds européens, des donations d'institutions internationales ou du soutien de citoyens hongrois résidant à l'étranger. «Des millions de dollars, provenant principalement d'entités américaines et bruxelloises, ont été acheminés vers des groupes de la société civile et des médias (...) dans le but de manipuler le sentiment des électeurs en fonction d'intérêts extérieurs», a fustigé le gouvernement dans un communiqué pour soutenir le texte de son député, Janos Halasz.

Mise en ligne en plein milieu de la nuit de mardi à mercredi, la proposition de loi est la traduction juridique du «grand ménage de printemps» que Viktor

Cette proposition de loi ne peut être interprétée que comme un bras d'honneur à l'UE, dont les pressions ont eu jusque-là peu d'effet

Orban avait promis lors d'un violent discours prononcé en février où il avait collectivement qualifié de «punaises» les juges, les médias, les ONG et ses opposants. En passant par une proposition de loi plutôt que par un projet de loi, le gouvernement s'épargne les procédures de consultation formelles. Son adoption ne fait aucun doute au vu de l'écrasante majorité dont dispose le Fidesz au Parlement.

Déclarations de patrimoine
Concrètement, la liste sera dressée par l'Autorité pour la protection de la souveraineté, une institution à la botte du pouvoir mise en place en 2023 pour produire des rapports biaisés contre les organisations touchant des subventions étrangères.

En plus de subir l'étiquette infamante, toute entité placée sur cette liste devra demander l'autorisation des autorités pour pouvoir recevoir un virement émis depuis l'étranger. Les personnes effectuant un don à ces entités n'auront plus le droit de profiter d'une déduction fiscale. Enfin, l'ensemble des cadres diri-

geants de ces organisations devront remplir des déclarations de patrimoine similaires à celle des élus, et qui seront ensuite rendues publiques.

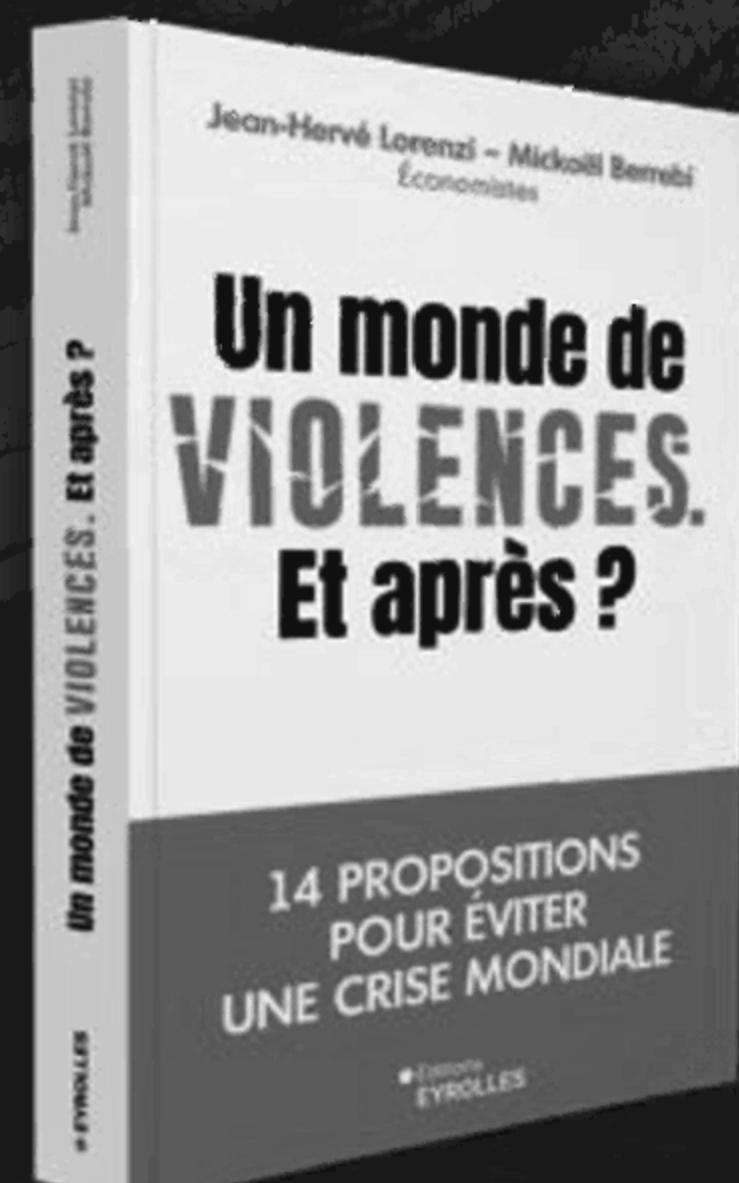
«Tout comme les partis politiques sont interdits de recevoir des fonds étrangers en vertu des règles de l'UE, les acteurs non partisans devraient aussi faire l'objet d'un examen minutieux lorsque leurs activités ont une incidence sur la prise de décision publique», a défendu le gouvernement hongrois, en retournant les politiques européennes de lutte contre l'ingérence russe pour les diriger contre sa propre société civile. Faute de précision, le texte pourrait en théorie s'étendre aux subventions européennes, ce qui promet un nouveau bras de fer entre la Commission de l'UE et Budapest.

Environ 20 milliards d'euros de fonds européens destinés à la Hongrie sont déjà suspendus depuis fin 2022 par Bruxelles dans l'attente de réformes du gouvernement pour rétablir un Etat de droit fonctionnel. Alors que ces pressions européennes ont jusqu'ici eu des effets très limités, cette nouvelle proposition de loi ne peut être interprétée que comme un bras d'honneur à l'UE.

Sous le choc de cette proposition de loi, de nombreux représentants de l'opposition hongroise, des médias indépendants et des ONG ont vivement réagi mercredi. «Le gouvernement cherche en vain à transformer notre pays en Russie», a mis en garde le maire de Budapest, l'écologiste Gergely Karacsony. En quinze ans de pouvoir, la pression de la rue n'a toutefois quasiment jamais fait reculer M. Orban. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

NOTRE MONDE EST-IL CONDAMNÉ À LA VIOLENCE ?



Jean-Hervé Lorenzi et Mickaël Berrebi identifient 14 ruptures économiques, sociales et culturelles qui nous permettront d'échapper au pire.

En librairie

10 ans Éditions EYROLLES

AFFAIRE DE BÉTHARRAM

Bétharram: l'audition vire à l'affrontement

François Bayrou a répondu, mercredi, aux questions de la commission d'enquête sur les violences à l'école

Les deux rapporteurs de la commission prévoient une audition d'environ trois heures, elle aura duré quasiment le double. Pendant cinq heures et demie, mercredi 14 mai, François Bayrou a répondu aux questions de Paul Vannier (La France insoumise, LFI, Val-d'Oise) et Violette Spillebout (Renaissance, Nord), ainsi qu'aux autres députés de la commission d'enquête sur les violences dans les établissements scolaires.

Une audition très longue, parfois confuse, souvent tendue, que le premier ministre, accusé par ses opposants d'avoir couvert des violences au sein de l'établissement catholique Notre-Dame-de-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques), a jugée comme un «moment libérateur» à la sortie de l'exercice, estimant que c'était «la première fois qu'il pouvait se défendre» sur cette histoire.

Pour autant, il n'est pas dit que cette audition libérera François Bayrou de cette affaire de Bétharram dans laquelle il est embourré depuis plusieurs mois. La présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, Fatima Keloua Hachi (Parti socialiste, Seine-Saint-Denis), a jugé sévèrement les réponses données par le premier ministre: «Je l'ai trouvé confus, imprécis, parfois même grossier et agressif à notre égard», a déploré la députée, à l'unisson d'autres députés de l'opposition qui n'ont pas caché leur déception de ce moment très attendu. «Une terrible occasion manquée» et une attitude «pas à la hauteur», a estimé Sarah Legrain (LFI, Paris).

«Je n'ai rien à dissimuler»

Sous serment, François Bayrou a de nouveau nié avoir eu une responsabilité sur cette omerta qui entourait l'établissement Notre-Dame-de-Bétharram. Il a réaffirmé n'avoir été au courant d'aucun cas de violences à l'époque, si ce n'est à la lecture d'articles de presse. Sur sa rencontre avec le juge d'instruction Christian Mirande, chargé de l'enquête pour viol visant le père Carricart en 1998 et qui a témoigné sous serment s'être entretenu à ce sujet avec l'élu béarnais, le premier ministre a botté en touche.

«Je n'ai rien à dissimuler. Est-ce que j'avais le souvenir de cette conversation? Non. Encore aujourd'hui, je n'en ai aucun souvenir. Mais je [lui] fais confiance», a-t-il confié, assurant pour autant que le secret de l'instruction n'a pas été violé, puisque toutes les informations sur l'affaire étaient déjà parues dans la presse.



François Bayrou, devant la commission d'enquête sur les violences dans les établissements scolaires, à l'Assemblée nationale, le 14 mai. JULIEN MUGUET POUR «LE MONDE»

Les deux corapporteurs et la présidente de la commission voulaient éviter de donner à cette audition l'impression d'un procès politique, théorie largement relayée par Matignon ces derniers jours. De fait, elle en a pris les contours dès le début par sa mise en place. Dans une salle exceptionnellement remplie depuis le début des auditions par une cinquantaine de députés, de la commission des affaires culturelles mais pas que, le premier ministre est entré sereinement et silencieusement, a salué ses proches, puis s'est assis comme un accusé s'installera dans son box.

Les vingt-cinq questions des autres députés membres de la commission, posées en deuxième partie de l'audition après les corapporteurs, ont vite pris la forme d'une séance de questions au gouvernement déguisée. «Devant un tel échec, comment pensez-vous que la représentation nationale puisse vous faire confiance?», a lancé le député de Seine-Saint-Denis (Après, ex-LFI) Alexis Corbière, tandis que son homologue du MoDem, Perrine Goulet (Nièvre), critiquait «une audition lunaire relevant du procès politique», qui perdait de vue son sujet d'enquête.

Malgré les tentatives de Violette Spillebout de recentrer le débat, le fond des discussions aura vite tourné à un duel Vannier-Bayrou. Face à un député «insoumis» plein de sang-froid mais se perdant parfois dans des détails trop précis de l'affaire de Bétharram, l'auditionné s'est montré très offensif, souvent à la limite de l'impertinence, inversant parfois les rôles en posant les questions et obligeant Fatima Keloua Hachi à plusieurs rappels à l'ordre. Le chef du gouvernement a accusé le député LFI de «malhonnêteté» et de «manipulation», ainsi que de l'avoir diffamé dans plusieurs de ses contenus sur les réseaux sociaux.

«Je connais votre méthode», a lassablement répété l'élu centriste. Le premier ministre avait scié-

ment apporté *La Meute* (Flammarion, 352 pages, 22 euros), le livre enquête de Charlotte Belaïch et Olivier Pérou (journaliste au *Monde*) qui décrypte les méthodes de fonctionnement décrites de La France insoumise. Le chef du gouvernement avait aussi posé sur sa table *Le Silence de Bétharram* (Michel Lafon, 256 pages, 18,95 euros), livre écrit par le lanceur d'alerte Alain Esquerre sur les violences au sein de l'établissement. L'ouvrage a

SOUS SERMENT, FRANÇOIS BAYROU A DE NOUVEAU NIÉ AVOR EU UNE RESPONSABILITÉ DANS CETTE OMERTA QUI ENTOURAIT L'ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE

cependant davantage servi d'objet de décoration que d'appui à ses démonstrations, bien que M. Bayrou lui-même ait regretté qu'on ne «parle pas assez des victimes» durant son audition, utilisées comme «une arme politique».

«Elle a affabulé»

Régulièrement accusé d'improvisation sur le dossier Bétharram ces derniers mois, M. Bayrou était cette fois venu préparé. S'il s'est parfois perdu dans les dates, le premier ministre a scrupuleusement suivi ses fiches pour remettre en cause la crédibilité de la commission d'enquête. Il a ainsi pointé du doigt plusieurs incohérences, selon lui, dans les déclarations sous serment du juge Christian Mirande, ainsi que dans celles du gendarme Alain Hontangs, qui l'accusait d'être intervenu auprès du procureur général de Pau dans l'histoire du père Carricart.

Mais c'est surtout Françoise Gulung, professeure de Bétharram ayant alerté sur les violences dès

1995, au nom sans cesse écorthé par le premier ministre, qui a concentré ses critiques les plus nourries. «J'affirme que cette dame, je ne veux pas utiliser le mot de mentir, je déteste ce mot que vous utilisez tant... Elle a affabulé», a-t-il soutenu, allant jusqu'à remettre en question la santé mentale de la lanceuse d'alerte de l'époque. Un épisode particulièrement choquant durant cette audition pour plusieurs députés dans la salle.

En conclusion, le premier ministre a évoqué la création d'une autorité indépendante avec «un conseil de scientifiques et un conseil de victimes» pour aider à libérer la parole. Une initiative qui se rapprocherait de l'«office national de prévention et de contrôle des établissements scolaires», demandé par Alain Esquerre. «Si je peux, c'est cela que je proposerai», a dit le premier ministre. A voir maintenant si les conséquences politiques de son audition ne l'en empêcheront pas. ■

ROBIN RICHARDOT

L'inspection de l'établissement en 1996 toujours en question

Le premier ministre a fait de cette enquête, commandée par ses soins au rectorat de Bordeaux, un élément central de sa défense

L'interrogatoire de François Bayrou, dont plusieurs enfants ont été scolarisés à Notre-Dame-de-Bétharram (Les-telle-Bétharram, Pyrénées-Atlantiques), par les membres de la commission d'enquête parlementaire sur les violences à l'école, le 14 mai, a souligné les zones d'ombre de l'inspection qu'il a diligentée en 1996 alors qu'il était ministre de l'éducation nationale (1993-1997). Depuis le début de cette affaire, le fait d'avoir commandé cette enquête au rectorat de Bordeaux à la suite d'une plainte d'un parent d'élève est brandi par François Bayrou comme la preuve qu'il a su réagir. Mais les conditions de cette inspection, ainsi

que les conclusions qui en ont été tirées, continuent d'interroger les corapporteurs de la commission, Violette Spillebout (Renaissance, Nord) et Paul Vannier (La France insoumise, Val-d'Oise). Lors de l'audition du 14 mai, ils ont cherché à comprendre comment le rectorat de Bordeaux et, partant, le ministre lui-même avaient pu passer à côté des violences.

L'inspecteur Camille Latrubesse, aujourd'hui nonagénaire, avait expliqué quelques semaines plus tôt devant la commission avoir été envoyé seul dans cet établissement qu'il ne connaissait pas, précisant qu'il avait été convoqué par le recteur un jeudi pour rendre son rapport le lundi. Il n'a passé qu'une

journée sur place, en avril 1996. C'était la première fois qu'il contrôlait un établissement privé.

Confronté à son témoignage, François Bayrou a réinsisté sur les conclusions positives de ce rapport, dont le recteur de l'époque lui a fait un résumé plutôt à décharge par lettre, estimant le texte «sage, objectif et favorable». Le premier ministre a convenu s'en être peut-être tenu aux conclusions sans lire l'ensemble du texte, mais il a contesté le caractère expéditif de cette inspection, en lisant l'ensemble des personnes et élèves entendus, ce jour de 1996, par Camille Latrubesse. «Franchement, si on considère que c'est traité par-dessus la

jambe, je trouve moi, que c'est une vraie vérification», a-t-il conclu.

La députée Violette Spillebout a cependant jugé, au nom de la commission, que cette inspection avait été «superficielle» et «express», peu de temps ayant été consacrée aux auditions des élèves. Les rapporteurs sont également revenus sur les faits de violence détaillés dans le rapport mais qui ne figurent pas dans les conclusions.

«Réflexion sur la violence»

Paul Vannier est revenu à la charge en lisant un extrait d'un conseil d'administration de Notre-Dame-de-Bétharram, daté de l'automne 1996, où figurent ces mots: «Le père Landel indique

qu'il va falloir mener une réflexion sur la violence, demandée par monsieur Bayrou.» La phrase a retenu l'attention de la commission en ce qu'elle peut laisser supposer des liens de communication étroits entre le ministre de l'éducation de l'époque et la direction de l'établissement, ce que François Bayrou a toujours nié.

«C'est la preuve exacte, formulée par les intéressés (...) que j'ai saisi qu'il se passait quelque chose!», proteste le premier ministre. «Vous dites que le rapport est favorable et en même temps vous avez demandé à Bétharram d'engager une réflexion sur la violence?», s'étonne Paul Vannier. François Bayrou a alors évoqué

une circulaire sur les violences scolaires, qu'il avait fait paraître au printemps de cette même année. Selon lui, lorsque M. Landel évoque une réflexion sur les violences en conseil d'administration, il est dans «l'interprétation» de cette consigne.

Le débat sur l'implication de François Bayrou dans l'affaire de Bétharram, à l'issue de ce rapport d'inspection, est à l'image de toute son audition: dans une joute verbale souvent tendue, l'opposition des points de vue a dominé, empêchant l'émergence d'une vérité sur ce qui s'est réellement passé. ■

SYLVIE LECHERBONNIER
ET VIOLAINE MORIN

« Qui m'aurait cru, moi, jeune Ivoirien face à un prêtre blanc ? »

Des témoins évoquent les viols que le prêtre Benat Segur, figure de la congrégation de Bétharram, aurait commis dans la paroisse d'Abidjan

TÉMOIGNAGES

ABIDJAN, ADIPODOUMÉ
(CÔTE D'IVOIRE) - envoyée spéciale

Amour, dévouement, humilité, obéissance.» La devise de la congrégation du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram s'affiche sur un mur en brique à la sortie d'Abidjan, la capitale économique ivoirienne, le long de la route côtière. Une dizaine de prêtres, formés par l'ordre religieux français, résident encore dans la paroisse Saint-Bernard d'Adiopodoumé. Ils sont installés dans des maisonnettes bâties au cœur d'un jardin luxuriant, où prospèrent manguiers et bananiers.

Dimanche 4 mai, rien ne semblait troubler cette bulle de sérenité. Ni l'agitation du quartier populaire dans lequel la congrégation s'est implantée en 1990, ni la tempête qui s'est abattue sur la maison mère, à 4 200 kilomètres plus au nord. Depuis plusieurs mois, l'établissement de la congrégation situé dans les environs de Pau est accusé d'avoir couvert des faits de violences physiques et sexuelles commis par des religieux et des laïcs sur des pensionnaires. En quinze mois, au moins 212 plaintes ou signalements ont été déposés par d'anciens élèves.

À sein de la paroisse d'Adiopodoumé, gérée par la congrégation depuis trente-cinq ans, l'affaire de Bétharram et ses répercussions politico-judiciaires suscitent l'embarras. «Bétharram? J'en ai entendu parler, mais je refuse de l'évoquer avec les prêtres», répond Hervé, un fidèle, à la sortie de la messe. Ces histoires-là, vaut mieux les oublier. C'est trop gênant.» Pourtant, mezza voce, le cas singulier de Benat Segur, ancien vicaire de la paroisse d'Abidjan et figure de la congrégation en France, fait parler. Mort en 2010, l'ancien directeur de l'établissement de Pau (1983-1988) est visé en France par 13 plaintes pour agressions sexuelles sur d'anciens élèves.

En Côte d'Ivoire, pour la première fois depuis l'éclatement du scandale, d'anciens paroissiens témoignent auprès du *Monde* de viols et d'agressions sexuelles que le prêtre basque aurait commis durant son passage.

Arthur K., qui requiert l'anonymat, avait 13 ans en 1993 lorsqu'il s'est investi dans le mouvement de jeunesse catholique Coeurs vaillants-Ames vaillantes (CVAV), animé par Benat Segur. L'adolescent y passe alors beaucoup de



temps. «Il y avait toujours des activités, une bonne ambiance. On s'amusait beaucoup. J'étais en confiance», se remémore-t-il. «Puis, un jour, le père Segur m'a demandé de venir prendre de l'eau dans son bureau pour l'apporter à ma section. En passant, il m'a touché les fesses. J'ai cru à un mauvais geste, confie ce père de famille à la carrure imposante. Des jours plus tard, alors que je me douchais après un entraînement, il est entré dans les vestiaires. J'étais seul. Il a mis son sexe dans ma bouche. Il m'a fait "chut" avec le doigt. J'étais choqué. Il m'a convoqué après pour me dire que c'était une erreur, et de garder ça secret.»

Selon Arthur K., à la suite de ce viol, ce dernier l'aurait agressé une seconde fois dans sa résidence. «J'étais de corvée de ramassage des mangues. C'était l'heure de la sieste. Les autres prêtres étaient dans leurs maisonnettes. Segur a ouvert sa porte, il m'a demandé quelque chose. Je me suis approché, puis il m'a tiré vers lui et a refermé. J'ai crié quand il a enlevé mon pantalon, alors il m'a laissé sortir. Ce jour-là, j'ai décidé de quitter la paroisse.»

« Il m'a fait la même chose »

Sidéré, Arthur affirme s'être, à l'époque, confié à Sylvestre D., un «grand» de la paroisse, qui lui a déconseillé de dénoncer le religieux pour éviter d'être banni. Le même ami qui l'a informé, il y a quelques jours, des rebondissements de l'affaire en France, avant de lui dire avoir été lui aussi victime du prêtre.

Gamin d'Adiopodoumé, Sylvestre D. n'a pas été surpris par les plaintes françaises contre Benat Segur. «Je crois ceux qui l'accusent en France, car il m'a fait la même chose», assure-t-il d'une voix rauque, en arpantant les allées de la paroisse. Devant la sacristie, cet homme frêle marque un arrêt. L'ancien enfant de chœur affirme avoir été agressé dans cette salle attenante à l'église, où étaient entreposés les objets du culte. «Ce soir-là, j'étais le dernier à ranger le matériel. D'habitude, Segur sortait avant, mais il est resté avec moi. Il s'est approché, puis m'a touché le sexe et m'a dit: "Faut pas signaler ça", relate-t-il. J'ai eu peur de le dénoncer. Qui m'aurait cru, moi, un jeune Ivoirien, face à un prêtre blanc? On m'aurait dit: "Pour qui tu te prends?" J'ai préféré fuir



Sylvestre D., victime présumée de Benat Segur, en Abidjan, en Côte d'Ivoire, le 4 mai. PHOTOS : SOPHIE GARCIA/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »



Mur d'enceinte de la congrégation des sœurs du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram, à Abidjan, le 4 mai.

« PERSONNE NE M'EN A JAMAIS PARLÉ. JE N'AI RIEN VU ET JE N'AI EU AUCUN SOUPÇON »

LAURENT BACHO
chef de la mission ivoirienne de 1991 à 1994

fruit, il demandait à certains de passer seuls dans son bureau. Il aimait nous offrir des choses qu'il rapportait de France. C'était le seul des prêtres à faire ça. Un jour, j'ai entendu des jeunes assis en tribune se demander ce qu'il faisait avec les petits.»

« Culture du secret »

La hiérarchie du prêtre était-elle au courant? «Les supérieurs européens l'ont peut-être su. Comment auraient-ils pu l'ignorer, au sein d'une collectivité aussi petite? Mais, comme souvent, ils ont pu garder cette information pour eux. Nous, prêtres et étudiants africains, étions souvent exclus des affaires les concernant. Il y avait une culture du secret très forte», se souvient un ex-membre de la congrégation.

Interpellée, l'ancienne direction de la paroisse nie avoir été informée des faits reprochés à Benat Segur. «Personne ne m'en a jamais parlé», assure le père Laurent Bacho, à la tête de la mission ivoirienne de 1991 à 1994, et désormais le référent de la congrégation de Bétharram au sein de la commission d'enquête indépendante lancée à la mi-avril en France. «Je

n'ai rien vu et je n'ai eu aucun soupçon», poursuit-il, en précisant avoir été alerté en 2021, après le dépôt d'une plainte en France. Ce premier soupçon n'a pour autant pas déclenché d'investigations en Côte d'Ivoire, où Benat Segur a cumulé quinze années de service.

Alors que le collectif des victimes de Bétharram a lancé un appel à témoignages en mars pour recueillir la parole des victimes à l'étranger, Arthur et Sylvestre espèrent mener leur combat jusqu'au bout. «Nous les soutiendrons dans leur parcours juridique», promet Alain Esquerre, porte-parole du collectif français. La commission d'enquête espère de son côté auditionner les deux Ivoiriens, avant de lancer des investigations sur place et en Centrafrique, où la congrégation est aussi présente. Une cellule d'écoute devrait également être mise sur pied au sein de l'antenne d'Abidjan, pour faire remonter d'éventuels cas de violences et briser la loi du silence. ■

COUMBA KANE

« IL EST ENTRÉ DANS LES VESTIAIRES. J'ÉTAIS SEUL. IL A MIS SON SEXE DANS MA BOUCHE. IL M'A FAIT «CHUT» AVEC LE DOIGT », RACONTE UN ANCIEN PAROISSIEN

l'église. Quand mes amis me demandaient pourquoi je ne venais plus à la paroisse, je répondais qu'il n'y avait plus rien de bon là-bas pour moi.»

A l'instar d'Arthur, Sylvestre envisage de déposer une plainte contre le religieux décédé afin d'obtenir réparation. «Pendant des années, dit-il, je ne comprenais pas pourquoi un homme a joué avec mon sexe. Je me demandais si j'étais une femme ou un homme. J'avais même du mal à aller vers les femmes.» Son ami confie lui aussi des blocages: «J'ai du mal à aller aux entretiens professionnels. Etre face à un homme ou une femme influente me fait paniquer. J'ai toujours peur qu'ils veulent abuser de moi.»

Avant de sévir à Pau, puis à Adiopodoumé, Benat Segur avait déjà vécu en Côte d'Ivoire. En 1962, après vingt-deux mois de service militaire en Algérie, il avait accompagné, aux côtés d'autres prêtres, la création des premiers établissements secondaires catholiques du pays, à la demande de l'église locale et avec la bénédiction des autorités ivoiriennes. Entre 1973 et 1979, le prêtre dirige le collège-séminaire

Saint-Jean de Katiola, dans le centre du pays.

Quand il revient à Abidjan, en 1990, après plusieurs années passées à diriger l'établissement pyrénéen, Bétharram vient d'ouvrir son premier centre de formation d'Afrique. Amateur de sport, le vicaire Segur joue un rôle central dans la vie paroissiale. Il supervise plusieurs fois par semaine les entraînements en vue du tournoi de basket qu'il organise chaque année – des moments durant lesquels il aurait commis des gestes délictueux envers des jeunes paroissiens.

«Quand tu faisais un bon jump, il te tapait les fesses, rapporte Sylvestre en longeant le terrain de basket. A 18 heures, après le jus de

JUSTICE
Le RN visé par une enquête sur des prêts de particuliers

Des juges d'instruction enquêtent depuis l'été 2024 sur des prêts accordés par des particuliers au Rassemblement national (RN), a fait savoir, mercredi 14 mai, le parquet de Paris. L'information judiciaire a été ouverte le 3 juillet 2024, après la réception d'un signalement de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. D'après Challenges, l'instance a signalé des prêts de 23 particuliers, qui auraient été réalisés de manière habituelle au RN, pour un montant total supérieur à 2,3 millions d'euros, entre 2020 et 2023. Ce qui pourrait constituer des dons déguisés. — (AFP)

En Corse, une maire condamnée pour favoritisme

Valérie Bozzi, maire divers droite de Grosseto-Prugna (Corse-du-Sud), a été condamnée, mercredi, à un an de prison avec sursis, 10 000 euros d'amende et trois ans d'inéligibilité avec exécution provisoire, pour favoritisme et prise illégale d'intérêts, par le tribunal correctionnel de Bastia. L'élu a été reconnue coupable pour la passation d'un marché public d'un montant de 330 000 euros entre 2019 et 2020. Lundi, dans un autre dossier, elle avait déjà été condamnée définitivement pour prise illégale d'intérêts par la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), à six mois de prison avec sursis, 15 000 euros d'amende et trois ans d'inéligibilité. — (AFP)

En Nouvelle-Calédonie, le fatalisme un an après la mort de «Nana»

La mémoire de l'adolescente de 17 ans, l'une des quatre premières personnes tuées lors des émeutes de mai 2024, a été célébrée discrètement

REPORTAGE

NOUMÉA - correspondante

A l'entrée de la zone industrielle de Ducos, à Nouméa, seule une petite croix plantée dans un talus signale le lieu du drame. Il y a tout juste un an, au troisième jour de violences liées à la mobilisation contre la réforme du corps électoral, deux jeunes Kanak y perdaient la vie, tués par un civil armé. Chrétien Neregote avait 36 ans, sa cousine Stéphanie Nasaae Douuka, dite «Nana», 17 ans. L'adolescente est la seule mineure et la seule femme parmi les 14 victimes des cinq mois d'émeutes dénombrées par les autorités.

Pourtant, en ce jour de commémoration, ils sont à peine une vingtaine à avoir fait le déplacement pour déposer quelques fleurs au pied du modeste mémorial. Hormis la famille proche et une petite délégation indépendantiste, personne pour s'émouvoir de la mort d'une adolescente. «On a encore la gorge nouée par ce qui s'est passé. On ne pensait

pas qu'on tuerait nos enfants comme des bêtes sauvages, s'insurge Jacky Hnaja, l'un des grands-pères de Nasaae.

Les circonstances de la mort de la jeune fille sont accablantes. Il est 14 h 15, ce mercredi 15 mai 2024, lorsque Nasaae traverse la route pour rejoindre son oncle Chrétien Neregote qui se trouve à bord d'un 4 × 4, arrêté au milieu de la chaussée. Deux jours après le soulèvement qui a dégénéré en émeute, plusieurs entreprises ont déjà brûlé dans le quartier de Ducos, des barrages sont érigés par des militants indépendantistes,

Ni l'Etat ni le gouvernement local ou les formations politiques ne se sont saisis de cette date anniversaire

d'autres par des riverains désireux de protéger leurs biens.

Si la jeune fille a le temps d'ouvrir la portière, elle n'atteindra jamais le siège passager, abattue d'une balle dans le front tirée par le conducteur d'un pick-up arrivé à vive allure. Sans descendre de son véhicule, l'homme dirige son arme, un revolver 357 Magnum selon les informations recueillies par Le Monde, vers Chrétien Neregote. Lui aussi recevra une balle en pleine tête. A l'arrivée des secours, l'adolescente est déjà décédée, tandis que Chrétien Neregote est emmené à l'hôpital dans un état d'urgence absolu. Il y mourra quelques heures plus tard. Ni l'un ni l'autre n'étaient armés.

Le conducteur qui a pris la fuite est le propriétaire d'un garage situé dans une impasse toute proche. Il se rendra de lui-même aux forces de l'ordre quelques jours plus tard. Aux enquêteurs, ce sexagénaire expliquera avoir été informé par téléphone du pillage de son entreprise, entraînant son équipée mortelle. Placé en détention provisoire dans l'Hexagone

dans l'attente de son jugement pour homicide volontaire, il a vu sa maison pillée après les faits.

Nasaae et Chrétien ne sont pas les seuls à avoir trouvé la mort ce 15 mai 2024, jour le plus meurtrier des cinq mois de violences qui ont frappé l'archipel. Le même jour, Jybril Salo, un étudiant en BTS de 19 ans qui participe à la mobilisation indépendantiste dans le quartier de Tindu, est tué d'une balle dans le dos, là encore par un civil armé, interpellé depuis et placé, lui aussi, en détention provisoire dans l'Hexagone dans l'attente de son jugement. Dans la soirée, c'est un gendarme de 19 ans, Nicolas Molinari, qui reçoit une balle dans la tête près du fief indépendantiste de Saint-Louis, tribu urbaine située sur la commune du Mont-Dore. Dans cette affaire, les investigations continuent pour retrouver l'auteur du tir mortel.

Interdiction des rassemblements

Des morts dont la mémoire a été célébrée discrètement et de manière dispersée. Une cérémonie en l'honneur du gendarme Molinari a été organisée au Mont-Dore où une stèle lui est dédiée, tandis que familles, amis et quelques soutiens du mouvement indépendantiste se sont réunis sur les lieux de la mort de Jybril, Nasaae et Chrétien, malgré l'interdiction des rassemblements édicté par le haut-commissariat par crainte de débordements.

«Ces derniers temps, on entend beaucoup parler de reconstruction, mais pas beaucoup de tous nos enfants qui sont morts», regrette Marcel Qenegei, un militaire de la cellule de la coordination

des actions de terrain. «J'espère juste que ma fille n'est pas morte pour rien. Nous, on est des gens simples, on compte sur vous pour aller porter notre parole dans les discussions avec l'Etat», lui lance Marco Douoka, le père de Nasaae, tandis que son grand-père, Jacky Hnaja, demande, lui, «où sont les politiques? Je l'ai déjà dit aux obsèques de ma petite-fille. Ils ont fait quoi pour elle?»

Issue d'un milieu extrêmement modeste, Nasaae Douoka habitait avec sa famille un «squat» (nom donné aux bidonvilles en Nouvelle-Calédonie) du quartier de Nouville, à Nouméa. Le jour de sa mort, elle était en visite chez un autre de ses oncles, Alexandre Douoka, dont la petite maison du quartier de Ducos jouxte quasiment le garage de l'auteur des tirs. Autour d'un café et quelques biscuits, la famille se souvient d'une «fille joyeuse, qui rêvait d'une formation pour apprendre à travailler le bois», raconte sa sœur ainée Dolorès. «Ma fille ne connaît jamais sa nièce, soupire Ingrid Kaeawi, la mère de Nasaae. Tout ce que je veux, c'est voir passer la justice avant ma mort.»

Adrien Neregote, un autre aïeul de l'adolescente, replace, lui, sa disparition dans le combat indépendantiste. Originaire de Canala, le vieil homme se souvient «de la mort d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro», deux responsables tués en 1985 par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale en plein milieu des «événements», la quasi-guerre civile qui a mis la revendication kanak sur le devant de la scène. «Elle, avec eux, ils seront tous morts pour rien si n'obtiennent pas Kanaky», s'écrie celui qui était leur compagnon de route et qui arbore aujourd'hui une longue barbe blanche. ■

CHARLOTTE MANEVY



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le sujet de l'avenir de l'archipel revient dans l'arène nationale

Après l'échec des négociations, le sujet s'est invité à l'Assemblée, mercredi, où le ministre des outre-mer a tenté de réaffirmer son cap

Nous instrumentalisons pas la Nouvelle-Calédonie à des fins de politique intérieure.» En répondant ainsi à une question du député (Union des droites pour la République) ciottiste des Bouches-du-Rhône Olivier Fayssat, mercredi 14 mai à l'Assemblée, le ministre des outre-mer, Manuel Valls, sait qu'il est trop tard. Le sujet complexe de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est bel et bien revenu sur la scène politique nationale, ce qui n'est pas pour faciliter son dénouement, après l'arrêt des négociations, le 8 mai, face à l'offensive des Loyalistes. Un an après l'insurrection du 13 mai 2024, faute d'accord politique entre les partis indépendantistes et non indépendantistes, le territoire français du Pacifique sud s'enfonce dans la crise.

«Le dossier calédonien est traité avec un amateurisme mettant en danger l'unité de la nation», assure M. Fayssat, pour qui «le projet d'indépendance-association, sans soutien de l'Elysée ni mandat démocratique, remet en cause l'intégrité de notre territoire». Dans les rangs du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT), la députée de Mayotte Estelle Youssoffa a accusé M. Valls de préparer «le large» des outre-mer.

Processus de décolonisation
Au Sénat, Les Républicains (LR) ont demandé des comptes par la voix de Georges Naturel, élu de Nouvelle-Calédonie. «A l'heure où le silence [de l'exécutif] succède à l'échec [des négociations], quelles suites allez-vous donner?», s'est interrogé celui qui préside le comité de soutien local à Bruno Retailleau pour la présidence du parti.

A Nouméa, les responsables des Loyalistes (Sonia Backès et Nicolas

Manuel Valls évoque «la confiance» du premier ministre et table toujours sur une poursuite du «dialogue»

Metzdorf) et du Rassemblement-LR (Virginie Ruffenach) réclament depuis une semaine la démission de M. Valls. Ils entendent profiter, à Paris, du flottement de l'exécutif sur le dossier, dont les positions ne paraissent pas alignées entre l'Elysée, Matignon et plusieurs ministres de droite.

Pour l'heure, l'ancien premier ministre socialiste évoque «la confiance» de François Bayrou, et réaffirme son cap: «Aboutir à la fin du processus de décolonisation et permettre toujours l'exercice du droit à l'autodétermination. Tant qu'on n'aura pas réglé ces deux sujets, nous n'aurons pas garanti la paix civile en Nouvelle-Calédonie.»

Au sujet des trois référendums de 2018, 2020 et 2021, qui ont donné un «non» à l'indépendance mais ont divisé la société calédonienne en deux blocs, le dernier scrutin ayant été en plus boycotté par les indépendantistes, le ministre des outre-mer a appelé les députés à se souvenir de l'histoire:

«Je me rappelle des propos définitifs de Bernard Pons [ministre des départements d'outre-mer de 1986 à 1988], en 1987, après un référendum qui avait donné 98 % en faveur du «oui» [à la France, consultation boycottée par les indépendantistes kanak], quelques semaines après, il y avait [la tuerie d']

Ouvéa, et les accords de Matignon.» Aucune date n'est pour l'heure fixée pour les prochaines élections provinciales en Nouvelle-Calédonie, qui doivent se tenir au plus tard en novembre. Le gouvernement a «encore un peu de temps» pour les convoquer, estime M. Valls, qui table toujours sur une poursuite du «dialogue». Le ministre des outre-mer n'a pas présenté de projet d'*«indépendance-association»* en raison du caractère inflammable de ces mots, mais de «souveraineté avec la France», une formule qui se voudrait originale et dont la négociation devrait préciser les contours.

En attendant, les forces politiques nationales reprennent toutes le chemin de Nouméa. La présidente du groupe La France insoumise (LFI) à l'Assemblée, Mathilde Panot, accompagnée du député (LFI) de Seine-Saint-Denis Bastien Lachaud, achève une semaine de visite largement consacrée aux représentants du monde kanak. La délégation aux outre-mer de l'Hémicycle, avec son président Davy Rimane (membre du groupe Gauche démocrate et républicaine) et son secrétaire Philippe Gosselin (LR), vient elle aussi d'arriver sur le territoire.

Marine Le Pen, cheffe du Rassemblement national, annonce sa venue du 28 au 31 mai. Elle ne s'est pas exprimée récemment sur le dossier. Les Loyalistes calédoniens n'ont, depuis l'arrêt des négociations avec l'Etat, le 8 mai, reçu publiquement de soutien venant de l'extrême droite que de l'eurodéputée (Identité-Libertés) Marion Maréchal d'un côté, et de la députée européenne (Reconquête!) Sarah Knafo de l'autre, au nom de la «Calédonie française». ■

NATHALIE GUIBERT

La Jeune Garde, des antifas dans le viseur de Retailleau

Le ministre de l'intérieur veut dissoudre le collectif, proche des « insoumis », et qui, selon lui, « légitime le recours à la violence »

Es-t-ce l'une des répercussions du duel entre le député Les Républicains (LR) de Haute-Loire Laurent Wauquiez et le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, pour le congrès des Républicains qui se tient les 17 et 18 mai ? Le député La France insoumise (LFI) du Vaucluse Raphaël Arnault en est convaincu : la procédure lancée par le ministre de l'intérieur, fin avril, pour dissoudre son collectif, la Jeune Garde antifasciste, ainsi qu'Urgence Palestine, est un symptôme de la « course à la radicalité et à l'absurdité » entre les deux hommes.

Le scalp serait politiquement intéressant pour le ministre de l'intérieur, qui a fait de la gauche et de LFI son premier adversaire. « Je veux être le chef de parti d'une droite qui tiendra tête à la gauche », a-t-il clamé lors de sa tournée auprès des militants. Porte-parole de la Jeune Garde, Raphaël Arnault a été candidat aux législatives de 2024 à Avignon sous les couleurs du Nouveau Front populaire après avoir été « fiché S » – ce qui signifie que ses déplacements ont été, à un moment donné, surveillés par la police. Du pain bénit pour Bruno Retailleau, pour qui l'organisation est « un mouvement qui légitime le recours à la violence y compris contre les forces de l'ordre ». « Cela fait des années que les groupes néonazis nous menacent », proteste Raphaël Arnault, dénonçant de « pré-tendues violences ».

Dans la lettre de griefs, le ministre ne s'adresse toutefois pas directement à l'élu avignonnais,

mais à un autre porte-parole. Une façon peut-être, comme le suggère l'avocate du collectif, Aïnoha Pascual, de ne pas être accusé d'utiliser ses pouvoirs pour réprimer les oppositions. Raphaël Arnault a tout de même tenu à signer l'argumentaire « contradictoire » envoyé au gouvernement.

Dans cette missive, consultée par *Le Monde*, le porte-parole du collectif ne répond pas aux motifs invoqués par le ministre, mais préfère insister sur la raison d'être de l'antifascisme, « un élément de dignité démocratique » nécessaire alors que « les mouvements d'extrême droite prospèrent sans trop d'obstacles ». Il rappelle aussi la genèse du mouvement, créé en 2018, à Lyon, dans un contexte où « des milices » menaient « des expéditions racistes violentes avec l'appui logistique de plusieurs locaux ».

« Autodéfense » assumée

Parmi les reproches du ministère figure une confrontation à Paris, qui a conduit en juin 2024 à la mise en examen de huit membres du collectif, soupçonnés d'avoir agressé un adolescent dans le métro et d'avoir proféré des insultes antisémites après une conférence de soutien à Gaza. « C'est faux. Une caméra du métro prouve qu'il n'y a pas eu de violence. Notre objectif, c'est d'empêcher l'extrême droite d'en commettre, pas de les provoquer », se défend Raphaël Arnault, qui dément toute volonté d'affronter les forces de l'ordre.

Nathan, un ancien membre du collectif qui n'a pas souhaité donner son nom de famille, promet



Raphaël Arnault, député LFI du Vaucluse et porte-parole de la Jeune Garde, à Paris, le 6 mai. ABDUL SABOOR/REUTERS

que la Jeune Garde mettait « un point d'honneur à se distinguer d'autres groupes antifascistes », notamment en surveillant de près « les recrutements ». En revanche, « l'autodéfense » est, elle, complètement assumée. Sans illusion, Raphaël Arnault s'attend à ce que son collectif soit dissous par décret. Il a prévu de contester la décision devant le Conseil d'Etat.

En ciblant la Jeune Garde, Bruno Retailleau pourrait chercher à marquer des points contre LFI. De fait, les liens sont forts entre les deux organisations, qui multiplient ensemble les campagnes. Les premiers échanges débutent en 2022. Ils sont officialisés à l'été 2023 quand le leader de LFI, Jean-Luc Mélenchon, le coordinateur du mouvement, Manuel Bompard, et le député des Bouches-du-Rhône Sébastien Delogu participent au camp d'été du collectif.

Point d'orgue de ce compagnonnage, l'entrée de Raphaël Arnault au Palais-Bourbon en juillet 2024.

Selon Nathan, un rapprochement « aussi soudé n'était pas consensuel » au sein du collectif qui rassemble des jeunes venus de tout bord – Mouvement jeunes com-

« Notre objectif, c'est d'empêcher l'extrême droite de commettre des violences, pas de les provoquer »

RAPHAËL ARNAULT
député LFI et porte-parole de la Jeune Garde

unistes de France, Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), mais aussi groupes anarchistes... – soucieux de leur autonomie, et parfois critiques à l'égard de Jean-Luc Mélenchon. « On s'est rendu compte que LFI était devenu une force hégémonique à gauche. On a toujours prôné l'union à gauche, sur le terrain. Mais la Jeune Garde conserve son autonomie », justifie Raphaël Arnault.

La Jeune Garde est un ovni dans la galaxie antifasciste. Le petit collectif – une centaine de militants répartis entre Lyon, Strasbourg, Lille ou Paris – a voulu rompre

avec la tradition des groupes autonomes cagoulés. « Il y a beaucoup de fantasmes : 99 % du travail consiste à faire du tractage, à enlever les autocollants fascistes ou à mener un travail d'information sur l'extrême droite », démine Raphaël Arnault.

« Ancrée dans la gauche sociale »

« C'est une organisation bien ancrée dans la gauche sociale et politique, ce qui les singularise par rapport à d'autres collectifs plus autonomes, qui s'en tiennent à distance voire qui ont pu s'y confronter », explique Ugo Palhata, sociologue et maître de conférences à l'université de Lille. Dans les lectures conseillées aux militants du collectif, l'on trouve des ouvrages radicaux, comme *Fascisme et grand capital* (Editions de la révolution prolétarienne, 1936), du militant anarchiste Daniel Guérin (1904-1988), et *Tenir la rue*, de Matthias Bouchenot (Libertalia, 2014), qui relate l'histoire des groupes d'autodéfense de la SFIO (l'ancêtre du Parti socialiste) dans les années 1930.

Militantisme à visage découvert, porte-parolat, manifestations unitaires avec les organisations syn-

dicales (Solidaires, FSU, CGT...), associatives et politiques... la Jeune Garde a pignon sur rue. Le 6 mai, un meeting rassemblant LFI, le NPA, des écologistes ou Attac a été organisé pour protester contre les mesures de dissolution de Bruno Retailleau. Jean-Luc Mélenchon a dénoncé « le message politique » de soutien à l'extrême droite adressé « au peuple français ».

Dans le milieu autonome, la Jeune Garde n'a pas toujours bonne presse. Certains lui reprochent une conception du fascisme « pauvre théoriquement », cantonnée à la lutte contre l'extrême droite partisane, quand d'autres militants perçoivent le fascisme comme « un continuum complet du système capitaliste », et peuvent mettre sur le même plan Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Les activités du groupe comme service d'ordre pour le compte de syndicats telle la CGT, afin d'empêcher les débordements dans les manifestations peuvent aussi faire grincer des dents. Ironiquement, le ministère de l'intérieur s'en prend donc au groupe antifa le plus inséré. ■

SANDRINE CASSINI

Un assistant parlementaire LFI soupçonné d'appeler à l'insurrection

A 21 ans, l'ancien « gilet jaune » Ritchy Thibault est poursuivi pour « menaces de mort » et a été interdit d'accès à l'Assemblée nationale

PORTRAIT

Le jeune homme à comparé la police « aux enfants de Pétain » et appelé à l'« intifada dans les rues de Paris »

Il est devenu l'une des nouvelles obsessions de la droite et de l'extrême droite, relayées par les médias de la galaxie Vincent Bolloré. A 21 ans, Ritchy Thibault, futur ex-assistant parlementaire de la députée La France insoumise (LFI) de Seine-et-Marne, Ersilia Soudais, compte une dizaine de passages au commissariat, d'auditions libres ou de gardes à vue, à la suite de signalements des autorités en réaction à ses nombreuses provocations.

Ces derniers mois, le jeune homme a comparé la police française « aux enfants de Pétain », appelé à l'« intifada dans les rues de Paris », ou proné, le 27 avril, lors d'un rassemblement contre l'islamophobie, la constitution de « brigades d'autodéfense populaire ». Le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, y a vu un appel « à l'insurrection ».

Évoquant en octobre 2024 un « risque de trouble à l'ordre public », la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, l'a même interdit d'accès à l'Hémicycle. Elle a, depuis, déposé

une plainte contre lui pour s'être « introduit frauduleusement dans l'enceinte du Palais-Bourbon ». Des « médailles qui attestent que je suis du bon côté de la barricade », estimait récemment Ritchy Thibault au média de gauche radicale *Blast*.

A ce jour, il n'a jamais été condamné et une seule procédure est en cours, rappelle son avocat, M^e Henri Braun : il est poursuivi pour « menaces de mort » pour avoir crié, au passage du président de la République, Emmanuel Macron, au Salon de l'agriculture en 2024 : « *Eborgneur, n'oublie jamais que nous sommes le pays de la Révolution française, le pays qui fait tomber la tête des monarques !* »

Prévu en

août 2024, son procès a finalement été reporté à 2026.

Quand *Le Monde* le rencontre, dans les locaux de Cause commune, la petite radio associative du 19^e arrondissement à laquelle il collabore, le jeune homme aux allures d'enfant sage semble à mille lieues de l'agitateur qu'il donne à voir dans la sphère publique et sur les réseaux sociaux, où ses happenings alimentent le buzz. Mais son ton posé tranche avec la radicalité de ses discours.

Loin de renier les propos tenus, il se lance dans une explication de texte articulée, multipliant les références historiques et politiques au militant anarchiste français Elisée Reclus (1830-1905), à la philosophe Simone Weil (1909-1943) et sa *Note sur la suppression générale des partis politiques* (revue *La Table ronde*, n° 26, 1950) ou au socialiste Paul Lafargue (1842-1911), gendre de Karl Marx.

Sentiment de relégation

Ritchy Thibault fait mine de ne pas comprendre la résonance de mots comme « intifada » ou « brigade d'autodéfense », la charge de violence qu'ils charrient, et l'indignation qu'ils peuvent provoquer

dans l'opinion publique. « Je n'appelle pas à former des milices, mais à se défendre face à l'opresseur. Pas à tuer des gens ! », insiste-t-il en évoquant la logique décrite dans le livre *Se défendre. Une philosophie de la violence*, d'Elsa Dorlin (La Découverte, 2017).

Lui, l'ancien décrocheur scolaire aujourd'hui en licence d'histoire à l'université Paris Cité, espère poursuivre en master avec un mémoire sur les gens du voyage. Un écho à sa propre histoire d'enfant rom dont la famille, nomade, s'est sédentarisée dans un mobile home quand il avait 4 ans. Il voit alors ses parents « trimer jour et nuit dans des métiers pénibles » pour élever leurs trois fils.

Ce sentiment de relégation et la « misère sociale » qui le percutent cimentent chez lui « un certain rapport au monde », « à l'autorité », « à la violence d'Etat ». Et le mènent sur le rond-point « gilets jaunes » de son village, en Giromée, le 17 novembre 2018. Il n'a que 14 ans. C'est là qu'il se met à lire frénétiquement. Son jeune âge et ses vives Facebook lui valent de devenir rapidement une figure populaire du mouvement. « Je n'avais jamais parlé politique

avant les « gilets jaunes », c'est moi qui ai ramené la politique à table. Mes parents, eux, acceptaient leur vie telle qu'elle était », se souvient-il.

Conflictualité revendiquée

Il forge alors le logiciel qui l'anime aujourd'hui, pétri d'idéaux révolutionnaires et de défiance à l'égard des institutions qu'il a vues « éborgner des gens qui manifestaient pour leur dignité ». Le meilleur exemple de « l'autodéfense populaire » qu'il prône ? Le boxeur gitan « gilet jaune » Christophe Dettinger, qui a affronté les CRS à mains nues en 2019 et sera condamné à un an de prison ferme, les « street medics » qui soignaient les blessés des manifestations, la « Legal Team » d'avocats constituée pour défendre les interpellés d'alors...

Il veut inscrire son action dans l'héritage de la Commune de Paris, éphémère expérience révolutionnaire en 1871, et rêve d'une « opportunité insurrectionnelle » pour bâtir « la seconde Commune ». Sa conflictualité revendiquée a même débordé son employeur, LFI. Interrogé sur ses déclarations,

le coordinateur du mouvement politique, Manuel Bompard, a pris ses distances. « Je ne me retrouve pas dans ces propos », a-t-il précisé. Ritchy Thibault affirme, lui, son indépendance et critique le « jacobinisme » et « la place trop centrale » des échéances électorales dans le mouvement.

On comprend que son aventure avec ces « alliés dans les luttes » est bientôt terminée. Les deux parties ont signé une rupture conventionnelle et le contrat s'achèvera le 30 mai. « J'aurais pu policer mon langage, jouer la carte du jeune racisme issu de la misère pour qu'on me donne une circonscription », fait-il valoir. Prototype de la gauche hors les murs, porte-parole de la petite organisation PEPS (Pour une économie populaire et sociale), il préfère s'appliquer à « élargir la fenêtre d'Overton » – qui qualifie ce qui est cible dans la sphère publique – de ce côté-là de l'échiquier politique, alors que l'extrême droite gagne du terrain. En attendant, il prépare son prochain partie en histoire du XIX^e siècle, sur « Paris au prisme des classes populaires ». ■

SA. C. ET ALINE LECLERC

Narcotrafic : du remue-ménage dans les prisons

En attendant la liste des 100 « plus dangereux » narcotrafiants, certains détenus sont déjà mis à l'isolement

Depuis plusieurs semaines, les prisons françaises sont le théâtre d'une grande agitation. Il y a d'abord le déménagement un peu partout en France de la centaine de détenus du centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), dont il a fallu vider les cellules. L'objectif : faire de la place pour les 100 « plus dangereux » narcotrafiants, qui doivent rejoindre l'établissement ultra-sécurisé de la banlieue de Lens avant la fin juillet, conformément au souhait du gouvernement.

Mais il y a surtout les mouvements à l'intérieur même des prisons. Ceux-là sont totalement silencieux. La dizaine d'avocats pénalistes contactés par *Le Monde* font tous le même constat : des détenus, condamnés ou en détention provisoire pour trafic de stupéfiants, sont placés à l'isolement, du jour au lendemain, sans raison apparente. Sauf celle de constituer un premier vivier, afin d'établir la fameuse liste des 100 aujourd'hui tenue secrète par la chancellerie.

Depuis son bureau parisien, l'avocate Ménya Arab-Tigrine raconte le cas d'un de ses clients. Liam (le prénom a été changé) a 25 ans et, après avoir été arrêté à bord d'un bateau qui transportait de la drogue, il a été incarcéré au centre pénitentiaire de Ducos, à la Martinique, où il attend d'être jugé. C'est sa première condamnation. Un détenu sans histoire qui n'a fait l'objet d'aucun signalement. Sauf que, dans une prison où pullulent les punaises de lit et les rats, il tombe malade.

Son avocate saisit le juge des libertés et de la détention, et demande son transfert pour « condition indigne ». Le 30 janvier, elle gagne et Liam est transféré en métropole, à la prison d'Orléans-Saran (Loiret). Et là, surprise, il est directement placé à l'isolement. Il pense à une erreur. Son avocate dépose un référé au tribunal administratif pour contester la décision. La réponse du juge administratif est sans appel : « Considérant la politique de mobilisation émanant des politiques publiques autour de la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic », la mise à l'isolement est confirmée.

« Arbitraire absolu »

Autre cas, au profil radicalement différent, mais qui conduit au même résultat. Brice Karsenty est détenu à Fleury-Mérogis (Essonne) depuis un an et demi. Fin décembre 2024, il est placé à l'isolement, là encore sans raison apparente. Le motif invoqué ? « Risque d'évasion et de médiatisation de l'affaire. » Brice Karsenty a été mis en examen pour l'assassinat de Samy Souied, un des complices d'Arnaud Mimran, l'escroc phare de l'arnaque à la taxe carbone, mis en cause dans plusieurs affaires criminelles. Le 11 avril, la justice relaxe cependant M. Karsenty dans ce dossier. Même si celui-ci reste

M^e Raphaël Chiche assure que près de 20 % de sa clientèle est aujourd'hui à l'isolement, contre 2 % en décembre 2024

en détention pour une affaire de stupéfiants, vieille de dix ans, l'avocate espère, alors, le faire sortir de l'isolement. Peine perdue.

« A chaque fois, je me retrouve dans l'incapacité d'expliquer rationnellement à mes clients pour quelles raisons ils partent à l'isolement, si ce n'est parce que [le ministre de la justice] Gérald Darmanin a décidé de faire de la lutte contre le narcotrafic un sujet politique. Que dire d'autre ? », se désespère M^e Ménya Arab-Tigrine. A la question de savoir si, selon elle, ces mouvements préparent un potentiel transfert à Vendin-le-Vieil, elle répond sans hésiter : « Evidemment. Je leur dis à tous, préparez-vous à y aller... ». Anonymement, un représentant syndical des directeurs de prison confirme : « L'administration nous demande, dans la mesure du possible, de mettre à l'isolement les détenus liés au narcotrafic dans le but de constituer un début de liste. »

Même son de cloche au cabinet de Raphaël Chiche, avocat très introduit auprès de la criminalité organisée. « Depuis le mois de janvier, c'est une hécatombe. Les placements à l'isolement sont légion sur la base de critères tellement flous que cela confine à l'arbitraire absolu », accuse l'avocat, qui assure que près de 20 % de sa clientèle est aujourd'hui à l'isolement, contre seulement 2 % en décembre 2024. Interrogée sur ce qui ressemble à un mouvement de fond généralisé, la chancellerie n'a pas souhaité nous répondre.

« La question de l'isolement se pose aujourd'hui dans chaque dossier de criminalité organisée, même pour des prévenus très jeunes, poursuit l'avocate Sofia Bougrine. C'est le cas pour l'un de mes clients, tout juste majeur, mis à l'isolement dans le dossier des récentes attaques de prison pour sa première incarcération. C'est très inquiétant : ils n'ont droit à aucune formation, ne peuvent parler à personne, et parfois les surveillants qu'ils croisent sont cagoulés. Ils sont coupés du monde. »

La mise à l'isolement n'est pas une petite affaire : « une torture blanche », selon les mots de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Soulignant que « la mise à l'isolement peut, dans certaines circonstances, constituer un traitement inhumain et dégradant », la Cour européenne des droits de l'homme préconise, d'ailleurs, de « n'y re-



courir qu'exceptionnellement et avec beaucoup de précautions».

Placé, seul, dans une cellule, le détenu est alors totalement à l'écart du reste de la vie carcérale. Il a seulement le droit à une heure de promenade par jour dans une pièce généralement de 10 mètres carrés, au plafond ouvert sur le ciel, mais grillagé. Même si elles ne sont pas formellement interdites, les activités (avec d'autres détenus mis à l'isolement) sont extrêmement limitées, pour ne pas dire inexistantes. Seuls les droits de visite au parloir sont théoriquement préservés.

A priori, la mise à l'isolement n'est pas une mesure disciplinaire, même si, dans les faits, le comportement des prisonniers est souvent invoqué comme une circonstance aggravante. C'est une mesure dite « de sécurité » formulée, parfois, à la demande du détenu qui craint pour son intégrité physique (dans 10 % des cas seulement), mais plus généralement de la direction de l'établissement. Dans ce cas, il lui suffit d'invoquer « un risque d'évasion et/ou de sécurité pour l'ensemble de l'établissement », sur la base d'éléments matériels, que les avocats considèrent souvent comme succincts, voire inexistant. Décidée pour trois mois, renouvelable une fois, par le directeur de prison, elle peut être prolongée de six mois supplémentaires par la direction interrégionale de l'administration pénitentiaire et au-delà par le garde des sceaux lui-même.

« Six fouilles en cinq jours »

Pour étayer ses dossiers, l'administration pénitentiaire a, depuis plusieurs semaines, intensifié la chasse aux téléphones portables, illégaux en prison. « A Fresnes [Val-de-Marne], il y a quinze jours, un client a subi six fouilles en cinq jours pour ne rien trouver à chaque fois », assure Romain Boulet, avocat et porte-parole de l'Association des avocats pénalistes. Un avocat raconte qu'un de ses clients a été envoyé à l'isolement en janvier pour un portable découvert en juin 2024.

M^e Raphaël Chiche évoque, lui, le cas de Youssef (le prénom a été changé), condamné pour trafic de stupéfiants et blanchiment à douze ans de prison. Cela faisait six ans qu'il exécutait sa peine dans des conditions normales. Mais en janvier, il est placé à l'isolement. La raison invoquée ? La découverte successive de deux portables. En commission disciplinaire, la direction de la prison reconnaît finalement que les téléphones ne lui appartiennent pas. Il est donc relaxé. Mais, surprise, il reste à l'isolement.

Selon une source au fait du dossier, « des discussions avec plusieurs pays sont en cours – dont certains en Europe de l'Est » et concernent « aussi bien des détenus français qu'étrangers ». ■

Pour étayer ses dossiers, l'administration pénitentiaire a intensifié la chasse aux portables

lement. La raison invoquée ? La découverte successive de deux portables. En commission disciplinaire, la direction de la prison reconnaît finalement que les téléphones ne lui appartiennent pas. Il est donc relaxé. Mais, surprise, il reste à l'isolement.

M^e Raphaël Chiche a immédiatement fait un recours en référé, c'est-à-dire en procédure d'urgence, devant le tribunal administratif. Il a perdu. « En référé, le tribunal administratif ne se prononce pas sur le fond du dossier, il vérifie juste qu'il n'y a pas eu d'irrégularité formelle, que la procédure a bien été respectée », précise-t-il. En procédure normale, il faudrait attendre presque deux ans avant d'obtenir une décision.

Les avocats assurent que la justice administrative s'est considérablement durcie sur la question du narcotrafic. « C'est un combat déséquilibré », avance M^e Raphaël Chiche. « Il faut un courage incroyable pour le juge de s'opposer à une politique portée par le garde des sceaux », renchérit M^e Ménya Arab-Tigrine. Mais, parfois, un petit miracle se produit. Avocat de Rédoine Faid et de Mohamed Amra, Benoît David a récemment réussi à convaincre le juge administratif de faire sortir un de ses clients de l'isolement.

Incarcéré au centre pénitentiaire d'Osny-Pontoise (Val-d'Oise), le détenu est pourtant un gros bonnet du narcotrafic. Placé en mandat de dépôt depuis le 31 août 2022, il est mis en examen dans une procédure criminelle, pour trafic de stupéfiants entre la France, l'Espagne et le Maroc. Il est inscrit au régime des détenus particulièrement signalés pour avoir fait l'objet de neuf condamnations entre 1993 et 2009, dont trois concernant des stupéfiants et trois pour détention d'armes. Mais il se trouve que son client est aussi un détenu au comportement « irréprochable ». « Il n'a fait l'objet d'aucun incident depuis son incarcération, il a passé

son brevet, a été retenu pour passer le baccalauréat, il participe à de nombreuses activités, il a un comportement décrit, aux termes du compte rendu de scolarité du 16 janvier, comme irréprochable avec les autres détenus et les professeurs », écrit le juge des référés du tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans sa décision du 12 février, qui conclut à la suspension de l'exécution de la mise à l'isolement. « Le dossier était très bon », reconnaît M^e Benoît David. Presque exceptionnel.

« Critères assez flous »

Dans la perspective d'un possible transfert de leurs clients à Vendin-le-Vieil, où les conditions de détention seront quasiment identiques au régime de l'isolement, la petite communauté des avocats pénalistes se prépare à mener une bataille qui s'annonce, sur le papier, presque perdue d'avance. « S'opposer à cette loi pour les narcotrafiants, c'est très compliqué... Si vous émettez des réserves ou, pire, une opposition, c'est que vous êtes forcément à la solde des trafigants », assure M^e Abed Bendjador. « Le maître mot pour nous est la vigilance, mais aussi une forme de crainte sur la façon dont les choses se font, et sur leur application, notamment en raison des critères encore assez flous, et subjectifs, de la "dangerosité" des personnes qui pourraient être incarcérées sous ce nouveau régime dur, d'autant plus que certains pourraient l'être avant même leur jugement », estime Vanessa Bousardo, vice-bâtonnière du barreau de Paris.

Pour préparer la bataille à venir, M^e Raphaël Chiche a choisi d'ouvrir un nouveau front. Partant du principe que cette liste des 100 plus dangereux narcotrafiants peut être assimilée à un fichier, et donc conditionnée à des obligations formelles de transparence, l'avocat a écrit au ministre de l'intérieur et à la chancellerie. Sans réponse, il a décidé, le 15 avril, de porter plainte devant la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), « au nom de l'impossibilité d'exercice des droits "informatique et libertés", garantis par la loi du 6 janvier 1978 ». La CNIL lui a répondu, dans un courrier du 5 mai : « Après première analyse de sa recevabilité, la plainte a été transmise au service compétent pour y donner suite. » ■

GRÉGOIRE BISEAU
ET THOMAS SAINTOURENS

Macron évoque la possibilité de « louer » des cellules à l'étranger

EMMANUEL MACRON et Robert Ménard se livraient à un vif échange verbal sur les questions de sécurité intérieure, mardi 13 mai, devant les caméras de TF1, quand le maire de Béziers (Hérault) a suggéré au président de la République de « louer des places de prison en Allemagne ou en Espagne ». En répondant, « oui, on louera, si besoin était, les places de prison là où elles sont disponibles », le chef de l'Etat a ouvert la voie à un scénario surprenant, mais déjà évoqué par son ministre de la justice, Gérald Darmanin, dans un entretien au *Journal du dimanche*, fin mars.

A défaut d'entasser plus encore des matelas par terre, dans des établissements qui, pour certains, affichent des taux d'occupation de plus de 200 %, la France, qui comptait au 1^{er} avril 82 921 détenus pour 62 358 places, pourrait donc prospecter chez ses voisins pourvus de cellules vides.

Des pays comme l'Allemagne ou l'Espagne, mais aussi les Pays-Bas, pourraient figurer de sous-traitants.

Des syndicats désarçonnés

Ce concept n'est pas totalement insolite : les Pays-Bas, notamment, ont accueilli, depuis 2010, plusieurs centaines de prisonniers belges, tandis que la Suède, confrontée elle aussi à une surcharge de détenus, étudie de pareils transferts. La mise en œuvre concrète de ce système de location s'avère pourtant particulièrement complexe et coûteuse, comme l'a démontré l'expérience belge – des contraintes logistiques et juridiques qui inquiètent les avocats français interrogés au lendemain de l'émission télévisée.

Les principaux syndicats de magistrats ont été désarçonnés par les déclarations du chef de l'Etat, intervenues, selon elles,

sans concertation. « Cette proposition inopportun pousse à son paroxysme une logique carcérale dont l'inefficacité sur la récidive et la réinsertion est largement démontrée », s'indigne Judith Allenbach, présidente du Syndicat de la magistrature, soulignant « les répercussions directes autant sur notre souveraineté et l'indépendance de la justice que sur l'exercice des droits les plus élémentaires – accès au juge, droit à un avocat, maintien des liens familiaux ». Pour Ludovic Friat, président de l'Union syndicale des magistrats, « c'est un feu d'artifice d'annonces, et on se demande ce que cela va donner concrètement ».

Selon une source au fait du dossier, « des discussions avec plusieurs pays sont en cours – dont certains en Europe de l'Est » et concernent « aussi bien des détenus français qu'étrangers ». ■

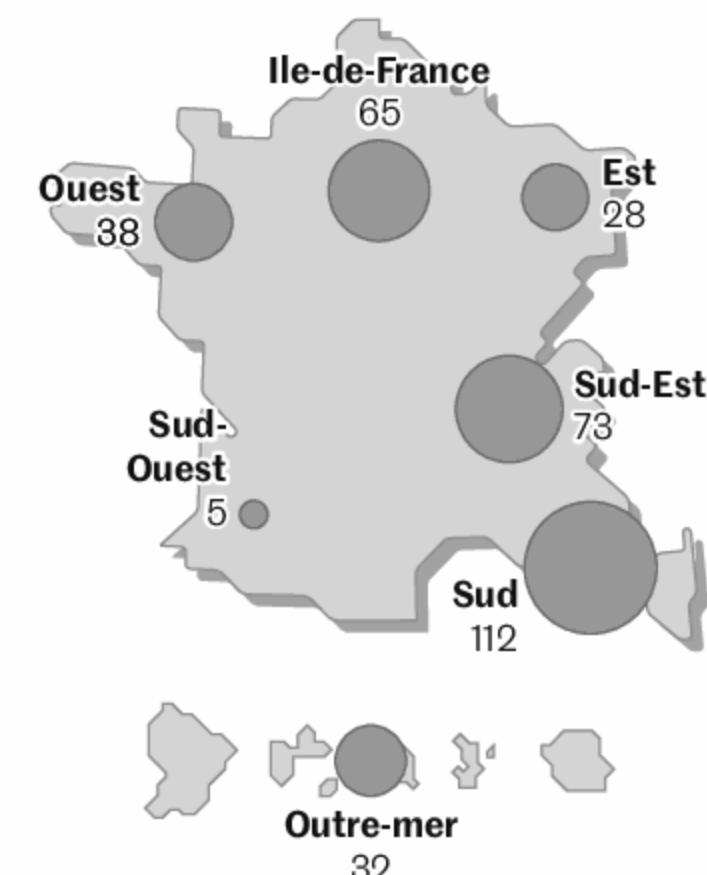
G. B. ET T. ST.

Un panorama inquiétant de l'évolution du crime organisé

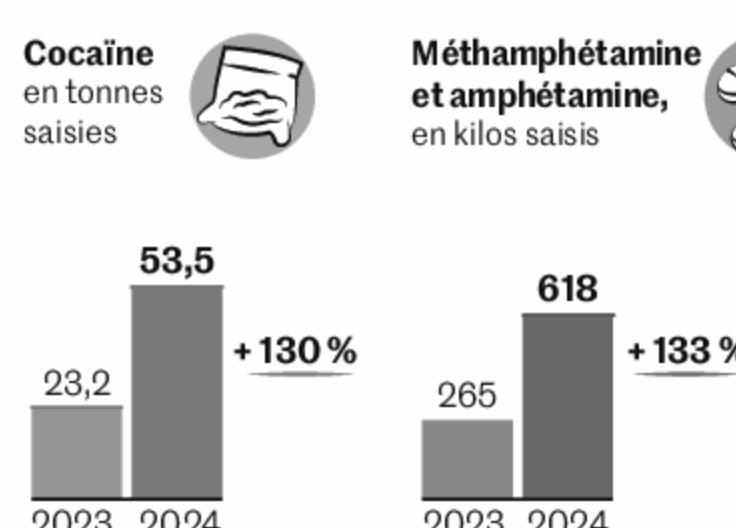
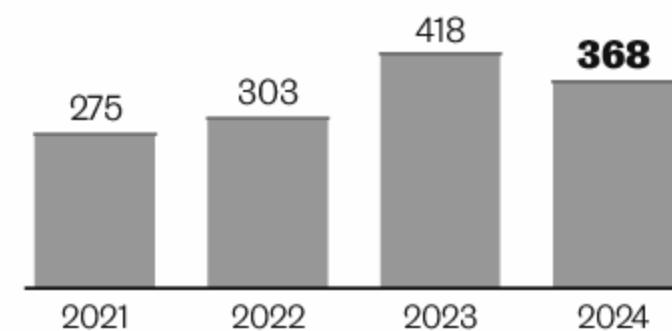
Dans un rapport, la police judiciaire constate une augmentation du nombre d'assassinats ainsi que des trafics de drogue et d'armes

Nombre d'homicides, de tentatives d'homicide et de règlements de comptes...

... par territoire, en 2024



... depuis 2021



Infographie Le Monde

Source : direction nationale de la police judiciaire ; ministère de l'intérieur

A lors que le président de la République, Emmanuel Macron, inaugure, mercredi 14 mai, le nouvel « état-major interministériel de lutte contre la criminalité organisée » à Nanterre, une note circonstanciée élaborée par la direction nationale de la police judiciaire, dont *Le Monde* a pu avoir connaissance, dresse un panorama glaçant du crime organisé en France. Daté de mars, ce document d'une trentaine de pages abonde d'exemples sur les conséquences de l'essor de la criminalité organisée en France, où sa « dissémination » fait peser une « menace croissante sur les représentants des institutions » sur fond de « digitalisation des activités entraînant une accessibilité renforcée aux services criminels (trafic de stupéfiants, d'armes, proxénétisme, faux papiers) ». Sans concession, ce rapport livre une analyse dont l'aspect sans doute le plus inquiétant réside dans le recours à une « violence exacerbée », non plus considérée comme une *ultima ratio* destinée à régler ponctuellement un différend ou supprimer un rival, mais comme un mode opératoire immédiat et sans préavis.

Ainsi, « les assassinats et tentatives d'assassinat entre délinquants recensés par l'Office central de lutte contre le crime organisé – dont une très large part en lien avec le trafic de stupéfiants – sont en hausse depuis 2021 (+ 33 % entre 2021 et 2024) ». Avec 418 faits et 598 victimes dont 139 sont décédées, l'année 2023 a connu un pic sans précédent, essentiellement en raison d'une « succession exceptionnelle d'affrontements mortels entre traquants à Marseille dans le cadre du conflit opposant les groupes DZ Mafia et Yoda », deux organisations criminelles concurrentes.

A l'époque, les enquêteurs de la police judiciaire (PJ) estiment que ce contentieux a entraîné 63 assassinats ou tentatives sur les 81 faits de même nature commis à Marseille. L'année 2024, avec 368 faits, connaît une décrue (- 12 %) en raison de l'extinction de ce véritable conflit de basse intensité, mais la tendance reste haussière sur le long terme et le bilan, très lourd : 525 victimes, dont 110 décédées.

Cette hausse des règlements de comptes et des tentatives d'homicides se nourrit de celle du trafic d'armes, comme en témoigne l'augmentation des saisies (+ 15 % entre 2021 et 2023, avec 8 534 armes appréhendées cette année-là).

Le rapport évoque la crainte « dans les années qui viennent, [d']une explosion de la consommation » de drogue

sées en 2024 montrent que l'offre ne faiblit pas (53,5 tonnes, contre 23,2 tonnes en 2023, soit une hausse de 130 %), des organisations criminelles particulièrement agiles anticipent toutefois la saturation du marché, perceptible dans la baisse du prix au gramme constatée en 2024 (58 euros, contre 65 euros en moyenne depuis 2014).

C'est sans doute en raison d'une amorce de réorientation du trafic, encore timide, que bondissent les saisies de drogues de synthèse.

En 2024, plus de 9 millions de comprimés (ou d'équivalents en poudre) de MDMA et d'ecstasy ont été interceptés (soit une augmentation de 123 %) et ce sont 618 kilos d'amphétamines ou de méthamphétamines sur lesquels les services de l'Etat ont mis la main, contre 265 kilos en 2023 (+ 133 %).

Autant de chiffres qui laissent « craindre, dans les années qui viennent, une explosion de la consommation (...) de nouveaux produits de synthèse à la composition évolutive et, pour certains, particulièrement addictifs ».

La bataille contre le crime organisé est aussi d'ordre sémantique. Au sein de la police, certains spécialistes souhaitent ainsi abandonner le vocable de « narcotrafic » pour celui de « narcobanditisme ».

« On voit bien les logiques à l'œuvre, explique l'un d'eux : les réseaux de trafic de stupéfiants ne se cantonnent pas à la drogue. Ils font dans le racket, les séquestrations, les attaques à main armée. »

Symbolique de polyvalence criminelle : Mohamed Amra, dit « la Mouche », dont l'évasion meurtrière, en mai 2024, et une cavale internationale de neuf mois ont surpris plus d'un observateur.

Le malfaiteur, actif dans le trafic de stupéfiants comme les cambriolages, n'apparaissait pas sur les radars des individus les plus dangereux ni les mieux organisés du pays. Pourtant, tout au long de sa traque, ses complices et lui ont

déployé un éventail de contre-mesures sophistiquées, en changeant non seulement fréquemment de véhicules, mais en recourant systématiquement à des téléphones sans puce, communiquant par le biais de la Wi-Fi ou de boîtiers 4G.

« Il est typique d'une certaine frange du banditisme, avance un enquêteur parmi la centaine de l'Office central de lutte contre le crime organisé ayant participé à la vaste enquête. C'est un opérateur multicarte de milieu de tableau, pas nécessairement le plus aguerri mais largement capable de nuire à grande échelle. »

Corruption endémique

Combien d'individus répondant à ce type de profil sont-ils actifs à travers le territoire ? « Des dizaines, peut-être une ou deux centaines », avance le policier. Ils apprennent vite et bien au contact de criminels chevronnés à chaque séjour derrière les barreaux, autant de péripeties intégrées dans un plan de carrière. Les bandits d'autrefois craignaient les séjours en détention, qui les coupaient de leurs bases. Aujourd'hui, cet isolement temporaire n'offre plus aucun rempart et les affaires se gèrent parfois plus facilement depuis une prison, où les membres du crime organisé jouissent d'une relative sécurité et d'une disponibilité des moyens de communication, permise par la corruption endémique au sein de l'administration pénitentiaire.

De janvier à mars, la police judiciaire du Val-d'Oise a interpellé six agents du centre pénitentiaire d'Osny (Val-d'Oise) – trois étaient placés en détention – pour corruption active et passive ; ils sont fortement soupçonnés d'avoir organisé, depuis au moins 2024, l'introduction dans l'enceinte de l'établissement de tabac, de téléphones portables ou... de consoles de jeux.

Mardi 13 mai, comme l'a révélé *Le Figaro*, une agente pénitentiaire de la maison d'arrêt d'Aix-Luynes (Bouches-du-Rhône) a été mise en examen pour « importation et trafic de stupéfiants » et placée sous écrou après une enquête de la gendarmerie. La justice la suspecte d'avoir supervisé, aidée de quatre complices, un trafic de drogue entre l'Espagne et la France. Son comportement jugé « inapproprié » avec certains détenus avait déjà entraîné sa suspension. ■

ANTOINE ALBERTINI

Des tueurs de plus en plus jeunes

En 2023, près du quart des enquêtes pour homicide ou tentative élucidées ont impliqué des individus âgés de moins de 20 ans

Nuit du 29 au 30 juin 2024, dans une salle des fêtes de Thionville (Moselle). Alors qu'une fête de mariage bat son plein, trois silhouettes vêtues de noir et le visage masqué sortent d'un véhicule, longent avec précaution le mur du bâtiment, puis épaulent leurs armes en direction d'un groupe de personnes en train de fumer à l'extérieur et ouvrent le feu. En rafale.

Quatre victimes s'effondrent. L'une d'elles, « défavorablement connue des services de police », reçoit le coup de grâce d'un tir de pistolet appliqué à bout touchant.

Tout en courrant leur retraite par un feu nourri, les assaillants quittent les lieux en bon ordre, laissant derrière eux une cinquantaine d'étuis, deux morts et quatre blessés graves. Cet assaut donne le signal d'une série de répliques : une douzaine d'homicides et de tentatives à recenser à travers le département mosellan jusqu'à l'interpellation, par la police judiciaire de Metz, en octobre 2024, d'un individu central dans ce dossier judiciaire.

De plus en plus de villes touchées, des criminels de plus en plus jeunes, souvent recrutés grâce aux réseaux sociaux : la « violence exacerbée » des organisations criminelles inquiète les acteurs de la sécurité intérieure. Comme l'a évoqué *Le Parisien*, une note de la direction nationale de la police judiciaire, dont *Le Monde* a également pu avoir connaissance, détaille « l'augmentation des violences en France et le nombre de territoires touchés ».

Si les bassins traditionnels de criminalité comme Marseille, Grenoble, Lyon, la Corse ou la région parisienne concentrent l'essentiel des faits recensés, la criminalité organisée connaît une phase de décentralisation inédite.

Si les bassins traditionnels de criminalité concentrent l'essentiel des faits recensés, une phase de décentralisation inédite est en train de s'opérer

En 2021, des épisodes de violences criminelles – assassinats et tentatives – concernaient 144 communes, le plus souvent dans le cadre de guerres territoriales pour le contrôle du marché florissant des stupéfiants. Elles étaient 161 en 2023, puis 173 en 2024.

La multiplication de ces faits entraîne logiquement un changement profond de la physionomie de leurs auteurs. Si les organisations criminelles les plus aguerries continuent à recruter des tueurs professionnels, les services de la police judiciaire notent dorénavant l'apparition, parmi ces sicaires, d'équipes de « jeunes plus faiblement rétribuées, facilement remplacables et mobiles, recrutées directement par la main-d'œuvre habituelle du point de deal ou via des annonces sur les réseaux sociaux dans la France entière ».

« Diversification des cibles »
En 2023, près du quart des enquêtes pour homicide ou tentative élucidées ont impliqué des individus âgés de moins de 20 ans, qui représentent près du tiers des individus écrasés pour des faits d'assassinats ou tentatives d'assassinats : sur 263 individus écrasés dans ces dossiers la même année, 72 étaient âgés de moins de 20 ans et 17 mineurs. Coïncidence tragique : 72 est également le nombre de victimes de ces actions sanglantes.

Jeunes ou très jeunes, parfois recrutés en quelques messages sur les réseaux sociaux, ces « shooters » font inévitablement manque de discernement, sinon de professionnalisme, là où leurs aînés pistoient leurs cibles et agissent avec sang-froid, d'où un risque accru de victimes collatérales. Un danger encore amplifié par une « diversification des cibles » et des violences « visant, au-delà des traquants eux-mêmes, leur famille, les commerces refusant de collaborer, les locaux des forces de l'ordre ou les employés de sites stratégiques comme les docks ». Ainsi, au mois de février, un commando composé de quatre individus était interpellé alors qu'il s'apprétait manifestement à enlever un avocat à la sortie de son domicile. L'enquête identifie un individu fortement suspecté d'être le commanditaire de l'opération. « Défavorablement connu, notamment pour des faits de même nature », il agissait depuis sa cellule. ■

A. AL.

CULTURES MONDE.

du lundi au vendredi

11H – 12H

Mélanie Chalandon

Julie Gacon

france culture

L'esprit d'ouver-

ture



En partenariat avec

Le Monde

Justice : la « victimisation secondaire » fait débat

Lors du procès de Gérard Depardieu, le tribunal de Paris a condamné la « dureté excessive » de la défense de l'acteur

Vu la teneur de l'audience, la condamnation de Gérard Depardieu faisait peu de doute –, son avocat, Jérémie Assous, compte faire appel –, elle est déjà digérée et n'a suscité aucun débat. Celui-ci s'est déplacé vers une disposition inattendue et rarissime du jugement rendu mardi 13 mai : outre les dix-huit mois avec sursis et l'indemnisation du préjudice moral causé par les agressions sexuelles, la 10^e chambre du tribunal de Paris a condamné l'acteur à verser 1 000 euros à ses deux victimes au titre du préjudice lié à une « victimisation secondaire » subie, cette fois, à l'audience.

Aux yeux du tribunal, les plaignantes ont été « exposées à une dureté excessive des débats à leur rencontre » du fait de la défense « des plus offensives » de M^e Jérémie Assous, qui a « générée chez [elles] un préjudice distinct de celui né de la commission de l'infraction ». Carine Durrieu Diebolt, avocate d'une des deux parties civiles au procès, se réjouit : « C'est la première fois que la victimisation secondaire est nommée telle quelle dans une décision de justice en France. »

La notion figure dans la jurisprudence de la Cour européenne

des droits de l'homme (CEDH) depuis 2015. Elle désigne l'idée selon laquelle la procédure judiciaire, du dépôt de plainte jusqu'au procès, peut occasionner chez une victime de violences sexuelles une souffrance supplémentaire à celle causée par l'infraction subie, qui doit être réparée.

« Une pente très glissante »

La lenteur excessive d'une procédure ; l'obligation, éprouvante, de répéter encore et encore le récit d'un viol (aux policiers, au juge d'instruction, au psychologue, au psychiatre, à l'enquêteur de personnalité, à l'audience, en appel) ; la confrontation traumatisante avec son agresseur, sans précautions ; les questions suspicieuses ou intrusives d'un policier ou d'un magistrat, sans rapport avec les faits (concernant la lingerie ou la sexualité, par exemple) : tout cela peut entraîner la condamnation d'un Etat. Les cas sont rares. En 2021, la Turquie avait été sanctionnée par la CEDH car une victime de viol avait été contrainte, lors d'une reconstitution, de mimenter les positions dans lesquelles elle avait été violée.

Eviter que le fonctionnement de la justice ne fasse souffrir une deuxième fois, l'idée devrait faire consensus. Dans le cas Depardieu, la décision divisive. « Ça nous mène sur une pente très glissante et très dangereuse », craint Romain Boulet, coprésident de l'Association des avocats pénalistes (1 000 membres environ). C'est la première fois qu'un prévenu est condamné pour les propos de son avocat. Que se passe-t-il maintenant si Depardieu dit : « Je n'ai jamais demandé à mon avocat de dire ça. » ? Il ne peut y avoir de responsabilité pour autrui. » « La défense, c'est un tout entre l'avocat et son client, répond M^e Carine Durrieu Diebolt. L'avocat

Romain Boulet

coprésident de l'Association des avocats pénalistes

cat est le porte-parole du client. D'ailleurs, Gérard Depardieu était à l'audience, et il s'est dit très satisfait de son avocat. »

Autre élément litigieux : le président, chargé de la police de l'audience, doit veiller à la sévérité des débats, largement piétinée en l'occurrence. Comment peut-il condamner, à la fin du procès, l'attitude d'un avocat qu'il n'a jamais rappelé à l'ordre ? Thierry Donard aurait pu suspendre l'audience qui dérapait, appeler le bâtonnier. Il a laissé faire M^e Jérémie Assous. « Si le président avait fait son boulot, il n'aurait pas eu à sanctionner Depardieu pour les propos de son avocat », estime M^e Boulet. Quelque part, le président a sanctionné sa propre inertie. »

Un esprit taquin soulignerait que si les avocats des deux plaignantes saisissaient la CEDH en ce sens, l'attitude du président pourrait valoir une condamnation à la France. C'est précisément pour cette raison que la Slovénie a été sanctionnée par la CEDH en 2015 : la passivité d'un juge laissant la défense multiplier les insinuations offensantes à l'égard de la victime.

« Le président aurait pu aller plus avant dans sa police de l'audience, convient M^e Carine Durrieu Diebolt, qui justifie cette inertie par le risque d'incidents susceptibles de mettre en péril la poursuite

des débats et d'entraîner un renvoi. Si le président était intervenu, M^e Assous aurait dit que la parole de la défense était entravée, et je ne sais pas si on serait arrivés au bout du procès. C'est exactement ce qu'il cherchait. »

« Question de l'intimidation »

Troisième point de crispation majeur : le tribunal retient, à charge contre M^e Jérémie Assous, le fait d'avoir remis en cause la version des plaignantes, avec des phrases – banales dans un prétoire – comme « vous mentez » ou « on ne vous croit pas ». « La seule possibilité, si on comprend la motivation du tribunal, serait de s'excuser et d'implorer le pardon », réagit l'avocat. Mais c'est encore un droit pour toute personne dans un système juridique digne de ce nom que de pouvoir contester les faits sans qu'on puisse le lui reprocher. » « C'est la manière de le dire que le tribunal a sanctionné, le fait de le répéter en hurlant, pense M^e Carine Durrieu Diebolt. Ça pose la question de l'intimidation. Et ce ne sont pas que ces propos qui sont retenus, mais aussi des humiliations, des injures, et des atteintes à la dignité répétées. »

L'avocate vient de publier un livre sur la victimisation secondaire, *Violences sexuelles : quand la justice maltraite* (Syllepse, 128 pages, 10 euros). Elle y men-

« Tout peut être dit, mais pas n'importe comment. On peut défendre des agresseurs sans agresser, rétorque Anne Bouillon, avocate spécialisée dans la défense des victimes de violences sexuelles. Il n'y a pas de question interdite, on ne doit rien laisser sous le tapis, on peut émettre l'hypothèse du mensonge de la victime, mais sans céder à la facilité d'attaques misogynes. L'anathème, l'insulte, le mépris n'ont pas leur place dans le prétoire. En l'occurrence, la violence était évitable. Elle a été perpétrée à dessein. »

ANNE BOUILLON
avocate spécialisée
dans la défense des victimes
de violences sexuelles

tionne une décision de la Cour de cassation confirmant, en 2022, la condamnation à une indemnisation supplémentaire d'un accusé au motif que « le préjudice moral était renforcé par les dénégations de leur auteur ». Contester serait condamnable ? « La défense est libre de sa stratégie – le déni, le silence –, mais si ça entraîne des conséquences traumatiques, elle doit l'assumer », dit M^e Carine Durrieu Diebolt.

La décision du tribunal de Paris met en évidence un plus vaste débat sur ce que doit être le procès, et les limites des droits de la défense. « La notion de victimisation secondaire est légitime, mais elle a été créée pour sanctionner l'institution au sens large », estime M^e Romain Boulet. S'attaquer

aux propos de l'avocat me semble extrêmement dangereux. Avec cette remise en question de la liberté de parole de la défense, on va se retrouver avec des avocats qui se censurent. »

« Tout peut être dit, mais pas n'importe comment. On peut défendre des agresseurs sans agresser, rétorque Anne Bouillon, avocate spécialisée dans la défense des victimes de violences sexuelles. Il n'y a pas de question interdite, on ne doit rien laisser sous le tapis, on peut émettre l'hypothèse du mensonge de la victime, mais sans céder à la facilité d'attaques misogynes. L'anathème, l'insulte, le mépris n'ont pas leur place dans le prétoire. En l'occurrence, la violence était évitable. Elle a été perpétrée à dessein. »

M^e Anne Bouillon salue la décision du tribunal de Paris : « C'est de bon augure dans la perspective de limiter la violence intrinsèque de l'audience, ça vient marquer un point d'arrêt à des dérives de moins en moins fréquentes, mais qui continuent d'exister. Peut-être que cette jurisprudence n'a pas vocation à devenir habituelle, car ce procès a été exceptionnel par sa violence, mais ça donne un repère. » Reste à savoir si la décision résistera au procès en appel, puis à un éventuel passage devant la Cour de cassation. ■

HENRI SECKEL



Jérémie Assous, avocat de Gérard Depardieu, au palais de justice de Paris, le 13 mai. PIROSCHKA VAN DE WOUW/REUTERS

« Que se passe-t-il si Depardieu dit : « Je n'ai jamais demandé à mon avocat de dire ça ? » »

ROMAIN BOULET
coprésident de l'Association des avocats pénalistes

Une amélioration de la protection temporaire pour les Ukrainiens

Le Sénat a voté un ajustement de ce dispositif, mercredi, pour éviter un recours croissant aux procédures de demande d'asile

Plus de 25 000 Ukrainiens ont demandé l'asile en Europe en 2024. Plus de la moitié d'entre eux l'ont fait en France alors même que cette dernière est le neuvième pays d'accueil des Ukrainiens en Europe depuis le début de la guerre en 2022. Une situation singulière qui explique pourquoi, mercredi 14 mai, le Sénat, dominé par la droite, s'est penché avec une bienveillance transpartisane sur la proposition de loi de la sénatrice (divers droite) de la Nièvre Nadia Sollogoub. L'objectif : enrayer le phénomène d'augmentation de la demande d'asile en améliorant le dispositif de protection temporaire dont bénéficient les Ukrainiens. Le Sénat a adopté le texte à 343 voix et 1 abstention.

La protection temporaire est un régime exceptionnel issu d'une directive européenne de 2021, qui avait été activé pour la première

fois peu après l'invasion russe de l'Ukraine, en mars 2022. C'est ce qui a fait que les Ukrainiens ont pu s'installer là où ils le souhaitaient en Europe et bénéficier d'une autorisation provisoire de séjour leur permettant de travailler, d'être hébergés, de toucher une allocation de subsistance et d'avoir une couverture maladie. En France, ils peuvent aussi percevoir les allocations familiales et l'aide au logement. L'Europe s'était illustrée par sa réactivité et le consensus qui régnait parmi ses Etats membres.

Procédure fastidieuse

Alors, pourquoi, trois ans plus tard, les Ukrainiens installés en France se tournent « massivement » vers l'asile, ainsi que l'a souligné en séance publique Nadia Sollogoub ? Le pays a enregistré plus de 12 000 demandes d'asile en 2024 et autour de 5 000 depuis le début de l'année 2025. A

plus de 90 %, ces demandes donnent lieu à une décision favorable.

« Ce report vers la demande d'asile résulte principalement de l'insuffisance des aides sociales associées à la protection temporaire », a mis en évidence la commission des lois du Sénat dans son rapport sur le sujet. La rapporteuse du texte, Isabelle Florennes, sénatrice MoDem des Hauts-de-Seine, a évoqué, mercredi, d'autres facteurs explicatifs : les Ukrainiens doivent renouveler leur autorisation provisoire de séjour tous les six mois en préfecture, une procédure fastidieuse et chronophage quand l'asile donne droit à un titre de séjour pérenne ; ensuite, l'incertitude demeure quant à la fin possible du dispositif européen de protection temporaire en mars 2026 ; en outre, le fait de demander l'asile peut être un moyen d'accéder au parc d'hébergement des demandeurs d'asile en cas de difficultés à se loger.

« Le dispositif n'est pas adapté dans la durée (...) et doit être ajusté », a défendu, mercredi, Nadia Sollogoub. Le texte voté prévoit donc d'ouvrir aux Ukrainiens le droit à diverses prestations : l'allocation aux adultes handicapés, l'allocation de solidarité aux personnes âgées et l'allocation personnalisée d'autonomie.

« Problème diplomatique »

La proposition de loi a été soutenue en séance publique par le gouvernement. Le ministre auprès du ministre de l'intérieur, François-Noël Buffet, a salué un texte qui « vise juste (...) pour soutenir nos amis ukrainiens ». Un appui qui s'explique par la volonté de ne pas encourager l'installation durable des Ukrainiens. « Ils doivent pouvoir retourner dans leur pays », a insisté Nadia Sollogoub. Or le statut de réfugié ancre leur séjour dans le temps et n'autorise pas le retour, même

temporaire, dans le pays d'origine. « Ça pose aussi un problème diplomatique », ajoute une source au ministère de l'intérieur, sous le couvert de l'anonymat. L'Ukraine ne veut pas que ses ressortissants demandent l'asile. »

Reste que si le texte adopté au Sénat améliore le dispositif en vigueur, il ne modifie pas la durée de l'autorisation provisoire de séjour (six mois renouvelable contre un an en Allemagne), sur laquelle le ministère de l'intérieur ne veut pas revenir. De même, en dépit d'une écriture initiale en ce sens et d'amendements (tous rejetés), le droit au revenu de solidarité active (RSA) a été exclu du nouveau dispositif. « Cela va à rebours de l'objectif du texte », a regretté le sénateur écologiste des Bouches-du-Rhône Guy Benarroche. La proposition de loi doit désormais être mise à l'agenda de l'Assemblée nationale. ■

JULIA PASCUAL

LES CHIFFRES

12 031

C'est le nombre de demandes d'asile formulées par des Ukrainiens auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides en 2024, contre 3 250 en 2023. Cela représente environ la moitié des demandes d'asile d'Ukrainiens enregistrées en Europe.

70 000

C'est le nombre estimé d'Ukrainiens bénéficiant de la protection temporaire en France.

92,2 %

C'est le taux d'octroi d'une protection aux Ukrainiens demandant l'asile en France.

La mobilisation des victimes de Joël Le Scouarnec

Encouragées par les témoignages entendus au procès, de nouvelles personnes se sont portées partie civile

Sur les bancs de la partie civile, à la cour criminelle du Morbihan, à Vannes, la jeune femme attend son tour. Fonctionnaire, discrète, la trentaine, elle semble encore tout étonnée d'être là, elle qui ne comptait pas venir témoigner, il y a quelques semaines à peine. S'afficher victime de Joël Le Scouarnec, cet ancien chirurgien qui comparait depuis le 24 février pour viols et agressions sexuelles contre 299 patients, mineurs en grande majorité au moment des faits? Impensable. Peut-on ainsi livrer son intimité sur la place publique, se demandait-elle. Et comment les voisins, la famille, les amis la regarderaient chez elle, à Vannes?

Au début des audiences, elle avait croisé sur le marché des gens qui parlaient du procès, chacun calculant quel âge il avait à l'époque où l'ex-médecin opérait dans la région, entre 1994 et 2007, manière de vérifier si on était passé entre ses mains ou pas. «Ouf, c'est bon, je n'y étais pas!», avait soufflé un commerçant. «Moi non», «moi non plus», répétait-on autour, soulagé. La fonctionnaire avait passé son chemin, tête baissée. Elle aurait voulu être en colère. Un seul sentiment l'avait envahi, la honte et la douleur de la honte.

Pourtant, à force d'entendre parler de cette fameuse cour criminelle, la jeune femme avait fini par se faufiler dans le public, bonnet enfoui jusqu'aux yeux, effrayée d'être reconnue. Des après-midi entiers, elle a entendu défler à la barre d'autres victimes présumées, jusqu'à une dizaine par audience, certaines bien plus fragiles qu'elle-même. «Avec mon petit ami, chaque fois que nous avions des relations sexuelles, je vomis», raconte l'une. Une militaire évoque son agression: «J'avais 2 ans, ces mots suffisent. Je n'ai pas de souvenirs et je suis déjà abîmée.» Puis une autre encore: «J'espérais que mon employeur ne sera pas au courant, j'aurais peur qu'il se dise: il lui est arrivé ça et elle travaille dans l'éducatif. Est-ce qu'on peut lui faire confiance?» La suivante s'avance déjà: «Vous êtes entré dans ma tête, ça me détruit, je suis devenue une autre personne que je ne reconnaissais pas.»

Souvent, les voix tremblent, stress impossible à masquer. Les larmes supplacent les mots. Un technicien quitte l'audience avec fracas, suffoquant, suivi de ses proches. A la lecture des «carnets noirs» où l'ex-chirurgien détaillait ses crimes sexuels, une mère se plie en deux comme sous



Des victimes au procès de Joël Le Scouarnec, à la cour criminelle du Morbihan, à Vannes, le 24 avril. SERGIO AQUINO POUR «LE MONDE»

Au gré des audiences, des amitiés se sont soudées, des groupes ont grandi jusqu'à faire bande

la cour criminelle, alors que beaucoup s'y refusaient auparavant. Plus spectaculaire peut-être, le rapport aux médias: cinq parties civiles seulement – pas une de plus – acceptaient les interviews à l'ouverture du procès. Pour avoir filmé certaines d'entre elles sans autorisation, la chaîne TF1 s'était vu retirer ses accréditations.

«On avait peur de la presse, l'impression d'être traqué. Mais aujourd'hui, à dix jours du verdict, on se dit qu'on est en train de passer à côté de notre propre histoire», explique Manon, 36 ans, qui travaille dans les ressources humaines. Même si l'anonymat reste de mise, elle fait partie de la cinquantaine de personnes qui viennent juste de créer le collectif de

plusieurs enfants d'une même famille, d'un village, d'une école.

Manon avait appelé Emmanuelle, sa grande copine en 6e, mais perdue de vue depuis longtemps. Avait-elle gardé une photo de classe de l'époque? «J'allais te demander la même chose», avait répondu Emmanuelle, aujourd'hui diplômée d'architecture. «Mais moi, c'est pour une affaire judiciaire», avait glissé Manon. Alors l'autre: «Moi aussi.» Toutes deux se découvrent sur les mêmes pages des carnets noirs, opérées de l'appendicite à un an d'écart. Elles sont redevenues inséparables.

En vérité, c'est toute une atmosphère qui est en train de changer sur les bancs des parties civiles. Des solidarités préexistaient, nées pendant les réunions préparatoires dans certains cabinets d'avocats, celui de Marie Grimaud, par exemple, ou de Francesca Satta. Un peu pendant l'instruction, mais surtout au gré des audiences, des amitiés se sont soudées, des groupes ont grandi jusqu'à faire bande. Elles se rejoignent à l'audience, occupant les bancs pour soutenir celui ou celle qui est entendu ce jour-là. Encouragements, embrassades, soutien sans faille.

L'ex-chirurgien avait surtout exercé dans des établissements de petites villes, touchant parfois

victimes de Joël Le Scouarnec, appelant à deux rassemblements publics, le 19 et le 24 mai à Vannes. «Véritable laboratoire des défaillances institutionnelles, le procès Le Scouarnec ne fait toutefois pas date auprès du gouvernement. Les politiques savent pourtant se mobiliser, nous le voyons dans l'affaire Bétharram. Nous voulons les interroger et préparer une liste de propositions pour le ministère de la santé», affirme le collectif.

La machine à café du tribunal, Anne a sympathisé avec une éducatrice, moment banal où l'une offre un chocolat à l'autre pour lui remonter le moral. «Elle s'est mise à me raconter son histoire, je croyais entendre la mienne, jusqu'à nos mères qui répétaient la même expression: arrête ton cinéma. Je buvais ses paroles, en me disant: donc, je ne suis pas folle.» Pour certaines victimes présumées, un des grands enjeux du procès résidait, en effet, dans le fait de présenter des séquelles graves, alors qu'elles n'avaient gardé aucun souvenir de violences sexuelles

«Il n'est pas nécessaire de se souvenir pour présenter des traumatismes. On peut savoir sans savoir»

THIERRY BAUBET
psychiatre

subies, soit à cause de l'anesthésie, soit parce que le chirurgien les avait persuadées de subir un geste médical. «Avant les années 2000, ce n'était pas connu, mais on le sait maintenant: il n'est pas nécessaire de se souvenir pour présenter des traumatismes. On peut savoir sans savoir», explique à l'audience Thierry Baubet, psychiatre, chef du service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital Avicenne de Bobigny.

La pièce manquante d'un puzzle

Devant la cour criminelle de Vannes, ils sont des dizaines à raconter une enfance brusquement brisée en sortant de l'hôpital, mais sans avoir d'explication alors: gamins qui ne supportent plus d'être calinés, résultats scolaires en chute libre, comportements alimentaires déréglés, conduites à risques, infections génitales à répétition.

Pour ceux-là, la révélation de l'agression ou du viol pendant l'instruction a pu ressembler à un soulagement: l'impression que la pièce manquante d'un puzzle apparaît enfin. «Mais jusque-là, sur le compte de quoi mettiez-vous votre mal-être?», demande la présidente, Aude Buresi, à une travailleuse sociale. Réponse: «Je ne me trouvais pas très jolie, pas très douée à l'école. Sans aucune valeur, en somme.»

La mère de G., consultant en informatique, a vu son petit garçon plongé en enfer après une nuit passée à l'hôpital, sans arriver à faire le lien. Quand son viol a été révélé il y a six ans, après l'arrestation de Joël Le Scouarnec, elle a eu du mal d'abord à en accepter la raison. Pour elle, pas de souvenir, pas de traumatisme. Elle pleure devant la cour: «Je me sentirai coupable jusqu'à la fin de mes jours. Il me suppliait de rentrer, je l'ai laissé là-bas.» Parfois, elle a espéré mourir. Avec le procès, un groupe s'est soutenu autour de son fils, la famille s'est apaisée. «Maintenant, il me redit maman.» ■

FLORENCE AUBENAS

Vers un agrément ministériel pour les formations supérieures privées

Le ministre de l'enseignement supérieur a annoncé un projet de loi pour garantir la qualité des établissements privés présents sur Parcoursup

Une première étape a enfin été franchie afin de réguler le secteur en forte croissance de l'enseignement supérieur privé. Philippe Baptiste, ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, a clarifié ses intentions, mardi 13 mai, devant un parterre d'acteurs de l'enseignement supérieur. «Plus l'établissement s'engagera dans l'intérêt général, plus il bénéficiera de prérogatives et de soutien de l'Etat», a-t-il promis.

Le ministre souhaite déposer un projet de loi d'ici à septembre pour créer une nouvelle forme de reconnaissance ministérielle, l'«agrément», qui sera un prérequis pour qu'un établissement de l'enseignement privé lucratif puisse proposer ses formations sur la plateforme Parcoursup à la rentrée 2027.

Une concertation d'un mois doit s'ouvrir avec l'ensemble des représentants d'établissements, publics comme privés. «Parcoursup sera le seul label, en termes de lisibilité pour les bacheliers comme pour les familles, de la qualité d'une formation», a fait valoir M. Baptiste. Sur les quelque 3 millions d'étudiants en 2023, 820 000 sont dans un établissement privé, soit plus du quart. Cette proportion ne cesse de croître sur la période 2011-2023.

Cette croissance de l'enseignement privé a été «insuffisamment encadrée», a-t-il aussi dénoncé. «La qualité des formations proposées est très inégale», avec en outre des coûts parfois excessifs, un manque de transparence des programmes, une information insuffisante sur les débouchés professionnels. En vertu d'un arrêté pris en février, la mise en de-

meure d'un établissement privé qui resterait sans réponse de la part de ce dernier peut entraîner le déréférencement d'une formation sur Parcoursup.

Evaluation exigeante
Si la réforme voit le jour, le ministère de l'enseignement supérieur serait ainsi en mesure de délivrer deux formes distinctes de reconnaissance pour les établissements présents sur Parcoursup: celle du «premier cercle», composé des établissements publics ou privés d'intérêt général, qui participent pleinement au service public de l'enseignement supérieur, et celle du «deuxième cercle», avec les établissements «agrémentés». «Nous n'allons pas regarder formation par formation», a expliqué M. Baptiste. «Mais nous aurons une évaluation exigeante au niveau [de cha-

que] établissement, permettant de déterminer les conditions de mises en œuvre de la politique de formation.» Le futur référentiel reposera uniquement sur des critères d'exigence de qualité de la formation, «sur laquelle le ministère engagera sa responsabilité», précise un conseiller de M. Baptiste. En revanche ne seront pas pris en compte l'adossement à la recherche, l'ouverture sociale et le caractère non lucratif – qui sont des caractéristiques propres aux établissements du «premier cercle».

L'évaluation en elle-même sera payante pour l'établissement requérant un agrément, et réalisée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), si toutefois l'existence – en sursis – de cette instance est confirmée à l'issue de la commission mixte par-

titaire à venir concernant le projet de loi de simplification de la vie économique.

Pour leur part, les établissements du «premier cercle», qu'il s'agisse des universités ou des écoles publiques et privées d'intérêt général, bénéficieront de plus de liberté dans le pilotage de leur offre de formation. M. Baptiste souhaite, par ce projet de loi, confier aux universités «une accréditation globale dans leur domaine de compétence». Une évaluation ex-post par le HCERES sera prévue pour les formations et les diplômes nouvellement créés.

Au-delà de ces deux cercles, les autres établissements n'auront aucune reconnaissance spécifique de la part du ministère de l'enseignement supérieur. Ils seront néanmoins soumis à la régulation du ministère du travail, par

l'intermédiaire de la certification Qualiopi, «garantissant ainsi un niveau minimal de qualité» pour accéder aux fonds de l'apprentissage, selon les mots de M. Baptiste. Créeé en 2019, cette marque certifie la qualité des formations professionnelles éligibles à un financement. Mais elle n'avait pas été pensée comme une garantie de qualité pédagogique. Les deux ministères doivent bientôt présenter un «Qualiopi+», version plus exigeante que la première.

Est également attendu un rapport d'inspection interministériel «pour une plus grande transparence du fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur privés à but lucratif», une mission diligentée le 11 mars par la ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, et M. Baptiste. ■

SOAZIG LE NEVÉ

Les industriels français pris dans le bourbier des droits de douane

La guerre commerciale entamée par Donald Trump et ses revirements plongent les entreprises tricolores dans l'incertitude. Si certaines tentent de répercuter la hausse des droits de douane sur leurs prix, d'autres commencent à revoir leurs chaînes de valeur. Le secteur automobile, déjà fragilisé par la hausse des prix, est très exposé

Sybille Grandjean fréquente le Salon professionnel de fabricants de machines industrielles à Atlanta, en Géorgie, depuis plusieurs années déjà. Mais dans cette édition 2025, commencée lundi 12 mai, «un sujet de conversation est sur toutes les lèvres», confie la directrice générale du groupe Redex: la hausse des droits de douane de 10 % pour les marchandises exportées d'Europe, et jusqu'à 25 % pour les voitures et les productions d'acier et d'aluminium, décrétée par le président américain, Donald Trump, en mars et en avril.

Redex, qui fabrique des instruments de mesure pour différentes filières, dont l'aéronautique et le spatial - l'entreprise travaille notamment avec SpaceX, l'entreprise spatiale d'Elon Musk -, produit en France, en Eure-et-Loir et dans le Loiret, ainsi qu'en Allemagne, près de Karlsruhe, mais elle réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'export, dont 15 % aux Etats-Unis. Sa filiale américaine, d'une vingtaine de salariés, installée depuis les années 1980 dans le New Jersey et axée sur les services aux clients, a étudié les conséquences de la hausse des taxes douanières. «Nos clients ont accepté de prendre l'essentiel de la surcharge des "Trump tariffs" qui sera répercutee dans les prix de vente aux consommateurs», précise Mme Grandjean. Un moindre mal après plusieurs semaines «d'inquiétude et de stress».

A l'image de Redex, de nombreuses entreprises françaises naviguent dans le brouillard depuis des semaines. Elles tentent de faire face et scrutent avec inquiétude la fin, le 9 juillet, de la pause de quatre-vingt-dix jours décrétée le 9 avril par le président américain pour connaître le niveau exact de la hausse des droits de douane. «Il est très difficile d'avancer pour une entreprise tant qu'elle ne sait pas précisément quelles seront les règles exactes. Or, pour le moment, l'incertitude et le flou dominent», explique Alexandre Saubot, président de France Industrie, le représentant des grands groupes industriels tricolores.

Parmi les nombreux entrepreneurs interrogés par *Le Monde*, certains commencent à revoir leurs chaînes de valeur; d'autres calculent combien ils peuvent reporter la hausse des droits de douane dans leurs prix de vente ou en absorber dans leurs marges. D'autres, encore, présents sur le sol américain, envisagent d'augmenter leur production outre-Atlantique pour échapper aux augmentations tarifaires.

Tous attendent surtout l'aboutissement des négociations entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Le plan de riposte à 100 milliards d'euros sur de nombreux produits américains, présenté le 8 mai par la Commission européenne, a été salué par de nombreuses fédérations professionnelles comme un gage de sérieux. Mais à condition, alertent certaines, que la réponse européenne soit correctement pesée. «L'incertitude est très déstabilisante, on a d'abord parlé de 25 % de hausse des droits de douane, puis maintenant de 10 %, mais on voit que ça bouge tout le temps avec d'autres pays», témoigne Guillaume Fremaux, président du fabricant de peintures industrielles Hagedoorn et Fremaux, et, par ailleurs, président du Syndicat des industries des peintures, enduits et vernis.

Le coup de grâce pour l'automobile

Les constructeurs et équipementiers automobiles, eux, n'avaient pas besoin de cela. Dans un marché déjà en berne, aux Etats-Unis comme en Europe, du fait de la hausse des prix après la crise sanitaire provoquée par le Covid-19 en 2020, la mise en place de droits de douane est le coup de grâce. Pour Donald Trump, la voiture est un secteur à part, symbole des déséquilibres commerciaux mondiaux. Il n'y a donc pas eu de répit pour les constructeurs étrangers: les voitures importées sont déjà taxées, à hauteur de 25 %, depuis le 3 avril. Le 3 mai, la même charge a été imposée aux pièces détachées.

Les effets concrets sur la production sont encore limités. «Il a fallu plusieurs décennies pour construire les chaînes d'approvisionnement actuelles, avec des décisions d'investissement calées sur des prévisions à long terme, c'est-à-dire une visibilité d'au moins huit ans», affirme le Clepa, l'association professionnelle des équipementiers européens. Avant de les réorganiser, les industriels attendent donc que les discussions entre puissances commerciales débouchent sur un accord. «Pour l'instant, explique l'un d'entre eux, nous jouons sur les capacités de production de nos usines. On peut faire tourner davantage celles qui sont aux Etats-Unis, un peu moins les autres, le temps que l'horizon s'éclaircisse.»

La plupart des équipementiers ont suivi les constructeurs et sont aussi implantés localement. Pour les pièces qui supportent les droits de douane, Valeo et Forvia, deux grands équipementiers français, ont indiqué leur détermination à reporter la totalité du surcoût sur la facture de leurs donneurs d'ordre. Selon eux, la moitié des clients ont accepté cette contrainte. Mais ce qui inquiète au plus haut point les représentants du secteur, c'est le risque de marché. Plus les prix des véhicules vont augmenter, à cause des taxes douanières, ou du surcoût que représente la fabrication aux Etats-Unis, moins il y aura d'acheteurs. Or, la marge d'un équipementier est directement liée aux volumes vendus.

La confiance mesurée du luxe

Pour les fabricants de produits de luxe, 10 % de surcoût ne semble guère poser problème, et la plupart d'entre eux disent répercuter cette hausse dans les prix. Le 1^{er} mai, Hermès a fait valser les étiquettes de tous ses produits (sacs, montres, parfums, prêt-à-porter et foulards) vendus dans ses magasins américains et en ligne, pour «compenser intégralement» l'augmentation des frais douaniers, a précisé Eric du Halgouët, directeur financier de la marque, le 17 avril. Louis Vuitton, première enseigne de luxe de LVMH, qui réalise 25 % de ses ventes aux Etats-Unis, a aussi augmenté ses prix en ligne.

Au premier trimestre, la direction de L'Oréal a constaté combien l'activité était plus difficile que prévu. Or, les Etats-Unis demeurent le pays dans le monde au plus grand débouché pour les produits cosmétiques. Les fabricants français y expédient massivement leur production, totalisant près de 3 milliards d'euros d'exportation en 2024. Dont environ la moitié de flacons de parfum. Interparfums, qui exploite notamment les marques

POUR LES VINS ET SPIRITUÉUX FRANÇAIS, L'ENJEU AMÉRICAIN DEMEURE TOUT AUSSI VITAL : LES ÉTATS-UNIS SONT LEUR PREMIER MARCHÉ



de fragrances Jimmy Choo, Montblanc ou encore Lacoste, prévoit ainsi d'augmenter ses prix de 6 % à 7 % outre-Atlantique.

Le sort des cosmétiques de grande diffusion est plus sujet à caution. Quelle sera l'appréhension de L'Oréal, fabricant des shampoings Garnier et des crèmes CeraVe vendus dans les supermarchés ? Le groupe français n'a pas dévoilé sa tactique tarifaire sur ce marché-clé: aux Etats-Unis et au Canada, le leader mondial des produits cosmétiques réalise 27 % de ses 43,48 milliards d'euros de ventes mondiales. L'Oréal y importe notamment ses produits de luxe français, dont les parfums, les produits de maquillage et les crèmes Lancôme, Yves Saint Laurent et autres Thierry Mugler. Seul cet import (15 % de ses ventes américaines) est assujetti aux taxes douanières imposées par l'administration Trump.

Les produits relevant de sa division grand public, vendus dans les drugstores ou les supermarchés, sont, eux, fabriqués dans des usines locales. L'Oréal en exploite cinq dans le pays, dont les capacités de production pourraient être augmentées. «Nous pouvons augmenter les prix, nous avons constitué des stocks et oui, nous pouvons relocaliser une partie de notre production», a déclaré Nicolas Hieronimus, le directeur général du groupe, le 17 avril.

D'autres ont anticipé la hausse des taxes, comme Home Heritage, fabricant des couettes Dodo et des oreillers Drouault, inquiet du sort de sa filiale américaine, principal débouché de son export (10 %). Outre-Atlantique, sa marque Anne de Solène, spécialiste du linge de lit, a notamment fait sa place dans les grands magasins américains. Le fabricant a «précipité les expéditions» de marchandises aux Etats-Unis avant la fin du moratoire de Donald Trump, explique Jonathan Hannaux, directeur général de cette entreprise de taille intermédiaire dont les ventes ont atteint 183 millions d'euros en 2024.

Les alcools sous pression

Pour les vins et spiritueux français, l'enjeu américain demeure tout aussi vital: les Etats-Unis sont leur premier marché, avec 3,8 milliards d'euros en 2024, dont près de

800 millions d'euros pour le champagne. Soit le quart des exportations d'alcool français. Le président américain a d'abord menacé de taxer de 200 % les alcools européens, puis de 20 %, pour, finalement, retomber à 10 %. De quoi donner le tournis aux entrepreneurs. «Après l'élection de Trump [en novembre 2024], en fonction des commandes passées en juin 2024, tout ce qui était prêt a été envoyé vers les Etats-Unis dès le mois de décembre. Puis, pendant deux mois, il y a eu un flottement avec les annonces de Trump, tout a été suspendu. Quand la taxe a été fixée à 10 %, tout est reparti. Nous n'avons pas modifié nos prix», témoigne Eddy Faller, qui s'occupe du Domaine Weinbach à Kaysersberg (Haut-Rhin). Pour cette propriété de vins d'Alsace, les Etats-Unis, où ses bouteilles de riesling ou de pinot noir sont commercialisées entre 30 et 150 dollars, soit entre 27 et 134 euros, représentent le premier marché d'exportation, faisant jeu égal avec la France.

Les producteurs de vin ou de cognac ont fait pression sur le gouvernement et sur la Commission européenne pour tenter d'amoindrir les éventuelles représailles. Le groupe Pernod Ricard a chiffré à 200 millions d'euros le risque lié aux différentes taxations sur ses produits pour son exercice fiscal 2024-2025. Il se répartit en 140 millions d'euros pour le marché chinois qui taxe de manière provisoire, à plus de 35 %, les importations de cognac, dont la marque Martell, depuis octobre 2024. Et en 60 millions d'euros pour le marché américain, où tous les alcools importés, comme le whisky irlandais Jameson, la vodka Absolut, le cognac Martell ou les champagnes Mumm et Perrier-Jouët sont soumis, depuis avril, à une taxe de 10 %.

Test de résistance pour l'aéronautique

Pour les acteurs de l'aéronautique, il s'agit d'un nouveau coup dur, alors que la filière commençait à peine à se stabiliser, après deux ans de difficultés à suivre les montées en cadence demandées par les avionneurs. Les barrières douanières ont désorganisé la chaîne des fournisseurs, mais elles n'ont provoqué aucun bouleversement structurel



Dans l'atelier de production de Redex, à Ferrières-en-Gâtinais (Loiret), le 9 mai. En haut à gauche, des pièces de transmission mécanique prêtes pour l'expédition. En haut à droite, Sylvie Grandjean, directrice générale de l'entreprise. En bas, des employés dans l'atelier.

RAFAEL YAGHOBZADEH
POUR « LE MONDE »



POUR LES ACTEURS DE L'AÉRONAUTIQUE, C'EST UN COUP DUR. LA FILIÈRE COMMENÇAIT À SE STABILISER APRÈS DEUX ANS DE DIFFICULTÉS À SUIVRE LES MONTÉES EN CADENCE DEMANDÉES PAR LES AVIONNEURS

pour le moment. Exempté de droits de douane depuis un accord de l'Organisation mondiale du commerce de 1979, le secteur n'en est pas moins perturbé par l'incertitude qui entoure les négociations entre Washington et Bruxelles. Dans sa riposte potentielle, la Commission a en effet menacé de taxer les importations d'avions et leurs pièces détachées.

Il a fallu un certain temps aux industriels européens pour comprendre la mécanique – et, plus précisément, ce qui était taxé et ce qui était exempté. D'autant que la réglementation a changé plusieurs fois en quelques semaines. En France, les exportations représentent 82 % du chiffre d'affaires de l'aéronautique, soit 51,2 milliards d'euros sur un total de 57,4 milliards d'euros. « Nous sommes le premier contributeur à la balance commerciale française. L'Etat doit donc être attentif à maintenir les conditions de ce succès à l'export », s'est exclamé, le 6 mai, Guillaume Faury, PDG d'Airbus et du Groupe des industries françaises aéronautiques et spatiales.

Pour les fournisseurs européens exportant aux Etats-Unis, les droits de douane sont pris en charge par les importateurs d'autant plus facilement qu'ils seront ensuite remboursés par Washington s'ils équipent un avion destiné à l'exportation. Ce qui est le cas de Boeing pour tous les avions destinés aux compagnies non américaines. Mais pas des

avions Airbus assemblés à Mobile, dans l'Alabama, car les appareils produits dans les usines américaines, des A220 et des A320, sont destinés aux compagnies américaines pour des vols intérieurs.

Ce type d'exemption dont bénéficie Boeing s'applique en revanche aux exportations des autres industriels français basés aux Etats-Unis. Sont aussi exemptées une bonne partie des exportations canadiennes ou mexicaines vers les Etats-Unis. Une manière pour les industriels français comme Safran qui disposent de sites dans ces deux pays d'atténuer l'impact des taxes douanières.

Certains importateurs américains ont menacé de cesser leurs livraisons en cas de paiement de surtaxes. C'est le cas de Howmet Aerospace, qui fournit des pièces moulées aux constructeurs d'avions Boeing et Airbus. En bout de chaîne, du côté des compagnies aériennes américaines, plusieurs d'entre elles, comme Delta Air Lines, ont déclaré qu'elles refuseraient de payer des surtaxes sur les avions déjà assemblés – autrement dit sur les Airbus en provenance de Toulouse ou de Hambourg (Allemagne). Elles trouvent pour l'instant des parades en se faisant livrer des appareils, notamment long-courriers, dans d'autres pays où ils ont une entité légale, à condition que l'avion ne soit pas positionné sur des vols intérieurs américains. Ce qui est le cas des Airbus A330 ou A350.

Energie et construction :

le pari du local

Dans le secteur énergétique, nombreux sont les groupes français à être implantés aux Etats-Unis. A ce sujet, Air liquide se veut rassurant. La hausse des droits de douane n'aura qu'un impact direct limité sur le spécialiste des gaz industriels, selon la communication officielle, car « la grande majorité » de son activité aux Etats-Unis est axée sur une production « locale », donc épargnée par les mesures de Donald Trump.

Même optimisme affiché par Vallourec, fournisseur de tubes pour l'industrie pétrolière ou gazière. « Le groupe se trouve déjà dans une configuration dont d'autres industriels réverraient pour servir le marché

nord-américain », affirme son PDG, Philippe Guillemot.

La situation est plus complexe pour l'équipementier électrique Legrand, dont le siège social est à Limoges. Certes, les besoins des centres de données stimulent son activité aux Etats-Unis et lui permettent de maintenir ses objectifs de croissance. Mais, outre-Atlantique, les droits de douane menacent d'alourdir le coût de certains de ses produits de base (prises ou interrupteurs), ceux livrés depuis la Chine. Sur la base de travaux du Fonds monétaire international, l'industriel s'attend à un surcoût pouvant osciller entre 150 millions et 200 millions de dollars en 2025. « C'est tout de même significatif », souligne Benoît Coquart, son directeur général, malgré un chiffre d'affaires mondial de 8,65 milliards d'euros pour 2024. Il envisage donc « des actions pour compenser », quitte à rehausser les prix de vente ou à s'approvisionner davantage au Vietnam, en Inde ou au Mexique plutôt qu'en Chine. « Le consommateur américain paiera un peu plus cher », anticipe le dirigeant.

Les grands groupes de la construction, eux aussi, sont bien implantés outre-Atlantique. Leurs usines comme leurs carrières de matières premières se trouvent sur place, alimentent des marchés locaux et emploient des salariés du coin. Vinci a renforcé, ces dernières années, sa présence dans les concessions aux Etats-Unis pour anticiper la fin des concessions autoroutières en France qui se profile entre 2031 et 2036. La multinationale française gère ainsi le périphérique à péage de Denver (Colorado) et ce, pour quatre-vingts ans. « Les voitures américaines passent toujours et ont besoin de se déplacer », explique une porte-parole du groupe.

Pour ce qui est des travaux, s'il y a des hausses sur certains matériaux ou composants, elles seront répercutées sur les devis, et donc sur les clients ou les donneurs d'ordre publics, qui sont américains. ■

BASTIEN BONNEFOUS,
ÉMELINE CAZI, GUY DUTHEIL,
SOPHIE FAY, JULIETTE GARNIER,
LAURENCE GIRARD,
FABRICE GLISZCZYNSKI
ET ADRIEN PÉCOUT

Le gel de l'éolien en mer aux Etats-Unis pénalise les Européens

EDF, Engie et TotalEnergies ont suspendu leurs projets à la suite de l'arrêt des permis d'exploitation et des prêts fédéraux

« LES CONSTRUCTEURS VONT SE CONCENTRER SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN. AUX ÉTATS-UNIS, TOUT RISQUE DE RESTER AU POINT MORT PENDANT QUATRE ANS »

PIERRE TARDIEU
WindEurope

L'électricien français met en avant un « contexte politique défavorable » depuis le 20 janvier, mais aussi, « la décision de l'Etat du New Jersey », début février, d'annuler un appel d'offres. C'était avant de se voir retirer un permis fédéral, mi-mars, par l'Agence américaine pour la protection de l'environnement ; en octobre 2024, le Bureau of Ocean Energy Management avait pourtant approuvé le plan de construction.

De quoi contrarier les dévelopeurs les plus actifs sur place : principalement des entreprises européennes, parmi lesquelles les grands énergéticiens français (EDF, TotalEnergies et Engie), le norvégien Equinor, l'allemand RWE, une filiale de l'espagnol Iberdrola, ainsi que le danois Orsted.

Dès son investiture, le 20 janvier, bien avant de durcir les droits de douane tous azimuts, M. Trump

s'empressait de publier un « mémo

randum » gelant permis d'exploitation et prêts fédéraux pour

tout projet d'éoliennes en mer.

Promesse de campagne vite mise

à exécution. Entré en vigueur dès

le lendemain, pour une durée indéterminée, le document invoque

le souci de préserver tout à la fois

la « vie marine » et l'« industrie de la pêche » – tout en acceptant d'oc

troquer des concessions en mer

pour... du pétrole ou du gaz.

Perde de valeur

Pas vraiment une surprise, tant le chef de file du Parti républicain avait ciblé les éoliennes en mer au cours des semaines précédentes.

Des installations « horribles » à ses yeux, et accusées, sans fondement scientifique, de tuer les baleines comme de défigurer les paysages.

Fin novembre 2024, peu après la

victoire électorale du milliardaire

américain au début du mois,

TotalEnergies annonçait sans tarder

la mise en pause des projets

Attentive Energy (dont elle détient

56 %, aux côtés du britannique Cor

rio et de l'américain Rise), au large

de New York et du New Jersey. « Ce

n'est que pour quatre ans » d'attente,

soit la durée du nouveau

mandat du chef d'Etat américain.

La major française du pétrole et du

gaz, qui se diversifie dans le solaire

et l'éolien, prévoyait initialement

une mise en service pour 2029. Ca

pacité espérée : 3 gigawatts (GW).

Les diverses contraintes sur le

calendrier ont un coût. En février,

lors de la publication de ses résul

tats pour l'année 2024, le groupe

public EDF annonçait une dépré

cation de 934 millions d'euros au

titre du projet Atlantic Shores (2,8 GW) – projet détenu à parts

égales avec le britannique Shell.

A l'inverse de l'éolien en mer, qui dépend des eaux fédérales, « nombre de projets d'éolien terrestre ou de solaire photovoltaïque se trouvent sur des terrains privés », souligne Alexander Dobrowol Flothe, analyste pour le cabinet Rystad Energy. Dans ces domaines-là, dit-il, cela restreint quelque peu « la marge de manœuvre » de la présidence Trump. ■

ADRIEN PÉCOUT

Sanofi promet d'investir 20 milliards de dollars aux Etats-Unis

Après les américains Lilly, Johnson & Johnson, AbbVie, Bristol Myers Squibb, ou encore les suisses Roche et Novartis, Sanofi cède, lui aussi, à la pression de Washington. Le laboratoire pharmaceutique français a fait part, mercredi 14 mai, de son intention d'investir « au moins 20 milliards de dollars » (17,9 milliards d'euros) outre-Atlantique dans les cinq prochaines années. « Cet investissement prévu comprend une augmentation significative des dépenses de recherche et développement et l'allocation de milliards de dollars à la production américaine », annonce le groupe tricolore, qui a réalisé près de 49 % de ses ventes aux Etats-Unis en 2024.

Au Brésil, les ports au bord de la saturation

Sur les 34 ports du littoral, le trafic de conteneurs a bondi de 20 % en 2024. Les terminaux sont sous pression

REPORTAGE

RIO DE JANEIRO - correspondance

Le port de Santos, plus grand complexe portuaire d'Amérique du Sud, situé sur le littoral de l'Etat de São Paulo, fonctionne à flux tendu. Ce 1^{er} avril au matin, trois porte-conteneurs chargés de produits divers – pièces automobiles, soja, café, maïs, coton – sont amarrés au quai du gigantesque terminal géré par l'entreprise Brasil Terminal Portuario (BTP). A leur pied, des dizaines de tracteurs défilent pour acheminer les conteneurs, déchargés des bateaux par des grues, sur l'une des 27 piles de stockage qui couvrent la surface du terminal.

Dans ce cœur économique brésilien – 30 % des exportations du pays partent de Santos –, l'heure est à la mobilisation générale. Pour maintenir leur productivité, les équipes d'ouvriers dockers tournent toutes les quatre heures, la moindre distraction risquant de paralyser les opérations. Car, en raison de la croissance des exportations du Brésil, le trafic portuaire de conteneurs a bondi de 20 % en 2024, ce qui met les infrastructures sous tension. Et, au-delà des ports, c'est toute la chaîne logistique du pays qui est mise à rude épreuve.

Dans un tel contexte, une simple anicroche peut provoquer des paralysies en cascade et affecter la production nationale. Depuis l'imposition de droits de douane de 10 % sur les importations brésiliennes par les Etats-Unis, en avril, la tension a encore monté, le pays travaillant à diversifier ses partenaires commerciaux.

Jusqu'à trente jours de retard

Selon une étude du cabinet de conseil Macroinfras, spécialisé en logistique, les 34 ports publics du littoral brésilien fonctionnent à 91 % de leur capacité, approchant leur point de saturation. «Lorsque l'utilisation de la capacité d'un terminal dépasse les 80 %, son efficacité commence à diminuer», s'inquiète Joel Contente, directeur administratif de l'entreprise BTP, de son bureau qui surplombe le terminal de Santos. «[Quand les espaces de stockage sont pleins], nous plaçons des conteneurs sur le bord des avenues empruntées par les camions, ce qui les contraint à effectuer des virages plus serrés et ralentit le processus d'embarquement des navires», explique-t-il.

En conséquence de la surcharge des ports, les embouteillages maritimes se multiplient. Selon une étude réalisée par le cabinet de conseil Solve Shipping et la Confé-



Un porte-conteneurs à l'approche du port de Santos, au Brésil, le 1^{er} avril. ANDRE PENNER/AP/SIPA

Au-delà des ports, c'est toute la chaîne logistique du pays qui est mise à rude épreuve

dération nationale de l'industrie, en 2024, en moyenne, 77 % des porte-conteneurs ont quitté le Brésil avec des retards qui atteignent parfois trente jours.

Ces délais engendrent d'importantes pertes économiques pour les entreprises. Le Conseil des exportateurs de café du Brésil (Ce-café) calcule que les problèmes logistiques ont généré des coûts supplémentaires de 51 millions de réais (8,1 millions d'euros) pour le secteur, dont les exportations ont augmenté de 28 % en 2024.

La plupart de ces dépenses ont été destinées à la location d'aires de stockage. En raison des retards, en 2024, «environ 5 500 conteneurs n'ont pu être embarqués jusqu'à décembre», déplore Eduardo Heron, directeur de Cefacafé, depuis le terminal du groupe Dinamo à Santos. M. Heron craint que la situation ne s'aggrave dans les années à venir. D'après les prévisions de l'Institut brésilien de géographie et de statistique, la production agricole du pays en 2025 devrait aug-

menter de 10 % par rapport à 2024, tirée par la hausse de la production de coton et de soja. A ce rythme, les ports risquent d'atteindre leur saturation dès 2028, selon Macroinfras.

La hausse des exportations met également sous pression le réseau routier national, qui assure près des deux tiers du transport de marchandises. Chaque jour, environ 20 000 camions de fret empruntent l'unique voie d'accès au port de Santos : l'autoroute Anchieta, une piste à deux voies qui relie l'intérieur de l'Etat de São Paulo au littoral en traversant une chaîne montagneuse recouverte de forêt tropicale.

Wilham Lima, 30 ans, chauffeur routier à la barbe épaisse, emprunte la route plusieurs fois par mois pour acheminer du soja de l'Etat de Goias, dans le centre-ouest du pays, jusqu'à Santos. «La route est devenue dangereuse, car elle est très étroite», confie-t-il.

Résistances locales

Face à l'urgence, le gouvernement a annoncé, en mars 2024, investir 12,6 milliards de réais dans l'expansion du port de Santos d'ici à 2028. Parmi les principaux projets figurent le dragage du chenal pour en porter la profondeur de 14,5 à 16 mètres, la création d'une nouvelle voie d'accès réservée aux camions, et l'aménagement d'un nouveau terminal à conteneurs. Le gouvernement prévoit aussi la construction de 14 lignes ferroviaires et de 3 voies navigables, qui devraient améliorer le transport interne et permettre aux ports du Nord et du Nord-Est de renforcer leur rôle dans les exportations. «Il y a beaucoup de projets au Brésil, mais pour qu'ils

soutent vraiment du papier, il faut beaucoup de temps», craint Olivier Girard, porte-parole du cabinet Macroinfras.

Par ailleurs, certains programmes se heurtent à des résistances locales. A Conceicao, une communauté de 6 000 habitants située sur la rive gauche du canal de Santos, une association de pêcheurs a déposé plainte, en février 2023, contre la multinationale Cargill, qui possède un terminal d'exportation de sucre à la frontière du village. En cause : la construction d'un appontement pour renforcer le système d'amarrage des embarcations qui, selon les membres de l'association, entraverait leur accès à la mer.

«Nous ne pourrons plus sortir à pêcher quand la marée sera haute!», craint Elison Ramos, 38 ans, qui rappelle que de nombreux habitants dépendent de cette activité pour leur survie. Ici, «le poisson qu'on attrape, on le mange, on le vend, et on en donne à ceux qui en ont besoin», explique-t-il.

Dans un courriel adressé au *Monde* le 11 avril, l'entreprise Cargill a toutefois assuré que les travaux n'auront «aucun impact sur l'accès de la communauté à la mer», tout en précisant qu'ils sont menés avec «toutes les autorisations des organismes compétents».

Mais ces affirmations ne rassurent pas tous les habitants, qui voient leurs habitudes bouleversées par le développement portuaire. Newton Rafael Gonçalves, pêcheur de 76 ans, rappelle qu'autrefois il déposait ses filets à proximité de la berge du canal pour attraper crevettes, bars et courbines, qui se concentraient dans les racines de la mangrove.

Mais face à l'intensification du trafic maritime, la berge est «devenue une porcherie», se désole-t-il. Craignant de nourrir sa famille avec des «poissons contaminés», le grand-père préfère désormais, comme beaucoup, s'aventurer sur son petit bateau vers l'océan profond, loin des odeurs putrides et du grondement des navires. ■

ANNE-DOMINIQUE CORREA

L'attractivité économique de l'Europe flanche face aux Etats-Unis

L'Hexagone reste la première destination des investissements étrangers en Europe, mais ils baissent, selon le baromètre annuel d'EY

Lundi 19 mai, le sommet annuel Choose France, présidé par Emmanuel Macron et destiné à attirer les investissements étrangers devrait, une nouvelle fois, dérouler des annonces sur l'attractivité économique tricolore. Pas de quoi, néanmoins, balayer les performances décevantes de l'Hexagone en la matière, en détérioration continue depuis le pic de 2021. Selon le baromètre annuel du cabinet EY publié jeudi 15 mai, les investissements étrangers en France en 2024 sont au plus bas depuis 2017 (à l'exception de l'année du début du Covid, en 2020), avec 1 025 projets recensés. C'est un recul de 14 % par rapport à 2023 et de presque 20 % par rapport à 2022 et 2021.

Plus inquiétant : en 2024, seuls 29 000 emplois ont été créés par ces investissements, en recul de 27 % sur un an et de 35 % par rapport à 2021. Certes, il s'agissait alors d'une année faste, à égalité avec 2018 – l'élection de M. Macron, pour son premier mandat, avait provoqué un enthousiasme des décideurs internationaux.

Ce sévère coup de mou est comparable à celui observé en Allemagne et au Royaume-Uni. Le premier est en stagnation économique depuis bientôt trois ans, tandis que le second peine à se remettre du choc du Brexit. Finalement, la France reste néanmoins le premier pays d'Europe en nombre d'investissements étrangers, suivie justement du Royaume-

Uni (853, -13 % par rapport à 2023) et de l'Allemagne (608, -17 %).

«On constate un affaiblissement des trois grandes destinations européennes dans les mêmes proportions», note Marc Lhermitte, associé d'EY. Le regard du monde sur l'Europe est celui d'une zone qui est l'un des plus gros marchés au monde, mais qui est sans croissance et où investir est très complexe.» Dans les 45 pays européens observés, le nombre d'investissements étrangers, à 5 383 en 2024, est en recul de 5 % sur un an, au plus bas depuis 2015. La forte chute dans les secteurs de la chimie et de l'automobile, piliers de l'industrie européenne, est très marquée.

Face à cet affaiblissement généralisé de l'Europe, les Etats-Unis sont

les grands vainqueurs. En 2024, les investissements étrangers y ont bondi de 20 %. «Les entreprises ont pivoté vers ce pays», constate M. Lhermitte. Le grand plan de soutien à l'industrie lancé par Joe Biden, l'Inflation Reduction Act, qui offre de généreuses réductions fiscales, a fonctionné.

La chute des investissements en Europe provient d'ailleurs essentiellement d'un retrait des Américains, qui ont lancé en 2024, 46 % de projets en moins qu'en 2021.

Instabilité politique

Ces résultats concernent 2024, avant le retour de Donald Trump à la Maison Blanche et ses annonces sur les droits de douane. Ces coups de semonce vont-ils changer la

donne et faire de l'Europe une zone de stabilité attrayante ? Rien n'est moins sûr, selon le sondage réalisé auprès de 200 patrons de multinationales par EY en mars.

Celui-ci a, certes, été mené juste avant l'annonce, le 29 avril, des droits de douane «réciproques», mais les résultats peuvent inquiéter les Européens. 62 % des entreprises interrogées prévoient d'augmenter leur présence en France, en recul par rapport aux 73 % enregistrés en mars 2024. Il s'agit pour les deux tiers d'entreprises déjà implantées en France ; 42 % de celles qui n'y sont pas encore présentes l'envisagent. Beaucoup citent l'instabilité politique créée par la dissolution comme une raison de leur attentisme.

Dans ce contexte, «il y a une demande d'Europe de la part des grands dirigeants d'entreprise», dit M. Lhermitte. Tous souhaiteraient que la région devienne plus dynamique, afin de pouvoir y investir plus facilement. La mise en œuvre du rapport de Mario Draghi, ancien président de la Banque centrale européenne, qui a publié en septembre 2024 des recommandations, est jugée urgente.

Celui-ci prône de réduire le coût de l'énergie, d'unifier les marchés financiers pour faciliter les financements, et d'alléger les procédures réglementaires, souvent complexes. «Ne plus beaucoup entendre parler de ce rapport m'inquiète», conclut M. Lhermitte. ■

ÉRIC ALBERT

IA : un nouveau partenariat entre « Le Monde » et Perplexity

L'accord conclu avec l'entreprise américaine permettra en particulier d'améliorer la qualité des informations de son moteur de réponse

Après avoir signé, en mars 2024, un accord avec OpenAI, *Le Monde* a annoncé, le 13 mai, la signature avec la société Perplexity d'un nouvel accord dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Fondée à San Francisco en 2022, Perplexity est aujourd'hui l'une des références incontournables de cette industrie naissante. Son produit principal est un « moteur de recherche augmenté », aussi appelé moteur de réponse.

Au lieu de fournir une liste de liens, le moteur de réponse utilise des modèles de langage d'IA pour analyser les questions posées en langage naturel et y apporter des réponses sur mesure, enrichies de liens vers les sources qui ont été utilisées. En signant cet accord avec Perplexity, *Le Monde* rejoint d'autres éditeurs internationaux tels que *Der Spiegel*, *Prisa* (*El País*), ou *Time Magazine*.

A la différence de l'accord signé avec OpenAI, l'accord plurianuel conclu avec Perplexity ne prévoit pas l'utilisation de nos contenus pour entraîner un LLM (Large Language Model, « grand modèle de langage »). Il s'applique seulement à l'utilisation de nos contenus pour répondre aux questions posées (*output*). Il permettra à la fois aux utilisateurs de Perplexity de trouver la source, le cas échéant, des réponses dans la production éditoriale du *Monde* mais aussi à notre titre d'attirer une nouvelle génération de lecteurs, d'ores et déjà très tournée vers l'usage de ces technologies. Chaque fois que le moteur de réponse utilisera un article du

Quand le moteur utilisera un article du « Monde » pour élaborer sa réponse, un lien vers l'article sera inséré

Monde pour élaborer sa réponse, un lien vers l'article en question sera inséré, ce qui nous assurera une nouvelle forme de visibilité.

En outre, cet accord nous donne accès à Sonar, un moteur de réponse qui sera progressivement déployé, dans le mois qui vient, sur notre site et sur nos applications. Cette nouvelle fonctionnalité permettra ainsi aux lecteurs du *Monde* de disposer d'une expérience de recherche complémentaire de celle que donne un moteur de recherche classique. Concrètement, nos lecteurs auront la possibilité de formuler dans ce moteur des requêtes en langage naturel, dont les réponses seront recherchées exclusivement à partir des contenus du *Monde*.

Cette intégration est subordonnée par contrat à la fiabilité et à la pertinence de ces réponses. Elle serait évidemment retirée si elle n'était pas en capacité de répondre pleinement à ces critères. Il va de soi que ce nouvel accord, comme les précédents que nous avons pu contracter, n'entravera en rien la liberté d'enquêter de nos journalistes, sur le secteur de

l'IA en général et sur Perplexity en particulier.

Nous sommes convaincus que cet accord, une nouvelle fois non exclusif, présente un intérêt majeur pour *Le Monde*, ses lecteurs et abonnés, et plus largement pour le secteur de l'information en ligne. Comme l'accord signé précédemment avec OpenAI, il rémunère *Le Monde* pour le référencement de ses contenus et reconnaît explicitement la valeur de cette production ainsi que la nécessité de signer un accord pour référencer nos contenus. Ce faisant, il crée, après OpenAI, un deuxième précédent à un moment où l'ensemble des éditeurs de presse se battent pour faire valoir leurs droits et ceux de leurs journalistes alors que nombre de plateformes numériques et d'acteurs de l'intelligence artificielle sont soupçonnés de faire fi du droit d'auteur de celui des éditeurs de presse.

Un enjeu croissant

A ce jour, seul éditeur français à avoir conclu un accord avec OpenAI, *Le Monde* assume volontiers ce rôle de pionnier dans cette révolution qui nous force à repenser nos usages tout en défendant fermement nos droits. Depuis la signature du partenariat avec OpenAI, *Le Monde* a exploré les possibilités de partenariats avec les principaux acteurs de l'intelligence artificielle. L'accord signé avec Perplexity s'inscrit dans cette dynamique : il découle de notre volonté de développer le référencement de nos contenus chez ces acteurs, un enjeu croissant, tout en veillant à la protection de nos droits et en assurant

une juste rétribution pour l'utilisation de nos contenus. Complémentaire de l'accord signé avec OpenAI, le partenariat avec Perplexity contribue à améliorer la qualité des informations fournies aux utilisateurs de ces sites et applications. Il contribuera aussi à développer des outils innovants pour le lecteur du journal.

Nous avons, d'emblée, souhaité qu'aucun accord signé par *Le Monde* avec ces acteurs de l'intelligence artificielle ne soit exclusif, afin de continuer à explorer des possibilités, en espérant vivement que les acteurs français et européens rejoignent cet élan et veillent ainsi au respect du droit d'auteur. Crée à l'initiative de Beaumarchais en 1791, ce droit d'auteur est un des fondements de notre secteur. Il serait paradoxal que seules des sociétés américaines signent de tels accords à la fois protecteurs et rémunérateurs pour les éditeurs. Il serait naturel et vertueux que ces acteurs européens, nés sur un continent qui a fondé ce droit, s'inscrivent à leur tour dans cette logique essentielle pour l'économie de notre secteur. C'est, nous l'espérons, la prochaine étape de cette révolution. ■

LOUIS DREYFUS (PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU « MONDE ») ET JÉRÔME FENOGLIO (DIRECTEUR DU « MONDE »)

Le personnel de bord le répète sans cesse. Il est essentiel de mettre son masque à oxygène en tout premier lieu, avant d'aider les autres. Donald Trump a exécuté la consigne avec brio lors de sa visite au Qatar. Pour lui

d'abord, un B 747-8 luxueusement aménagé offert par la monarchie pétrolière, et ensuite une commande géante pour Boeing. Qatar Airways a signé, mercredi 14 mai, la commande de 160 appareils (plus 50 en option)

-130 Boeing 787 et 30 Boeing 777-9 - soit la plus importante de long-courriers jamais reçue par l'avionneur américain. Et la plus conséquente jamais passée par la compagnie d'Etat qatarie, également cliente d'Airbus. Cela représente une valeur affichée de 96 milliards de dollars (86 milliards d'euros), à prendre avec autant de précaution qu'une serviette chaude en classe affaires, car les compagnies aériennes ne payent jamais les prix affichés dans les catalogues.

Cette commande géante tombe à pic pour Boeing, qui peine à relever la tête après une série noire. Fragilisé par les défaillances du 737 Max et une grève historique ayant paralysé ses deux principales usines près de Seattle pendant sept semaines en 2024, le concurrent d'Airbus a essuyé une perte proche de 12 milliards de dollars l'an passé. Boeing était même bien parti pour être une victime collatérale de la guerre en fait les frais. ■

commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, après l'instruction donnée par Pékin à ses compagnies aériennes, en avril, de refuser les livraisons de ses appareils.

Appétit opportun

Le ciel s'éclaircit depuis la trêve entre Washington et Pékin. Que l'avion soit la tête de gondole de la diplomatie version Trump fait les affaires de Boeing. Un « deal » commercial est signé entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni? Hop, 32 Boeing commandés par British Airways. Le « Trump Tour » passe en Arabie saoudite? 30 jets 737-10 réservés par une firme saoudienne. Et maintenant le Qatar, dont l'appétit opportun promet d'assurer 154 000 emplois par année de production dans les usines américaines.

Il est normal que le premier exportateur américain bénéficie du soutien de la Maison Blanche, mais la passion de Donald Trump pour les avions apporte un carburant supplémentaire. L'homme d'affaires, qui avait tenté de redresser une compagnie aérienne par le passé, se déplaçait durant sa campagne électorale de 2016 à bord de son Boeing 757 personnel, surnommé Trump Force One. De quoi expliquer son engagement face aux prestations jugées insuffisantes des Boeing vieillissants de la flotte présidentielle. La diplomatie de l'avion risque de prospérer. A voir si Airbus en fait les frais. ■

Delphine Ernotte reconduite à la tête de France Télévisions

En lui confiant la présidence du groupe de télévision publique pour la troisième fois, l'Autorité de régulation fait un choix inédit

P our la troisième fois, mercredi 14 mai, le régulateur de l'audiovisuel a estimé que la personne la plus à même de diriger France Télévisions était Delphine Ernotte Cunci. La dirigeante, dont la première nomination, en 2015, avait fait l'objet de contestations et d'un dépôt de plainte (classée sans suite), peut savourer le moment : seule Marie-Christine Saragosse, à France Médias Monde, peut se targuer d'avoir été reconduite comme elle deux fois par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom).

Que l'Autorité ait préféré cette reconduction plutôt que de nommer l'un des trois autres candidats - l'ancienne députée des Hauts-de-Seine et productrice, Frédérique Dumas, l'ex-directeur des antennes et des programmes de Public Sénat, Jean-Philippe Lefèvre, l'ancienne directrice générale adjointe de la régie publicitaire de France Télévisions, Irène Grenet - constitue toutefois une demi-surprise. Il était peu probable que les sept membres de l'Arcom et son président, Martin Ajdari (Antoine Boilley, ancien salarié de France Télévisions depuis moins de trois ans, s'était déporté) décident de se déjuger en allant à l'encontre de l'avis, bienveillant, délivré par l'Autorité elle-même, en janvier.

« La décision s'est fondée (...) sur des critères de compétence et d'ex-

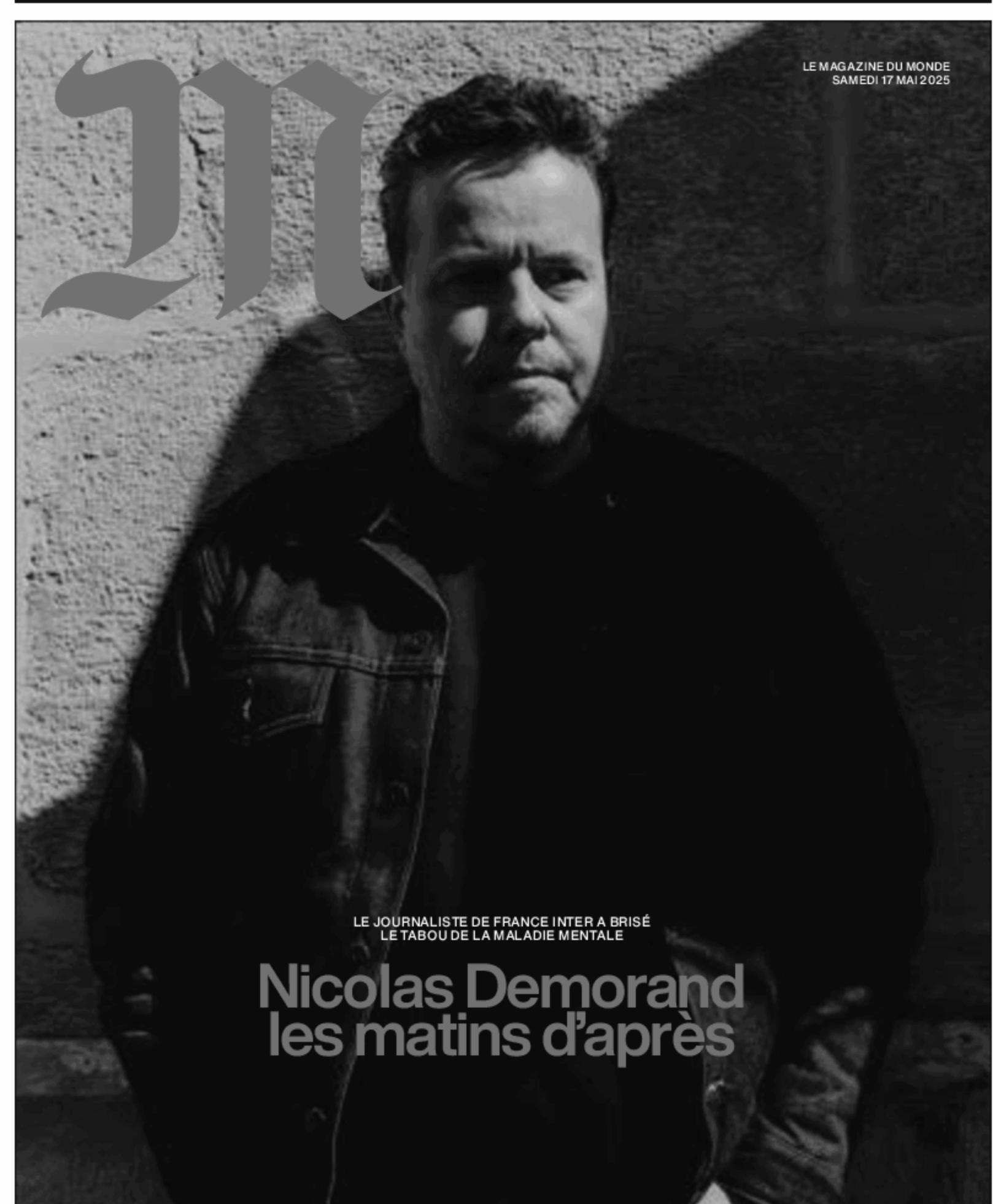
périence et sur l'analyse des projets stratégiques, éclairée par les auditions des différents candidats », justifie l'Autorité dans un communiqué. Comme en 2020, elle assume faire le « choix de privilégier la continuité à la tête du groupe » et détaille les éléments, passés et à venir, qui l'ont convaincue (transformations engagées, résultats d'audience, stratégie numérique, « organisation intégrée des rédactions », etc.).

Mettre le numérique au cœur

Avec cette nomination, l'Arcom fait davantage que de doter France Télévisions d'une dirigeante : elle encourage, comme elle l'a toujours fait, les rapprochements (ou « coopérations renforcées ») entre France Télévisions, Radio France, l'Institut national de l'audiovisuel et France Médias Monde. Qu'il importe, au fond, a assumé la dirigeante lors de son audition, lundi 12 mai, que la proposition de réforme de la gouvernance de l'audiovisuel public défendue par la ministre de la culture, Rachida Dati, parvienne, ou non, à l'Assemblée nationale. « Je crois (...) que le chemin que nous avons parcouru mène naturellement au rapprochement », a-t-elle argué.

En adaptant les structures, en mettant le numérique au cœur, en réduisant nos coûts, nous nous sommes préparés ces dernières années, à une holding ou à une fusion. ■

AUDE DASSONVILLE



PODCASTS

Le goût de M

INSTAGRAM

@M_magazine

EN VENTE DÈS DEMAIN

BRUXELLES - correspondant

Christophe de Neuville est revenu, une fois encore, à Dunkerque (Nord), mercredi 7 mai, pour des rencontres à la mairie et au tribunal. Avec sa souffrance, ses «mille questions» et le même espoir : retrouver sa mère biologique et ses origines. Ce Belge de 65 ans est l'un des enfants nés sous X dans une demi-douzaine de cliniques privées du nord de la France, entre 1950 et la fin des années 1980. Au total, de 30 000 à 40 000 bébés, peut-être même plus, auraient été victimes de ce que certains d'entre eux, devenus adultes, dénoncent comme une forme de trafic : des jeunes femmes enceintes, pour la plupart flamandes mais aussi néerlandaises, qui ne pouvaient ou ne voulaient pas garder leur bébé, étaient envoyées, par le biais d'institutions catholiques, vers des établissements français. Peu après la naissance, l'enfant leur était retiré, puis conduit séparément en Belgique, pays où l'accouchement sous X n'existe pas.

Une association belge, l'Œuvre d'adoption, orchestrerait ces opérations. A sa tête, Thérèse Wante (1902-1977), une femme réputée pour son caractère inflexible et sa belle Mercedes. Issue d'une famille très pieuse d'Anvers, elle fut un temps novice avant de créer, en 1950, cette œuvre censée aider les couples en mal d'enfant comme les jeunes filles, souvent issues de «bonnes» familles, accusées d'avoir «fauté». Sous le contrôle de «Mme Wante», comme on l'appelait, l'entreprise devint vite florissante et put agir en toute illégalité, sans être inquiétée. Thérèse Wante, jamais mise en cause de son vivant, a profité d'évidentes complicités en France, d'un vide juridique en Belgique et d'une absence criante de contrôle sur ses pratiques.

«L'ÉTAGE DES BELGES»

«Nous avons été des enfants volés, vendus, comme des marchandises», résume M. de Neuville. Lui-même avait 3 jours lorsqu'il fut soustrait à sa mère et amené en Belgique. Dans la banlieue d'Anvers, les bébés transitaient par une maison baptisée «Bambino». Une villa voisine abritait les filles mères avant que les parents adoptifs viennent chercher l'enfant contre rétribution. En cas de problème, ils pouvaient en changer. «Certains ont été rendus parce qu'ils pleuraient trop, n'avaient pas le quotient intellectuel requis, ou sentaient mauvais», comme la petite Marion, que Thérèse Wante avait confiée à mes parents adoptifs et qu'ils ont rendue au bout deux semaines», témoigne Donatienee Cogels.

Cette habitante de Limelette, dans le Brabant wallon, est née en 1964 «de père et de mère non déclarés» dans les Ardennes, avant d'être adoptée, côté belge, par un couple de Flamands établi aux Pays-Bas. Il lui a fallu attendre 2015, et sa rencontre avec M. de Neuville, pour découvrir que son cas n'avait rien d'unique. Christophe de Neuville, ex-réalisateur à la Radio-Télévision belge (RTBF), a créé un groupe Facebook («Nés sous X via Wante») où des dizaines de personnes communiquent. Ensemble, elles ont réussi à démontrer le système mis en place par Thérèse Wante. De sa voix douce, malgré la colère, Christophe de Neuville raconte ainsi les sinistres périples entrepris pour passer de France en Belgique. «Le bébé était caché sous une couverture dans une voiture; la maman se trouvait dans un autre véhicule qui suivait, afin de pouvoir témoigner que le nourrisson était le sien en cas de contrôle. Imagine-t-on la souffrance de ces femmes?»

La séparation n'était pas la seule épreuve à endurer. Avant même l'accouchement, les humiliations, les insultes et les violences étaient fréquentes dans les institutions catholiques qui, en Belgique et aux Pays-Bas, accueillaient les futures filles mères. Il est arrivé que certaines d'entre elles soient stérilisées de force, comme l'a démontré, en 2024, une journaliste de la RTBF, Sylvie Chevalier, dans un reportage intitulé «Le Marché aux enfants belges».

Le Monde a rencontré une autre de ces «enfants» : Anne Borgniet, une femme joviale et fragile, née en 1969 à Malo-les-Bains, un quartier de Dunkerque. Près de six décennies plus tard, elle vit à Trooz, près de Liège, et espère toujours retrouver sa mère biologique. De cette inconnue, elle ne sait rien, hormis une lettre reçue en 1998. «Je me souviens bien, si j'avais su...», lui écrit une dame qu'elle ne connaît pas, mais qui l'a aperçue dans un reportage et souhaite évoquer une scène poignante dont elle fut témoin, en 1969, à la clinique Villette de Malo-les-Bains. Un dessin accompagne la lettre : le plan d'une chambre avec quatre lits. Auprès de trois d'entre eux, un berceau ; auprès du dernier, rien, si ce n'est une



ANNE-GALLE AMIOT

Trafic de bébés belges nés sous X en France

Une importante filière d'adoption, mise en place à partir des années 1950 jusqu'à la fin des années 1980, fait l'objet de graves soupçons. Certains enfants, devenus des adultes en quête de leurs origines, dénoncent des pratiques illégales

jeune femme. «Cette maman était en pleurs, le dos tourné, poursuit l'autrice de la lettre. Ma première pensée était qu'elle avait perdu son enfant, mais les infirmières m'ont parlé ensuite. Il y avait des bruits qui courraient au sujet de cette clinique.» Anne Borgniet est persuadée que cette femme en larmes était sa maman.

A Malo-les-Bains, personne ne semble aujourd'hui au courant de ce lointain passé, sauf un vieil habitant du quartier, prénommé Maurice, désireux de taire son nom de famille. Il assure se souvenir de «trucs bizarres» survenus dans une autre clinique locale, celle du docteur Bastien. «On parlait souvent de filles venues de Belgique pour mettre des bébés au monde et qu'on entendait pleurer...» Une salle d'accouchement était installée au sous-sol. Les mamans étaient ensuite transférées au dernier étage d'un bâtiment voisin. Dans le quartier, on l'appelait «l'étage des Belges».

Les parents adoptifs de Christophe de Neuville avaient une confiance aveugle en Thérèse Wante, perçue comme une croyante exemplaire, soucieuse du sort des «enfants du bon Dieu». Gamin un peu rebelle, le petit Christophe s'entendait souvent dire «si on avait su, on ne taurait jamais pris», son père le traitant, peu avant sa mort, de «pièce rapportée». D'où sa volonté de savoir qui était sa mère, et, à travers elle, de mieux se connaître lui-même.

Dans sa quête de vérité, M. de Neuville a eu la surprise, à l'âge de 18 ans, de voir les gendarmes belges arriver chez lui : requis par la justice française, ils venaient l'embarquer pour le service militaire! Le jeune homme apprit alors qu'étant né à Dunkerque il avait la nationalité française. Anne Borgniet eut la même surprise le jour de son premier appel à la mairie de Malo-les-Bains. Comme eux, beaucoup découvrirent aussi qu'ils n'avaient pas eu de réelle existence juridique durant des années, toutes les règles censées régir l'adoption ayant été bafouées. A l'époque, un enfant né sous X sur le sol français devait être inscrit dans les registres de naissance de la municipalité et déclaré à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass). Il était alors impossible de le proposer à l'adoption avant l'âge de 9 mois. Des conditions dont l'association belge n'a semble-t-il pas tenu compte...

«NOUS AVONS ÉTÉ DES ENFANTS VOLÉS, VENDUS, COMME DES MARCHANDISES»

CHRISTOPHE DE NEUVILLE
Belge âgé de 65 ans,
né sous X en France

Donatienee Cogels a su très jeune qu'elle avait été adoptée, mais c'est bien plus tard, à 40 ans, qu'elle a compris dans quelles conditions. Une enquête sur les réseaux d'adoption catholiques menée par une psychothérapeute et criminologue flamande, Carine Hutsebaut, lui a, dit-elle, «ouvert les yeux» : «Comment se fait-il que j'ai pu être baptisée en Belgique six jours après ma naissance sous X en France et que je sois restée seulement deux jours dans la pouponnière de Mme Wante avant d'être remise à mes parents adoptifs? Où étaient les papiers d'abandon signés par ma mère biologique? Pourquoi n'avais-je pas été inscrite à la Ddass?»

COMPlices du système

Thérèse Wante savait surmonter les obstacles : obtenir d'un juge français le droit d'être nommée tutrice des bébés nés sous X, réunir des «conseils de famille» avec des témoins de moralité dont l'identité n'était pas contrôlée, puis transférer les enfants en Belgique, où des notaires et des fonctionnaires étaient, comme des médecins et des sages-femmes français, les acteurs complices ou passifs, de ce système. «Mme Wante» rassurait tout le monde en certifiant que l'Œuvre d'adoption confierait l'enfant à un foyer de condition au moins égale à celle de la famille naturelle et d'une région autre que celle de la maman biologique, «afin d'éviter les rencontres importunes».

Pour en savoir plus, M. de Neuville et ses compagnons d'infortune frappent à toutes les portes côté français. L'aide sociale à l'enfance (qui a succédé à la Ddass) affirme ne rien pouvoir pour eux puisqu'ils n'avaient pas été déclarés à la Ddass. Quant aux cliniques concernées qui existent encore, elles disent ne pas détenir de documents les concernant. Aux archives municipales de Dunkerque – un bâtiment orné d'une citation du philosophe italien Antonio Gramsci (1891-1937), «Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va» –, on indique que les établissements privés n'avaient pas l'obligation de déposer leurs documents. Anne Borgniet, elle, a obtenu, en 2005, du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, en France, l'indication que son adoption avait bien été

entachée de pratiques illégales, ce que lui a confirmé le Médiateur de la République, le prédecesseur de l'actuel Défenseur des droits.

A la mairie de quartier de Malo, à Dunkerque, un fonctionnaire nous assure n'avoir «aucune compétence» pour l'évoquer, et le maire, Benoit Kurzawski, ne répond pas aux messages. «Je m'y suis rendue cinq fois pour tenter d'obtenir un acte de naissance complet, témoigne Anne Borgniet. Quand je parlais d'accouchement sous X, les gens se retiraient dans leur bureau en se mettant à murmurer.»

A la mairie de Dunkerque, Frédérique Plaisant, adjointe au maire chargée de l'état civil, et Michael Huyghe, directeur adjoint du pôle vie sociale et citoyenne, assurent comprendre le désarroi des intéressés, mais redoutent que les archives aient effectivement disparu. Du côté de la justice, Charlotte Huet, la procureure de la République, expliquait au Monde par courriel, le 23 février : «Les faits sont bien antérieurs à mon arrivée dans la juridiction, et des premières recherches simples ne m'ont pas permis d'en savoir davantage.» Depuis lors, la magistrate n'a, semble-t-il, rien trouvé de plus. «Je suis allée il y a trois ans dans ce tribunal, poursuit Anne Borgniet. Je demandais à une secrétaire si, un jour, je connaîtrai l'identité de ma mère. Elle m'a souri d'un air narquois en me disant "peut-être que oui, peut-être que non..." J'étais outrée.»

Le 7 mai, Christophe de Neuville a porté plainte contre l'Etat français à Dunkerque. Et fait de même contre l'Etat belge, avec ses amis, à Liège. Le parquet a transmis le dossier à Nivelles, l'arrondissement judiciaire dont le Service d'adoption Thérèse Wante (nouveau nom de l'Œuvre d'adoption) dépend. Cette association, installée dans un quartier verdoyant d'Outignies, dans le Brabant wallon, entend «offrir aux enfants, aux parents d'origine ainsi qu'aux familles adoptives un maximum de garanties: information objective, accompagnement, respect de chacun et discrétion». Elle promet aussi une aide active aux adoptés en quête de leurs origines. Pas question, toutefois, d'en dire davantage aux journalistes : ses responsables n'ont pas donné suite aux différentes sollicitations du Monde. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

MISSION: IMPOSSIBLE.
THE FINAL RECKONING
SÉLECTION OFFICIELLE
Hors compétition

C'est donc sur la Croisette que Tom Cruise reckike – après le premier volet du diptyque en 2023 – la bécane *Reckoning* pour un nouveau tour de piste, le huitième de l'impossible mission depuis 1996. Les enjeux du précédent opus, *Dead Reckoning*, seront rappelés pour le fond de la classe, qui préfère le *gaming* sur portable au live action grandeur plus que nature. Il s'y concocte un scénario de fin du monde d'autant plus angoissant qu'une intelligence artificielle (IA) malveillante, froide comme la mort, y a pris la place de la cohorte de terroristes plus ou moins frénétiques qui peuplent la série. Son but : éradiquer le genre humain en prenant le contrôle de ses armes de destruction massive.

Le magma bleuâtre qui figure la dite IA aka l'Entité se double d'un

Le but de l'IA:
éradiquer le
genre humain
en prenant
le contrôle
de ses armes
de destruction
massive

comparse humain, Gabriel (Esai Morales) – archange déchu, faut-il le rappeler ? – qui lui est, certes, totalement assujetti mais présente l'avantage d'une présence plus cinétique. Le but de la mission consistera donc, pour Ethan Hunt et son équipe, à récupérer une clé donnant accès au *Sébastopol*, un sous-marin nucléaire russe détruit par l'IA et gisant sous la calotte polaire, dans lequel se trouve un boîtier qui contient le code source de l'IA. La clé est ainsi récupérée au premier volet, à charge pour le second de mettre en scène la récupération du boîtier qui permettra – en vertu d'une opération technologique rigoureusement incompréhensible – de leurrir l'IA et de la piéger dans une clé, tel un mauvais génie dans une fiole.

Autour de cette trame relativement limpide, le déploiement athlético-dramaturgique habituel prend place dans la verticalité, entre les abysses aquatiques de l'Arctique et les sommets aériens de l'Afrique du Sud. Le soutien du génie technique à fond les ballons, le sacrifice d'un être cher, les crétins

Tom Cruise pris dans les rets de l'intelligence artificielle

Le second volet de « Dead Reckoning » déroule son lot de cascades, de trahisons et de morceaux de bravoure sans éviter l'usure du temps



Ethan Hunt
(Tom Cruise).
PARAMOUNT PICTURES
AND SKYDANCE

néfastes de la CIA aux basques, la relation platonique mais riche de potentialités entre Hunt et Grace, la charmante pickpocket (Hayley Atwell), ainsi qu'une litanie d'aleas plus ou moins violents dispensés selon une narration éclatée en plusieurs actions parallèles tenues par un timing serré ou, au contraire, concentrée sur une longue et « impossible » cascade du héros.

Bataille aérienne haletante

Pour ne nommer que les moments les plus notables, cela comporte l'interminable plongée de Hunt dans les entrailles d'un *Sébastopol* branlant qui menace à tout moment de se transformer en sépulcre, ressuscitant l'imaginaire sous-marin des épaves bourrées de trésors en même temps que la beauté inquiétante des profondeurs subaquatiques de Jules Verne. Cela comporte non moins la bataille aérienne haletante, me-

née à tir d'ailes entre deux biplans pilotés par Hunt et Gabriel. Cela comprend aussi cette idée de pure poésie qu'il incombera à la bien nommée Grace pour éviter la mise à feu simultanée de tous les arsenaux nucléaires mondiaux, de débrancher la clé, aussitôt l'Entité piégée à l'intérieur, en l'espace d'un « battement de paupière ».

Ce qui ne nous empêchera pas de penser que ce volet rend tout de même, sur la dramaturgie, quelques points au précédent. Une liste disparate de détails malencontreux en explique la raison. On s'excusera de la trivialité cosmétique du premier, qui tient à rien moins qu'à la coupe de cheveux, digne des *eighties*, de Tom Cruise. Associée à l'âge qui affecte la morphologie de son visage, elle suggère une sorte d'horizon Bernard Menez qui serait en lui-même une joyeuse nouvelle pataphysique, mais pas nécessairement une réa-

lité propice aux exploits surhumains de l'agent Hunt.

Par ailleurs, les méchants ont ici un peu perdu la gnaque. Gabriel, pure émanation du mal dans le premier volet, se met en tête de doubler l'intelligence artificielle qui lui conférait l'essentiel de sa puissance et de la fascination qu'elle exerçait. Mal lui en prend. Sa comparse, Paris (Pom Klementieff), à la redoutable mécanique de poupe tueuse, est, quant à elle, passée, s'amollissant au passage, du bon côté de la force. Rien, ici, ne se compare, enfin, non pas tant à l'exploit qu'à la virtuosité des scènes de l'aéroport et du train dans le précédent opus.

Last but not least, il faut mentionner, à l'occasion du second mandat de Donald Trump et de la politique qui en résulte, le changement de paradigme sur l'exemplarité démocratique américaine, embarras qui va désormais se po-

ser à tous les films hollywoodiens. A cet égard, ce nouveau volet de *Mission: Impossible*, conçu et tourné bien avant le 5 novembre 2024, rencontre un problème sur ce qui fait habituellement sa force : l'art du timing. On ne dévoile pas un lourd secret en révélant que, dans ce film, le seul allié objectif d'Ethan Hunt est... le président des Etats-Unis. Mieux, le président est une présidente, et cette présidente est noire, incarnée par l'actrice Angela Bassett, laquelle interprétait la directrice de la CIA dans le précédent volume. Encore qu'aucun film ne soit tenu à la clairvoyance politique, cette promotion, dans *The Final Reckoning*, tombe donc à côté de la plaque. A tout le moins le film n'a-t-il pas vu que son principal antagoniste, cette intelligence artificielle qui « corrompt toutes les données et pousse les peuples à ne plus savoir ce qu'ils doivent

croire », l'avait pris de vitesse et piraté, dès avant sa sortie, la Maison Blanche. Où il ne restait à Donald Trump qu'à nommer l'acteur Jon Voight parmi les sages destinés à réformer Hollywood. Juste retour des choses après que ce dernier, dans le rôle de Jim Phelps, le chef historique de l'Impossible Mission Force, eut été brutallement convaincu de traître par Tom Cruise-Ethan Hunt, qui lorgnait en vérité le poste, et broyé pour ce faire par un hélicoptère dans le premier film de la franchise (signé Brian De Palma). En toute logique, si Tom remplaçait l'identité de son prochain adversaire, en zombie MAGA (« Make America great again »), serait toute trouvée. ■

JACQUES MANDEBAUM

Film américain de Christopher McQuarrie. Avec Tom Cruise, Hayley Atwell, Esai Morales (2h49). En salle le 21 mai.

Le conte moral de Sergueï Loznitsa dans la Russie stalinienne

Le cinéaste ukrainien exilé à Berlin adapte une nouvelle de Georgy Demidov, un physicien arrêté en 1938 qui passa quatorze années au goulag

DEUX PROCUREURS
SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition

Féru d'histoire, intensément et charnellement, le réalisateur ukrainien Sergueï Loznitsa, formé à l'institut de cinéma VGIK de Moscou et exilé aujourd'hui à Berlin, a consacré la plus grande partie de son œuvre à la représentation de la violence et de la barbarie, telles qu'exercées dans le glacis soviétique, puis dans la Russie contemporaine. Grand habitué des sélections cannoises, il représente, avec le Russe Andreï Zviaguinevitch, exilé tout comme lui, l'un des plus grands héritiers de la prestigieuse école cinématographique soviétique.

Doté d'un solide sens de l'absurde et d'une vocation au lyrisme tragique, le cinéaste excelle autant dans le documentaire de

montage que dans la fiction, qu'il s'agisse d'exhumier certains pans de la seconde guerre mondiale ou de s'engager dans la chronique de la lutte actuelle de l'Ukraine pour son indépendance. Signant dans la première catégorie (*Blokada*, 2006 ; *Babi Yar. Contexte*, 2021) tout comme dans la seconde (*My Joy*, 2010 ; *Dans la brume*, 2012) des films magnifiques.

Il revient en 2025 avec une œuvre plus modeste, une sorte de conte moral ou d'apologue en trois actes doté d'une portée parabolique d'une brûlante actualité. Elle emprunte son propos à la nouvelle éponyme de Georgy Demidov, un physicien qui fut arrêté en 1938 durant les grandes purges staliniennes et passa quatorze années au goulag. Son œuvre écrite, et notamment ces *Deux procureurs* qui date de 1969, était fortement inspirée de cette expérience. Naturellement impubliable, elle

fut éditée et découverte longtemps après sa mort, en 2009.

Trois actes donc, ouverts par le carton prometteur : « URSS 1937. Apogée de la terreur stalinienne. » Dans un bagne innommable (Loznitsa a tourné les scènes dans une véritable prison de l'empire russe, à Riga, en Lettonie), un vieux prisonnier en piteux état est chargé par l'administration de la prison de brûler les lettres de détenus qui ne sont jamais, et pour cause, parvenues à leurs destinataires.

Séquence kafkiaenne

L'une d'entre elles parviendra toutefois, par on ne sait quel miracle, sur le bureau du procureur de la région de Briansk, Kornev (Alexander Kouznetsov, découvert en 2018 dans *Leto*, de Kirill Serebrennikov), un jeune idéaliste frais émoulu de l'école de la magistrature soviétique. Inquiet

d'un mot visiblement écrit avec le sang de l'expéditeur, Kornev découvre, en le visitant, une réalité qui le stupéfie : le NKVD, service secret des basses œuvres staliniennes, y élimine en masse toute la vieille garde du parti, après leur avoir extorqué de faux aveux de culpabilité. Il ne tient qu'à son refus que son interlocuteur, Stepiak, un cadre communiste de la première heure battu à mort, soit encore vivant.

Tout cela se passe, sur le plan plastique, dans un format carré, en plan fixe, sur une palette de couleurs qui va du gris au marron, dans un décor dépouillé et métallique qui confine à l'abstraction. Un univers sordide et impitoyable, peuplé de gradés cyniques et de nervis sans âme, saturé de portes cadenassées et de grilles de fer, dont le système mental et formel est bel et bien celui de la geôle.

Au deuxième acte de la fable ferrugineuse, mandaté par le vieil utopiste Stepiak, qui ne semble pas moins naïf que le jeune magistrat, Kornev a décidé d'aller directement faire son rapport au sommet à Moscou, auprès de Vychinski, rien de moins que le procureur général de l'URSS, boucher zélé des grands procès. Longue séquence proprement kafkiaenne, qui comprend un immense bâtiment en bois dans lequel des hommes affaires semblent se perdre, d'une salle d'attente silencieuse remplie d'impétrants terrifiés, d'un secrétaire qui tient du sphinx, enfin d'un Andréï Vychinski impérial et impassible, qui feint de se rendre aux raisons de son subordonné et le charge de retourner à Briansk compléter son enquête,

muni d'un sauf-conduit qui lui assurera toute la sécurité voulue auprès du NKVD.

Nous ferons ici silence sur le troisième acte, qui s'ouvre dans le train du retour, en compagnie de deux joyeux compagnons partageant le comportement du procureur, et qui se présentent, entre deux verres de vodka, trois bouchées de saucisson et une chanson patriotique, comme des ingénieurs. Ainsi le film prend-il valeur de métaphore, à titre universel, du fonctionnement sanguin des appareils totalitaires, et à titre particulier, comment bien sûr ne pas y penser, de la duplicité absolue du pouvoir russe, défini ici comme l'empire même du mensonge. ■

J. MA.

Film franco-ukrainien de Sergueï Loznitsa. Avec Alexander Kouznetsov, Alexander Filippenko, Anatoli Bely (1h58). En salle le 24 septembre.

Robert De Niro, un vieux rebelle sur la Croisette

L'acteur américain s'est prêté au jeu des confidences sur sa famille et la situation politique de son pays

RENCONTRE

C'est la douceur qui surprend. Le toucher de sa main quand il vous la tend. La bienveillance de son regard quand il vous observe, le ton calme et acceptant de sa voix face au vacarme du Festival. Au milieu du barnum cannois, le don Vito Corleone du *Parain II* (1975), l'Al Capone des *Incorruptibles* (1987), le Jake LaMotta de *Raging Bull* (1981), le Travis Bickle de *Taxi Driver* (1976)... quelque 115 personnages pleins de rage, de fureur, de folie et de merveilleux – débarque l'air de rien et sans faire de bruit.

L'homme qui, en pleine campagne électorale aux Etats-Unis, avait décidé de crier plus fort que tout le monde pour dénoncer le «fascisme» à venir du candidat Trump, le traitant d'abrutie, de gangster, de fou, range ses lunettes dans la poche extérieure de sa veste marron et, gratifiant de son sourire tendre la demi-douzaine de journalistes qu'il rencontre de manière informelle ce mercredi 14 mai au matin, touille tranquillement son café crème.

Une moue brevetée

La veille, alors que le Festival lui remettait la Palme d'honneur, il avait une fois de plus appelé au sursaut face aux menaces planant désormais partout dans le monde sur la démocratie, terminant son discours par ces trois mots qu'on avait peut-être un peu trop rapidement rangés au placard des vieilles antennes galvaudées : «Liberté, égalité, fraternité». Ovation de la salle.

«J'espère que cela aura un impact, quel qu'il soit», dit-il. Les gens sont tellement habitués à dire: j'espère, nous espérons... On ne peut pas se contenter de l'espoir. On ne peut pas rester apathique et silencieux. Il faut arrêter cette folie. On ne peut pas se laisser intimider comme ça. Aux Etats-Unis, les ma-



Robert De Niro,
à Cannes,
le 14 mai.
MIGUEL MEDINA/AFP

nifestations, l'expression de la colère, quitte à prendre des risques, c'est tout ce qui peut faire basculer les membres du Congrès. Qu'ils deviennent plus inquiets de l'avise de leurs électeurs que de celui de Trump et de sa bande. Trump lui-même ne réagit qu'à la menace. Si les gens se fâchent, il n'aura d'autre choix que de se soumettre.»

À 81 ans, l'acteur méticuleux qui a toujours travaillé ses rôles en profondeur n'a pas connu le macarthysme, mais fut David Merrill, l'une de ses victimes, dans *La Liste noire* d'Irwin Winkler (1991). Il n'hésite pas à évoquer ces heures sombres alors qu'on s'interroge sur la solitude du vieux rebelle – et des risques qu'il prend – face à un

Trump qui ne semble guère secoué par la bronca d'Hollywood. Car sur la Croisette soufflent paradoxalement des vents contradictoires. D'un côté des artistes unis dans leurs convictions démocratiques, des films qui dénoncent partout dans le monde l'autoritarisme, les inégalités et les menaces sur la liberté. De l'autre, des publicistes, des agents, des producteurs, qui vous rappellent que oui, vous aurez bien l'interview de tel ou tel comédien, mais attention, «pas de politique».

Il hoche la tête, les lèvres pincées dans une moue brevetée De Niro depuis cinquante ans. «Face à MacCarthy, il y a eu cet avocat, Joseph Welsh, qui s'est élevé en di-

sant: "N'avez-vous aucune décence, aucune honte?" Et ce fut, je pense, le moment symbolique où tout s'est retourné. Les gens en ont eu marre de MacCarthy.» Sur les risques, lui, qui – parmi d'autres – reçut en 2018 à son bureau un colis piégé, sourit. «Je suis vieux. Et puis je sais comment marche l'intimidation. Mais je ne crois pas être seul, les universités se battent, des cabinets d'avocats aussi, et c'est important parce que les gens voient qu'ils se battent, cela les encourage. Ils se disent que c'est possible, parce que ça l'est.» Son sourire revient, joyeux et contagieux. «Parce que c'est ça, l'Amérique, celle qu'on retrouve dans les westerns: le shérif qui arrive en ville, le méchant entre

dans le saloon, le nouveau shérif aussi, comment ça va tourner?»

Il y a quelque chose de touchant à observer ce vieil homme, enfant du 7^e art, le dos droit dans son canapé, l'oreille attentive, se prêtant au jeu épaisant et labyrinthique du Festival parce qu'il est ici comme en famille. Réputé taiseux mais maître de ses mots, il enchaîne interviews et séances photo, et, plus tard dans l'après-midi, retrouvera le public cannois pour une rencontre transformée en happening par l'artiste JR. Comme il l'a souvent fait dans le passé, comme avec «Leo», alias Leonardo DiCaprio, «Bob» De Niro a pris sous son aile le photographe français rencontré à New

York. Il lui a ouvert les portes de l'atelier de son père, peintre, disparu il y a des années mais dont il a conservé intact le studio, les peintures, et le journal que celui-ci tenait mais qu'il n'a jamais lu.

Homosexuel, Robert De Niro senior eut son heure de gloire avant d'être dépassé en célébrité par ce rejeton qui, à 10 ans, se révélait déjà acteur. Avec JR, Robert De Niro a ainsi commencé un travail au long cours sur cette quête mémorielle

«Trump ne réagit qu'à la menace. Si les gens se fâchent, il n'aura d'autre choix que de se soumettre»

Robert De Niro

d'un amour paternel inachevé. Une dizaine de minutes de ce *work in progress* nous ont été montrées sur grand écran. Avec quelques moments touchants. Comme cette image de Robert De Niro lové, à 81 ans, dans les bras de son père, ou du moins sur le cliché XXL représentant son père, marque de fabrique du photographe. Ou encore le regard tendre de l'acteur dévisageant l'un de ses sept enfants, autiste, en train de peindre dans l'atelier.

Quel monde laissons-nous à nos enfants? Et si c'était là une fois de plus la clé de la révolte. On crut le voir, la veille, pendant la remise de sa Palme d'honneur, retenir délicatement une larme. Rictus indulgent: «Que voulez-vous, il y a des moments où on devient sentimental. Je ne sais pas si j'ai pleuré. Peut-être, un peu, j'étais ému, comment ne pas l'être?» ■

LAURENT CARPENTIER

Aux confins du visible et de l'invisible

Le premier long-métrage de Louise Hémon, subtil et pulsionnel, plonge une jeune institutrice, interprétée par Galatea Bellugi, dans une vallée isolée des Hautes-Alpes

L'ENGLOUTIE QUINZAINE DES CINÉASTES

L'obscurité est l'une des choses les plus difficiles à obtenir au cinéma, et le noir une couleur presque impossible à rendre dans toute son épaisseur. C'est pourtant dans d'épaisses ténèbres que commence *L'Engloutie*, une nuit d'hiver et d'encre dont émergent d'abord les points chauds de lanternes, puis quelques silhouettes fragiles qui s'avancent vers la caméra, sous le patronage d'arbres fantomatiques. Dans les chaumières, les visages n'émergent qu'à la flamme de l'âtre, pour retourner aussitôt à l'ombre.

Présenté à la Quinzaine des cinéastes, le premier long-métrage de Louise Hémon – repérée pour ses documentaires et comme metteuse en scène de théâtre – annonce d'emblée la couleur: voici un film qui rôdera tout du long à la lisière du visible et de l'invisible, et dont chaque image devra s'arracher aux puissances de la nuit. Le film a été coécrit avec une autre jeune réalisatrice, Anaïs Tellenne, à qui l'on devait déjà le remarquable *L'Homme d'argile* (2024).

En 1899, dans une vallée isolée des Hautes-Alpes, une jeune institutrice, Aimée (Galatea Bellugi), arrive, lors d'une nuit venteuse, dans un hameau figé dans les neiges et encerclé par les montagnes.

Au jour levant, c'est alors la blancheur intégrale, pas moins englobante, qui succède à l'obscurité. Venue faire la classe aux enfants du village – où seuls les hommes demeurent pendant que les femmes servent à la ville –, Aimée se heurte à l'illettrisme, aux superstitions, au manque d'hygiène.

Celle qui prétend apporter la lumière doit d'abord composer avec un monde qui vit sans. Peu à peu pourtant, elle se fond dans la petite communauté hirsute, assistant le soir aux réunions, où l'on écoute les récits légendaires des ancêtres au coin du feu. Une nuit, une avalanche emporte la jeune villageoise (Samuel Kircher en faune des montagnes), et alors tout change.

Réalisme à l'os

S'engouffrant dans ce quasi-huis clos topographique, hors du temps et de l'histoire, le film s'inscrit dans une certaine tradition de cinéma rural et réaliste, attiré par les poches d'archaïsme paysan – de *L'Arbre aux sabots* (Ermanno Olmi, 1978) à *Maria Zef* (Vittorio Cottafavi, 1981), jusqu'au récent *Vermiglio ou la Mariée des montagnes* (Maura Delpero), Grand Prix du jury à la Mostra de Venise en 2024. Mais *L'Engloutie* saisit surtout par la rigueur avec laquelle il se frotte à ce monde rude et ancien: format carré qui renvoie aux origines du cinéma,

plans fixes ancrés dans le paysage, observation des coutumes villageoises et du dialecte vivaro-alpin, goût des clairs-obscurs éclairés à la flamme, toutes choses qu'exalte la photographie alcaline de Marine Atlan. L'alternance entre scènes de genre et portraits, entre l'étendue et les visages, donne au film une assise très sûre.

Si notre regard s'enchâsse dans celui d'Aimée pour appréhender ce monde alpin inentamé, sa mission éducative n'en apparaît pas moins, aussi, comme une intrusion – la diffusion «coloniale» du savoir. Or, ce que cherche Louise Hémon dans ce réalisme à l'os n'est pas tant la rigueur ethnographique qu'un certain voisinage avec le fantastique. Sa caméra traque les forces telluriques qui traversent les êtres et les lieux, la densité du roc, l'écho souterrain qui renvoie l'image à sa matérialité. La déclivité du décor, les maisons cavernueuses, la menace sourde des avalanches: tout renvoie ici à un imaginaire du gouffre, à la verticalité de l'abîme. Si l'extrême sobriété du film laisse parfois poindre une certaine rai- deur (une scène de fête villageoise un peu guindée), elle facilite d'autant plus le retour du refoulé.

A rebours des «lumières» qu'elle prétend apporter, Aimée va se laisser submerger par l'irrationnel. La vallée devient pour

elle, en pleine poussée de sève, la caisse de résonance de ses propres désirs: gestes solitaires sous les draps, gémissements masculins surpris dans le creux d'une grotte, jusqu'à l'étreinte qui aboutit chez elle un soir d'ivresse. C'est alors, et très subtilement, que le film orchestre un basculement intérieur. Les ombres s'allongent, la présence de l'institutrice se nimbe d'étrangeté, sa silhouette se brouille – qu'elle soit prise dans le blizzard ou que son reflet spectral apparaisse sur une vitre. Est-ce elle qui se dissout dans le paysage, ou les lieux qui se referment sur elle? Reste qu'entre l'héroïne et le site, une étrange transmission s'organise.

Sans jamais recourir au surnaturel ni à l'horreur, *L'Engloutie* joue habilement de la réclusion et de l'intemporalité, des lumières et des matières, du climat et de l'attente, pour paver le retour du pulsionnel archaïque. Cette force obscure du passé, qu'à une époque pas si lointaine on crut propre aux peuplades reculées, n'est-ce pas elle qu'on entend gronder férocement au fond de nous? ■

MATHIEU MACHERET

Film français de Louise Hémon. Avec Galatea Bellugi, Matthieu Lucci, Samuel Kircher, Sharif Andoura (1h36). Sortie en salle le 24 décembre.

Le one-man-show de Quentin Tarantino, entre deux westerns

Qu'il a trouvé le job de rêve à Cannes: animer une présentation de films par Quentin Tarantino. Vous dites poliment bonjour au public, puis vous n'avez plus qu'à profiter de l'aura du plus cinéphile des réalisateurs, qui n'était plus passé par le Festival depuis la sélection de *Once Upon a Time... in Hollywood* en 2019. Pas besoin de relance, il se charge de tout. Entre la projection de deux westerns de George Sherman (1908-1991), *Red Canyon* (1949) et *Comanche Territory* (1950), le fougueux cinéaste âgé de 62 ans au débit mitrailleur est capable de tenir un one-man-show de trente minutes, multipliant les titres dont vous ignorez tout, rebondissant d'un nom d'acteur à un autre, s'amusant de la traduction d'un titre en français d'une intonation exagérée dans une logorrhée vertigineuse d'érudition.

Dans la tête de Quentin Tarantino, on trouve des classements pour tout. Ce mercredi 14 mai, l'Américain a ainsi cité devant un public jeune et curieux son adaptation préférée des romans de

Zane Grey (*Red Canyon*, de George Sherman), le meilleur film anglophone jamais réalisé sur Gengis Khan (*La Princesse de Samarcande*, de George Sherman, 1951), un de ses westerns favoris des années 1930 (*Daniel Boone*, de David Howard, 1936) ou les scénaristes les plus chers à son cœur du tournant des années 1950 (Gerald Drayson Adams et George Bruce).

De ce George Sherman quelque peu sorti des radars cinéphiles, Quentin Tarantino a retracé le parcours depuis ses débuts comme assistant de l'acteur Mack Sennett jusqu'à sa grande période chez Universal (lui échappaient encore les plus gros budgets et les plus grandes stars). Il en a tiré le portrait attachant d'un professionnel aimé de tous et d'une efficacité extrême, capable de tourner deux films en huit semaines, avec un œil pour sélectionner les meilleurs scripts, une capacité à rendre bons tous ses acteurs, même ceux que Tarantino trouve mauvais chez les autres, comme Guy Madison, et un don pour improviser sur le plateau les scènes d'action les mieux exécutées d'Hollywood alors. «Il n'avait pas plus de temps que les autres, mais c'est ce qu'il a fait de celui-ci qui compte, a-t-il conclu dans une adresse aux apprentis cinéastes. On veut tous obtenir le meilleur. C'est comment tu utilises ce temps limité qui te définira.» Nul doute que lui qui s'est fixé de ne pas réaliser plus de dix longs-métrages saura s'en souvenir au moment de tourner son tout dernier film. ■

BORIS BASTIDE

Le violoncelle créatif de Noémi Boutin

La musicienne publie un nouvel album, « Ricoche », au programme exclusivement contemporain

MUSIQUE

A Paris, au Théâtre Silvia-Monfort, en avril, une violoncelliste joue de Bach sur un podium qui, suspendu dans les cintres un bon mètre au-dessus du plateau, évolue dans l'espace au gré des impulsions dont le gratifie un jongleur. Jamais l'interprétation d'une *Suite* de Jean-Sébastien Bach n'aura paru aussi ludique que sous l'archet vertigineux de Noémi Boutin dans *Sarabande*, spectacle créé en 2014 avec Jörg Müller, maître de la flamme virevoltante, d'allumette ou de bougie.

On a donc du mal à envisager les prestations de la violoncelliste, âgée de 42 ans, sans la partie visuelle. Pourtant, elle publie aujourd'hui un album solo à même de la «représenter» totalement, par son contenu (rien que des pièces contemporaines, dont cinq commandées), sa conception (un vrai travail d'équipe), son titre, *Ricoche* (répercussions sensibles d'une œuvre à l'autre).

«Ce disque tend, en effet, à montrer qui je suis», acquiesce Noémi Boutin, qui a donné le programme en concert à la MC2 de Grenoble, dont elle est artiste associée depuis quatre ans. Au vu

de son parcours, conquérant puis semé d'embûches, la propagation par ricochets peut passer pour une métaphore de la nécessité de rebondir. Faire de la musique? «La question ne s'est pas posée, se souvient Noémi Boutin, parce que j'avais deux grands frères qui en faisaient. Très tôt, je me suis mise à jouer avec eux.»

Enfant précoce

Le Trio Boutin s'est imposé en Savoie, la région d'origine de la famille, puis dans l'Hexagone. Si Julian, altiste cofondateur du prestigieux Quatuor Béla, et Florestan, investi dans l'enseignement du piano, n'ont pas écumé les concours, Noémi s'est illustrée dans ce domaine, au point d'être qualifiée de «phénomène». Admise à 14 ans au Conservatoire de Paris, elle en ressort à 19 ans, «malmenée» par les exigences d'une orientation professionnelle qui ne lui sied guère. L'enfant précoce qui brillait avec le concerto d'Edward Elgar à 13 ans et qui n'avait qu'une idole, l'Anglaise Jacqueline du Pré (1945-1987), est devenue une jeune adulte qui se refuse à jouer sous la direction d'un chef, dans un ensemble ou avec un orchestre.

En manque d'accompagnement lors de cette période de «rébel-

lion assumée», Noémi Boutin décide d'aller se perfectionner à Trossingen (Allemagne) pendant dix-huit mois auprès de Jean-Guihen Queyras. A son retour, elle mise sur les rencontres pour aller de l'avant sur des territoires inconnus. Il en va ainsi avec le compositeur François Sarhan, dont elle crée, en 2004, une courte



Noémi Boutin,
en février.
ALEX CRESTEY

pièce, *Amitié*. D'autres rencontres (le compositeur Albert Marceau, le performeur Fantazio) constituent des caps importants dans un cheminement qui procède de deux intentions majeures. D'une

part, susciter de nouvelles œuvres et les faire connaître aux violoncellistes plus jeunes. D'autre part, «embarquer» dans ces aventures musicales des publics qui ne songeraient pas à s'en approcher.

Le nom de sa compagnie, Frotter | Frapper, semble un raccourci de son jeu

Pour mener à bien ces objectifs, Noémi Boutin a fondé, en 2015, une compagnie dont le nom, Frotter | Frapper, semble un raccourci de son jeu. Dans ce cadre (associée à deux musiciens, un comédien-chanteur et deux techniciens), elle a créé *Out* (2024), spectacle de plein air. «Quelle émotion de voir s'arrêter des enfants dans la rue, des punks à chien avec leurs canettes, des personnes de différentes cultures...», dit-elle.

Le nouveau disque n'est pas moins ouvert aux quatre vents. Celui de Jean-François Vrod procède d'un souffle de conteur. Des grelots autour des pieds, des ressorts entre les cordes et une grappe, remplie de cailloux, de plumes et de ferraille, sur la pique du violoncelle, Noémi Boutin se «raconte» ainsi dans les cinq chapitres d'un *j'entends qu't'entends* qui sert de sas entre les autres pièces du programme. De la truculence planétaire de Frédéric Aurier (*Quietly*) à l'onirisme cinématographique de Frédéric Patar (*Drink Me*), le champ expressif des solos est vaste. Il émerveille, in fine, avec les *Sept papillons*, de Kaija Saariaho (1952-2023), qui, à l'instar de *Ricoche*, suivent une trajectoire imprévisible mais cohérente. ■

PIERRE GERVASONI

Ricoche, L'Empreinte digitale.
Concerts le 5 juin au Théâtre de la Renaissance, Lyon ; le 6 juin à L'Atelier du Plateau, Paris 19^e.

L'agence AP maintient la paternité de la photo de «la petite fille au napalm»

Associated Press, qui a mené une enquête minutieuse, continuera d'attribuer l'image à Nick Ut, malgré un documentaire accusateur

Plus de trois mois après avoir été mise en cause, l'agence Associated Press (AP) répond au documentaire *The Stringer* («le pigiste»). Fin janvier, la projection du film signé Bao Nguyen au Festival de Sundance avait mis le monde du photojournalisme en ébullition car il contestait la paternité de la célèbre photo de «la petite fille au napalm» (1972). Le documentaire affirmait que cette image, symbole des souffrances de la guerre au Vietnam, n'avait pas été prise par le Vietnamiens Nick Ut, d'AP, lauréat du prix Pulitzer, mais par un photographe indépendant vietnamien, Nguyen Thanh Nghe, installé depuis aux Etats-Unis.

Mardi 6 mai, l'agence a livré une enquête fouillée publiée dans un document de près de 96 pages. Et livré ses conclusions : même si le film soulève des questions troublantes, il n'y a pas assez de preuves, selon elle, pour affirmer que Nick Ut n'est pas l'auteur de la photo. Elle continuera donc de lui attribuer l'image.

Pour répondre aux arguments du film, l'équipe d'AP a épousseté des documents inédits : toutes les images prises sur les lieux, à Trang Bang, au Vietnam, le 8 juin 1972, et figurant dans les archives d'AP (soit 84 négatifs), ainsi que les photographies non publiées du journaliste américain David Burnett, qui travaillait alors pour le *New York Times*. Mais c'est surtout en étudiant les appareils de Nick Ut, dont le Leica censé avoir pris la célèbre photo, que l'agence est parvenue à une conclusion étonnante. En analy-

sant les bordures des négatifs, et en essayant de prendre des photos à partir des appareils d'époque à sa disposition, l'équipe d'AP a conclu qu'il était peu probable que la photo ait été prise avec le Leica de Nick Ut, et qu'il était aussi «probable, mais non certain, que l'image ait été prise avec un Pentax» – le type d'appareil qu'utilisait justement Nguyen Thanh Nghe. Or, Nick Ut a toujours affirmé qu'il portait quatre appareils, deux Nikon et deux Leica, une information impossible à vérifier sur les images d'époque, trop floues. Pour autant, l'agence souligne que Nick Ut possédait aussi un Pentax.

Endroit stratégique

L'agence, dont le ton extrêmement prudent contraste avec les accusations catégoriques du film *The Stringer*, passe aussi en revue les conclusions de l'ONG française Index, spécialisée dans les reconstitutions en vidéo ou en 3D : celle-ci avait affirmé, dans le film, en se basant sur des images disponibles montrant les protagonistes de la scène, qu'il aurait été impossible à Nick Ut de courir assez vite pour se positionner et prendre la photographie, et que seul Nguyen Thanh Nghe était bien placé pour le faire. Non seulement AP rejette les calculs d'Index mais affirme que plusieurs photographes auraient, en fait, pu se trouver à l'endroit stratégique : Nick Ut, Nguyen Thanh Nghe, mais aussi un photographe militaire vietnamien.

Dans son texte, AP souligne les fragilités de la thèse du film

The Stringer, mais prend aussi des pinces avec sa propre enquête, et n'exclut pas de revenir sur ses conclusions. «Aucune personne qui enquête sur la création d'une photographie prise il y a plus d'un demi-siècle ne peut avoir une certitude réelle sur ce qui s'est vraiment passé», écrit-elle. Annuler le crédit attribué à l'époque demanderait une preuve claire que la décision prise à l'époque était incorrecte. Mais une telle certitude n'est simplement pas possible ici.»

De son côté, Gary Knight, cofondateur de l'agence VII et à l'origine du film, se dit «ravi qu'Associated Press reconnaîsse que les questions soulevées par le documentaire *The Stringer* (...) sont légitimes et dignes d'être prises en compte». Le journaliste refuse d'entrer dans les détails des arguments sur le film, en quête d'un distributeur : «Nous voulons que chacun ait l'opportunité de voir le film sans que les détails en soient divulgués.» Interrogé sur la décision finale d'AP de ne pas remettre en cause la paternité de la photo, il ajoute : «Ils peuvent décider comment créditer l'image en interne, et lorsqu'ils la publient, mais ils ne peuvent pas décider qui a fait la photographie et comment l'histoire s'en souvient.»

LONG Index indique que des documents ayant servi à l'enquête d'AP n'étaient pas disponibles et qu'elle est en train de les étudier, mais dit s'en tenir à ses analyses et conclusions initiales, selon lesquelles il est «hautement improbable que Nick Ut soit l'auteur de la photographie». ■

JEAN GAUMY ET LA MER EXPOSITION

14 MAI - 17 AOÛT 2025



Jean Gaumy, Pêcheur de bar rayé sur la plage, Long Island, États-Unis, 1983
© Jean Gaumy / Magnum Photos - Design graphique : Sabir

ACCOMPAGNÉE DE
L'EXPOSITION

LA PÊCHE
AU-DELÀ
DU CLICHÉ
INÉDITS DE LA COLLECTION

MUSÉE
NATIONAL
DE LA MARINE
PARIS-TROCADERO

ORGANISÉE AVEC
MPP
MÉDIATHÈQUE
DU PATRIMOINE

Mécénat
BOLUDA
NAVAL
BeauxArts
CDDG
Korbin
POLKA
fr.Média

Le déluge émotionnel de Pina Bausch

Crée en 2006, trois ans avant la mort de la chorégraphe, la pièce sidère toujours autant au Théâtre de la Ville

DANSE

Le plateau du Théâtre de la Ville, à Paris, déborde. D'eau, d'élangs, de courbes, de hurlements, de baisers donnés, volés, arrachés ! C'est *Vollmond*, de Pina Bausch (1940-2009), et la pleine lune n'a jamais fait autant de merveilleux dégâts. Dégoulinants, les danseurs patient, dérapent, rebondissent sur les fesses et éclaboussent pendant que des trombes de pluie tombent en continu. Ce déluge orgiaque de vitalité a soulevé les spectateurs, vendredi 9 mai, qui ont salué debout les 12 interprètes en criant leur admiration et leur plaisir devant une performance de folie et un chef-d'œuvre indélébile.

Vollmond, créé en 2006, trois ans avant la mort, d'un cancer fulgurant, de la chorégraphe allemande de génie, directrice du Tanztheater Wuppertal, est une merveille. Il provoque des sensations fortes et instables. Il sidère et réjouit non-stop pendant deux heures. Ce mélange galvanisant auréole cette pièce touffue d'un magnétisme persistant. Plein de surprises et de détails qui se chevauchent les uns les autres sans qu'on ait le temps de dire ouf, il file à fond sans lâcher l'accélérateur. Et lorsqu'on croit avoir atteint un pic, il décolle encore plus haut, atteignant une frénésie magique à s'en décrocher la mâchoire.

Passion aquatique

Un immense rocher sombre, objet de contemplation à lui tout seul, se dresse sur scène. Bientôt ruisselant, il surplombe une petite mare propice aux ébats que l'on peut imaginer. Séance de natation, grande baignade en robe du soir, valse musette en maillot de bain et bataille d'eau à coups de seaux s'enchaînent. Sa silhouette massive, son immobilité rassurante qui arriment le regard renvoient à une forme d'éternité, tandis que les humains s'affairent désespérément.

Ce bloc de pierre appartient au fabuleux livre d'images de la chorégraphe dont la veine paysagère a régulièrement transformé la boîte noire en land art spectaculaire. Elle a ainsi couvert le plateau d'oeillets pour *Nelken* (1982), transplanté un champ des cactus pour *Ahnen* (1987), imaginé une montagne de fleurs roses dans *Le Laveur de vitres* (1997). Quant à sa passion aquatique, elle inonde et vivifie nombre de pièces, dont *Arien* (1979), *Nefés* (2003) ou *Vollmond*, qui ouvre les vannes de l'inconscient, de l'intime et de l'enfance.

Sur des tubes musicaux montés par Matthias Burkert et Andreas Einstens Schneider, dont des mélodies de Cat Power, Jun Miyake, René Aubry ou Tom Waits, la pluie sert de carburant à cet hybride décidément inimitable qu'est la danse-théâtre de Pina Bausch. De micro-sketchs en mini-numéros, de solos en duos, son écriture du passage et de la transition, très cabaret, tuile les séquences de longueurs inégales et d'humeurs contrastées dans une partition subtile. Entre geste et texte, d'apparitions subrepticées en évanoisements tout aussi fugaces,

« *Vollmond* », de Pina Bausch, par le Tanztheater Wuppertal. MARTIN ARGYROGLU



Lorsqu'on croit avoir atteint un pic, la pièce décolle encore plus haut, atteignant une frénésie magique

cette expertise en ponctuation manie impeccablement la virgule, les points de suspension, d'interrogation, rythmant une polyphonie unique.

Comme souvent, les inserts théâtraux puissent à la source d'un irrational jamais absurde. Sucrés ou salés, ils prennent parfois la saveur de gags légers ou dramatiques. L'une presse un citron sur ses bras en confiant combien elle se sent amère ; l'autre est secouée par son partenaire ; une troisième

se claque la poitrine à répétition pour crever l'abcès des pleurs... Les hommes arrosent les femmes qui ne s'en laissent pas conter et sautent sur les chaises pour les embrasser. Si Pina Bausch les a longtemps jetés les uns contre les autres, elle équilibre ici les forces. Les corps virevoltent pour se retrouver emportés par la danse qui débarque à bride abattue dans des solos urgents et des tableaux d'ensemble à cran.

Confrontation avec l'adversité
Le déluge transforme le plateau en zone à risque et oblige les interprètes à redoubler d'efforts pour ne pas s'y noyer. Danser et jouer en luttant avec ses vêtements et ses cheveux trempés sur un sol glissant exige un supplément de munitions. L'adaptation au réel chez Pina Bausch se révèle toujours plus puissante que la virtuosité mise au défi de rester d'abord ultraréactive. La confrontation avec l'adversité d'un terrain de jeu mouvant qui peut faucher les jambes vite fait bien signe le geste chorégraphique de Pina Bausch.

Incrovable comment le temps a beau passer et repasser sur les spectacles de Pina Bausch, il ne les écrase curieusement pas, bien au contraire ! Même si le renouvellement des interprètes au regard des figures historiques telles Dominique Mercy, Julie Shanahan, Hélène Pikon, Nazareth Panadero ou Cristiana Morganti laisse parfois légèrement dubitatif tant la sensualité mordante de Pina Bausch y élimine un peu ses crocs, il n'entame pas la solidité des pièces.

Qu'il s'agisse récemment de *Auf dem Gebirge hat man ein Geschrei gehört* (*Surla montagne, on entendit un hurlement*), transmis en 2022 au Ballet de l'Opéra de Lyon, de *Kontakthof*, par les danseurs de l'Opéra national de Paris, ou de *Sweet Mambo*, repris

La pluie transforme le plateau et oblige les interprètes à redoubler d'efforts pour ne pas s'y noyer

en 2024, ils conservent un relief aiguise. Ils attestent, s'il en est besoin, de la profondeur esthétique et thématique de la chorégraphe qui perfore encore et toujours l'imaginaire.

L'impact de Pina Bausch, qui avait d'ailleurs choisi *Vollmond* aux côtés du *Sacre du printemps* (1975), de *Café Müller* (1978) et de *Kontakthof* (1978) pour le film *Pina* (2011), de Wim Wenders, tient à un bouquet spectaculaire de génie dont la sophistication esthétique laisse intacte la sauvagerie intime. Il noue style, sens, fond et forme, en sublimant l'humain dans toutes ses contradictions. L'art et la technique n'ont jamais dompté Pina Bausch. Et c'est toujours la vie et sa vérité, sa beauté virulente qui gagnent sur tous les tableaux chez elle et quel bonheur !

Vollmond a été remonté par le danseur Daphnis Kokkinos et Robert Sturm, qui fut notamment l'assistant de l'artiste allemande. Depuis l'annonce du départ le 31 juillet du chorégraphe Boris Charmatz qui avait pris la direction du Tanztheater Wuppertal en septembre 2022, c'est le directeur administratif, Dr. Daniel Siekhaus, qui pilote pour le moment la compagnie. Azusa Seyama, interprète majeure, parfaite dans *Vollmond*, et également répétitrice, est aujourd'hui assistante de la direction. Un nouveau directeur devrait être choisi en 2026. Il serait à la tête de la troupe et également du Pina Bausch Zentrum, conçu par les architectes américains Diller Scofidio + Renfro, et en cours de construction, à Wuppertal (Allemagne). ■

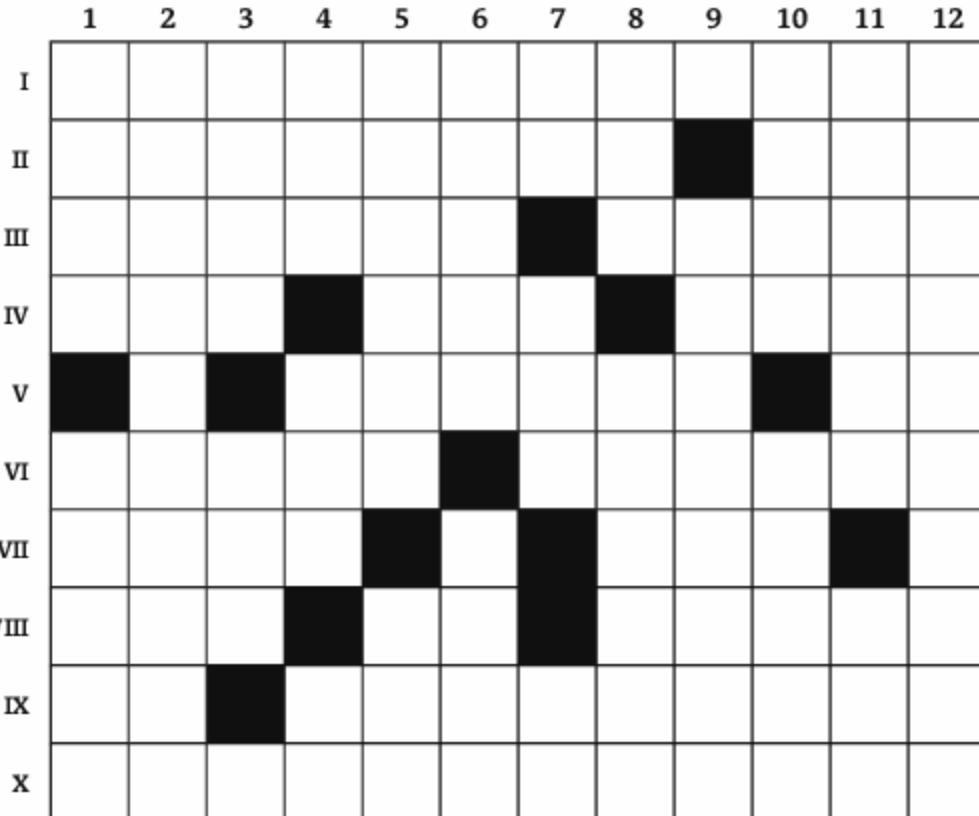
ROSITA BOISSEAU
Vollmond, de Pina Bausch. Par le Tanztheater Wuppertal. Jusqu'au 23 mai, au Théâtre de la Ville, à Paris 4^e.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 113

PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 112

HORIZONTALEMENT I. Effeuleuse. II. Noroit. Untel. III. Cris. A pic. Me. IV. OMS. Cm. Tabac. V. Massais. Io. VI. Blois. Ulster. VII. Ringardisé. VIII. As. Nie. Na. Os. IX. Névé. Néogène. X. Tristounette.

VERTICALEMENT 1. Encombrant. 2. Formaliser. 3. Frisson. VI. 4. Eos. Signes. 5. Ui. Casai. 6. Itami. Reno. 7. Sud. Eu. 8. Luit. Linon. 9. Encaissement. 10. Ut. Bote. Et. 11. Sema. Ont. 12. Electrisée.

HORizontalement

I. Manient avec talent la brosse à reliure. II. Dépasement mortel. Mauvaise paire, père et mère. III. Partiraient en éclats. Eclairage extérieur. IV. Organisation commerciale en Asie. Produit de l'ergot de seigle. Taillable et corvéable. V. Actes de la pensée. Descendu. VI. Circassien populaire. Foncer tête baissée. VII. Mis de côté. Protection sociale. VIII. Unités roumaines. Ouvrent les opérations. Bien en place. IX. Piégé. Austère. X. Ouvertes des deux côtés de la construction.

VERTICAMENT

1. Renvoie dans le temps. Amoureuse des lettres et des écrivains. 2. Entouré de volatiles domestiques. 3. Prend les affaires en main. Oie mal troussée. 4. Conviendra. Cardinaux british. En survie. 5. A développé l'ordre clunisien. Proposé aux gens d'actions. 6. Mioche ou moutard. Ferme la porte. 7. Fin mars. Intégrée dans la DGSI. En course. 8. Du temps des colonies. Excuses en début d'ouvrage. 9. Ne doit pas rester en liberté. 10. Ecarte les haubans. Fait entrer en force. 11. Ne risque plus d'accrocher. Queue de bonite. 12. Protégés comme des papiers en cuisine.

SUDOKU

N°25-113

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)

9	7	3	5	2	8	1	6	4
4	6	6	7	1	9	2	5	3
5	1	2	6	4	3	9	8	7
7	2	5	3	9	6	8	4	1
3	6	8	1	7	4	5	2	9
1	4	9	8	5	2	3	7	6
8	3	1	4	6	5	7	9	2
2	5	4	9	3	7	6	1	8
6	9	7	2	8	1	4	3	5

Difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Chaque jeudi, le meilleur de la presse étrangère

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction : 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements : par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71.

Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale
Elisabeth Cialdella

Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midy-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : PIlot = 0,0083 kg/tonne de papier



José «Pepe» Mujica

Ancien président de l'Uruguay

Ancien président de l'Uruguay, José «Pepe» Mujica, 89 ans, est mort des suites d'un cancer de l'œsophage, mardi 13 mai, a annoncé l'actuel président Yamandu Orsi. L'ex-guéillero était devenu l'un des leaders les plus écoutés, les plus respectés et les plus populaires d'Amérique latine. Les réformes qu'il a contribué à mettre en œuvre en tant que président de la République (2010-2015) ont marqué l'entrée de l'Uruguay dans le XXI^e siècle.

José Mujica Cordano est né le 20 mai 1935 dans une zone semi-rurale de l'ouest de Montevideo. Fils unique d'une famille de paysans, il n'a que 8 ans à la mort de son père. Il consacre une bonne partie de son enfance et de sa jeunesse au cyclisme et à la culture de fleurs dans la petite parcelle de terre qu'il travaille avec sa mère, fleurs vendues dans les marchés de la capitale. Mais le jeune José poursuit ses études jusqu'au baccalauréat, puis intègre une classe préparatoire en droit à l'Instituto Alfredo Vazquez Acevedo, un lycée public situé derrière l'université de la République, où il côtoie une bonne partie de la jeune intelligentsia de l'Uruguay des années 1950.

Le pays possède déjà un système d'éducation publique exemplaire où enseignent les meilleurs intellectuels du pays, dont de nombreux Espagnols réfugiés de la guerre civile. Le jeune Mujica militait au sein de l'aile la plus progressiste du Parti national (centre droit), qu'il quitte en 1962 pour fonder l'Union populaire, en alliance avec le Parti socialiste. Un an plus tard, il participe à la fondation de l'une des guérillas les plus célèbres d'Amérique latine, le Mouvement de libération nationale-Tupamaros, dont il deviendra l'un des principaux dirigeants.

Avec 2,7 millions d'habitants, l'Uruguay fait alors figure d'exception dans la région, grâce aux réformes du président José Batlle (1903-1907 et 1911-1915). La peine de mort a été abolie en 1907, le divorce légalisé en 1913, l'Eglise séparée de l'Etat en 1917, les femmes votent depuis 1927. Grâce au poids considérable d'un salariat protecteur qui couvre plus de trois quarts de sa population active et à un taux d'urbanisation supérieur à 80 % depuis les années 1930, l'Uruguay est doté d'un modèle social qui fera dire au sociologue Alain Touraine que ce pays a inventé la social-démocratie, bien avant l'Autriche ou l'Allemagne.

Cependant, à partir de 1950, l'Uruguay glisse vers une conjoncture de plus en plus difficile. L'économie stagne, l'inflation et le chômage sont incontrôlables. Les deux partis de gouvernement (Nacional et Colorado) se montrent incapables de donner un nouveau cap à la petite république. Les jeunes ont le sentiment d'un pays sans avenir, rongé par la corruption, où pauvreté et inégalités deviennent insupportables.

Mujica et ses camarades concluent que la «Suisse d'Amérique latine» se dirige inéluctablement vers une dictature. Ils s'organisent pour résister à l'autoritarisme et mettre fin aux injustices. Une exploration récente des archives diplomatiques révèle que ce diagnostic est partagé par les ambassadeurs français qui se succèdent à Montevideo : divers secteurs de l'armée conspirent depuis 1964 avec le soutien des administrations nord-américaines. Les jeunes quittent les structures partisanes de la gauche socialiste, communiste et chrétienne et prennent les armes : ils s'appellent «Tupamaros», en référence aux gauches rebelles déclarés hors-la-loi par l'administration coloniale espagnole. Ils posent



A son domicile, à Rincon del Cerro (Uruguay), le 6 novembre 2024. MARIANA GREIF POUR «LE MONDE»

avec urgence la nécessité de la «révolution».

Fidel Castro et ses compagnons cubains ont montré que la volonté politique pouvait vaincre dictateurs, empire et inerties conservatrices. Le Vietnam et l'Algérie en donnent d'autres exemples. Mais cette jeunesse lettrée de l'Uruguay, qui se sent capable de prendre sa destinée en main, ne suivra aucune recette, ni celle du *foco*, les foyers de guérilla rurale du Che Guevara, ni celle, maoïste, de l'encerclément des villes par les campagnes : la lutte sera urbaine.

Retour de la social-démocratie
Grâce à leur créativité, les Tupamaros deviennent un exemple pour des dizaines de groupes armés dans les capitales du monde entier. En 1971, 111 guérilleros, dont Mujica, s'évadent par un tunnel de la prison pour hommes de Punta Carretas où ils sont détenus. Quelques semaines plus tôt, des dizaines de Tupamaros s'étaient échappées de la prison pour femmes de Cabildo. La même année, les Tupamaros démasquent l'agent de la CIA expert en torture et techniques de contre-insurrection Dan Mitriane et l'exécutent, inspirant le film *Etat de siège* (1973), de Costa Gavras, avec Yves Montand dans le rôle de l'espion. Ils enlèvent puis libèrent ministres, ambassadeurs et diplomates.

Dans un texte intitulé «Apprendre d'eux», l'écrivain Régis Debray écrit en 1971 : «Il se déroule en ce moment (...) une lutte violente qui pourrait venir inquiéter les avant-gardes révolutionnaires du monde entier. La puissance explosive du combat que mènent les Tupamaros contre l'oligarchie de leur pays dépasse de loin, par sa portée, les frontières de l'Uruguay. Non pas par ces opérations sensationnelles – enlèvements, expropriations, attaques militaires, évasion en masse – qui font (...) la manchette des journaux. Mais pour une raison à la fois moins spectaculaire et plus décisive : tout simplement parce qu'ils ont inauguré avec succès une nouvelle manière d'entreprendre la révolution socialiste.»

La crainte d'une contagion au sein des jeunesse des capitales

20 MAI 1935 Naissance près de Montevideo
1963 Participe à la fondation du Mouvement de libération nationale-Tupamaros
1972-1985 Déportation
1989 Fondation du Mouvement de participation populaire, élu député
2005 Ministre de l'agriculture
2010-2015 Président de la République
13 MAI 2025 Mort

occidentales est si vive que, le vendredi 16 juin 1972, le Conseil de l'OTAN se réunit à Bruxelles pour étudier le cas des Tupamaros avec une analyse commandée à Geoffrey Jackson, ambassadeur du Royaume-Uni en Uruguay, maintenu prisonnier pendant huit mois dans la prison du Peuple.

Fin 1972, la guérilla est définitivement vaincue par l'armée. Ses leaders et bon nombre de ses cadres sont en prison, le reste part en exil. Neuf dirigeants, dont Mujica, seront déclarés «otages» par la dictature militaire qui s'installe après le coup d'Etat de juin 1973 et maintenus dans des conditions terribles d'isolement total et de torture pendant près de treize années, dans des cachots souvent installés dans des puits clandestins de casernes. L'ensemble des Tupamaros est libéré dans le cadre d'une amnistie générale de tous les prisonniers politiques en mars 1985, au retour de la démocratie.

Quatre ans plus tard, en 1989, Mujica et les Tupamaros créent le Mouvement de participation populaire (MPP), partie intégrante de l'alliance des gauches Frente Amplio (Front élargi). Le MPP détient jusqu'à aujourd'hui le plus important groupe de législateurs du pays, et de ses rangs proviennent le président élu le 24 novembre 2024, Yamandu Orsi. Mujica se présente à une élection pour la première fois en 1995, où il est élu député. En 2000, il est sénateur, en 2005 ministre de l'agriculture, en 2010 président de la République, et à nouveau sénateur en 2015 et 2019. Pendant les trois gouvernements

du Frente Amplio, entre 2005 et 2020, le petit pays du Sud renoue avec son passé social-démocrate ou «batilliste». Profitant d'une conjoncture favorable à l'exportation de produits agricoles, l'Uruguay réactive son économie et casse sa dépendance énergétique en investissant massivement dans les sources renouvelables, pour arriver aujourd'hui à produire 98 % d'électricité décarbonée.

Le salariat redéveloppe la norme grâce à une réduction du travail au noir et à la réinstallation des «conseils paritaires» abrogés par la dictature. La pauvreté est divisée par deux et la pauvreté extrême réduite à 1 % de la population ; le système de santé est réformé, offrant un accès assez égalitaire à la santé à partir d'un cocktail public-privé.

Sous la présidence de Mujica, l'Uruguay légalise l'avortement (2012) et le mariage homosexuel (2013) et régule la consommation et la production de cannabis en 2014.

Cette même année sont approuvées une loi de modernisation de la procédure pénale et une loi visant à limiter les effets monopolistiques de concentration de la presse. Pourtant, les conséquences de la crise financière internationale de 2007-2008 se font sentir. L'économie freine, l'inflation reprend et l'emploi se raréfie. Le vieillissement des cadres politiques de la gauche, dont Mujica, qui a 84 ans au moment du scrutin présidentiel de 2019, fait le reste.

Par une étroite marge de 30 000 voix, la gauche perd les élections. Le vieux dirigeant est critiqué pour ses phrases à l'emporte-pièce, qui semblent lancées sans réflexion et blessent souvent des fractions de l'électorat. Les gouvernements du Frente Amplio sont surtout critiqués sur les déficits en matière d'insécurité.

Il n'en reste pas moins qu'avant même d'accéder à la présidence de la République, l'ancien guérillero a conquis une immense autorité au sein de la gauche latino-américaine. Une réputation qui prend appui sur l'image de l'Uruguay comme société démocratique et égalitaire, sur celle du Frente Amplio, dont on admire la capacité à préserver l'unité de la

gauche depuis 1971, et sur celle, enfin, des Tupamaros, cette guérilla qui n'a jamais été obsédée par la violence et qui a su échapper à la radicalité et au sectarisme.

La BBC et une bonne partie de la presse internationale vont louer l'intégrité morale dans l'exercice du pouvoir de celui que l'on présente comme le «président le plus pauvre du monde». Une éthique qui résulte d'une vie toujours menée dans la même frugalité, roulant à côté de sa compagne, Lucia Topolansky, au volant de sa Coccinelle Volkswagen sur les chemins de terre qui le conduisent au palais présidentiel depuis sa petite ferme, la «chacra». Où, après une journée d'exercice du pouvoir, on l'aperçoit s'occuper de ses plantations de marguerites, de sa chienne à trois pattes Manuela, et recevoir, sur les chaises en plastique de son jardin, autorités, journalistes et célébrités du monde entier.

Don de ses salaires

Le 6 décembre 2024, les présidents brésiliens, Lula, et colombien, Gustavo Petro, s'y rendent ensemble pour remettre à Mujica, déjà très malade, la Cruzeiro do Sul et la Cruz de Boyaca, les plus hautes distinctions de leurs pays respectifs. Pendant la totalité de son mandat de président, José Mujica fait don de 90 % de sa rémunération à des associations.

Fort de son image, Mujica prononce deux discours dont le retentissement sera planétaire. Celui qui n'a ni compte Twitter, ni Facebook, ni même de smartphone prend la parole, en 2012, au sommet de l'ONU sur le développement durable à Rio de Janeiro, puis en 2013 lors de la 68^e assemblée des Nations unies à New York. Et, à chaque fois, il provoque un véritable buzz sur les réseaux.

Ses nombreux entretiens et vidéos cumulent des dizaines de millions de vues, il fait l'objet d'un nombre incalculable d'articles de presse, de nombreux reportages et documentaires, dont *El Pepe. Une vie suprême* (2018), d'Emir Kusturica, et de fictions comme *Compañeros* (2019), d'Alvaro Brechner. Des dizaines de li-

vres lui sont consacrés depuis *Les Tupamaros. Guérilla urbaine en Uruguay*, d'Alain Labrousse, en 1971 (Seuil).

Le vieux militant n'accorde que peu d'importance au fait d'être au pouvoir, car, pour lui, «ce n'est qu'une circonstance» ; il cherche à laisser «una barra» («une bande») de militants jeunes capables de pousser de nouvelles énergies de transformation sociale. Comme s'il avait été un fidèle disciple de Hannah Arendt, Mujica associe la liberté à la politique et répète aux jeunes : «Tu n'es pas une fourmi ou un scarabée, car tu as de la conscience. Au lieu de suivre un destin naturel, une tradition, ou de mener une vie dépourvue de sens, tu peux faire quelque chose avec le monde où tu vis. Prends la vie entre tes mains et construis un projet collectif.»

Puis, comme s'il suivait les *Muscrits de 1844* du jeune Karl Marx, il avertit contre les périls de l'aliénation sociale. «Ne perds pas ton temps à travailler pour gagner de l'argent, tu n'auras fait que perdre ta vie, ton temps de vie, dont la seule chose importante est de la vivre avec les autres... Vis comme tu penses ou tu finiras par penser comme tu vis!» Et de contredire ceux qui le qualifient de pauvre : «Je ne suis pas pauvre, je ne me soumets pas à l'obligation de gaspiller mon temps à gagner de l'argent. Je garde la liberté d'être avec les autres.»

En 2020, Mujica avait quitté son poste de sénateur et lâché toutes ses responsabilités pour laisser place aux jeunes. Il déclarait, dans son dernier livre d'entretiens avec les écrivains Carlos Martell et Mario Mazzeo, *Semillas al viento* («graines dans le vent»), Ediciones del Berrettin, 2022, non traduit) : «A quoi sert un vieil arbre s'il ne laisse pas passer la lumière pour que des nouvelles graines poussent à travers son feuillage?» Cet homme ordinaire et son groupe de camarades nous ont peut-être montré comment déjouer les pièges de l'histoire. ■

DENIS MERKLEN (SOCIOLOGUE,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES
DE L'AMÉRIQUE LATINE)

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

■ carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Mme Denise BOUCHET-KERVELLA, sociétaire de la Société psychanalytique de Paris, est décédée le 7 mai 2025, à Paris.

Resquescat in pace.

Mme Annette Bouju, née Cartan, son épouse, Caroline et Emmanuel, ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Guy BOUJU, ancien professeur de lettres au lycée Henri IV, survenu le 10 mai 2025, à l'âge de cent ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 19 mai, à 11 heures, au crematorium de Clamart.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits au profit du Secours populaire.

Joëlle, son épouse, Antonin, Clémence, Jeanne, ses enfants et leurs conjoints, Emma, Anthony, Alex, ses petits-enfants, Martin, Luce, Céleste, Aurélien, La famille Fouquier d'Hérouë, Les familles Vinot, Gillet et Bogenez, ont la tristesse de faire part du décès soudain, survenu à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Jean-Claude BRUNIER, à Fabrègues, le 4 mai 2025.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Mme Irène Buidin Gagnière, sa mère, Toute sa famille Et ses amis, ont la profonde tristesse de faire part du décès du

docteur Jean Michel CHAVAILLON, médecin pneumologue, ancien chef de service de l'hôpital d'Antibes, vice-président de la Société française de pneumologie, ancien interne des Hôpitaux de Lyon, ancien assistant des Hôpitaux, chef de clinique à la Faculté de Lyon, survenu le 4 mai 2025, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 16 mai, à 14 heures, en l'église Grecque, suivie de l'inhumation au cimetière de Cargèse (Corse).

Christian et Nathalie Clerc, son fils et sa belle-fille, François-Valentin, son petit-fils, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ivette CLERC, née SAULNIER,

survenu le 4 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Un dernier hommage lui est rendu ce jeudi 15 mai, à 15 heures, au cimetière Saint-Martin-de-Ré.

2, rue des Antilles,
17410 Saint-Martin-de-Ré.

Leon, Agnès, Christophe et Nathalie, Etienne et Caroline, Jean-Marie et Germaine en union avec Odile (†), Jacques et Marie-Pierre (†), Annick (†) et Lionel Grignard, Laurent et Quitterie, ses enfants et leurs conjoints,

Julie, Louise et Clément Chapoy, Thomas, Valentine,

Cyril et Claire, Florence et François Marchand, Agathe,

Paul, Mathéo, Lozoïc, Iréna, Lucille, Marie, Basile, Louis, Mathias, Loïs, Marceau, Irène, ses petits-enfants et leurs conjoints,

Gaspard, Jules, Arthur, Charlotte, Olivier, Ambre, ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Annie COLIN DE VERDIÈRE, née DURAND-HUARDEL, professeure de Lettres classiques, épouse de

Leon COLIN DE VERDIERE (†),

survenu à Toulouse, le 10 mai 2025, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Lalande, à Toulouse.

Jean-Bernard, son mari, Anna et David, ses enfants, Claudia et Augustin, sa belle-fille et son gendre, Emil, Selma, Mateo et Tian, ses petits-enfants, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Birgitta CREMNITZER, née BERGSTÉN, maître de conférences honoraire, université de Lille,

survenu le 9 mai 2025, à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

jbcm@gmail.com

Antoine et Jacqueline Dravet, son frère et sa belle-sœur, leurs enfants, Christophe Dravet, Anne Dravet Alazet, François Dravet, Dominique Dravet Rothenburger, leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Henri et Renée Dravet, son frère et sa belle-sœur, leurs enfants, Pierre Dravet, Emmanuel Dravet, Florence Dravet, leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Jacques Dravet, son frère, ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Charlotte DRAVET, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Marseille, le vendredi 9 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique du Sacré-Cœur, 81, avenue du Prado, Marseille 8^e, le samedi 17 mai, à 15 heures.

La famille remercie l'équipe soignante et toutes les personnes qui ont pris soin d'elle.

Resquescat in pace.

Bernard Soguel dit Picard, son époux, Pierre et Marie-Christine Dreyfus, son frère et sa belle-sœur, Félix et Bat-El Dreyfus, Lea et Luca Dreyfus-Mauderli, ses neveux,

Kaiya et Adam, ses petits-neveux, Dominique Soguel dit Picard et Maher Alali, ses beaux-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Catherine DREYFUS SOGUEL,

survenu le mercredi 7 mai 2025, à Bâle.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale.

Francine et Valentine Imhof, son épouse et sa fille,

Claude et Françoise Imhof, son frère et sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Paul IMHOF,

survenu le 30 avril 2025, dans sa quatre-vingt-septième année.

Une cérémonie a eu lieu ce 15 mai, au crématorium du Mont-Valérien, à 10 h 30.

La famille Poniatowski,

Ses proches

Et ses amis,

Mme Evelyne Ferlay,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie Anne KRUGIER-PONIATOWSKI, née Princesse Marie Anne PONIATOWSKI,

enlevée à leur tendre affection le 10 mai 2025, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La défunte repose en la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, Genève (Suisse).

Les obsèques se dérouleront dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Fondation Marie Anne Poniatowski Krugier

a la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie Anne KRUGIER-PONIATOWSKI, fondatrice et présidente du Conseil de la Fondation.

Artiste et collectionneuse, elle a été animée toute sa vie par la passion du dessin.

Le Conseil de la Fondation, Rue du Général-Dufour 11, CH-1204 Genève (Suisse).

Les familles Clermont, Pabst, Bintz, Meyer,

font part, avec tristesse et soulagement de le savoir en paix, du décès de

Jean-Yves PABST, professeur en pharmacie à l'université de Strasbourg, membre titulaire de l'Académie nationale de pharmacie.

Après un long et courageux combat contre la maladie, il nous a quittés le 10 mai 2025, dans sa soixante-cinquième année.

Une cérémonie civile aura lieu le vendredi 16 mai, à 10 heures, au centre funéraire de la Robertsau, 15, rue de l'Ill, à Strasbourg (Bas-Rhin).

Une cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 15 heures, en l'église Sainte-Foy, 7, rue de l'Église, à Sélestat (Bas-Rhin).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Resquescat in pace.

La présidente de l'université de Strasbourg,

Le doyen de la faculté de pharmacie de l'université de Strasbourg,

La directrice du Centre d'études internationales et européennes,

ont appris avec une profonde tristesse le décès de

M. Jean-Yves PABST,

professeur de l'université de Strasbourg, membre titulaire de l'Académie nationale de pharmacie, officier dans l'ordre des Palmes académiques,

Élu doyen de la faculté de pharmacie de 2007 à 2013 et vice-président de l'université de Strasbourg en charge des finances, de 2013 à 2020, Jean-Yves Pabst a mené une carrière exceptionnelle, tant en raison de sa recherche, que de son activité pédagogique et de son investissement administratif.

Son expertise au service de la santé et son dévouement pour ses étudiantes et étudiants ont été exemplaires. Toujours attentif au renouvellement des générations dans le métier d'enseignant-rechercheur, il a encadré de très nombreux travaux de doctorat. Il a été un bénévole actif dans des organisations clés liées à la santé dont la Croix-Rouge française.

Ses collègues garderont de lui le souvenir d'un homme bon, à l'écoute et profondément humaniste.

Deux cérémonies seront organisées afin que les personnes qui souhaitent lui rendre hommage puissent le faire en fonction de leurs convictions philosophiques ou religieuses :

• une cérémonie civile au centre

funéraire de la Robertsau, 15, rue de l'Ill, à Strasbourg, le vendredi 16 mai, à 10 heures,

• une cérémonie religieuse en l'église Sainte-Foy de Sélestat, 7, rue de l'Église, à Sélestat, le vendredi 16 mai, à 15 heures.

La communauté universitaire présente ses plus sincères condoléances à son époux, sa famille et ses proches.

Le secrétaire perpétuel Et les membres de l'Académie française,

ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère

La défunte repose en la chapelle de la Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, Genève (Suisse).

Les obsèques se dérouleront dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Fondation Marie Anne Poniatowski Krugier

a la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie Anne KRUGIER-PONIATOWSKI, fondatrice et présidente du Conseil de la Fondation.

enlevée à leur tendre affection le 10 mai 2025, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

(Le Monde du 12 mai).

Adeline et Charles Barucq, David Kenig et Cécile Espéró-Kenig, Sylvie et Louis Dessau, Fabien et Tatiana Kenig, ses enfants et leurs conjoints,

Lise et Brice, Hélène et Dimitri, Laurent et Viviane, Adrien, Gabriel, Judith et Ezra, ses petits-enfants et leurs conjoints, Sybille, Domitille, Florence, Tristan et Solveig,

ses arrière-petits-enfants, Michel et Anne Thomas, son frère et sa belle-sœur et leurs enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Brigitte THOMAS-KENIG, magistrat honoraire,

survenu le 12 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Ils rappellent le souvenir de son époux

Eddy KENIG
(1926-1998).

adsf.kenig@gmail.com

Souvenir

Paule,

dix ans déjà, mais pas un jour sans penser à toi.

Souvenirs, plein !, des jours heureux et insouciants.

Tung qui t'adore, E.L.I.A. qui te chérissent.

Il y a huit ans, le 12 mai 2017,

Jacques SEILER

a choisi de mourir dans la dignité.

Laurette,

sa femme,

Philippe

Il aura fallu que les Gazaouis soient réduits à la famine, que les ultrareligieux et les ultranationalistes du gouvernement Nétanyahou appellent à la déportation de ces derniers, et que la conquête et l'occupation de Gaza soient désormais affichées comme leur objectif officiel, pour que certains médias français, étrangement prudents jusqu'ici, commencent à desserrer l'étau du silence. En Israël, c'est encore loin d'être le cas. La plupart des Israéliens continuent de vivre dans l'indifférence, se plaignent de la hausse des prix et pleurent les soldats tombés sur les champs de bataille d'une guerre qui semble ne devoir jamais finir.

Il y a bien sûr tous ceux qui défilent pour les 23 otages supposés encore vivants et aussi pour les morts, sacrifiés par un gouvernement qui prétend, contre toute évidence, poursuivre la guerre à Gaza en leurs noms. Certains, peu nombreux, commencent à brandir dans les rues les portraits d'enfants gazaouis assassinés par l'armée israélienne. ONG et associations, bien sûr, ne cessent de dénoncer les horreurs commises. Des Gazaouis s'opposent désormais au Hamas, contre lequel Israël a perdu la guerre, mais qui lui sert toujours d'alibi.

Vision folle

Les cruelles et meurtrières attaques menées par les troupes du Hamas, le 7 octobre 2023 contre des civils israéliens sont certes impardonnable. Mais ce n'est pas du 7-Octobre que date le conflit entre Israéliens et Palestiniens. La riposte était compréhensible. Mais rien ne justifiait l'ampleur qu'elle a prise. On cherche toujours à laisser les Israéliens dans l'ignorance de ce qui se passe vraiment à Gaza. La propagande dans le pays et parmi les juifs de la Diaspora bat toujours son plein. Quelques sites israéliens et le journal *Haaretz* tentent de briser ce blocus. Mais qui lit ce journal d'intellectuels en Israël ? Et qui, dans la Diaspora, parmi les juifs communautaires ?

Si des centaines de réservistes refusent aujourd'hui de retourner au front, au nom de quoi le font-ils ? Au nom de l'honneur de leur pays ? De leur idée du sionisme ? D'une éthique universelle ? Honorons leur courage. Et demandons-

Jean-Christophe Attias et Esther Benbassa

Se taire devant le massacre des Palestiniens, c'est trahir le judaïsme

Les deux chercheurs estiment que l'indifférence ou le silence face à ce qu'il se passe à Gaza et en Cisjordanie concourt à la faillite du sionisme et de l'humanisme parmi les juifs

nous s'ils ne le font pas aussi au nom d'un judaïsme et d'une histoire diasporique bimillénaire, qui ne sauraient cautionner ces meurtres de masse, ces milliers de blessés et de mutilés, ces destructions apocalyptiques, la mise à mort par la faim.

Il est vrai que les tenants de l'extrême droite religieuse et messianique, qui participe à la coalition au pouvoir, se revendiquent eux aussi du judaïsme. D'un judaïsme défiguré, politisé, justifiant les pires massacres, la conquête sans limite, l'occupation sans tabou, à Gaza mais aussi en Cisjordanie, et la disparition pure et simple des Palestiniens. Pour que se réalise leur vision folle d'un Israël sans frontières, ultrareligieux, non démocratique et ethniquement « pur ». Un Israël pour les juifs seulement, ce qu'en d'ailleurs fait une loi votée au Parlement, en 2018. Une loi qui exclut déjà, pour l'instant symboliquement, les deux millions et demi de Palestiniens qui y vivent. Veut-on faire d'Israël un nouveau ghetto juif ?

Les valeurs juives, si elles existent – et nous croyons quant à nous qu'elles existent –, ont déjà disparu du pays. Et ce n'est pas cette extrême droite qui les restaurera. Faillite du sionisme ? Oui. Mais faillite aussi du judaïsme. Faillite de l'humanisme juif. Faillite de l'humanisme parmi les juifs. Voilà ce qu'il nous faut



C'EST AU NOM DES VALEURS JUIVES, QUI RENCONTRENT SI SOUVENT LES VALEURS UNIVERSELLES, QU'IL FAUT DÉNONCER LES SOUFFRANCES DES PALESTINIENS ET Y PORTER REMÈDE

clairement dire aujourd'hui, et ce contre quoi nous devons nous rebeller.

Contrairement à ce qu'une poignée de personnalités juives françaises soutiennent, récemment sorties de leur réserve, ce n'est pas par fidélité à l'on ne sait quel sionisme de gauche mythifié ni par amour d'Israël qu'il faut se décider à dénoncer et à nommer le mal qui nous ronge. Ce n'est assurément pas par amour de cet Israël-là, en tout cas, qu'il nous faut acter la souffrance palestinienne et agir pour mettre un terme à

cette guerre interminable. Et il semble bien tard pour se réveiller ainsi après avoir cédé à une prétexte injonction au silence. Se taire, dès le premier jour, était une faute. Ne pas dire aujourd'hui tout ce qui doit être dit en sera une autre.

Avant de parler d'amour (du prochain), parlons de justice. Et faisons place à l'autre. A son récit. A sa souffrance. A son deuil. Au deuil de ses morts. Et au deuil de sa terre. Reconnaissions sans ambiguïté que le sionisme fut historiquement la cause première (pas la seule bien sûr) du malheur et de la destruction du monde de ceux que nous tenons aujourd'hui pour nos ennemis et qui devraient être nos frères, ou simplement nos voisins. Il ne s'agit pas d'appeler à la destruction d'Israël. Mais à sa refondation.

Contre l'injustice et le malheur

Nul esprit sincère ne niera la recrudescence récente de l'antisémitisme en France et ailleurs en diaspora. Il faut reconnaître le désarroi des juifs ici, et il convient de combattre ce mal avec eux. Mais rien ne sera de leur parler comme à des enfants. C'est au nom de la transmission pluriséculaire d'une culture et des enseignements d'une histoire souvent douloureuse que nous devons agir d'un même mouvement contre l'antisémitisme ici, et contre l'injustice et le malheur là-bas.

C'est au nom des valeurs d'un judaïsme qui n'est pas seulement celui des pratiquants, mais celui de tous les juifs, au nom de ces valeurs juives qui rencontrent si souvent les valeurs universelles, qu'il faut dénoncer les souffrances des Palestiniens et y porter remède. Non, nous ne sommes pas militants du Hamas, loin de là. Et les enfants, quelle faute ont-ils donc commise ?

Exiger que les Palestiniens puissent vivre en autonomie dans un Etat confédéral ou dans leur propre Etat à côté d'un Israël régénéré, débarrassé du tribalisme étroit qui le conduit à sa perte et qui humilié chaque jour les juifs de la Diaspora, rassembler toutes les forces capables de s'investir dans la réalisation de ce projet, plutôt que dans celui d'annihiler les Palestiniens, voilà qui serait se montrer fidèle à une éthique ne devant rien à la fondation de l'Etat d'Israël en 1948, et lui étant, en tout cas, bien antérieure. ■

Marc Goldberg

La seule question est de savoir comment Israéliens et Palestiniens peuvent coexister

Face à l'escalade de la violence au Proche-Orient, le dramaturge français dénonce les discours radicaux de part et d'autre



POUR MA PART,
JUIF DES LUMIÈRES,
SPECTATEUR
IMPUSSANT
DE CE DÉSASTRE,
JE ME CONSUME
DE L'INTÉRIEUR

Enfant, à Paris, où je grandissais dans les années 1970, et en Israël, où j'allais en vacances, j'entendais souvent dire que le peuple palestinien n'existe pas.

Selon ce récit, sur le territoire de la Palestine mandataire, de même qu'une minorité juive, vivaient des gens, les uns plutôt nomades (les Bédouins), les autres indiscernables de diverses populations arabes de la région – mais rien qui ressemble à un peuple palestinien, à une nation palestinienne.

Un jour, en 1948, ce territoire avait été découpé par l'Organisation des Nations unies (ONU) entre Juifs et Arabes. Les Arabes lo-

caux et des pays voisins avaient alors déclaré la guerre à Israël, dont ils refusaient l'existence. Bien mal leur en avait pris puisqu'ils avaient perdu cette guerre, puis d'autres, et avec elle des territoires. Depuis, les Arabes de l'ancienne Palestine mandataire vivaient en masse dans d'autres pays arabes : certains à Gaza et en Cisjordanie, d'autres en Israël parmi les Juifs.

Reconnaissance mutuelle

Mais de problème palestinien il ne pouvait y avoir, puisqu'il n'y avait pas de Palestiniens. C'était, toujours selon ce récit, une pure invention destinée à justifier la revendication d'un Etat arabe en lieu et place d'Israël. Par ailleurs, force était de constater, derrière les grandes déclarations, l'indifférence des Etats arabes au sort des populations réfugiées issues de Palestine, voire leur hostilité. Comme si ces gens dérangeaient tout le monde, n'avaient leur place nulle part, n'étaient considérés et respectés par personne, sinon comme symbole d'une présence juive, occidentale, néocoloniale, au Moyen-Orient.

Adolescent, ce dernier point m'a frappé. Une population qui n'a de place nulle part et qui dérange tout le monde, outre qu'elle me rappelait l'histoire d'un peuple dont j'étais issu, ne faisait-elle pas incontestablement groupe ? Elle partageait à l'évidence un destin commun, au moins celui d'habiter en terre étrangère comme réfugiée ou chez soi sous la domination d'une autre puissance. Le mythe d'une population arabe, simplement originaire de frontières arbitraires, se fracassait sur l'évidence d'une histoire et d'une condition commune. Quelles

que soient la date et les circonstances de sa naissance, le peuple palestinien était une réalité. La lutte armée et politique a d'ailleurs fini par convaincre une majorité d'Israéliens, et de Juifs à travers le monde, que les Palestiniens existaient bel et bien. On a beaucoup parlé de la reconnaissance de l'existence d'Israël par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Il faudrait aussi se rappeler que, côté juif, il n'a pas été facile pour tout le monde de reconnaître l'existence d'un peuple palestinien.

Cela fait, de part et d'autre, s'ouvrait le chemin de la paix. Et quand Yasser Arafat admet le principe de l'existence des deux Etats et renonce au terrorisme ; quand le premier ministre Yitzhak Rabin [1922-1995] formule que l'on ne fait pas la paix avec ses amis, mais avec ses ennemis, un miracle semble se produire sous la houlette du pragmatisme : la réconciliation entre la « realpolitik » (le pragmatisme politique) et le pacifisme, avec l'espoir d'une cohabitation entre les deux peuples, au prix de compromis, d'essais et d'erreurs, de conflits et de patience.

Mais, aujourd'hui, ce sont les extrémistes des deux camps qui, au contraire, par peur et haine de l'autre, par idéologie, refusent la possibilité de la paix et revendent la nécessité de la guerre, en croyant qu'elle peut apporter une solution durable. Ils ont tué Yitzhak Rabin, ils ont fait le 7-Octobre, ils détruisent Gaza et colonisent la Cisjordanie, ils détiennent des otages civils et appellent à l'oblitération d'Israël.

Le renversement dialectique est absolu. L'OLP ne représente plus rien et le Hamas, comme il l'a prouvé, veut anéantir les Is-

raéliens. Israël ne nie plus l'existence des Palestiniens, mais le gouvernement israélien et ses soutiens veulent définitivement tourner le dos à Rabin.

Sous prétexte du 7-Octobre, ils affirment que l'on ne peut pas faire la paix avec cet ennemi, et qu'il faut donc en anéantir toute manifestation concrète, quels qu'en soient les moyens, au mépris du droit international et des règles que l'armée s'impose à elle-même jusque-là.

Discours qui, dans un jeu d'amplification mortifère si bénéfique aux dirigeants des deux camps, fait écho à celui du Hamas, qui, face à la situation en Cisjordanie et à Gaza, clame plus que jamais l'impossibilité d'une paix avec Israël. Mais n'oublions pas que, pour les idéologues des deux camps, ces « analyses » prétextuellement factuelles viennent confirmer le principe plus ou moins explicitement théologico-politique octroyant à leur peuple un droit exclusif sur le territoire de la Palestine mandataire.

Solidarité aveugle

Sans même parler de morale ou de bon sens, un pas de recul permet de constater combien cette logique mène à une impasse (même si, à ce jeu, la probabilité d'une destruction d'Israël est bien plus élevée que celle d'une disparition du peuple palestinien), quelles que soient les victoires et les illusions de court terme. C'est pourquoi je m'interroge sur la nature de la preuve que les évidences formulées par Yitzhak Rabin et Yasser Arafat reprendront vie. Israël existe, les Palestiniens existent : la seule vraie question n'est-elle pas de savoir « comment » – et non « si » – ces deux peuples peuvent coexister ?

Mais combien de morts, de destructions, de souillures morales indélébiles et de destins irrémédiablement fracassés, faudra-t-il subir avant d'affronter à nouveau cette question aussi simple à poser que complexe à résoudre ? En attendant, pour ma part, Juif des Lumières qui chaque année relit à Pessah, la Pâque juive, l'injonction de ne jamais oublier que nous avons été esclaves en terre d'Egypte, spectateur impuissant de ce désastre, je me consume de l'intérieur.

De honte et de culpabilité, atterré de voir les uns instrumentaliser sans vergogne la souffrance des Palestiniens au service de leur propre agenda, et d'autres détourner le regard par solidarité aveugle avec Israël ou parce que les ennemis de ses ennemis sont ses amis.

Mais c'est pour d'autres encore que je ressens le besoin de partager ces souvenirs et ces pensées : ceux qui ressentent la même chose que moi et qui comme moi ont sans doute parfois le sentiment d'être bien seuls, et surtout ceux qui ne subissent pas cette guerre au quotidien, mais qui cèdent aux sirènes du ressentiment et des solutions à l'emporte-pièce, quand leur voix pourrait soutenir les hommes et les femmes qui, de part et d'autre, veulent encore croire qu'on ne peut construire un avenir radieux sur le cadavre d'un peuple. ■

Marc Goldberg est dramaturge et metteur en scène de théâtre. Il est notamment l'auteur de « La Colonne de Frickstein » (Les Cygnes, 2013)

La reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France est désormais une urgence

Un **collectif** d'élus, de syndicalistes, d'universitaires ou de responsables associatifs clame que ce geste, amorcé par Emmanuel Macron mais pas concrétisé, est indispensable, alors que Gaza est suppliciée et la Cisjordanie émiettée

A lors que la guerre fait rage à Gaza sous siège total, que les civils sont massacrés, les humanitaires ciblés, les infrastructures vitales systématiquement détruites, une évidence s'impose : la reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France n'est plus une option diplomatique parmi d'autres. Elle est un impératif moral, une nécessité politique, une exigence stratégique.

Depuis des mois, les appels à la désescalade restent lettre morte. Le processus de paix est en ruine. La population palestinienne, abandonnée par les grandes puissances, subit une violence paroxystique. Dans ce contexte, la France, terre de la Déclaration des droits de l'homme, membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), pays influent au sein de l'Union européenne (UE), doit poser un acte clair : reconnaître officiellement l'Etat de Palestine.

Ce geste, conforme au droit international et aux résolutions onusiennes, ne serait ni isolé ni symbolique. A ce jour, 148 des 193 Etats membres de l'ONU reconnaissent l'Etat de Palestine. Au sein de l'UE, la Suède a ouvert la voie dès 2014, rejointe récemment par l'Espagne, l'Irlande, la Norvège et la Slovénie. D'autres pays s'apprêtent à le faire.

Rôle moteur

Il est temps que la France joue de nouveau un rôle moteur dans ce mouvement de justice et de lucidité. En 2014, les deux Chambres de son Parlement ont adopté des résolutions en faveur de cette reconnaissance. Plus de dix ans plus tard, cette volonté exprimée démocratiquement n'a toujours pas été suivie d'effet. Pourtant, les raisons invoquées pour justifier les atermoiements se sont effondrées face à la gravité de la situation actuelle.

Cette reconnaissance s'inscrirait dans la continuité d'un engagement que la France assume depuis des années dans les enceintes multilatérales. En 2011, elle a voté en faveur de l'adhésion de la Palestine à l'Unesco, contribuant à son admission comme Etat membre à part entière. Récemment, le 18 avril 2024, lors d'un vote au Conseil de sécurité visant à faire de la Palestine un Etat membre de plein droit de l'ONU, la France a voté pour.

Le 18 septembre 2024, lors du vote positif de la France à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies faisant suite à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice du 19 juillet 2024, le représentant permanent de la France a réaffirmé son attachement à la solution à deux Etats, seule façon de garantir à long terme la sécurité d'Israël, et déclaré que cela impliquait la création

LA CONFÉRENCE QUI AURA LIEU EN JUIN AUX NATIONS UNIES NE POURRA SE CONTENTER D'UN ÉNÎME EXERCICE DIPLOMATIQUE

d'un Etat palestinien. Ce soutien explicite doit se traduire politiquement sur le plan bilatéral. Comment justifier que la France adhérerait un message clair à la communauté internationale : le droit international n'est pas négociable, n'est pas à géométrie variable.

L'occupation d'un territoire voisin est inacceptable, que ce soit en Ukraine ou en Palestine. Cela redonnerait à la voix française sa cohérence, sa crédibilité et son autorité morale.

Le président de la République doit prendre cette décision attendue, légitime, nécessaire. Il y a des moments où les grandes nations se révèlent. Reconnaître l'Etat de Palestine est de ceux-là. Il appartient à la France de ne pas laisser passer cette occasion d'écrire une page juste et forte de son histoire. ■

gruyère, où les possibilités de créer un Etat viable, aux frontières continues, se réduisent comme peau de chagrin. Reconnaître la Palestine aujourd'hui, c'est agir pour stopper et revenir sur ce processus de fragmentation et de dépossession, et pour garantir la condition de possibilité d'un futur Etat palestinien.

Message clair

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité, le 29 avril, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a averti que la solution à deux Etats était sur le point de s'effondrer et « proche du point de non-retour ». Un compte à rebours est déclenché, chaque jour compte. En reconnaissant l'Etat de Palestine maintenant, ou au plus tard lors de la rencontre programmée de juin, la France adhérerait un message clair à la communauté internationale : le droit international n'est pas négociable, n'est pas à géométrie variable.

L'occupation d'un territoire voisin est inacceptable, que ce soit en Ukraine ou en Palestine. Cela redonnerait à la voix française sa cohérence, sa crédibilité et son autorité morale.

Le président de la République doit prendre cette décision attendue, légitime, nécessaire. Il y a des moments où les grandes nations se révèlent. Reconnaître l'Etat de Palestine est de ceux-là.

Il appartient à la France de ne pas laisser passer cette occasion d'écrire une page juste et forte de son histoire. ■

Premiers signataires :
Arié Alimi, avocat et vice-président de la Ligue des droits de l'homme; **Sophie Binet**, secrétaire générale de la CGT; **Eric Coquerel**, député (LFI) de la Seine-Saint-Denis, président de la commission des finances; **Olivier Faure**, premier secrétaire du PS; **Fabien Gay**, sénateur (PCF) de la Seine-Saint-Denis et directeur de « L'Humanité »; **Abdessalam Kleiche**, coprésident de la plateforme Voices and Bridges for Peace, coresponsable de la commission paix et désarmement chez Les Ecologistes; **Vincent Lemire**, historien spécialiste d'Israël et de la Palestine, maître de conférences à l'université Gustave-Eiffel; **Marylise Léon**, secrétaire générale de la CFDT; **Raymonde Poncet-Monge**, sénatrice (Les Ecologistes) du Rhône, vice-présidente du groupe interparlementaire d'amitié France-Palestine; **Marine Tondelier**, secrétaire nationale des Ecologistes. La liste complète des signataires est à retrouver sur LeMonde.fr.

Christophe Jaffrelot L'Inde apparaît relativement isolée par rapport au Pakistan

L'attentat du 22 avril au Cachemire ravive les tensions entre New Delhi et Islamabad, faisant craindre une nouvelle escalade entre les deux, estime le politiste spécialiste du sous-continent indien

Les épisodes guerriers entre l'Inde et le Pakistan ont été si nombreux depuis leur naissance en 1947 qu'on place volontiers le récent conflit sous le signe de la continuité. A tort. Premièrement, cette crise est intervenue alors que le Jammu-et-Cachemire, pour la première fois de l'histoire de l'Inde, ne jouit plus, depuis 2019, de l'autonomie que lui garantissait jusqu'ici la Constitution de 1950. Cette réforme reflète la logique nationaliste hindoue du gouvernement Modi, pour qui le séparatisme cachemiri s'explique en partie par ladite autonomie, tandis que les partis régionaux, eux, l'attribuent, au contraire, au fait que New Delhi n'a jamais permis la mise en œuvre de cette autonomie.

Depuis 2019, le premier ministre, Narendra Modi, considérait avoir ouvert la voie à une normalisation permettant, notamment, l'essor du tourisme. En réalité, le maintien d'une forte présence militaire (environ 500 000 hommes, soit un soldat pour 10 Cachemiris) et la mise au pas de la société civile, y compris des médias – sans parler de la multiplication des disparitions de jeunes Cachemiris –, continuent d'alimenter de fortes tensions. Le bilan de l'attentat du 22 avril, avec 26 touristes indiens tués, en fait le plus meurtrier de ceux enregistrés depuis 2019. Ce qui montre bien que la normalisation attendue n'a pas eu lieu.

Deuxièmement, la riposte de l'Inde, qui a attribué cet attentat au Pakistan, a été d'une ampleur sans précédent. En effet, l'armée indienne a visé neuf sites présentés comme abritant des membres du groupe djihadiste auquel elle attribue la responsabilité de l'attentat. Des camps parfois situés non pas dans la partie du Cachemire revendiquée par l'Inde, mais au Pendjab, derrière une frontière internationalement reconnue. Ensuite, face à la réponse pakistanaise, l'armée indienne a attaqué des bases militaires et même visé une base abritant des armes nucléaires.

Regain de tensions

L'envergure de cette réplique a accru le risque d'escalade, en partie à cause de la situation qui prévaut au Pakistan – elle aussi quasi-inédite. Jamais, depuis sa défaite de 1971 face à l'Inde, l'armée pakistanaise n'avait été, avant cette crise, à ce point impopulaire. Le rejet de la population tient aux priviléges que se sont arrogés les militaires, alors que le pays traverse une crise sociale profonde, et à la mise sous les verrous, en 2023, d'Imran Khan, l'ancien premier ministre qui s'était opposé au chef de l'armée. L'état-major avait plus que jamais besoin de sauver la face, de surcroît si son arsenal nucléaire était en danger.

Cette riposte était aussi motivée par une autre nouveauté : la remise en cause par l'Inde du traité de l'Indus, qui, depuis 1960, réglemente le partage des eaux de ce fleuve et de ses affluents. Si New Delhi prive le Pakistan de l'eau à laquelle ce traité lui donnait droit, l'agriculture du Pendjab, et d'autres provinces en aval, qui souffre déjà d'un stress hydrique dû au changement climatique, ne sera, à terme, plus en mesure d'assurer la sécurité alimentaire du pays, ni de produire le coton qui pèse si lourd dans la balance commerciale du pays.



À FORCE DE MULTIPLIER LES PARTENAIRES SANS JAMAIS VOULOIR NOUER AUCUNE ALLIANCE, L'INDE A PEUT-ÊTRE ATTEINT LES LIMITES DU PLURILATÉRALISME

Christophe Jaffrelot est politiste, spécialiste du sous-continent indien, directeur de recherche au CERI-Sciences Po/CNRS. Il est notamment l'auteur de « L'Inde de Modi. National-populisme et démocratie ethnique » (Fayard, 2019).

Dans ces conditions, alerté par le risque de nucléarisation du conflit, Donald Trump est intervenu brusquement, alors qu'il faisait jusqu'alors preuve d'une incroyable désinvolture en considérant que ce conflit, selon lui « millénaire », n'était pas de son ressort. Cette intervention a été d'une efficacité troublante : quelques heures après avoir entrepris des échanges, le président américain a annoncé, dans un message sur X, qu'il avait obtenu un cessez-le-feu, en prenant de court les Indiens, qui ont, ensuite, été furieux d'entendre le président américain évoquer des pourparlers sur le Cachemire et le secrétaire d'Etat, Marco Rubio, les inviter à négocier avec Islamabad dans un lieu neutre.

Solidarité sino-pakistanaise

En quelques heures, Washington a ramené l'Inde à la case départ, elle qui, depuis les années 1970, était parvenue à éviter toute internationalisation de cet enjeu qu'elle souhaite régler de manière bilatérale. Aussitôt, le gouvernement Modi a été la cible de critiques acerbes. A la fois de la part de ses partisans, qui, chauffés à blanc par le pouvoir et des médias quasi hystériques, espéraient enfin anéantir la menace pakistanaise, et de l'opposition, qui lui a reproché de capituler devant les Etats-Unis.

Une opération militaire, qui venait de manifester la « tolérance zéro » de l'Inde pour le terrorisme avec éclat, tournait à la déroute politique, d'autant que le Pakistan célébrait sa « victoire », symbolisée par la destruction d'un Rafale indien et d'autres « trophées ». Sur le plan international, l'Inde est apparue relativement isolée comparé au Pakistan. Du côté de ce dernier, la Turquie et surtout la Chine – dont les (nombreuses) armes vendues au Pakistan ou coproduites avec lui se sont révélées assez efficaces – ont exprimé un soutien indéfectible à Islamabad.

Cette solidarité sino-pakistanaise, qui ne s'était pas manifestée autant lors des conflits précédents, mais qui s'explique aujourd'hui par la création du corridor économique sino-pakistanais, fleuron des nouvelles routes de la soie, est de mauvais augure pour l'Inde, dont l'économie dépend beaucoup des importations chinoises.

En outre, la Chine pourrait faire à l'Inde ce que celle-ci veut infliger au Pakistan en matière d'accès à l'eau, car le cours du Brahmapoutre traverse le plateau tibétain avant de pénétrer en territoire indien. Non seulement New Delhi n'est pas parvenu à faire inscrire le nom du groupe terroriste basé au Pakistan, auquel les Indiens attribuent l'attentat d'avril, dans le communiqué du Conseil de sécurité condamnant ce dernier, mais l'Inde n'a pas non plus réussi à empêcher l'octroi d'une nouvelle tranche d'un milliard de dollars au Pakistan par le Fonds monétaire international (FMI).

Pire encore : Donald Trump traite volontiers l'Inde et le Pakistan sur un pied d'égalité et les renvoie dos à dos, alors que New Delhi s'efforce de s'émanciper de ce face-à-face avec son voisin, une situation fortement dissuasive pour les investisseurs étrangers, et de jouer les grandes puissances.

A force de multiplier les partenaires sans jamais vouloir nouer aucune alliance, l'Inde a peut-être atteint les limites du plurilateralisme. Au-delà, New Delhi fait face à un nouveau défi, car le Pakistan, où l'armée a retrouvé son lustre, risque de jouer encore la carte terroriste à l'abri de l'arme atomique. Ce n'est pas nouveau, mais plus dangereux dans le contexte actuel. ■

Asie du Sud-Est: la politique de Trump ouvre un boulevard à la Chine

**LE COCKTAIL
DE SOFT POWER
CHINOIS
A L'AVANTAGE
D'ÉNONCER UNE
ÉVIDENCE: ON EST
VOISINS, IL FAUT SE
SERRER LES COUDES**

Le long isolement que s'était imposé la Chine à la sortie de la pandémie de Covid-19 et l'ostéocentrisme relatif dont elle a été frappée avaient favorisé le retour en force des Etats-Unis de Joe Biden dans l'Association des nations d'Asie du Sud-Est, composée de dix pays asiatiques émergents et à forte croissance. Une diplomatie des vaccins adroitement menée, des incitations à coopérer sur des normes mieux équilibrées, la parenthèse du premier mandat de Donald Trump semblait refermée. Le symbole le plus éclatant en fut, en septembre 2023, le rehaussement par le Vietnam de ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis au plus haut niveau stratégique, à égalité avec la Chine et la Russie.

Nombre de pays d'Asie du Sud-Est se sont alors pris au jeu du *friend-shoring* (« délocalisation [en l'espèce, de Chine] vers des pays amis »), leur permettant de bénéficier à la fois de commandes américaines et d'investissements en provenance des grands groupes japonais, sud-coréens et taïwanais : un nouveau « miracle asiatique » semblait à leur portée. Cette dynamique de découplage présentait des risques pour la Chine, même si elle a incité des sous-traitants chinois à jeter les bases, hors de leurs frontières, d'une production délocalisée au profit de leur pays.

Le deuxième mandat de Trump bouscule cet édifice. Certes, la nouvelle administration américaine semble, davantage encore, considérer Pékin comme le rival à tenir en joue, mais, comme en Europe, le président des

Etats-Unis met à mal tout ce qui ancre l'Amérique dans cette partie du monde : les alliances militaires, l'aide au développement, les investissements de ses grandes multinationales et la défense de la démocratie. Pour la Chine, c'est une aubaine. Cette évolution fait miroiter aux dirigeants de Pékin leur rêve ultime : un horizon asiatique sans Américains.

A l'aune des valeurs inversées de l'administration Trump (coercition contre liberté, autoritarisme contre démocratie, ultraconservatisme contre progressisme), les « *valeurs asiatiques* », ce mix d'autoritarisme, de respect de l'ordre établi et de primauté du collectif sur l'individu, d'abord porté par le Japon triomphant des années 1980-1990, puis par la Malaisie et Singapour, ont un boulevard devant elles. Or, « *récupérées et instrumentalisées par la Chine, elles sont au cœur du discours de Xi Jinping sur la "communauté de destin partagé"* et d'une Asie dont "l'avenir ne devrait être entre les mains que des Asiatiques" », écrivent, dans *L'Asie-Pacifique. Nouveau centre du monde* (Odile Jacob, 320 pages, 23,90 euros), paru en janvier, Sophie Boisseau du Rocher et Christian Lechery. La Chine, disent les auteurs, a compris dès la crise économique asiatique de 1997 qu'elle ne deviendra pas une puissance mondiale sans le soutien de sa région.

Pékin ne prend pas à la légère les défis que pose la nouvelle administration Trump. La visite de Xi Jinping au Cambodge, le 17 avril, jour de la prise de Phnom Penh par les Khmers rouges, en 1975, puis la participation

de soldats chinois au défilé du 30 avril à Ho Chi Minh-Ville, pour les 50 ans de la chute de Saïgon, rappellent deux « *victoires sur l'impérialisme américain* ». Ces gestes montrent symboliquement que Pékin est sur le pied de guerre.

A ce stade, la Chine mène sa contre-attaque sous l'étendard de ce qu'elle appelle « *diplomatie de voisinage* », objet, les 7 et 8 avril à Pékin, d'une conférence à huis clos du Politburo, l'organe décisionnel suprême du Parti communiste chinois, réuni au complet. Ses principes en sont « *l'amitié, la sincérité, le bénéfice mutuel et l'inclusivité* ». Face aux diatribes de Trump, ce cocktail de soft power a l'avantage d'énoncer une évidence (on est voisins, il faut se serrer les coudes) et de rappeler que si l'Asie du Sud-Est a la Chine pour voisin les Américains, eux, sont loin et imprévisibles. Autrement dit, ils n'ont rien à faire ici.

Les Etats-Unis imposent, la Chine séduit

Le bon voisinage se décline par une offre d'infrastructures des « nouvelles routes de la soie » : les chantiers en cours (Thaïlande et Malaisie) et récemment signés (Vietnam) vont relier ces pays à la Chine par des nouveaux trains dans la décennie 2030. Pékin déploie également dans la région son trio d'« initiatives globales » (de « développement », de « sécurité » et de « civilisation »), destinées à multiplier les niveaux de coopération et d'échange afin d'arrimer à elle, autour de projets mais aussi de normes et

de modes de gouvernance, les pays de son flanc sud-ouest.

Avant d'être abaissée à 10 %, la salve de taxes imposées par Trump (49 % pour le Cambodge, 46 % pour le Vietnam) a été un choc pour ces pays d'Asie du Sud-Est, souvent encore en développement. La réponse a été d'afficher un compromis tactique en permettant d'acheter plus de produits américains, de contrôler l'origine des exportations pour limiter les réexportations chinoises et de se dire prêts à négocier. Ils veulent aussi profiter de leur position pour exiger plus de transferts de technologies et d'intégration dans les investissements chinois.

Tandis que les Etats-Unis imposent, la Chine séduit : elle propose des coopérations en semi-conducteurs, dans l'intelligence artificielle ou l'aéronautique. Absente de l'e-commerce régional, Amazon y a déjà laissé le champ libre aux géants chinois comme Alibaba, Temu ou ByteDance, intégrés à un écosystème de licornes locales (Lazada, Shopee, Grab, Tokopedia, Gojek...). « *Trump a accéléré le découplage de "Chimerica" – la relation symbiotique entre les deux plus grandes économies du monde* », argue le chercheur John Lee sur le site *Fulcrum*, spécialisé sur l'Asie du Sud-Est, mais « *cette approche n'augure pas d'une restructuration économique mondiale en faveur des Etats-Unis* ». De fait, la Chine pourrait en tirer le plus parti. ■

BRICE PEDROLETTI
(BANGKOK, CORRESPONDANT)



CHRONIQUE | PAR ALEXANDRE PIQUARD

Le spectre d'un Web créé par et pour les IA

Hier, il fallait être bien positionné sur Google. Aujourd'hui, cela ne suffit plus, il faut être cité par les IA dans leurs réponses», assène sur LinkedIn Antoine Gurwitch, fondateur d'Ad's Up Consulting. Les intelligences artificielles (IA) génératives utilisées par les entreprises ou les assistants ChatGPT, Gemini, Perplexity, Claude ou Le Chat « synthétisent, sélectionnent, hiérarchisent et créent un nouveau filtre entre vos contenus... et vos clients », prévient le dirigeant de ce cabinet de conseil en « performance digitale ».

Le propos – destiné à vendre un guide du référencement à l'heure de l'IA – résume le sentiment de bouleversement qui saisit les éditeurs de sites. La multiplication des IA et des « agents », capables de surfer et de mener des actions à la place d'un humain, va changer la face d'Internet. Les éditeurs sont confrontés au spectacle d'un Web créé par et pour les IA.

« Les résultats de recherche générés par IA réécrivent les règles. Et l'optimisation du référencement pour les moteurs – ou SEO – ne suffit plus. Les marques doivent évoluer ou risquer de perdre leur visibilité dans le parcours des clients, ainsi que le contrôle sur leur positionnement, dans un monde où les clics traditionnels disparaissent », abonde le cabinet de conseil Bain, dans une étude datée de février.

A ce stade, les critères de choix des liens affichés dans les réponses des IA gardent une part de mystère. Ils sont parfois liés à des partenariats avec des médias (par exemple entre OpenAI et le *Wall Street Journal* ou *Le Monde*, entre Mistral et l'AFP, etc.). Plus largement, OpenAI dit avoir son propre index de référencement des sites mais assume de ne pas donner de détails.

« Les systèmes de Google déterminent automatiquement les liens qui apparaissent [dans les réponses faites par l'IA sur le moteur, appelées AI Overviews]. Les créateurs n'ont rien de particulier à faire pour être pris en

compte, si ce n'est de suivre nos conseils habituels pour apparaître dans les recherches », répond le leader mondial de la recherche. OpenAI dit aussi ne pas être, à ce stade, rémunéré quand ses IA affichent des produits.

Ces questions vertigineuses renforcent des craintes existantes des éditeurs : en donnant aux internautes les réponses à leurs questions, les IA dissuaderaient encore davantage ces derniers de cliquer sur des liens : 60 % des recherches utilisant l'IA sur un moteur terminent sans clic, estime Bain, selon lequel le trafic vers les sites baisserait de 15 % à 25 %. En l'absence de transparence, les divers chiffres sont débattus. « Avec AI Overviews, les internautes visitent une plus grande diversité de sites pour obtenir de l'aide sur des questions plus complexes. Et ces clics sont de meilleure qualité pour les sites Web, ce qui signifie que les utilisateurs sont susceptibles de passer plus de temps sur les sites qu'ils visitent », assure Google.

Des « dark kitchens » du Web

A ces craintes des éditeurs s'ajoute celle de voir leurs contenus concurrencés par des sites inondant le Web de contenus produits par des IA. D'autant qu'à ce stade, un moteur comme Google n'envisage pas d'utiliser le critère « produit par une IA » pour exclure a priori des contenus, préférant tenter de se fonder sur leur mauvaise qualité.

Enfin se pose la question plus générale d'optimiser les sites pour les IA. C'est-à-dire pour les visiteurs non humains. Ceux-là devraient se multiplier, car après les assistants IA, les acteurs du secteur espèrent désormais lancer des « agents » destinés à accomplir des tâches pour l'utilisateur : faire une réservation de billet de théâtre, chercher des détails sur un restaurant... Certains, comme Operator d'OpenAI, proposent de surfer sur le Web à la place de l'internaute.

Observer leur comportement peut suggérer des changements d'interface (par exemple pour rendre un menu déroulant plus accessible à l'IA), explique OpenAI, notant que la compagnie aérienne Virgin Atlantic a fait des ajustements pour Operator. Demain, des sites pourraient peut-être avoir une deuxième version destinée aux IA. Un peu comme les « dark kitchens », ces restaurants aveugles dont les seuls visiteurs sont les livreurs Uber Eats ou Deliveroo. ■

**EN RÉPONDANT
AUX INTERNAUTES,
LES IA DISSUADERAIENT
CES DERNIERS
DE CLIQUER SUR DES LIENS**

UN CAPITALISME VERTUEUX EST-IL POSSIBLE?



**DECATHLON
OU LES TACTIQUES
DE LA VERTU**
collectif de
chercheurs, Presses
de Sciences Po,
224 p., 22 €.

LIVRE

Après avoir été visée par une enquête du média Disclose et de l'émission « Cash Investigation » sur les pratiques de certains de ses sous-traitants, l'enseigne d'articles et d'équipements sportifs Decathlon est maintenant soumise au regard des sciences sociales. *Decathlon ou les tactiques de la vertu* (Presses de Sciences Po, 224 pages, 22 euros) résume le travail effectué par huit chercheurs en sociologie et en science politique durant plus de quatre ans. Ils ont décortiqué le fonctionnement du géant du sport à partir de plus de 200 entretiens – la plupart anonymisés – menés dans toutes les strates de l'entreprise dans plusieurs pays.

Leur objectif : franchir le « *discours enchanté affirm[ant] qu'un capitalisme vertueux est possible, capable de combiner performance économique et défense de l'intérêt général* » au travers d'un exemple, celui de Decathlon, l'une des 130 entreprises de la famille Mulliez. « *Un cas emblématique d'entreprise citoyenne* » est parce que « *comme un idéal qui permet aux cadres de penser leur action comme bénéfique à tous les salariés, à la société et à la planète, tout en reproduisant et en légitimant des inégalités dans les relations de travail* ». ■

Les auteurs ont notamment recueilli le témoignage d'un responsable dans un magasin en France, passionné de sport individuel et de compétition. Celui-ci leur ex-

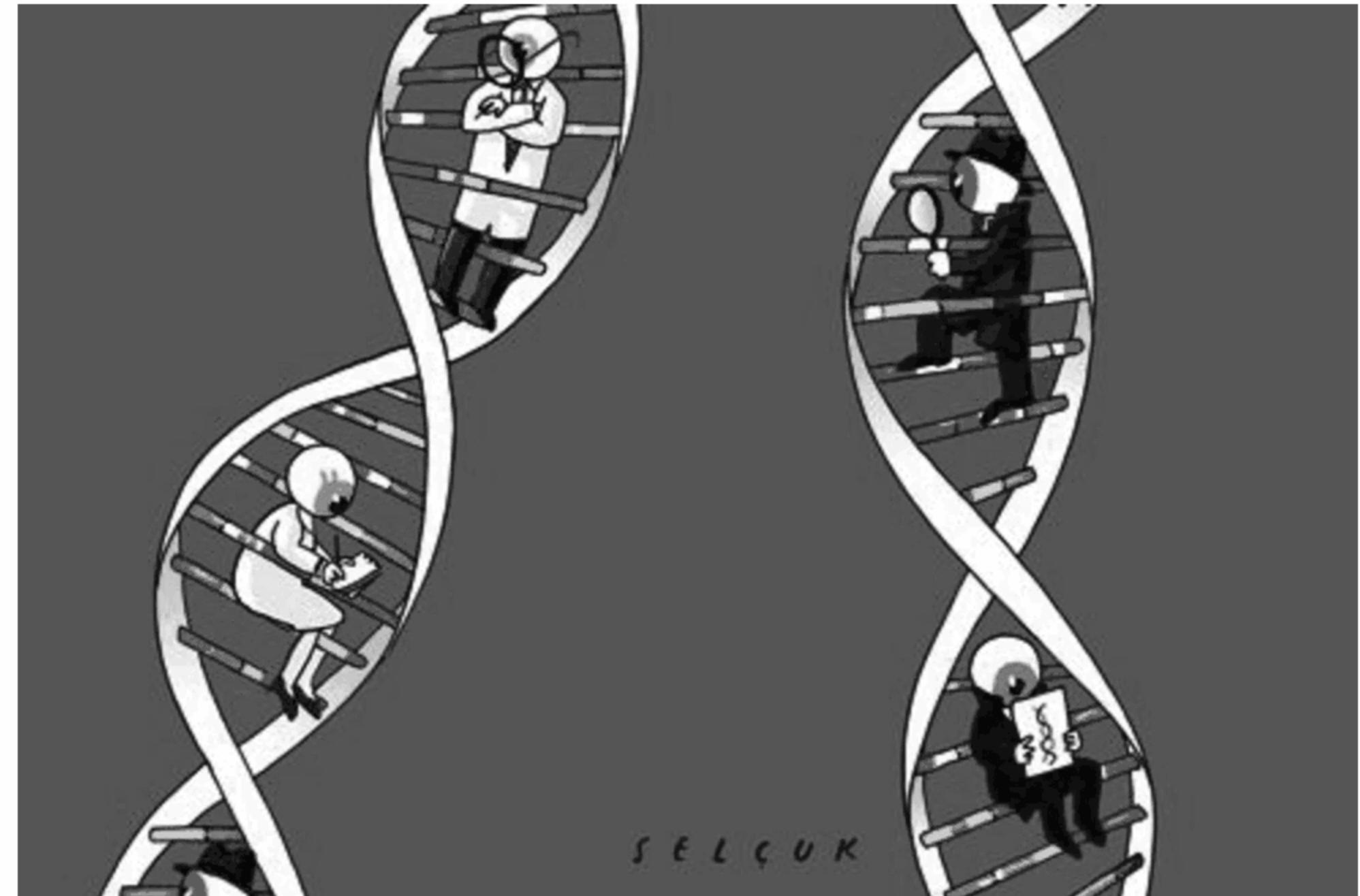
plique : « *J'ai réussi à insuffler ce côté compétiteur à tous mes collègues et on faisait en sorte d'avoir le plus gros chiffre d'affaires le soir par rapport aux autres rayons parce qu'on faisait des petits challenges entre nous, à qui vendait le plus de paires de chaussures, mais genre la plus chère de notre stock !* »

L'ouvrage démontre surtout combien il est difficile pour l'entreprise de concilier des engagements de citoyenneté, même avérés, avec la réalité économique du monde des affaires. Les chercheurs ont d'ailleurs régulièrement entendu dans les témoignages que « *pour pouvoir faire le bien, il faut faire de l'argent* ». ■

Les auteurs tentent également de montrer comment Decathlon parvient, grâce à certaines actions à visée sociale (événements sportifs avec des associations d'insertion, partenariats avec des acteurs publics et associatifs, développement de la pratique sportive dans des quartiers populaires...), à désamorcer les critiques pour éviter d'écorner son image. ■

CÉCILE PRUDHOMME

La recherche | PAR SELÇUK





INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR ALAIN FRACHON

Droits de douane et potion magique

La Chine et les Etats-Unis aimeraient bien divorcer. Mais les deux premières économies mondiales n'y arrivent pas. Trop de liens les attachent encore l'une à l'autre. Donald Trump entend libérer l'Amérique de sa dépendance aux produits chinois ; Xi Jinping veut que l'empire du Milieu soit une puissance la plus autonome possible. La bataille sur les droits de douane peut connaître un répit, elle n'en va pas moins se poursuivre : elle est l'une des facettes de l'affrontement sino-américain.

annoncé le 12 mai, à Genève, la pause de trois mois dans la guerre commerciale entre les deux pays offre un répit. Washington abaisse de 115 points la folle barrière douanière imposée par Trump aux exportations chinoises aux Etats-Unis – on passe de 145 % à 30 %. Réponse du berger à la bergère, Pékin avait répliqué avec une protection de 125 % aux frontières chinoises, aujourd'hui ramenée à 10 %. Pour autant, la guerre n'est pas finie.

Trump, non sans raison, souligne la responsabilité de la Chine dans quelques-unes des faiblesses de l'économie américaine : désindustrialisation (et ravages sociaux), déficit commercial, addiction multiforme au « made in China » (et prix imbattables), y compris dans des domaines touchant à la sécurité du pays. L'acte d'accusation américain dénonce des pratiques commerciales prédatrices côté chinois, une concurrence faussée par les subventions et autres manipulations monétaires, par l'absence de normes sociales et environnementales. La Chine a ainsi construit la première base industrielle au monde et fonde son développement en priorité sur l'extension sans limites de ses exportations. Le *New York Times* rappelait, le 12 mai, l'objectif fixé par Xi en avril 2020 aux dirigeants de l'économie chinoise : favoriser la dépendance à la Chine dans les chaînes de valeur internationales (qui assurent la production de nombreux produits).

Mélange coupable

S'il tacle à juste titre les déséquilibres commerciaux globaux hérités du libre-échange de ces quarante dernières années, Trump se trompe sur la responsabilité exclusive de la Chine. Cultivant la nostalgie du « c'était mieux avant » (dans les années 1950), il fantasme sur la réduction du déficit commercial et sur la réindustrialisation des Etats-Unis par la grâce des droits de douane. Sa dénonciation du libre-échange flirte avec une manière de paranoïa : les malheurs du pays, c'est la faute de l'étranger – et d'abord de l'empire du Milieu. Ce n'est pas ce qui s'est passé.

L'emploi industriel aux Etats-Unis a commencé à décliner bien avant l'émergence de la Chine. Il n'a pas fallu attendre l'entrée de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001 (ni même la signature du traité de libre-échange avec le Mexique et le Canada) pour voir l'automatisation dévaster le paysage industriel du nord-est des Etats-Unis. La perte de millions d'emplois dans la « ceinture de la rouille » doit

LA BATAILLE COMMERCIALE ENTRE WASHINGTON ET PÉKIN CONNAÎT UN RÉPIT. POUR AUTANT, LA GUERRE N'EST PAS FINIE

autant à la robotisation qu'à la concurrence chinoise, jugent nombreux économistes. Le mélange coupable est fait de bouleversement technologique et de mondialisation non contrôlée des échanges.

L'émergence de la Chine en géant industriel tient aussi à des facteurs particuliers, notamment à l'existence d'un gigantesque réservoir de main-d'œuvre venu des campagnes. On connaît la part d'ombre ou l'arrière-cour de ce succès économique sans précédent : bas salaires, journées de travail de douze heures, dortoirs collectifs et syndicats aux ordres. Mais la montée en puissance et en valeur de l'appareil industriel chinois, c'est aussi une histoire de talent et de courage : une population décidée à sortir de la misère ; le sens du long terme des élites de l'après-maoïsme. Même à l'abri de droits de douane prohibitifs, l'Amérique ne va pas répliquer ce modèle-là.

Entre les deux pays s'est installé un déséquilibre structurel qui ne relève pas seulement du mercantilisme chinois et de l'irresponsabilité des capitalistes américains (ceux qui ont délocalisé leurs usines). Même sur le recul, comme aujourd'hui, l'imbrication des deux économies rend difficile la réduction du déficit des Etats-Unis dans leurs échanges avec la Chine – 295 milliards de dollars (environ 270 milliards d'euros) en 2024. Le déficit reflète des habitudes de consommation de nature civilisationnelle, côté américain, et, côté chinois, une politique qui, au contraire, comprime la demande intérieure au profit de l'exportation.

Les droits de douane à la sauce Trump – toute exportation est en soi bonne à taxer – peuvent-ils remédier à des déséquilibres aussi complexes ? Non, répond l'économiste David Autor. Professeur au MIT – le Massachusetts Institute of Technology –, à Boston, il est l'un de ceux qui ont dépeint les ravages économiques, sociaux et politiques de la désindustrialisation américaine. Répercussions dans les prix de vente au détail, les droits de douane sont un impôt sur les plus modestes, ceux qui consacrent l'essentiel de leur revenu à la consommation de base, dit-il. Plus encore, ils sont une manière de « regarder en arrière pour repousser un passé que nous n'aimons pas au lieu de confronter les difficultés d'aujourd'hui », poursuit David Autor dans le *New York Times*, du 23 avril.

En 2016, les brexiters assuraient que le départ de l'Union européenne allait guérir tous les maux du Royaume-Uni. Il n'en a rien été, au contraire. Presque dix ans plus tard, Trump vend ses droits de douane comme une potion magique pour le retour au « bon vieux temps ». Déception garantie. ■

L'EMPLOI INDUSTRIEL AUX ÉTATS-UNIS A COMMENCÉ À DÉCLINER BIEN AVANT L'ÉMERGENCE DE LA CHINE

Post-scriptum Géopolitique des peuples qui bougent : Erik Orsenna et le photographe Bernard Matussière racontent leurs *Voyages aux pays nomades. L'eau, le sable et les rêves*. Autant de frontières stratégiques. Métailié, 176 pages, 22,50 euros, texte et photos, le tout en noir et blanc.

TIRER TOUTES LES LEÇONS DE BÉTHARRAM

ÉDITORIAL

M

mande à être mieux maîtrisé, a démontré son utilité et fait apparaître les différents niveaux de lecture de cette retentissante affaire. Un objet politique gênant pour un premier ministre accusé de l'avoir étouffé lorsqu'il était président du conseil général et ministre de l'éducation nationale ; la terrible omerta qui a pesé sur des violences psychologiques, physiques et sexuelles perpétrées entre les années 1950 et 2000 dans une institution religieuse réputée ; enfin, les leçons à tirer pour aujourd'hui.

Sur le premier point, l'audition de M. Bayrou a tenu du duel politique l'opposant à Paul Vannier, député La France insoumise et corapporteur de la commission, qui n'a jamais caché son objectif : faire tomber le premier ministre avec cette affaire. Le ton de procureur exigeant – en vain – des aveux adopté par l'élu « insoumis » a permis au premier ministre de contre-attaquer en se présentant en victime d'une cabale politique, répétant que sa version des faits n'avait « pas varié » alors qu'il s'est contredit à plusieurs reprises et que sa mémoire, s'agissant de faits vieux de plusieurs décennies, s'est montrée parfois défaillante.

Certes, le long dialogue entre le chef du gouvernement et les députés n'a pas permis d'éclaircir toutes les zones d'ombre entourant le scandale des violences et des viols qui font l'objet de plus de 200 plaintes visant le collège-lycée Notre-Dame-de-Bétharram, établissement catholique situé près de Pau, ville dont M. Bayrou est resté maire. Mais l'exercice, diffusé en direct, s'il dé-

talement le témoignage de l'enseignante qui les avait dénoncées au milieu des années 1990, il s'est targué d'avoir, au même moment, en tant que ministre de l'éducation nationale, publié une circulaire contre la violence en milieu scolaire.

De #MeToo à la révélation des violences sexuelles massives dans l'Eglise, la société française n'a, il est vrai, que récemment commencé à ouvrir les yeux sur ces réalités, et les députés sont dans leur rôle lorsqu'ils cherchent à démontrer les mécanismes qui étouffent le scandale, déjouent le principe de protection de la jeunesse et empêchent les victimes de parler au grand jour.

Toute la question est à présent de savoir si, au-delà des arrière-pensées politiciennes de ses animateurs, le travail de la commission sur les violences en milieu scolaire peut déboucher sur des avancées concrètes permettant une véritable expression des victimes et une prévention efficace. L'opération « Brisons le silence » du ministère de l'éducation nationale, qui consiste à interroger anonymement les élèves au retour de voyages scolaires et dans les internats, est une première étape. Et le premier ministre a prôné la création d'une autorité indépendante sur les violences contre les enfants. Au-delà de son rôle d'alerte et d'information, le travail des députés s'avérera salutaire, surtout s'il contribue à aider le pays à passer d'une culture du silence à celle de l'écoute. ■



JUILLET 2025
11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL
INTERNATIONAL DE
JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

SPÉCIAL
LA COMÉDIE DU LIVRE - 10 JOURS EN MAI
À MONTPELLIER

L'afrofuturisme libère les imaginaires

Enquête sur un courant important de la science-fiction et de la fantasy, genres qui occupent une place de choix à la 40^e Comédie du livre - 10 jours en mai, dont « Le Monde des livres » est partenaire. Quatre pages autour du festival littéraire montpelliérain



GLADYS MARIVAT

Les littératures de l'imaginaire sont à l'honneur à La Comédie du livre - 10 jours en mai, à Montpellier, où sera remis ce 17 mai, pour la deuxième année d'affilée, le Grand Prix de l'imaginaire (GPI). Signe que le genre est « sorti de son purgatoire », selon les mots de l'écrivaine Joëlle Wintrebert, présidente du jury du GPI. « Les éditeurs de littérature blanche ont pris conscience de son potentiel et n'hésitent plus à en publier », ajoute-t-elle. A titre d'exemples, on

citera le récent *La Nuit ravagée*, de Jean-Baptiste Del Amo [Gallimard], ou *Alain Damasio*, qui prend la parole dans à peu près tous les médias, et qui publie chez un éditeur d'imaginaire », La Volte.

Les récentes vagues de censure aux Etats-Unis ont du reste montré à quel point la science-fiction demeure un genre subversif. Ainsi *Sorrowland* (Aux forges de Vulcain, 2022), roman dans lequel l'écrivaine américaine Rivers Solomon décrit la résistance violente d'une femme fuyant une secte pour élever ses jumeaux dans la forêt, vient d'être banni de la bibliothèque de la principale école militaire navale des Etats-Unis, la Naval Academy.

Bien qu'elle ne le revendique pas expressément, Rivers Solomon se trouve souvent associée à ce que l'on nomme l'« afrofuturisme », notamment pour

L'Incivilité des fantômes et *Les Abysses* (Aux forges de Vulcain, 2019 et 2020), ce dernier roman imaginant que des femmes esclaves, jetées par-dessus bord lors de la traite transatlantique, sont devenues des sirènes. Apparu dans les années 1960 aux Etats-Unis, l'afrofuturisme rassemble des œuvres de science-fiction ou de fantasy qui explorent l'histoire et l'identité afro-américaines. C'est de ce mouvement que se réclame Michael Roch, dont le recueil *Lanvil emmêlée* (La Volte, 2024) est un des titres en lice dans la catégorie Nouvelle/Novella franco-phone du GPI. Le romancier et scénariste de science-fiction, qui vit à la Martinique, construit un univers caribéen à la croisée du cyberpunk et de la pensée d'Edouard Glissant (*lire l'interview page suivante*).

A l'origine de ce courant, on trouve

l'écrivaine féministe américaine Octavia E. Butler (1947-2006), qui en fut désignée comme la mère. En France, elle est publiée par Au diable vauvert, éditeur invité de la manifestation montpelliéraine. Douze romans et deux recueils ont bâti la légende d'Octavia E. Butler. Construite en séries (*Patternist*, *Xenogenesis*, *Paraboles*) entrecoupées de romans autonomes et de nouvelles, son œuvre visionnaire, couronnée de nombreux prix, a donné lieu à des adaptations à l'écran. Paru aux Etats-Unis en 1993, *La Parabole du semeur* (J'ai lu, 1995; rééd. Au diable vauvert, 2001) est le journal de Lauren, fille de pasteur atteinte d'« hyperempathie », décrivant l'élection d'un nouveau président américain partisan d'une pri-

LIRE LA SUITE PAGE 2

jusqu'au
18 mai

1|4

AUTOUR
DES AUTEURS
INVITÉS
À LA COMÉDIE
DU LIVRE -
10 JOURS EN MAI

- ENQUÊTE
- L'afrofuturisme, passé, présent et... futur
- ENTRETIEN
- Michael Roch : « L'afrofuturisme est un fantôme identitaire à dépasser »
- CRITIQUES
- Hajar Azell, Anne Brécart, Juliet Drouar, David Ducreux Sincey, Aurélia Lassaqué, Laure Limongi, Max Lobe, James Morrow, Damien Ribeiro et Johanne Rigoulot

5|6

LITTÉRATURE

► Anne Tyler, Ben Shattuck, Constance Joly, Philippe Bordas

7

ENTRETIEN

► Avec Nicolas Tenzer, sur l'émergence des petites et moyennes puissances

8

HISTOIRE
D'UN LIVRE

► « L'Aube des Etrusques », de Bernard Sergent



9

ESSAIS

► L'ethnologue Flore Pavly a suivi les rebelles du carnaval guadeloupéen

10

CHRONIQUES

► LE FEUILLETON
Tiphaine Samoyault a lu les livres de Serge Hastom et de Daniel de Roulet

12

RENCONTRE

► Philippe Katerine : « Petit, j'étais en extase devant les Barbapapa »





Quatre auteurs afrofuturistes (de gauche à droite): Octavia E. Butler, à l'origine de ce courant littéraire ; Michael Roch ; Laura Nsafo ; Rivers Solomon. JOSHUA TRUJILLO/AP. ANTOINE SCHOENFELD. MARTIN BERTRAND/HANS LUCAS. PATRICE NORMAND/LEEXTRA VIA OPALÉ.PHOTO

L'afrofuturisme libère les imaginaires

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

vatisation de la recherche et des communications spatiales, de la suspension de la protection sociale et environnementale. D'aucuns y ont vu une anticipation du phénomène Trump. Il faut dire que l'action se situe en 2024. Octavia E. Butler qualifiait ses *Paraboles* de « littérature d'alerte ». On ne parlait pas encore de dystopie.

En 1987, avec *L'Aube* (Au diable vauvert, 2022), Butler signe un space opera interrogant l'essence même de la race humaine. Nous voici avec Lilith, une femme noire, l'une des dernières survivantes d'une Terre rendue inhabitable par une guerre nucléaire. Elle est montée à bord d'un vaisseau spatial piloté par d'étranges créatures de trois genres différents, les Oankali. S'ils ont le pouvoir de réparer la Terre, ils demandent en échange de croiser leurs gènes avec ceux des humains.

Ce premier volet de la série *Xenogenesis* s'inscrit dans la continuité du film *Space Is the Place* (1974), écrit par le musicien Sun Ra (1914-1993) et considéré rétro-

pectivement comme afrofuturiste. « Dans le film *Space Is the Place*, Sun Ra décide d'organiser l'installation des Afro-Américains sur une planète autre que la Terre, afin de leur permettre d'envisager un futur », analyse la philosophe française Nadia Yala Kisukidi. *La violence de l'esclavage témoigne du fait qu'être noir ce n'est pas être de ce monde ; le futur extraterrestre devient ainsi le temps du soin et de la possibilité, pour les êtres meurtris, de se réparer.* »

Portés par des femmes rebelles, les romans de Butler sont d'une grande fluidité, autant dans la prose que dans les possibilités explorées, synonymes d'espoir au cœur de catastrophes : symbiose avec le vivant ; différence comme moyen de survie ; hybridation et polyamour... Comme dans *Liens de sang* (1979 ; Dapper, 2000 ; rééd. Au diable vauvert, 2021), la fiction qui l'a rendue célèbre, récemment adaptée sur Disney+. Il suit Dana au moment de son emménagement avec son compagnon. Elle est soudain renvoyée en 1815, sur une plantation où elle rencontre ses ancêtres, maîtres et esclaves. Dana est d'emblée confrontée à la haine, au machisme, à un lynchage, à une tentative de viol.

Elle-même autrice d'un roman puissant dans l'imaginaire pour penser les discriminations et l'altérité (*La Dissociation*, Seuil,

2022), Nadia Yala Kisukidi jette des ponts entre l'afrofuturisme, les littératures de l'imaginaire et le racisme : « Penser le racisme, c'est certes interroger des faits, les hiérarchies, le pouvoir, l'inégalité des droits... », estime-t-elle. Mais la fabrique des catégories raciales témoigne d'une puissance de fabulation qui est un gouffre pour la raison. Seules les puissances de l'imagination permettent d'appréhender ce gouffre où des humains deviennent choses, animaux, soumis à des techniques de violence systématisées (détention, viol, kidnapping, mutilations). Où les discours perdent pied. »

Aujourd'hui, Octavia Butler compte de nombreux héritiers dans la science-fiction française. L'écrivaine afroféministe Laura Nsafo tient *Mauvaise graine*, d'Octavia Butler (1980 ; récemment paru chez Au diable vauvert, 454 pages, 24,50 euros, numérique 13 euros) pour un chef-d'œuvre. Dans la confronta-

puissance de divinités oubliées. « Il y a encore une forte invisibilisation des communautés noires dans les littératures de l'imaginaire françaises, quand ce ne sont pas des stéréotypes grossiers, et le peu de productions bien faites sont parfois peu diffusées », explique Laura Nsafo. Lorsque j'ai créé l'univers de Nos jours brûlés, je voulais qu'on voyage dans un monde futuriste où on explore le Cameroun, le Congo, le Sénégal et la Martinique, entre autres lieux magiques. Cet élan créatif découle du dialogue que le futurisme africain permet, et de cette richesse diasporique ouvrant d'autres parcellles d'imaginaires. »

« Afrofuturisme », « futurisme africain », « caribéano-futurisme » – ou encore « africanofuturisme », expression employée pour qualifier l'œuvre de Nnedi Okorafor, autrice multiprimée de science-fiction et de fantasy américaine née de parents nigérians (*Qui a peur de la mort ?*, ActuSF, 2017, et

Nsibidi, L'Ecole des loisirs, 2020-2024) : la variété et le flou des termes utilisés témoignent d'un genre controversé. « Parler d'afrofuturisme, ça serait comme parler d'eurofuturisme, réagit le philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne. L'envie

d'explorer le futur réunit beaucoup d'auteurs, indépendamment de leurs origines. Je mets cela en parallèle avec le concept de francophonie. Je me souviens de ces auteurs qui refusaient d'être mis dans une même case, assignés à une identité, et qui avaient signé dans *"Le Monde des livres"* un manifeste pour une littérature-monde en français. »

Une œuvre est-elle afrofuturiste dès lors qu'elle se situe dans un pays du continent africain, que son auteur ou ses personnages

sont afrodescendants ? Ou faut-il laisser ce terme aux seules œuvres afro-américaines des années 1960-1980 ? Le terme « afrofuturisme » a été formulé par le journaliste américain Mark Dery lors d'un entretien avec Samuel R. Delany, le premier écrivain afro-américain de science-fiction à avoir été récompensé par de prestigieux prix de SF (Hugo et Nebula). Si certains sont conscients que cette catégorie peut imposer « une conversation nécessaire sur l'inclusion des personnes marginalisées, encore trop souvent absentes tant dans les pages que dans le milieu de la science-fiction », comme l'avance Laura Nsafo, d'autres rejettent ce qu'ils perçoivent comme une catégorie excluante.

Ainsi de Ketty Steward. Née en Martinique, cette psychologue clinicienne, autrice d'une soixantaine de nouvelles, a secoué le milieu de la SF française avec son essai *Le Futur au pluriel : réparer la science-fiction* (L'Inframonde, 2023). Contactée, Ketty Steward a refusé de répondre à nos questions – elle rejette toute demande sur l'afrofuturisme, y voyant une forme d'exotisation.

On retrouve ce type de situation aux Etats-Unis avec l'écrivaine américaine Rivers Solomon, qui concède seulement un « pli geek », affirme David Meulemans, son éditeur chez Aux forges de Vulcain. Ce dernier tient toutefois à nuancer : « Ces labels permettent quand même à de jeunes auteurs de se dire qu'une autre SF est possible, qu'on peut s'émanciper des modèles de l'âge d'or américain de la SF, ceux d'Isaac Asimov et de Robert A. Heinlein. C'est l'occasion de rappeler que la SF est un genre qui, partout dans le monde, est écrasé et étouffé par la littérature américaine. Que ce soit par la partie dans les ventes, ou par les paradigmes que l'histoire de la SF impose. » ■ GL. MA.

SurVolter la langue, dialogue entre Michael Roch et Elio Possoz.
Espace Albertine-Sarrazin, vendredi 16 mai, 14h30.

Michael Roch : « L'afrofuturisme est un fantôme identitaire à dépasser »

L'auteur de « Tè Mawon », créateur du monde de Lanvil, s'inscrit dans le « caribéanofuturisme ». Il en évoque les particularités, et l'avenir

ENTRETIEN

PROPOS RECUEILLIS PAR GLADYS MARIVAT

Àuteur de science-fiction né à Lyon en 1987 et qui vit à la Martinique, Michael Roch s'est fait connaître avec *Moi, Peter Pan* (Mü, 2017). Son roman *Tè Mawon*, puis le recueil de nouvelles *Lanvil emmêlée* (La Volte, 2022 et 2024) et la nouvelle « Ce qui nous échappe », dans le récent recueil collectif *Soleils. 12 fictions héliotropiques* (La Volte/Mudac, 304 pages, 20 euros, numérique 14 euros), lui ont permis de créer un univers caribéen où le cyberpunk rencontre la pensée d'Edouard Glissant (1928-2011). Son œuvre témoigne d'un afrofuturisme avide d'ouvrir la SF à ce que l'écrivain et philosophe nomme le « Tout-Monde ». Lanvil, pour moi, est le lieu du Tout-Monde, de la pensée glissant. C'est le lieu où il n'y a pas d'ordre hégémonique, c'est-à-dire où il n'existe pas une idée majoritaire sur la manière dont le monde doit aller.

Quel est le rapport entre la science-fiction et la philosophie d'Edouard Glissant ?

Glissant pense notre rapport à la technologie, à l'urbanité, à la présence ou à l'absence de la nature dans cette urbanité, et à nos traditions afrodescendantes – qu'elles soient orales, ancestrales ou spirituelles. Toutes ces dimensions sont présentes dans la littérature afrofuturiste.

Que devient l'afrofuturisme dans les Caraïbes ?

Le « caribéanofuturisme » utilise les particularismes de chacun aux Caraïbes – les expériences de vie des personnes afrodescendantes, qui sont mêlées aux cultures asiatiques, européennes et latino-américaines, sont une histoire de renouvellement permanent – pour présenter une SF du Tout-Monde, que la SF en général n'arrive pas encore à atteindre.

Ce futur n'est pas très désirable, dans Lanvil, une société contrôlée où existent de fortes inégalités, où les sols sont exploités par les masses ouvrières et les robots tandis que la menace climatique est constante...

L'idée n'est pas de proposer d'emblée des avenirs désirables, mais de rester dans quelque chose qui nous est propre, aux Caraïbes : un « marronnage » du futur. Le marronnage, c'est ce mouvement d'échappée d'un système de contraintes. Mes histoires sont marquées par les malédictions que constituent le capitalisme, l'extractivisme, les esclavages nouveaux. Elles nous renvoient à nos travers face à ces désastres. Mais, à chaque

fois, mes personnages tentent de se libérer grâce au camouflage, au contournement, à l'indéfini et à l'imprévisible – ces clés qui ouvrent sur des possibles futurs.

Qu'est-ce que cela implique quant au travail de la langue ?

J'ai toujours été attiré par les personnes qui inventent leur langue. Quand je suis retourné en Martinique, à la recherche d'une culture qui ne m'avait jamais été transmise, le rapport au créole m'a explosé au visage. Il s'agissait de créer une langue à soi, qui nous permette de nous comprendre. Aujourd'hui, ce créole, je viens le trafiquer.

Vous êtes né à Lyon, mais vous parlez de « retour en Martinique ». Qu'entendez-vous par là ?

Quelque part, c'est l'esprit de ma famille qui revient aux Antilles. On a été arrachés à cette matrice caribéenne, à la suite d'opérations lancées par le Bumidom [Bureau pour le développement des migrations intéressants les départements d'outre-mer, créé par l'Etat français, 1963-1982]. Derrière ce mot de « retour », il y a les retrouvailles avec les Antilles. Ce

retour, pour moi, s'accompagne de la prise de conscience de la violence inhérente à l'histoire de ce territoire. C'est comme pour le personnage de Joge-O, dans ma nouvelle « Aux portes de Lanvil », qui aborde les Caraïbes au milieu d'une mer recouverte de cadavres. Cet océan de corps fait référence au roman *Les Abysses*, de Rivers Solomon [Aux forges de Vulcain, 2020]. C'est l'Atlantique devenu le lieu d'habitation de toutes les personnes esclavagées, qui ont été ou se sont jetées par-dessus bord.

Ne craignez-vous pas, comme certains auteurs, que la catégorie « afrofuturisme » vous exclut de la science-fiction ?

Non. Car j'écris pour celles et ceux à qui cette littérature a manqué. Comme le dit le philosophe camerounais Achille Mbembe, l'afrofuturisme existe pour venir piquer la SF et dire « si on existe, c'est parce que vous nous avez oubliés ». L'afrofuturisme est un fantôme identitaire, qu'il faut maintenant parvenir à dépasser, afin qu'il puisse appartenir à l'ensemble de la science-fiction. C'est un des plus beaux défis de la SF aujourd'hui. ■

AU PROGRAMME

La 40^e édition du festival littéraire La Comédie du livre - 10 jours en mai, dont « Le Monde des livres » est partenaire, commence le 9 mai, culmine avec le salon du livre qui se tient sur la promenade du Peyrou, à Montpellier, du 16 au 18 mai.

Programme complet sur 10journsenmai.fr

Le rendez-vous
du « Monde des livres »

► **Dialogue entre**
Julia Deck et Adèle Yon
Animé par Amaury da Cunha
Espace Albertine-Sarrazin,
vendredi 16 mai, 18 heures.



Julia Deck. HÉLÈNE BAMBERGER

Une sélection
d'événements
autour des littératures
de l'imaginaire

► **Grand Prix de l'imaginaire**
Les prix français de référence de la littérature de science-fiction, de fantastique, de fantasy et au-delà, seront remis durant la Comédie du livre - 10 jours en mai.

On connaîtra samedi le livre lauréat du Grand Prix de l'imaginaire du roman francophone, parmi *Les Nuits sans Kim Sauvage*, de Sabrina Calvo (*La Volte*) ; *La Maison des veilleurs*, de Patrick K. Dewdney (*Au diable vauvert*) ; *Vallée du carnage*, de Romain Lucazeau (*Verso*) ; *La Sonde et la Taille*, de Laurent Mantese (éd. Albin Michel) ; *L'Or céleste*, de Olivier Paquet (*L'Atalante*) ; *Conque*, de Perrine Tripier (*Gallimard*) ; mais également les livres primés dans les catégories roman étranger, nouvelle-novella francophone et étrangère, roman jeunesse francophone et étranger, essai, prix spécial, traduction et graphisme.

Centre Rabelais, samedi 17 mai, 18 heures.

► **Quand l'Histoire sort de ses gonds**
Dialogue entre Romain Lucazeau et Thomas Day
Espace Albertine-Sarrazin, vendredi 16 mai, 15h30.

► **Comment habiter les mondes ?**
Table ronde avec Catherine Dufour, Chloé Chevalier et Claire Duvivier
Espace Albertine-Sarrazin, samedi 17 mai, 11h30.

► **Les nouveaux déviants**
Rencontre avec Morgane Caussarieu, Nicolas Martin et Christophe Siébert
Maison des chœurs, samedi 17 mai, 14 heures.

► **Les architectes de la fiction**
Dialogue entre Claire North et Miquel de Palol
Maison des chœurs, samedi 17 mai, 15h30.



Claire North. CARETH WEBB

► **Dialogue entre Olivier Paquet et Jean-Claude Dunyach**
Espace Albertine-Sarrazin, dimanche 18 mai, 10h30.

► **Dialogue entre**
Patrick K. Dewdney et Guillaume Chamanadjian
Espace Albertine-Sarrazin, dimanche 18 mai, 11h30.

► **Des nouvelles d'Amérique**
Avec Mateo Askaripour et James Morrow
Espace Albertine-Sarrazin, dimanche 18 mai, 11h30.

► **Des mythes et des héros**
Dialogue entre Salomé Han et Ariel Holzl
Espace Jean-Debernard, dimanche 18 mai, 15 heures.

Autres événements

► **Grand entretien avec Etienne Davodeau**
Espace Albertine-Sarrazin, vendredi 16 mai, 10h30.



Etienne Davodeau. A. BUJAK

► **Restitution des textes de détenus avec Charles Robinson**
Hôtel de Lunas, vendredi 16 mai, 14 heures.

► **Grand entretien avec Adrien Bosc**
Espace Jean-Debernard, vendredi 16 mai, 16 heures.

► **Elles ne se tairont plus**
Dialogue entre Louise Chennevière et Johanne Rigoulot
Gazette Café, vendredi 16 mai, 19 heures.

► **Dialogue entre Gabriella Zalapi et Eduardo Halffter**
Espace Albertine-Sarrazin, samedi 17 mai, 10h30.



► **Les écritures du désir**
Dialogue entre Emma Becker et Esther Teillard
Espace Jean-Debernard, samedi 17 mai, midi.

► **Rencontre avec Hélène Gaudy et Vanessa Springora**
Salle Molière, Opéra Comédie, samedi 17 mai, 15h30.

► **L'amitié**
Dialogue entre Mathias Enard et Andrew O'Hagan
Salle Molière, Opéra Comédie, samedi 17 mai, 17 heures.



► **Grand entretien avec Neige Sinno**
Espace Albertine-Sarrazin, samedi 17 mai, 18 heures.

► **Géopoétique d'In Koli Jean Bofane et Cristian Fulas**
Espace Jean-Debernard, dimanche 18 mai, 14 heures.

► **L'intranquille**
Grand entretien avec Lola Lafon
Maison des chœurs, dimanche 18 mai, 14 heures.

► **La littérature et ses pouvoirs**
Dialogue entre Mathias Enard et Gonçalo M. Tavares
Maison des chœurs, dimanche 18 mai, 15 heures.

► **Grand entretien avec Christine Angot**
Salle Molière, Opéra Comédie, dimanche 18 mai, 16 heures.

Avec « Le Monde et vice versa », l'écrivain atteint un sommet de fantaisie jusqu'au-boutiste

La Terre creuse déboussolée de James Morrow

► **Grand entretien avec James Morrow, animé par Jean-Claude Dunyach**. Espace Albertine-Sarrazin, vendredi 16 mai, 17 heures.

tous azimuts ». Le déboussolage sera, de fait, maximal, au fil d'un récit qui part d'un postulat simple : il y a deux mondes, celui de Solaria, le nôtre, univers superficiel de la « sur-croûte », et l'autre, celui de Quondonia, dit « des profondeurs terrestres », s'étendant sous la croûte.

FRANÇOIS ANGELIER

O n a raison de se méfier de Harvard. Un établissement qui a formé et diplômé le romancier et nouvelliste de fantasy américain James Morrow, né en 1947, doit être tenu bride courte, scruté d'un œil vigilant. En effet, depuis qu'on l'a découvert en France, l'année 1989, avec *Le Vin de la violence* (Denoël) et son humanité clivée entre « mangeurs de cerveau » et pacifistes dévots, jusqu'à ce vertigineux *Le Monde et vice versa*, un récit de Terre creuse, Morrow nous aura à peu près tout fait, tout et le contraire de tout.

Ses lecteurs auront pu, grâce à lui : croiser un graveur de pierres tombales obsédé par le péril atomique (*Ainsi finit le monde*, Denoël, 1988), un père juif et sa fillette thaumaturge marchant sur les eaux (*Notre mère qui êtes aux cieux*, J'ai lu, 1991), la fille newtonienne d'un chasseur de sorcières (*Le Dernier Chasseur de sorcières*, Au diable vauvert, 2003), contempler le cadavre de Dieu flottant dans l'Atlantique avant d'être exposé dans un parc d'attractions puis d'exploser (*La Trilogie de Jéhovah*, Au diable vauvert, 2016), reconstruire Godzilla, entendre Lazare soutenir mordicus qu'il n'a pas été ressuscité ou passer sous l'arche de Darwin. Et tout cela avec l'irrévérence charmante et érudite d'un disciple fierfie de l'Encyclopédie, un art swiftien de dégonfler la baudruche divine puis d'en faire un chapiteau de cirque. Dieu est mort, on va pouvoir jouer à montrer son ombre, tel est le credo de James Morrow.

Et l'inapaisable trublion de la fantasy voltaïenne de continuer à jouer les jusqu'au-boutistes de l'imaginaire avec ce nouveau roman dont le titre original prévient les timorés : *Madly in All Directions*, comprendre « dingo »

LE MONDE ET VICE VERSA
(*Madly in All Directions*), de James Morrow, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sara Doke, Au diable vauvert, 400 p., 24 €, numérique 13 €.

Toi qui entres ici, abandonne toute cohérence, apprends plutôt les règles d'un monde où la logique est battue en neige et où le décor égale celui des séries B les mieux fauchées. Ce sont en effet les noces frénétiques d'Alice et de Roger Corman que célèbre là James Morrow, empruntant à Lewis Carroll un cul par-dessus tête permanent et aux monstres et acteurs du cinéaste de *L'Attaque des crabes géants* (1957) un baroquisme bricolé dans l'urgence et hautement délectable. Ne cherchez pas à comprendre, ne veillez qu'à rêver. En vrille. *Morrow for president*, telle est la morale de l'histoire. ■

Laure Limongi en eau profonde

Dans « L'Invention de la mer », l'écrivaine imagine un futur aquatique et fabuleux pour une nouvelle humanité hybride

Chimères et métamorphoses, dialogue entre Laure Limongi et Michel Nieve. Espace Albertine-Sarrazin, samedi 17 mai, 17 heures.

AMAURY DA CUNHA

B aroque et futuriste, le nouveau roman de Laure Limongi, *L'Invention de la mer*, fait littéralement plonger ses lecteurs dans un océan de paroles. Autrice familière d'immersions en tout genre – elle a notamment publié *Le Travail de la rivière* (Dissonances, 2009), *Anomalie des zones profondes du cerveau* et *On ne peut pas tenir la mer entre ses mains* (Grasset, 2015 et 2019) –, Limongi poursuit son aventure en eau profonde dans un texte qui tient autant du roman que de l'essai, irrigué par une puissante langue poétique.

Lorsque cette histoire commence, nous sommes en 2123. Après de multiples épidémies et catastrophes naturelles, la planète est devenue invivable aux humains. Pour survivre et échapper à la montée des eaux océaniques, ils ont été contraints de muter. Ils sont devenus d'étranges

créatures hybrides : des chimères aquatiques, à l'image la narratrice du récit, Violeta Benedetti-Ogundipe, journaliste littéraire mi-poulpe, mi-humaine, qui informe les « obsohumains » que nous sommes de la future métamorphose du monde.

Ce personnage lettré, comme Laure Limongi, a un goût immuable pour l'élaboration de la pensée et les formes artistiques». Dans cette fiction aux accents borgéziens, elle deviendra notre guide pour entrer dans la tête de deux créatures chimériques, en donnant à lire leurs productions littéraires, qu'elle traduit et commente dans notre langue. Il s'agit

A travers les récits d'improbables chimères se dessine une véritable cosmogonie sous-marine

dotés chacun d'une biographie et d'une œuvre. Laure Limongi prolonge cette expérience littéraire en faisant parler ces improbables chimères. À travers leurs récits se dessine une véritable cosmogonie sous-marine, avec ses légendes et ses rituels. Gina raconte la souffrance de son clan de céatés, mais aussi la merveilleuse fertilité du lien qui les unit. « Chaque fois qu'elle était quelque part, elle créait la vie autour d'elle. » Quant au tumultueux Ménippe, ce crabe hybride qui a un visage humain incrusté sur sa carapace, il trouvera l'apaisement dans une pratique de « poésie olfactive », inventée à partir d'associations d'odeurs.

Si ce récit fantasмагorique dessine un autre monde possible, il ne cesse aussi de nous renvoyer au nôtre. Car Laure Limongi, avec une grande précision scientifique, nous fait découvrir des facettes méconnues de la vie sous-marine. Toute la richesse de son roman réside dans sa capacité à entremêler les registres de langue pour faire résonner toutes ces voix qui constituent un chœur. « Le langage doit être célébration », écrit-elle. Chaque page de *L'invention de la mer* est une fête qui fait danser ses phrases. ■

L'INVENTION DE LA MER, de Laure Limongi, Le Tripode, 240 p., 20 €.

Une sélection de parutions signées d'auteurs présents à Montpellier:
Hajar Azell, Anne Brécart, Juliet Drouar, David Ducreux Sincey,
Aurélia Lassaque, Max Lobe, Damien Ribeiro et Johanne Rigoulot



Un journal à soi

Je me réveillerai un matin sous un ciel nouveau aurait pu porter le titre d'un précédent roman d'Anne Brécart : *La Femme provisoire* (Zoé, 2015). La narratrice, en effet, traverse un moment de transition, où plus rien ne semble fixé, à commencer par son lieu d'habitation. Récemment séparée du père de ses deux grands enfants, cette professeure de lettres dans un collège de Genève vit une semaine sur deux dans un appartement qui lui a été prêté pour dix mois ; le reste du temps, la « mère déserteuse » réintègre l'ex-domicile familial pour être auprès de ses fils, « qui ne semblent plus avoir vraiment besoin [d'elle] ». ■

Le livre est constitué par le journal qu'elle tient entre son aménagement dans le premier, baptisé « la Voie Creuse », en octobre, et le mois de juillet suivant. Un temps suspendu où, faute d'un espace à investir entièrement, tout se passe

comme si ce journal lui tenait lieu de maison – aux côtés d'un autre *Journal*, celui de Virginia Woolf (1882-1941), qui l'accompagne. D'une écriture à la fois intense et serrée, elle y fait état de son sentiment de solitude et de la relation qu'elle noue avec un collègue, S., alternativement empressé et fuyant, tandis que lui reviennent des souvenirs d'une amie, Nell, qui lui semblait mener son existence avec tellement plus d'assurance qu'elle, mais s'est donné la mort. Elle voit des liens entre Nell et Virginia Woolf – « *Elles me fascinaient parce qu'elles ouvraient des voies autres que les modèles qui étaient à ma disposition* » –; l'ombre de ces deux suicidées plane sur le texte, qui échappe à la noirceur par la contemplation des arbres, des lacs et du ciel. ■

Je me réveillerai un matin sous un ciel nouveau, d'Anne Brécart, Zoé, 144 p., 16,50 €, numérique 10 €.

RAPHAËLLE LEYRIS



Tête basse

« *Dégage !* » C'est sans doute l'une des injonctions que le narrateur du premier roman de David Ducreux Sincey, *La Loi du moins fort*, a le plus entendues dans la bouche de sa mère. Ce narrateur anonyme nous raconte son enfance solitaire passée à confectionner des sépultures pour les bêtes mortes qu'il trouve dans le jardin de la maison, chaque été. Sans raison, la violence de sa génitrice s'abat sur lui, toujours plus puissante. Fumant des cigarettes, verre d'alcool à la main et médicaments plein les poches, la mère guette l'enfant dans l'obscurité, prête à bondir. L'air de rien, l'auteur fait monter la tension, entraîne le lecteur dans la mâchoire qui s'apprête à broyer le narrateur. Pour échapper à cette emprise, l'enfant cherche un soutien. Il le trouvera en la personne de Romain Poisson, jeune garçon qui vient passer, comme lui, la saison estivale à la campagne. Mais ce nouvel acolyte se révèle mégalomane, cruel (il enterre les animaux vivants, c'est bien plus « drôle »), obnubilé par le pouvoir. Dès ses 10 ans, il décide qu'il deviendra un grand dirigeant politique et que le narrateur sera son homme à tout faire, celui qui exécutera les basses besognes. D'un monstrueux l'autre, le narrateur encaisse, sans un mot, conscient de sa position de soumis. Limpide et délicate, la langue de David Ducreux Sincey nous donne à ressentir toutes les nuances de la noirceur. Elle nous dit que la loi du moins fort n'est jamais qu'une autre formule de la loi du plus fort. Sous son empire, la violence gonfle, inexorablement. ■

La Loi du moins fort, de David Ducreux Sincey, Gallimard, 254 p., 20,50 €, numérique 15 €.



Une lignée du Cameroun

Dans la famille de Benjamin, danseur à Genève, il y a l'aïeul, témoin de la colonisation allemande du Cameroun (1884-1916) ; le grand-père Wolfgang, résistant à la colonisation française (1916-1960), mort sous les

balles de « la chose blanche » ; et Papa. Danseur virtuose de « funky soul makossa » au ventre proéminent, Papa n'aime rien tant que boire des Castel Beer en contant les vicissitudes de la politique camerounaise. Une scène suffit à Max Lobe pour faire basculer cette généalogie de héros magnifiques. Un jour, Papa fixe Benjamin, son fils homosexuel, et dit : « Celui-là n'est pas mon fils. » La joie et le chagrin sont indéniables dans *La Danse des pères*. L'écrivain genevois, né à Douala en 1986, met en mouvement la complexité de l'héritage dans ce roman d'inspiration autobiographique. Quand Benjamin, à Genève, apprend la mort de Papa, ses souvenirs le plongent dans un bain de récits. Jouant sur les différentes voix, attitudes et langages (douala, pidgin, allemand, français) de ses personnages, l'auteur explore ce qui lie et délie les hommes d'une même famille. Comment peut-on se révolter contre la domination coloniale et rejeter ainsi son fils, en le qualifiant d'étranger, d'animal, de diable ? Si la réconciliation est impossible, Max Lobe fait le pari que la littérature, comme la danse, a le don d'entretenir les contraires afin de réparer une lignée. ■

GLADYS MARIVAT

La Danse des pères, de Max Lobe, Zoé, 176 p., 17 €, numérique 11 €.

Métamorphoses d'un.e adolescent.e

Pour que la voix des enfants puisse se faire entendre, l'activiste et chercheur Juliet Drouar milite en faveur du droit de vote des mineurs. Et du reste, dans son premier roman, *Cui-Cui*, situé en 2027, les 13 ans et plus votent à l'élection présidentielle. Mais le plus intéressant, dans ce texte, est la voix unique qu'il donne à la personne s'y exprimant. Celle-ci se désigne au masculin la plupart du temps (pas toujours), mais est systématiquement genrée au féminin par le reste du monde, et elle raconte son quotidien, entre les corn flakes du petit déjeuner, les amitiés amoureuses, le collège – « *Cette classe, c'est "1, 2, 3, soleil!" version SM* » –, et les violences infligées par son père. Face à cet homme, l'ado se tait autant que possible, et ses symptômes, tel l'eczéma, parlent à sa place des agressions que la narration laisse hors-champ. Mais dans le récit, qui est livré quelques années après les faits, sa langue cavale. Elle s'approprie les références culturelles de différentes générations, va piocher dans un argot à l'ancienne comme dans un parler strictement contemporain, multiplie les onomatopées

(parmi lesquelles « Cui-Cui », le seul nom qu'on lui connaît), crée des courts-circuits et intègre avec un certain naturel l'écriture inclusive. Roman grave et drôle sur les métamorphoses de l'adolescence, *Cui-Cui* est aussi un texte qui rêve de faire advenir, par le langage, des changements politiques et sociétaux. ■ R. L.
Cui-Cui, de Juliet Drouar, Seuil, « Fiction & Cie », 190 p., 19 €, numérique 14 €.



Entre ferveur et désastre

Dans *Un autre monde que le mien*, d'Aurélia Lassaque, les poèmes sont portés par la question des corps. Ces textes, écrits en français et en occitan, sont des chroniques versifiées. Une suite d'histoires émouvantes et cinglantes dans lesquelles l'autrice, née en 1983, se fait le porte-voix de son propre corps et de ceux d'autres femmes. Ces poèmes lyriques et sensuels s'appuient sur le désir pour le faire basculer dans une langue puissante et érotique. Intimes, les paroles d'Aurélia Lassaque sont adressées à l'autre, à l'amant. « *A l'heure où tes baisers/ se paraient de promesses/ au nom du peuple libre/ Pleine encore de toi/ je me suis vue oiseau offrant mon corps/ à la morsure des soleils.* » Si elle exprime avec force cette expérience vécue, Aurélia Lassaque s'intéresse par ailleurs aux ravages du patriarcat. Rappelant qu'en France une femme est tuée tous les trois jours par son conjoint, elle écrit aussi pour garder la mémoire de ces victimes de féminicides. Comme Chahinez, mère de trois enfants, qui fut immolée par son mari, à Mérignac, en 2021. « *Chahinez/ je voudrais que tous les hommes/ se souviennent de ton nom/ que tous les orphelins se rassemblent pour psalmodier ton nom.* » Oscillant entre ferveur et désastre, la poésie subtile d'Aurélia Lassaque fait entrer du trouble dans la moindre de ses phrases. ■ AMAURY DA CUNHA
Un autre monde que le mien, d'Aurélia Lassaque, édition bilingue occitan-français, éd. Bruno Doucey, 128 p., 15 €.

RENDEZ-VOUS

Elles ne se taient plus, dialogue entre Johanne Rigoulot et Louise Chennevière. Gazette Café, vendredi 16 mai à 19 heures.

Ce que peut la littérature, dialogue entre Juliet Drouar et Elise Thiébaut. Espace Jean-Debernard, samedi 17 mai à 11heures.

En quête de liberté, dialogue entre Hajar Azell et Karim Kattan. Espace Albertine-Sarrazin, samedi 17 mai à 15heures.

Conquérir sa liberté, dialogue entre Anne Brécart et Mariette Navarro. Espace Jean-Debernard, samedi 17 mai à 16h 30.

Les apprentissages difficiles, dialogue entre Max Lobe et Rim Battal. Espace Jean-Debernard, samedi 17 mai à 17 h 30.

Petit déjeuner littéraire avec David Ducreux Sincey et Alexandre Lenot. Jardin de l'Hôtel de Lunas, dimanche 18 mai à 10heures.

Erotiques : quand le désir s'écrit au féminin, lectures et rencontres avec Aurélia Lassaque, Rim Battal et Marie Pavlenko. Maison des Chœurs, dimanche 18 mai à 11heures.

Itinéraires de deux femmes sauvages, dialogue entre Damien Ribeiro et Eva Baltasar. Espace Jean-Debernard, dimanche 18 mai à 17heures.



Un geste sacrilège

Vingt ans après l'avoir quittée, Sandrine Maurin, née Stievenard, retourne dans la ville de sa jeunesse et crève les yeux bienveillants de Hendrickje Stoffels – le célèbre portrait peint par Rembrandt (vers 1654) alors exposé au Louvre-Lens. Dans *Electrosensibles*, son troisième roman, Damien Ribeiro développe au fil de l'enquête et des témoignages la personnalité complexe de cette femme, son passé et la vision du monde qui l'ont amenée à commettre cet acte apparemment inconsidéré. Damien Ribeiro

donne la parole à l'intéressée et aux différents personnages qui croisent son chemin tortueux. Chacun tente de percer à jour l'opacité de ses intentions, se lance dans une exégèse, y trouvant, de multiples manières, un écho à leur propre situation. Leur narration partagée semble néanmoins former un seul récit dans lequel s'enchâssent astucieusement présent et passé, souvenirs et action, et qui explore tout ce que cristallise le geste de la profanatrice. Adossée à la question de la fonction de l'art, celle de la domination patriarcale revient constamment, notamment à travers la mise en opposition de la réduction des femmes à leur potentiel sexuel et l'injonction à la pudeur et à la retenue. L'auteur formule aussi une critique profonde de la normalité imposée par la société et des phénomènes d'aliénation qu'elle engendre. A l'inverse, la destruction de la marche normative du temps, l'expérimentation artistique instinctive et l'exil muet en forêt apparaissent comme des remèdes salvateurs, et le trouble psychique, comme un symptôme de santé. ■

LOURI CHRÉTIENNE DE PENANROS

Electrosensibles, de Damien Ribeiro, Rouergue, 240 p., 21,50 €, numérique 16 €.

Isabelle, Cynthia, Nelly

Nelly Arcan et Johanne Rigoulot ont en commun plusieurs éléments biographiques. Nées au début des années 1970, elles sont toutes deux écrivaines. Mais tandis que la seconde a grandi en France, c'est au Québec que la première a vu le jour et s'est tragiquement donné la mort en 2009. Nelly Arcan a 36 ans lorsqu'elle se suicide dans son appartement de Montréal. Huit ans plus tard paraît *Putain* (Seuil, 2001), son premier livre, autofiction qui relate crûment les transactions charnelles auxquelles elle s'est livrée en parallèle avec ses études, ainsi que les rapports de séduction et de domination qui les sous-tendent. Le succès est immédiat. Mais Nelly Arcan est une femme qui écrit sur la sexualité. Qui plus est, une femme arborant la panoplie archétypale de la femme fatale dans toute sa splendeur : cheveux blonds, seins refaits et « bouche ultra-rouge ». Aux yeux d'un « *monde immature* », son décolleté suffit à éclipser sa prose pourtant visionnaire.

Dans *La Vie continuée de Nelly Arcan*, Johanne Rigoulot cherche à comprendre « *de quel bois est faite* » l'autrice. Arpentant le Québec et marchant dans ses pas, elle raconte une femme étouffée par les normes imposées à son genre et dont l'identité connaît une triple déclinaison. Il y a Isabelle, l'étudiante, Cynthia, l'escort, et enfin Nelly, l'écrivaine. Toutes lui offrent des espaces de liberté salutaires grâce auxquels elle résistera un temps au nihilisme qui la ronge. Incomprise, méprisée, sa pensée est indissociable de l'époque dans laquelle elle se situe : celle du « porno chic ». Johanne Rigoulot la passe au crible dans ce texte d'autofiction ardent. Sous sa plume incisive, Nelly Arcan est majestueusement ressuscitée. ■

JOSÉPHINE CARCOPINO

La Vie continuée de Nelly Arcan, de Johanne Rigoulot, Les Avrils, 176 p., 19 €, numérique 15 €.



Au plus près du printemps arabe

Née à Rabat en 1992, Hajar Azell n'avait pas 20 ans quand, entre 2010 et 2011, le « printemps arabe » a embrassé les rues de Tunis, du Caire, de Damas ou d'Algier, avant que les espoirs qu'il avait fait naître ne se retrouvent, selon les pays, balayés ou réprimés dans le sang. C'est un hommage ardent à ces soulèvements qu'elle rend dans son deuxième roman (le premier, *L'Envers de l'été*, a paru en 2021 chez Gallimard), écrit dans le

présent de la lutte, attentif aux mouvements de ses personnages qui marchent, coursent, dansent ou font l'amour tenaillés par un sentiment d'urgence.

Celle que l'on suit d'un bout à l'autre du *Sens de la fuite* est Alice, une journaliste française en début de carrière, qui part de son propre chef au Caire couvrir les manifestations de la place Tahrir (où elle est aiguillonnée par Bassem, un confrère égyptien) et se débrouille pour placer des articles dans différentes publications. Après l'Egypte, elle ira en Syrie, d'où elle reviendra meurtrie, avant qu'une rencontre à Paris avec Ilyes, un coursier sans papiers, ne la pousse à se rendre en Algérie, le pays de son père, mort quinze ans plus tôt.

Hajar Azell écrit à la hauteur de ses protagonistes, comme si elle n'en savait pas plus qu'eux sur la suite ou sur ce qui advient hors de leurs regards. C'est en partie ce qui donne sa belle vitalité à ce roman qui compare l'élan de la fuite avec celui de l'exil et s'interroge sur les rapports entre ceux qui rapportent les événements et ceux qui les vivent et en paient les conséquences. ■ R. L.
Le Sens de la fuite, d'Hajar Azell, Gallimard, 224 p., 20 € numérique 15 €.

Qu'est-ce qui pourrait mal tourner au mariage de Kenneth et Debbie ? Dans « Trois jours en juin », Anne Tyler subvertit les clichés

Heureusement il y a le chat

JULIETTE EINHORN

Jeu de miroirs entre deux histoires symétriques, *Trois jours en juin*, le nouveau roman de l'écrivaine américaine Anne Tyler, est un trompe-l'œil situationniste. Si le mariage de Debbie, la fille de Gail et Max, ainsi que sa préparation, met la focale sur le couple que la jeune femme forme avec Kenneth, il va surtout cristalliser une crise heureuse, une prise de conscience chez ses parents

séparés depuis longtemps, opérant en eux une révolution copernicienne en accéléré – une vie entière passée à la moulinette.

La crainte de Max, « Comment on va réussir à répondre en chœur ? », si elle porte sur des questions d'étiquette (le moment où, en tant que parents de la mariée, ils donneront leur bénédiction à cette union, parlant à l'unisson alors qu'ils ne sont plus ensemble), est programmatique. Au terme de ces trois jours suspendus, Gail, 61 ans, se retrouvera devant un dilemme : confirmerait-elle ses choix de vie, acceptant un changement dans la continuité (reprendre son premier métier, prof de maths, dans l'école

dont elle était directrice adjointe, à Baltimore), ou optera-t-elle pour une continuité neuve dans le changement (déménager pour enseigner dans celle de Max, dans l'Est, et, qui sait, renouer avec lui) ?

Entre tendresse caustique et humour noir, qui est une politesse de la mélancolie, Anne Tyler débusque la charge symbolique des faits – un feuilleté de situations chargées de sous-entendus. Un pouvoir de révélation par le quotidien, une élucidation détournée pour faire parler la surface des choses tel un diable qui sort de sa boîte : une extériorité et un objectivisme feints, malicieux,

qui donnent les pleins pouvoirs à l'ironie, actionnée en sous-texte, comme chez Jane Austen (1775-1817). On découvre au fil de l'eau que ce qu'il faut comprendre est très différent de ce qu'on lit, sans qu'on puisse déceler, ici ou là, d'indice de cette rouerie.

Tout part d'une tromperie – Kenneth aurait fauté quelques jours avant le mariage... Max et Gail, qui doivent cohabiter jusqu'au mariage de leur fille, ont un avantage : leur histoire est derrière eux. L'enjeu pour eux est de remonter le cours de cet amour pour y piocher ce que bon leur semble (des miettes de sentiments, des reproches...) – d'en faire une « boule magique », en somme, ce jeu où l'on pose des questions à une boule de cristal, et d'y lire ce qu'ils changeraient de leur duo si c'était à refaire. Une bulle maniable qu'ils peuvent décider de crever ou de faire grossir. Se séparer fut-il une décision ou un hasard mou (y est-on pour quoi que ce soit dans le tour que prend notre existence?) ?

Debbie et Kenneth, eux, sont au seuil de leur vie à deux et ne peuvent se permettre qu'elle soit ombrée, écrite avant d'être vécue. Il leur faut en lisser les défauts, en faire une histoire : réécrire les termes qui ne leur plaisent pas.

Voici donc Gail et Max, dépositaires des deux versions de ce récit, coincés dans cet interstice. Gail se montre d'autant plus intraitable envers Kenneth que c'est elle qui, jadis, a trompé Max, précipitant leur divorce.

Anne Tyler subvertit les clichés, fait vibrer les êtres en dehors des

Entre tendresse caustique et humour noir, l'écrivaine débusque la charge symbolique des faits

amours de Debbie pour se parler des leurs. Mais un autre personnage, heureusement, sert de créature transactionnelle, de repoussoir et de confident, tel un reflet de leur conscience, à la fois lien entre eux, double de Max, et enfant qu'ils auraient eu sur le tard : le chat errant amené par Max, et dont Gail et lui signent de concert les papiers d'adoption par souci de commodité administrative – elle a bon dos. Doux et faussement cruels, à moins que ce ne soit l'inverse, les chats ont toujours été des conseillers conjugaux de haute volée...

Cette trompeuse légèreté, cet art du détournement, archéologie facétieuse qui fait rire pour faire affleurer les gouffres intimes, rendent possibles toutes les hypothèses existentielles, prenant les sentiments à revers pour faire de ce roman une cardioversion – une décharge électrique au cœur, afin qu'il se remette à battre correctement. ■

TROIS JOURS EN JUIN
(Three Days in June),
d'Anne Tyler,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Cyrielle Ayakatsikas,
Phébus, 192 p., 20,90 €,
numérique 15 €.

Les réprouvés de la Nouvelle-Angleterre

Un premier recueil de nouvelles maîtrisé de l'Américain Ben Shattuck

ARIANE SINGER

On croit d'abord à une réécriture de « Brokeback Mountain », la nouvelle d'Annie Proulx (1998 ; Grasset, 2006 ; superbe adaptation au cinéma par Ang Lee en 2005), sur deux cow-boys amoureux dans le Wyoming des années 1960 à 1980. Dans « La Forme et la couleur des sons », nouvelle qui ouvre et donne son titre au premier recueil de Ben Shattuck, David, un collectionneur de musique traditionnelle, et Lionel, un chanteur à l'oreille absolue, s'éprennent l'un de l'autre, en 1916. L'un est fiancé, l'autre pas encore. Ensemble, ils vont arpenter le Maine, fous de bonheur, à la recherche de chansons oubliées, avant d'être séparés par la tragédie. Comme chez la nouvelliste américaine, deux existences sont gâchées par le poids des convenances et des secrets.

Mais qu'il s'agisse, consciemment ou pas, d'une reprise, ce texte (devenu lui aussi un film, *The History of Sound*, d'Oliver Hermanus, présenté cette année à Cannes), donne le « la » aux onze autres. Ancrés en Nouvelle-Angleterre, entre mer et campagne valonnée, la plupart croquent des vies à demi vécues, empêchées ou interrompues. Sur l'île de Nantucket, en 1796, une veuve voit ainsi revenir son amour de jeunesse, pour lequel elle brûle encore ; mais il est, cette fois, accompagné de sa femme (« Edwin Chase de Nantucket »), et repartira comme il est arrivé : sans crier gare. A Boston, une femme croit reconnaître l'enfant qu'elle a abandonné douze ans plus tôt, après s'être rendu compte que son mari avait une autre famille, légitime celle-ci (« Greffe »). Elle est alors submergée d'émotions et de regrets. A Cape Cod, l'harmonie d'un foyer se brise lorsque le fils unique s'abîme dans la drogue (« Un cygne de la toundra »), puis vole en éclats quand, lors d'une partie de chasse, ce dernier tue un cygne.

migrateur, comme en écho tragique à *La Mouette*, d'Anton Tchekhov (1896).

Chroniques fragmentées de ce qui aurait dû advenir si la morale ou l'époque ne l'avait réprouvé, ces récits nourrissent ce recueil somptueux aussi dense et cohérent qu'un roman peut l'être quand il est réussi. Car ces textes se répondent et sont reliés par un fil subtil traversant les époques. Ben Shattuck, né en 1984, les a conçus et agencés selon la forme du *hook-and-chain*, un type de chanson ou de poème du XVIII^e siècle dans lequel la deuxième moitié d'un couplet vient compléter la première. Chez d'autres, ce dispositif pourrait sembler artificiel. Et pour cause. Quel lien y a-t-il entre l'histoire d'une passeade entre deux jeunes gens du Massachusetts (« August dans la forêt ») et celle, deux siècles auparavant, d'une série de morts inexpliquées lors d'une campagne d'abattage d'arbres (« Le Journal de Thomas Thurber ») ? Ou entre le récit, hilarant, de l'observation d'un grand pingouin (pourtant éteint) à Terre-Neuve (« Radiolab : "Singularités" »), et celui, bouleversant, d'un couple de personnes âgées brisé par la maladie d'Alzheimer (« Le Grand Pingouin ») ?

Chez Shattuck, la forme est remarquablement maîtrisée : ces continuités se découvrent avec autant de plaisir que la lecture de chaque nouvelle prise individuellement. Prouesse narrative, portée par la finesse de son écriture et des sentiments qu'elle exprime, ce recueil est aussi une formidable histoire de la Nouvelle-Angleterre à travers ses habitants et les paysages qui façonnent leur tempérament. Une belle balade contée avec ses notes et ses couleurs en tout point singulières. ■

LA FORME ET LA COULEUR DES SONS
(The History of Sound),
de Ben Shattuck,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Hélène Esquéié,
éd. Albin Michel, « Terres d'Amérique », 366 p., 23,90 €,
numérique 16 €.

« Une sincérité désarmante.
Il faudra suivre Simon Chevrier. »

Philippe-Jean Catinchi, *Le Monde des Livres*

« Un premier roman
brut et sec,
qui prend à la gorge. »

Alice Develey, *Le Figaro littéraire*

« Délicat et sobre. »

Amandine Schmitt, *Le Nouvel Obs*

« Simon Chevrier
touche au cœur. »

Arnaud Cathrine, *La Tribune dimanche*

Simon
Chevrier

Photo
sur demande

GONCOURT
DU PREMIER ROMAN
2025

Stock

Photos © Dorian Post

« Un charme ténébreux. »

Monica Sabolo, *ELLE*

« Une belle promesse d'avenir. »

Alexandre Fillon, *Transfuge*

« Superbe. »

Gérard Lefort, *Les Inrocks*

Stock

La narratrice de l'étonnant «Reverdir» en vient à considérer la maladie d'Alzheimer dont souffre sa mère comme une leçon de liberté

Les femmes ensauvagées de Constance Joly

RAPHAËLLE LEYRIS

L'anglais, qui a des expressions pour tout, appelle «late bloomer» – à floraison tardive – une personne dont le talent se révèle après sa prime jeunesse. C'est ainsi qu'a été présentée Constance Joly quand elle a publié son premier roman, *Le matin est un tigre* (Flammarion, 2019), l'année de ses 50 ans – elle qui a passé sa vie dans les livres, faisant éclore ceux des autres en tant qu'éditrice, puis agente. Le bouleversant *Over the Rainbow* (Flammarion, 2021) a suivi deux ans plus tard.

L'écrivaine rappelle cette désignation de «late bloomer» au détour d'un chapitre de *Reverdir*, son nouveau roman. Un texte d'inspiration autobiographique, nourri d'images efflorescentes, de discrètes métaphores champêtres et de comparaisons empruntant aux éléments naturels, divisé en trois parties respectivement nommées «Feuilles», «Fleurs» et «Racines», et irrigué par la lecture de *La Vie des plantes. Une métaphysique du mélange*, du philosophe italien Emanuele Coccia (Rivages, 2016).

Ici, c'est plutôt en plante à floraison longue et inattendue que Constance Joly se révèle. Capable de pousser sur les terreaux les plus arides, de grandir malgré les vents contraires. De «reverdir», comme l'annonce le titre, dans les circonstances qui pourraient sembler les moins propices, à l'image de forêts d'Australie parvenant à renaitre sur des sols calcinés, après avoir été dévastées par des mégafeux.

Le cataclysme, dans son cas, est la révélation de la maladie d'Alzheimer dont souffre sa mère. Celle-ci a été une professeure de langue et littérature italiennes, traductrice, entre autres, de l'écrivain rescapé d'Auschwitz Primo Levi (1919-1957) – son nom, Emmanuel Genevois, n'apparaît pas dans le texte, mais dans les remerciements. Avec la mémoire, elle perd petit à petit les mots, se retrouve à errer, la nuit, dans son quartier. Il va bientôt la placer dans un Ehpad, événement raconté dans un chapitre déchirant, où la narration délaissé momentanément le «je», écrasé de culpabilité et de chagrin, pour un «on», guère plus vaillant mais à même de ne pas flancher, en rapportant comment la mère franchit pour la dernière fois le seuil de son propre appartement.

Et tandis que l'octogénaire sombre, sa fille a l'impression de



Constance Joly, à Paris, en 2021. CÉLINE NIESZAWER/L'EXTRA VIA OPALÉ.PHOTO

vivre elle aussi une forme de chute, telle l'Alice de Lewis Carroll : reconnectée par la ménopause à son corps et à son désir, elle rencontre un premier homme, puis un deuxième, pour lequel elle quitte son mari, pulvérissant ainsi «vingt-sept années d'un compagnonnage délicieux», avant d'être plaquée d'un texto par l'amant numéro deux.

Mouvement ascendant

Mais est-ce vraiment une chute que vit la mère ? La beauté du texte consiste notamment à changer doucement la perspective de la narratrice et du lecteur, et de transformer ce qui semblait un mouvement descendant en mouvement ascendant : cessant de considérer la maladie de sa mère comme une déchéance, Constance se met à la regarder comme le retour de cette femme à ce qui fait son essence. Et à percevoir ce qu'il peut y avoir de beau dans le fait de renouer avec une forme de «sauvagerie», permettant d'habiter le monde entièrement, de retrouver intactes ses facultés d'étonnement.

Cette vision ne correspond pas forcément à l'expérience vécue par tous les proches et aidants de personnes touchées par Alzheimer.

Reste que Constance Joly la défend avec une vigueur poétique remarquable et une intelligence délicate, pleine d'humour et d'autodérision. Elle métamorphose ainsi *Reverdir* en précis de liberté, la fille s'inspirant de l'exemple de sa mère pour s'alléger, cesser de se laisser «raboter» par les autres, et s'autoriser à «habiter le ciel». Si le texte se présentait au début comme un «jeu de l'oie» plein de chausse-trapes et possiblement dénué d'issue, il vire alors, non sans grâce, à la marelle.

Dans ses deux premiers romans, à l'inspiration autobiographique également revenu-diquée, Constance Joly faisait aussi le récit d'un apprentissage de la liberté auprès de proches malades. Dans un cas, c'était une fille adolescente, à la pathologie jamais nommée, qui permettait à sa mère de grandir; dans l'autre, l'autrice rendait hommage à son père, qui lui avait montré comment tracer sa propre voie, avant de mourir du sida. Constance Joly place au cœur de son travail une émancipation toujours à conquérir. Et l'écriture est sans aucun doute, pour elle, l'un des moyens de cette conquête. ■

EXTRAIT

«Je dois apprendre à regarder ma mère comme elle est. Tout en elle s'est fissuré, les lézardes se lisent partout, mais je la reconnaiss, partout aussi. Le noyau de son être est là. Pourtant, le "nous" si évident est chaque jour mis à l'épreuve. Chaque jour, elle me redécouvre, chaque jour, je la reconnais. Elle est devenue une langue à laquelle il manque des lettres. Une parole trouée, une ombre de parole, mais embrasée, crépitante de vérité.

Qui parle en elle désormais ?

Aujourd'hui, chaque mot cogne contre les gencives de ma mère, ce sont les mots qui lui mangent la bouche. Le mot est une plaie, un carnage, une possession, un miracle, un essaim brûlant qui veut sortir.

(...) J'essaie de voir l'opération qui a transmuté la mère en pure essence d'être.»

REVERDIR, PAGE 146

Parrhés sera toujours Parrhés

Dans «Les Parrhésiens», Philippe Bordas narre sa rencontre avec les rescapés d'un Paris pas tout à fait perdu

FABRICE GABRIEL

Aen croire l'image qu'il donne de lui-même dans *Les Parrhésiens*, Philippe Bordas est un sportif sec, et même un fort maigre cycliste, qui ressemble un peu à un tableau : «j'étais aussi efflanqué que le peintre Bonnard sur l'autoportrait au fusain où il fait le boxeur, risible et chétif devant sa glace.» Le contraste est alors frappant avec sa prose, généreusement bodybuildée, qui prend pour modèles des maîtres en verbe du passé : les vifs aïeuls Villon et Rabelais, l'inévitable et toujours fringant Céline ou le baroquissime Carlo Emilio Gadda, auquel Bordas a consacré tantôt un fort essai, *Le Célibataire absolu* (Gallimard, 2022). C'est mettre la barre assez haut, dira-

t-on, en restant dans un registre sportif un peu facile, que d'ambitionner de la sorte une manière de performance formelle, à rebours des lignes claires et autres écritures blanches que semble honnir notre romancier, contemplateur résolu des écritures contemporaines. La langue des *Parrhésiens*, vocable emprunté à Rabelais, a donc du muscle, et elle le montre : il faut accepter son goût du morceau de bravoure pour entrer dans le livre, qui peut dès lors se révéler franchement formidable.

Son intrigue, si jamais ce mot convient, est la fable de sa forme : le narrateur découvre par hasard, dans les premières années de notre siècle, une vieille salle de sport où s'entraîne une tribu de personnages singuliers, qui sont comme les acteurs rescapés d'un Paris perdu, dont Bordas examine avec gourmandise le ventre, entrailles et pectoraux, gestes et parlure. Composé de brèves séquences survitaminées, le texte nous invite ainsi à le suivre dans un petit périmètre du

14^e arrondissement rendu, par la gouaille, à l'universel. C'est un parcours où l'on croise Jean-Pierre Léaud en réincarnation d'Antonin Artaud, les fantômes familiers de Delon et Belmondo, et surtout les figures extraordinaires des «archéo-parrhésiens» de la salle de sport, cette «salle des fous» où l'on entre comme aux Enfers pour assister, autant qu'à des joutes sportives, à d'infinites olympiades verbales.

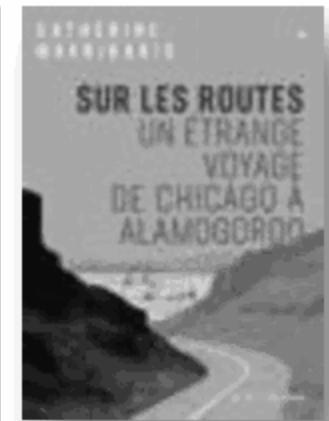
Un enfant de la périphérie

Bordas nous régale d'une galerie de portraits, et les formules heureuses abondent pour évoquer par exemple le destin du «Cheyenne» qui herborise sous la statue de Balzac, du bien nommé «Retz», cascadeur homérique alimentant les mémoires du lieu, ou d'*«oncle Guy»*, personnage magnifique de trans-fuge seventies venu de la banlieue... Par ce biais familial, pour ainsi dire, le livre atteint à une autre profondeur, au-delà du tour de force stylistique : c'est le roman d'initiation d'un enfant de la

périphérie, «outcast» que son père a emmené un jour contempler le trou des Halles et qui s'est employé, depuis lors, à bâtir une vie comme on fait des phrases, emménageant dans un studio-promontoire où Paris, par la vue (et la plume), enfin lui appartient.

Les Parrhésiens raconte sa rencontre paradoxalement avec une communauté ancienne, puisque le narrateur est devenu parisien alors que les «indigènes de la capitale», comme il appelle les héros du livre, ont été repoussés à ses portes. Cela pourrait rendre le roman amer, mais non : outre qu'on y lit une belle histoire d'amour (avec la quasi mythologique Awa), on y assiste au triomphe rageur et volontiers rigolard d'une langue que les misères d'une gentrification inexorable n'auront pas réussi à éteindre, et c'est tant mieux. ■

LES PARRHÉSIENS,
de Philippe Bordas,
Gallimard, 464 p., 25 €, numérique 18 €.



Un été aux Etats-Unis

Lorsqu'elle était enfant, à Montréal, dans les années 1960 et 1970, Catherine Mavrikakis rêvait d'aller sur les routes états-unaises. Son père lui promettait chaque année ce road trip et la fillette imaginait des itinéraires, de Chicago à Los Angeles, en passant par Memphis. Elle préparait le périple en lisant des récits de voyage, ceux de Jack London (1876-1916) ou de Jack Kerouac (1922-1969). C'est ainsi que, imprégnée de cette littérature, elle se forge un vaste imaginaire de la route, qu'elle aime «pour sa folie, sa grandeur, son inquiète étrangeté». A l'été 2024, en pleine campagne présidentielle américaine, Catherine Mavrikakis décide de prendre le volant pour réaliser l'expédition qu'elle avait espérée toute son enfance. *Sur les routes* en est la chronique. Est-ce que les paysages sont beaux là-bas ? Nul doute. Il y a par exemple l'éblouissant désert blanc du parc national des White Sands, au Nouveau-Mexique. Mais Catherine Mavrikakis nous rappelle aussi que c'est là que, le 16 juillet 1945, furent réalisés avec succès les premiers essais de l'arme nucléaire. Plus que sur les panoramas à couper le souffle, l'œil de l'autrice s'arrête sur les panneaux anti-avortement qui jalonnent son chemin, ou sur les casquettes rouges *Make America Great Again* qu'arborent les gens dans les cafés. Son récit est avant tout une manière de poser un regard personnel et politique sur ces Etats-Unis qui, on le sait maintenant, sont sur le point de réélire Donald Trump. ■ LANWENN HUON

► *Sur les routes. Un étrange voyage de Chicago à Alamogordo*, de Catherine Mavrikakis, Héliotrope, 126 p., 15 €, numérique 11 €.



Mbappé, il m'a changée

Ce qu'il pourrait y avoir de plus éloigné d'un Kylian Mbappé au faîte de sa gloire ? Une autre engluée dans le désastre, qui n'écrit plus que pour les autres, en tant que «ghost writeuse», poursuivie par sa banque, pas très adepte des grands discours sur le mental (le sien est au plus bas), et dont l'alimentation se compose essentiellement de vin – même si l'alcool fait mauvais ménage avec les antidépresseurs qu'elle finit par prendre. Ainsi se présente Anne, mère divorcée d'un garçon de 6 ans ; elle va voir dans la suggestion faite par un éditeur d'écrire la biographie du footballeur français la possibilité de racheter ses manquements auprès de son fils – et, peut-être, de découvrir les secrets du succès tout en pondant un best-seller.

Bien sûr, rien ne va se passer comme prévu. Et *Kylian*, le sixième livre qu'Anne Akrich signe de son nom (elle aussi est «ghost writeuse»), va ressembler à presque tout sauf à une bio de Mbappé : à une variation autour du ratage, à une comédie de la dépression jalonnée de dialogues rapides et irrésistibles, à une satire du milieu de l'édition (pour lequel la rentrée littéraire vire à la «maladie cardio-vasculaire») et de sa passion pour la «storyification»... Ou encore à une autofiction jouant avec les limites du genre pour mieux glorifier l'imagination, cette faculté qui permet de transformer Mbappé en coach de vie, si tel est votre bon plaisir. ■ R. L.

► *Kylian*, d'Anne Akrich, Gallimard, 200 p., 20 €, numérique 15 €.

La narratrice de l'étonnant «Reverdir» en vient à considérer la maladie d'Alzheimer dont souffre sa mère comme une leçon de liberté

Les femmes ensauvagées de Constance Joly

RAPHAËLLE LEYRIS

L'anglais, qui a des expressions pour tout, appelle «late bloomer» – à floraison tardive – une personne dont le talent se révèle après sa prime jeunesse. C'est ainsi qu'a été présentée Constance Joly quand elle a publié son premier roman, *Le matin est un tigre* (Flammarion, 2019), l'année de ses 50 ans – elle qui a passé sa vie dans les livres, faisant éclore ceux des autres en tant qu'éditrice, puis agente. Le bouleversant *Over the Rainbow* (Flammarion, 2021) a suivi deux ans plus tard.

L'écrivaine rappelle cette désignation de «late bloomer» au détour d'un chapitre de *Reverdir*, son nouveau roman. Un texte d'inspiration autobiographique, nourri d'images efflorescentes, de discrètes métaphores champêtres et de comparaisons empruntant aux éléments naturels, divisé en trois parties respectivement nommées «Feuilles», «Fleurs» et «Racines», et irrigué par la lecture de *La Vie des plantes. Une métaphysique du mélange*, du philosophe italien Emanuele Coccia (Rivages, 2016).

Ici, c'est plutôt en plante à floraison longue et inattendue que Constance Joly se révèle. Capable de pousser sur les terreaux les plus arides, de grandir malgré les vents contraires. De «reverdir», comme l'annonce le titre, dans les circonstances qui pourraient sembler les moins propices, à l'image de forêts d'Australie parvenant à renaitre sur des sols calcinés, après avoir été dévastées par des mégafeux.

Le cataclysme, dans son cas, est la révélation de la maladie d'Alzheimer dont souffre sa mère. Celle-ci a été une professeure de langue et littérature italiennes, traductrice, entre autres, de l'écrivain rescapé d'Auschwitz Primo Levi (1919-1957) – son nom, Emmanuelle Genevois, n'apparaît pas dans le texte, mais dans les remerciements. Avec la mémoire, elle perd petit à petit les mots, se retrouve à errer, la nuit, dans son quartier. Il va bientôt la placer dans un Ehpad, événement raconté dans un chapitre déchirant, où la narration délaissé momentanément le «je», écrasé de culpabilité et de chagrin, pour un «on», guère plus vaillant mais à même de ne pas flancher, en rapportant comment la mère franchit pour la dernière fois le seuil de son propre appartement.

Et tandis que l'octogénaire sombre, sa fille a l'impression de



Constance Joly, à Paris, en 2021. CÉLINE NIESZAWER/L'EXTRA VIA OPALÉ.PHOTO

vivre elle aussi une forme de chute, telle l'Alice de Lewis Carroll : reconnectée par la ménopause à son corps et à son désir, elle rencontre un premier homme, puis un deuxième, pour lequel elle quitte son mari, pulvérissant ainsi «vingt-sept années d'un compagnonnage délicieux», avant d'être plaquée d'un texto par l'amant numéro deux.

Mouvement ascendant

Mais est-ce vraiment une chute que vit la mère ? La beauté du texte consiste notamment à changer doucement la perspective de la narratrice et du lecteur, et de transformer ce qui semblait un mouvement descendant en mouvement ascendant : cessant de considérer la maladie de sa mère comme une déchéance, Constance se met à la regarder comme le retour de cette femme à ce qui fait son essence. Et à percevoir ce qu'il peut y avoir de beau dans le fait de renouer avec une forme de «sauvagerie», permettant d'habiter le monde entièrement, de retrouver intactes ses facultés d'étonnement.

Cette vision ne correspond pas forcément à l'expérience vécue par tous les proches et aidants de personnes touchées par Alzheimer.

Reste que Constance Joly la défend avec une vigueur poétique remarquable et une intelligence délicate, pleine d'humour et d'autodérision. Elle métamorphose ainsi *Reverdir* en précis de liberté, la fille s'inspirant de l'exemple de sa mère pour s'alléger, cesser de se laisser «raboter» par les autres, et s'autoriser à «habiter le ciel». Si le texte se présentait au début comme un «jeu de l'oie» plein de chausse-trapes et possiblement dénué d'issue, il vire alors, non sans grâce, à la marelle.

Dans ses deux premiers romans, à l'inspiration autobiographique également revenu-diquée, Constance Joly faisait aussi le récit d'un apprentissage de la liberté auprès de proches malades. Dans un cas, c'était une fille adolescente, à la pathologie jamais nommée, qui permettait à sa mère de grandir; dans l'autre, l'autrice rendait hommage à son père, qui lui avait montré comment tracer sa propre voie, avant de mourir du sida. Constance Joly place au cœur de son travail une émancipation toujours à conquérir. Et l'écriture est sans aucun doute, pour elle, l'un des moyens de cette conquête. ■

EXTRAIT

«Je dois apprendre à regarder ma mère comme elle est. Tout en elle s'est fissuré, les lézardes se lisent partout, mais je la reconnaiss, partout aussi. Le noyau de son être est là. Pourtant, le "nous" si évident est chaque jour mis à l'épreuve. Chaque jour, elle me redécouvre, chaque jour, je la reconnais. Elle est devenue une langue à laquelle il manque des lettres. Une parole trouée, une ombre de parole, mais embrasée, crépitante de vérité.

Qui parle en elle désormais ?

Aujourd'hui, chaque mot cogne contre les gencives de ma mère, ce sont les mots qui lui mangent la bouche. Le mot est une plaie, un carnage, une possession, un miracle, un essaim brûlant qui veut sortir.

(...) J'essaie de voir l'opération qui a transmuté la mère en pure essence d'être.»

REVERDIR, PAGE 146

Parrhés sera toujours Parrhés

Dans «Les Parrhésiens», Philippe Bordas narre sa rencontre avec les rescapés d'un Paris pas tout à fait perdu

FABRICE GABRIEL

Aen croire l'image qu'il donne de lui-même dans *Les Parrhésiens*, Philippe Bordas est un sportif sec, et même un fort maigre cycliste, qui ressemble un peu à un tableau : «j'étais aussi efflanqué que le peintre Bonnard sur l'autoportrait au fusain où il fait le boxeur, risible et chétif devant sa glace.» Le contraste est alors frappant avec sa prose, généreusement bodybuildée, qui prend pour modèles des maîtres en verbe du passé : les vifs aïeuls Villon et Rabelais, l'inévitable et toujours fringant Céline ou le baroquissime Carlo Emilio Gadda, auquel Bordas a consacré tantôt un fort essai, *Le Célibataire absolu* (Gallimard, 2022). C'est mettre la barre assez haut, dira-

t-on, en restant dans un registre sportif un peu facile, que d'ambitionner de la sorte une manière de performance formelle, à rebours des lignes claires et autres écritures blanches que semble honnir notre romancier, contemplateur résolu des écritures contemporaines. La langue des *Parrhésiens*, vocable emprunté à Rabelais, a donc du muscle, et elle le montre : il faut accepter son goût du morceau de bravoure pour entrer dans le livre, qui peut dès lors se révéler franchement formidable.

Son intrigue, si jamais ce mot convient, est la fable de sa forme : le narrateur découvre par hasard, dans les premières années de notre siècle, une vieille salle de sport où s'entraîne une tribu de personnages singuliers, qui sont comme les acteurs rescapés d'un Paris perdu, dont Bordas examine avec gourmandise le ventre, entrailles et pectoraux, gestes et parlure. Composé de brèves séquences survitaminées, le texte nous invite ainsi à le suivre dans un petit périmètre du

14^e arrondissement rendu, par la gouaille, à l'universel. C'est un parcours où l'on croise Jean-Pierre Léaud en réincarnation d'Antonin Artaud, les fantômes familiers de Delon et Belmondo, et surtout les figures extraordinaires des «archéo-parrhésiens» de la salle de sport, cette «salle des fous» où l'on entre comme aux Enfers pour assister, autant qu'à des joutes sportives, à d'infinites olympiades verbales.

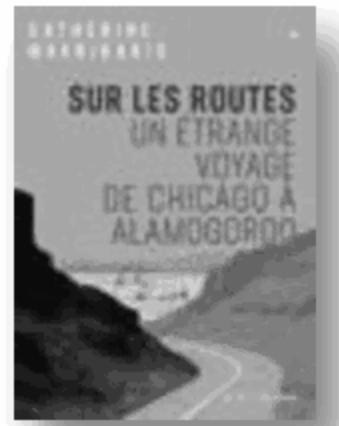
Un enfant de la périphérie

Bordas nous régale d'une galerie de portraits, et les formules heureuses abondent pour évoquer par exemple le destin du «Cheyenne» qui herborise sous la statue de Balzac, du bien nommé «Retz», cascadeur homérique alimentant les mémoires du lieu, ou d'*«oncle Guy»*, personnage magnifique de trans-fuge seventies venu de la banlieue... Par ce biais familial, pour ainsi dire, le livre atteint à une autre profondeur, au-delà du tour de force stylistique : c'est le roman d'initiation d'un enfant de la

périphérie, «outcast» que son père a emmené un jour contempler le trou des Halles et qui s'est employé, depuis lors, à bâtir une vie comme on fait des phrases, emménageant dans un studio-promontoire où Paris, par la vue (et la plume), enfin lui appartient.

Les Parrhésiens raconte sa rencontre paradoxalement avec une communauté ancienne, puisque le narrateur est devenu parisien alors que les «indigènes de la capitale», comme il appelle les héros du livre, ont été repoussés à ses portes. Cela pourrait rendre le roman amer, mais non : outre qu'on y lit une belle histoire d'amour (avec la quasi mythologique Awa), on y assiste au triomphe rageur et volontiers rigolard d'une langue que les misères d'une gentrification inexorable n'auront pas réussi à éteindre, et c'est tant mieux. ■

LES PARRHÉSIENS,
de Philippe Bordas,
Gallimard, 464 p., 25 €, numérique 18 €.



Un été aux Etats-Unis

Lorsqu'elle était enfant, à Montréal, dans les années 1960 et 1970, Catherine Mavrikakis rêvait d'aller sur les routes états-unaises. Son père lui promettait chaque année ce road trip et la fillette imaginait des itinéraires, de Chicago à Los Angeles, en passant par Memphis. Elle préparait le périple en lisant des récits de voyage, ceux de Jack London (1876-1916) ou de Jack Kerouac (1922-1969). C'est ainsi que, imprégnée de cette littérature, elle se forge un vaste imaginaire de la route, qu'elle aime «pour sa folie, sa grandeur, son inquiète étrangeté». A l'été 2024, en pleine campagne présidentielle américaine, Catherine Mavrikakis décide de prendre le volant pour réaliser l'expédition qu'elle avait espérée toute son enfance. *Sur les routes* en est la chronique. Est-ce que les paysages sont beaux là-bas ? Nul doute. Il y a par exemple l'éblouissant désert blanc du parc national des White Sands, au Nouveau-Mexique. Mais Catherine Mavrikakis nous rappelle aussi que c'est là que, le 16 juillet 1945, furent réalisés avec succès les premiers essais de l'arme nucléaire. Plus que sur les panoramas à couper le souffle, l'œil de l'autrice s'arrête sur les panneaux anti-avortement qui jalonnent son chemin, ou sur les casquettes rouges *Make America Great Again* qu'arborent les gens dans les cafés. Son récit est avant tout une manière de poser un regard personnel et politique sur ces Etats-Unis qui, on le sait maintenant, sont sur le point de réélire Donald Trump. ■ LANWENN HUON

► *Sur les routes. Un étrange voyage de Chicago à Alamogordo*, de Catherine Mavrikakis, Héliotrope, 126 p., 15 €, numérique 11 €.



Mbappé, il m'a changée

Ce qu'il pourrait y avoir de plus éloigné d'un Kylian Mbappé au faîte de sa gloire ? Une autre engluée dans le désastre, qui n'écrit plus que pour les autres, en tant que «ghost writeuse», poursuivie par sa banque, pas très adepte des grands discours sur le mental (le sien est au plus bas), et dont l'alimentation se compose essentiellement de vin – même si l'alcool fait mauvais ménage avec les antidépresseurs qu'elle finit par prendre. Ainsi se présente Anne, mère divorcée d'un garçon de 6 ans ; elle va voir dans la suggestion faite par un éditeur d'écrire la biographie du footballeur français la possibilité de racheter ses manquements auprès de son fils – et, peut-être, de découvrir les secrets du succès tout en pondant un best-seller.

Bien sûr, rien ne va se passer comme prévu. Et *Kylian*, le sixième livre qu'Anne Akrich signe de son nom (elle aussi est «ghost writeuse»), va ressembler à presque tout sauf à une bio de Mbappé : à une variation autour du ratage, à une comédie de la dépression jalonnée de dialogues rapides et irrésistibles, à une satire du milieu de l'édition (pour lequel la rentrée littéraire vire à la «maladie cardio-vasculaire») et de sa passion pour la «storyification»... Ou encore à une autofiction jouant avec les limites du genre pour mieux glorifier l'imagination, cette faculté qui permet de transformer Mbappé en coach de vie, si tel est votre bon plaisir. ■ R. L.

► *Kylian*, d'Anne Akrich, Gallimard, 200 p., 20 €, numérique 15 €.

Etrusques : regarder la vérité en face

Contre les idées fausses qui persistent sur l'origine de ce peuple antique de l'Italie centrale, l'archéologue et historien Bernard Sergent livre un formidable démenti

FRANÇOIS
OTCHAKOVSKY-LAURENS

Qui a dit que la recherche en sciences humaines est affaire de spécialistes si experts dans leur domaine que leurs discussions seraient inaccessibles au commun des mortels ? Certainement pas Bernard Sergent, qui, depuis des décennies, remet publiquement en question des certitudes en apparence bien établies. Dans *L'Aube des Etrusques*, l'archéologue et historien aborde la question de l'origine de ce peuple de l'Antiquité, présent en Italie centrale au 1^{er} millénaire avant notre ère et disparu à la faveur de l'affirmation et de l'expansion de Rome.

Redécouverts à la Renaissance, les Etrusques exercent, depuis le XVIII^e siècle, une attraction sans cesse ravivée par les découvertes archéologiques. L'originalité, la beauté des œuvres retrouvées dans leurs tombes, la part de mystère d'une société longtemps connue par les seuls récits mythiques des Romains – tout concourt à une certaine fascination, confirmée par le succès des expositions et des ouvrages consacrés à ce peuple.

Mais l'ascendance et la provenance des Etrusques demeurent débattues. Depuis les années 1970, la thèse d'archéologues italiens s'est imposée : les Etrusques auraient toujours été présents en Italie. « Pourtant, avant cela, tous les chercheurs savaient que les Etrusques venaient d'Anatolie » – l'Asie Mineure, autour de l'actuelle Turquie –, explique Bernard Sergent au « Monde des livres ». Son argumentation, étayée à chaque étape, convainc que cette théorie « italienne », aujourd'hui dominante, ne subsiste qu'en fonctionnant comme un dogme.

L'erreur de ses partisans, que Sergent nomme les « fixistes », s'appuie sur l'historien antique Denys d'Halicarnasse qui, écri-



Une tombe étrusque du II^e siècle av. J.-C., réputée être celle de Pythagore, à Cortone, en Toscane (Italie). AME/OPALE.PHOTO

vant au 1^{er} siècle av. J.-C., aurait été fixiste avant l'heure. Ses écrits servent à écarter l'opinion d'Hérodote, son prédecesseur du V^e siècle, qui décrivait la présence de Tyrsènes – le nom grec des Etrusques – autour de la mer Egée. Certes, il faut traiter avec précaution la façon qu'avaient les auteurs antiques de raconter l'histoire, empreinte de mythologie. Mais, comme l'explique Sergent, le témoignage d'Hérodote est une description, qui a valeur de document historique. A l'inverse, Denys ne pouvait connaître les Tyrsènes, qui au 1^{er} siècle s'étaient fondus dans d'autres peuples de la Méditerranée.

Sergent use de peu de ménagements pour contredire la thèse fixiste. Ce ton vif est parfaitement assumé. « Ce serait très beau qu'il y ait une discussion, mais le réel

débat argumenté manque en sciences humaines, comme d'ailleurs dans le monde actuel », regrette-t-il, souhaitant que des instances, une revue par exemple, puissent organiser un débat.

Au moment de présenter son manuscrit aux éditions Les Belles Lettres, l'auteur craignait fort que l'hégémonie des fixistes ne crée un doute, rendant difficile la publication. Ce ne fut en rien le cas, explique Alain Boureau, directeur de la collection « Histoire » et historien lui-même. « Depuis sa thèse sur l'homosexualité dans le monde grec [où Sergent identifiait dans la mythologie antique des rites initiatiques homosexuels], le parcours de Bernard Sergent a été marqué par la polémique. Mais une polémique de très bon aloi, car, après chacun de ses ouvrages, il a toujours bénéficié de soutiens forts. »

L'Aube des Etrusques ne peut d'ailleurs pas se réduire à une controverse. L'auteur y refonde l'histoire sur les bases d'un raisonnement argumenté pièce à pièce. A son terme, plusieurs observations s'imposent. Tout d'abord, les migrations concernent toute l'histoire humaine. Des peuples anciennement établis se mêlent à de nouveaux, puis disparaissent des mémoires ou n'y subsistent que sous une forme partielle et

Ce livre ne peut pas se réduire à une controverse. Son auteur y refonde l'histoire sur les bases d'un raisonnement argumenté pièce à pièce

mythique, presque rêvée. Cet effacement sélectif concerne manifestement les Etrusques.

Mais aussi, la recherche est une affaire d'hommes et de femmes soumis aux influences de leur temps. La déformation de type « fixiste » se retrouve souvent dès que l'on touche à la question des racines nationales. S'identifiant aux Etrusques, les chercheurs italiens ont sans doute procédé par une forme d'appropriation identitaire, sacrifiant leurs origines. « On croirait que les Etrusques sont tombés du ciel, ironise Bernard Sergent. S'ils étaient "déjà là", que l'on nous dise depuis quand. Or personne n'a voulu se pencher sur

EXTRAIT

« On rappelle au passage l'immense apport étrusque à Rome : dans tel ou tel de ces aspects, c'est une culture orientale qui s'exprime, dont Rome, et nous ensuite, avons été les héritiers. Nous verrons aussi que les Tyrsènes ne sont pas venus immédiatement en Italie. (...) [Ils] ont d'abord tenté une colonisation d'une région du Péloponnèse appelée la Triphylie, et également une large portion de la Crète centrale. (...) C'est donc une histoire merveilleuse qui est contée ici. Les Tyrsènes ont trouvé en Italie leur Far West, et ils provenaient d'un est lointain. Mais cette histoire n'est pas souvent dite. Elle serait pourtant la plus courante si les étrusques tenaient compte des données linguistiques, religieuses, archéologiques. Ce n'est, hélas, pas le cas. »

L'AUBE DES ÉTRUSQUES,
PAGES 14-15

les données génétiques, qui ne font pas un pli » – dans les tombes antiques, la composante anatolienne du génome étrusque est majeure.

Au-delà du seul problème de l'origine des Etrusques, le message de Sergent est simple : « Si l'archéologie, la philologie, la linguistique, l'histoire et toutes les disciplines utiles pouvaient marcher en se tenant la main, ce serait formidable. Mais pour cela, il faudrait lever le nez au-dessus de nos fouilles. Et c'est un archéologue qui le dit. » En coopérant, les chercheurs de ces domaines connexes de la connaissance pourraient « avancer vers la convention que l'on appelle vérité ». Stimulant, le livre de Bernard Sergent est le lieu de ce dialogue.

Aucun dossier n'est clos, aucune hypothèse définitivement établie. Âgé de 79 ans, Sergent continue de nous confronter aux contradictions de nos connaissances, et sans la nommer, au statut de la vérité en sciences humaines. Pour faire éclore les hypothèses les plus fécondes ou combattre les erreurs les plus tenaces, le recours à la saine polémique est parfois nécessaire. Ici, il s'avère salutaire et vivifiant – pour le plus grand plaisir du public non initié. ■

Virginia Woolf,
femme de presse

On oublie souvent que Virginia Woolf (1882-1941) fut d'abord journaliste, métier qu'elle découvrit dès l'enfance, avec le *Hyde Park Gate News*, un journal familial créé à l'âge de 9 ans. Mais c'est en 1904, à 22 ans, qu'elle publie son premier article, sur les sœurs Brontë, dans le quotidien *The Guardian*, bien avant la parution de son premier roman, *La Traversée des apparences* (1915). Le livre de Maria Santos-Sainz, nourri d'archives rares, montre comment le journalisme, loin d'être une activité secondaire, fut pour Woolf une voie d'émancipation financière comme intellectuelle et un espace d'engagement politique, mais aussi une autre école d'écriture. « Quand je me mets à mon bureau pour écrire un article, confiait-elle, je sais que je dispose d'un fillet de mots qui, en une heure, réussira à emprisonner le sujet de ses mailles. » ■



AMAURY DA CUNHA
► Virginia Woolf,
journaliste. L'histoire
méconnue d'une
émancipation par
le journalisme,
de Maria Santos-Sainz,
Apogée, 216 p., 15 €.

Au régime sec

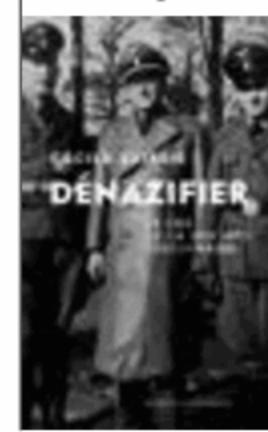
La Prohibition a duré un peu moins de quatorze ans, de janvier 1920 à décembre 1933, durant lesquels, comme on sait, l'alcool, dont la production et le commerce étaient interdits aux Etats-Unis, fut affaire de truands et de triports clandestins. Sa mythologie, elle, persistera encore quelques décennies, mais ce n'est pas ce qui intéresse Annick Foucier. L'historienne préfère regarder vers l'arrière, pour comprendre ce qui amena à cette politique, et vers l'intérieur, en en racontant les péripeties au plus près de l'expérience des acteurs, des politiques aux simples buveurs, en passant par les industriels. Lesquels réussiront à fermer la parenthèse quand la crise économique viendra, tranchant un débat dont cette belle enquête montre qu'il soulevait une question toujours ouverte : celle de l'identité même des Etats-Unis, entre rêve de pureté et mercantilisme sans limites. ■



FLORENT GEORGESCO
► La Prohibition.
Interdite pour une
Amérique meilleure ?,
d'Annick Foucier,
éd. Armand Colin, 266 p.,
23,90 €, numérique 17 €.

Parcours de gestapistes

Le service de sécurité nazi chargé de la sécurité dans l'Europe occupée, le KdS, qui chapeautait la Gestapo, a compté près de 200 employés à Toulouse sous l'Occupation. Seuls deux d'entre eux ont comparu devant le tribunal de la Ville rose en 1953. Où sont passés les autres ? C'est à ce mystère que répond le nouveau livre de Cécile Vaissié, qui a retrouvé leurs traces dans les archives françaises et allemandes, et reconstitue méticuleusement leur parcours. Or, la plupart ont réussi à s'insérer dans la société allemande – de l'Ouest, en l'occurrence – d'après-guerre sans répondre de leurs crimes, de sorte qu'enquêter sur eux revient à retracer les étapes de la dénazification, qui ne devint effective qu'au cours des années 1960, laissant à beaucoup le temps de se faire oublier.



UNE LENTE PRISE DE CONSCIENCE QUE CE TRAVAIL DE MICROHISTOIRE PERMET D'ÉVALUER AVEC UNE PRÉCISION EXEMPLAIRE. ■ FL. GO
► Dénazifier.
Le cas de la Gestapo toulousaine,
de Cécile Vaissié,
Loubatières, 374 p., 23 €.

En quête des Tyrsènes



D'où viennent les Etrusques ? demande Bernard Sergent. Selon lui, les Tyrsènes, qui peuplaient les côtes de l'Asie mineure, colonisèrent l'Italie centrale au début du 1^{er} millénaire avant notre ère, fondant progressivement cette nouvelle civilisation plus tard appelée étrusque. Leur héritage, sur les rives occidentales de la péninsule italienne était telle qu'elle donna son nom à la mer Tyrrhénienne.

Dès lors, « comment ignorer les Tyrsènes ? », interroge l'archéologue et historien. Métho-

dique, il ordonne les éléments provenant de l'archéologie, mais aussi de domaines voisins – mythologie, histoire, linguistique, génétique. Recoupant les indices, Sergent retrace le parcours des Tyrsènes, qui s'établirent d'abord dans le Péloponnèse, puis en Crète, enfin en Italie, où ils pratiquaient déjà de longue date le commerce des métaux.

Au fil des pages de *L'Aube des Etrusques*, par un formidable esprit de synthèse, l'auteur élargit son investigation. On découvre ainsi que Pythagore, philosophe et mathématicien du VI^e siècle av. J.-C., était en réalité un Tyrsène originaire de l'actuelle Turquie, qui suivit le mouvement de son peuple vers l'Italie.

Rigoureuse, l'étude pluridisciplinaire de Bernard Sergent est menée de façon haletante. Par sa mise en relation intégrale de nos connaissances, il retrouve jusqu'au Caucase oriental les traces les plus anciennes de ce qui deviendra la culture étrusque. Il entraîne le lecteur dans cette quête d'une civilisation faite de mélanges d'influences et de mouvements de populations. ■ F.O.L.

Ce livre ne peut pas se réduire à une controverse. Son auteur y refonde l'histoire sur les bases d'un raisonnement argumenté pièce à pièce

mythique, presque rêvée. Cet effacement sélectif concerne manifestement les Etrusques.

Mais aussi, la recherche est une affaire d'hommes et de femmes soumis aux influences de leur temps. La déformation de type « fixiste » se retrouve souvent dès que l'on touche à la question des racines nationales. S'identifiant aux Etrusques, les chercheurs italiens ont sans doute procédé par une forme d'appropriation identitaire, sacrifiant leurs origines. « On croirait que les Etrusques sont tombés du ciel, ironise Bernard Sergent. S'ils étaient "déjà là", que l'on nous dise depuis quand. Or personne n'a voulu se pencher sur

ENVIE D'ÊTRE PUBLIÉ ?

LES éditions amalthée vos livres, des empreintes
RECHERCHENT DE NOUVEAUX AUTEURS
COLLECTIONS SPÉCIALISÉES
HISTOIRE-ESSAI-POÉSIE
JEUNESSE-ÉMOI-ÉTOIGNAGES
WWW.EDITIONS-AMALTHEE.COM
TEL. 02 40 75 60 78

L'AUBE DES ÉTRUSQUES,
de Bernard Sergent,
Les Belles Lettres, « Histoire »,
494 p., 35 €, numérique 25 €.

Dans une enquête remarquable, l'ethnologue Flore Pavy analyse les pratiques culturelles et militantes d'un groupe sans pareil du carnaval guadeloupéen

Voukoum brûle de l'esprit créole

ANNE BOTH

Organisé, encadré, officiel, le carnaval guadeloupéen, qui a lieu dans toutes les rues de l'archipel antillais du premier dimanche de janvier au mercredi des Cendres, attire toujours plus de touristes, d'instagrameurs et de sponsors. L'ancienne fête païenne, apportée par les colons au XVII^e siècle, aurait-elle cessé d'être ce rituel cathartique où l'inversion des rôles et des valeurs est la règle? Non, répond Flore Pavy dans son remarquable essai, magnifiquement illustré, *Voukoum* («chahut», «tapage», «bruit» en créole), du nom d'un des plus anciens *gwoup-a-po* (groupe utilisant des percussions à peau) de Basse-Terre.

Grâce à une enquête étalée sur plusieurs années, avec des entretiens menés en créole, langue qu'elle a dû apprendre, l'ethnologue nous entraîne dans les coulisses de ce groupe truculent et à l'écart de l'économie touristique. Le lecteur comprend vite que Voukoum n'a pas grand-chose à voir avec la majorité des autres groupes qui s'inspirent du carnaval de Rio, défilant déguisés avec des caisses claires et des cuivres. Point de paillettes et de strass pour les 400 membres de cette association, mais des tenues modestes, quand il y en a. D'ailleurs, ils ne défilent pas, ils «déboulent». Ils ne se maquillent pas, ils se transforment.

Le groupe est de tous les combats, comme la grève générale de janvier 2009 contre la vie chère

Créé en 1988 dans un contexte de crise sociale et économique, Voukoum poursuit un objectif aux antipodes du divertissement, avec des activités culturelles et militantes organisées toute l'année (ateliers, expositions, concerts...). Son ambition est double: défendre la culture guadeloupéenne dans la lignée de la mouvance



Un déboulé «Mas Tirayè Sénégal» du groupe Voukoum, à la Guadeloupe, en 2020. CLAUDE ET PIERRE GUEZENNEC/TIRACOON

indépendantiste née au cours des années 1950 et dénoncer la domination persistante que subissent les descendants d'esclaves. Le groupe est donc de tous les combats, comme la grève générale de janvier 2009 contre la vie chère. Les thématiques retenues pour le carnaval par les membres d'une de ses dix commissions – les autres s'affirant à la rédaction des programmes, l'organisation, la sécurité... – sont choisies précisément pour illustrer «le récit visuel d'une histoire alternative».

Le livre s'attarde sur le «déboulé» *Mas Tirayè Sénégal* («masque des tireurs sénégalais»), qui incarne un peuple dominé. Il faut imaginer la scène. Des centaines de participants, hommes, femmes, enfants, tous vêtus d'un pantalon beige (référence à l'uniforme colonial), coiffés d'une chéchia rouge et le corps peint en bleu (le «bleu horizon» des troupeuses françaises à partir de 1915), arpentent les rues pentues de Basse-Terre sur plusieurs kilomètres, toujours en sens inverse de la circulation. Le pas est vif, saccadé, rythmé par le *gwoka*, musique

«frappé[e] d'interdiction cléricale en 1963» car possiblement diabolique, avant... d'être inscrite à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, en 2024.

L'autrice dénombre une dizaine de déboulés différents par saison, où un même personnage est décliné en autant de participants suivant le même déroulé: des adolescents ouvrent la marche en fouettant le sol, suivis des musiciens, du chœur des femmes et des autres membres du cortège. L'effet visuel, provoqué par l'uniformité de cette foule et la densité des couleurs, est impressionnant. D'autant que, pour certains déboulés, «Voukoum a pris le pari de se mettre à poil», s'amuse un musicien d'un autre groupe. Dans ce cas, la peau est enduite de mélasse, de suie ou d'argile et recouverte de feuilles de bananiers, de fleurs, de bois, de coquillages...

Dépouillés des «artifices de la vie sociale», les participants se préparent dans le local de Voukoum à leur transformation «davantage intérieure qu'extérieure», observe Flore Paty. A ce rituel s'ajoute l'évocation, par certains membres du

groupe, d'une sensation de transe, amplifiée par le caractère répétitif de la musique. «Le sacré que nous créons aujourd'hui, explique un ancien président de l'association, (...) prend à diverses cultures africaines ou haïtiennes ou cubaines.» Un mélange qui résulte d'un travail de recherche historique et artistique. Pour Flore Pavy, il s'agit même du «groupe qui a le plus cherché à théoriser sa pratique du Mas, y compris à l'écrit».

Ce livre étonnant révèle la complexité de l'inclassable Voukoum: un groupe engagé, spirituel, artistique et populaire. Mais il nous raconte aussi une autre histoire, celle de descendants d'esclaves qui ont fait de leur héritage bien plus qu'une spectaculaire performance. ■

VOUKOUM.
**ESPRITS REBELLES DU CARNAVAL
GAUDELOUPÉEN,**
de Flore Pavy,
préface de Michel Agier,
**Éditions de la Maison des sciences
de l'homme, «Ethnologie
de la France et des mondes
contemporains», 300 p., 23 €.**

Xavier Dupont de Ligonnès en tueur mystique

Un livre-enquête convaincant du psychiatre Daniel Zagury, expert judiciaire, sur le cas «XDDL»

ÉLISABETH ROUDINESCO

Dans *L'Enigme publique n° 1*, le psychiatre Daniel Zagury mène une enquête originale sur une célèbre affaire criminelle survenue à Nantes, le 4 avril 2011, et demeurée irrésolue. Ce jour-là, cinq membres de la famille Dupont de Ligonnès, la mère et quatre enfants – et deux labradors – sont assassinés et leurs corps dissimulés dans le sous-sol de la maison. Dix jours plus tard, la police les découvre.

Entre-temps, le père, Xavier Dupont de Ligonnès («XDDL»), principal suspect, âgé de 50 ans, a disparu au terme d'un long périple dans le sud de la France. Il ne sera jamais retrouvé et fera périodiquement l'objet d'un délire collectif relayé par les réseaux sociaux. Où se trou-

ve-t-il? Est-il vivant? Sa famille est-elle bien morte? Pour répondre à ces questions, Zagury a rencontré la plupart des témoins, dont les deux sœurs de «XDDL» et ses amis proches.

Fils du comte Hubert de Ligonnès (1931-2011), qui avait quitté le domicile conjugal, Xavier a été élevé par une mère bien étrange, Geneviève Thérèse Maître, fondatrice en 1960 de l'Eglise de Philadelphie, groupe de prière à caractère sectaire. Cautionnée par le chanoine Dominique Ridolfi (1918-1987), elle avait pour mission de fonder un nouvel ordre du monde purifié des souillures du passé.

Investie par des messages divins, Geneviève affirmait que le miracle de la Résurrection adviendrait en 1995.

Jusqu'à l'âge de 35 ans, «XDDL» adhère à ces prophéties apocalyptiques. En 1991, il épouse Agnès Hodanger (1962-2011), issue de la bourgeoisie catholique, déjà mère d'un garçon, qu'il adopte, et avec laquelle il aura trois enfants. Convaincu d'être doté du pénis le plus puissant de la planète, il se veut le parfait protecteur

d'une famille qu'il idolâtre. Et pourtant, il n'hésite pas à entreprendre des affaires commerciales douteuses, s'endette outre mesure et multiplie les échecs.

Bientôt, le couple se délite. En 1995, ne voyant pas venir l'Apocalypse, Xavier rejette les croyances maternelles et s'enfonce dans la mélancolie, tout en affichant son goût pour les plaisirs de la vie. Aussi mène-t-il une existence de plus en plus clivée, dissimulant à son entourage la réalité de sa situation.

Nouvelle hypothèse

En janvier 2011, à la mort de son père, il hérite du titre de comte. Quelques temps plus tard, décidé à en finir avec sa misérable existence, il apprend à manier les armes à feu. Puis il achète de la chaux et des sacs-poubelle destinés à ensevelir des corps. Enfin, il ferme ses comptes en banque, résilie le bail de sa maison et prévient l'école du départ imminent de sa famille pour les Etats-Unis. Il affirme être pris en charge sous une identité secrète par l'Agence fédérale

de lutte contre le trafic de drogue (DEA).

Au terme de son enquête sur «le psychisme» de «XDDL», Zagury, rompu à l'expertise des grands criminels, émet l'hypothèse nouvelle et convaincante que celui-ci se serait suicidé et que le meurtre du 4 avril, parfaitement orchestré, serait de nature mystique: soucieux d'épargner à sa famille adulée la honte d'une déchéance financière, «XDDL» aurait choisi la voie d'un «crime sacrificiel». Et pour ne pas «abandonner» les siens, comme il l'avait été par son père, il les aurait «offerts à Dieu» avant de disparaître lui-même dans les ténèbres d'une apocalypse individuelle.

Tel serait donc le destin de ce dernier rejeton de l'illustre dynastie des Ligonnès, dont il arbore volontiers la devise: «La foi illumine le courage.» ■

L'ÉNIGME PUBLIQUE N° 1.
**XAVIER DUPONT DE LIGONNÈS,
de Daniel Zagury,**
**Seuil, «Traversé», 170 p., 17,50 €,
numérique 13 €.**

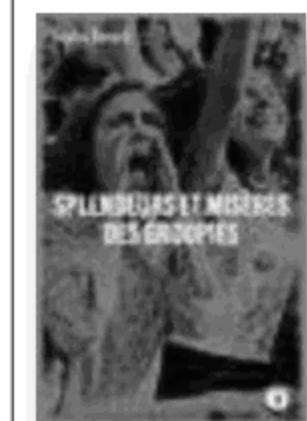


S'appuyer sur le cœur et sur l'esprit

On ne fait pas entrer un tel livre dans une noule du «Monde des livres». Mais lui consacrer deux pages ne serait pas moins dérisoire, en regard de l'expérience proprement renversante qu'Alexandre Billon propose à son lecteur: refonder la métaphysique occidentale, en la relisant de bout en bout à la lumière d'une question enfantine, et revendiquée comme telle, celle de l'importance que nous avons pour nous-mêmes, et que toute chose peut revêtir dans notre vie, à laquelle l'«image du monde» héritée du rationalisme répondrait par une fin de non-recevoir, au profit d'une «manière de penser objective, partageable par tous, froide et impersonnelle».

Or, et c'est ce qui donne tout son prix à la tentative du philosophe, également poète et romancier, refuser la rationalité serait aussi ravageur que renoncer à son attachement à soi-même. Mais voilà, les deux ne s'accordent pas. L'«esprit» fait de nous des «néants». Le «coeur» nous dit que nous sommes, «en un sens, infinis», et que «le monde est bien tel qu'il apparaît à un enfant»: plein, chaud, vibrant et pourtant rationnel. L'ambition est colossale, démesurée, mais le livre est à la hauteur, aussi ardu et vertigineux soit-il, ou pour cette raison même. On peut s'y perdre. C'était peut-être le but. On ne peut le refermer sans se dire que quelque chose s'est passé, ce qui n'est pas si fréquent. ■ FLORENT GEORGESCO

Tout près des choses. Plaidoyer pour l'image enfantine du monde, d'Alexandre Billon, Eliott, 302 p., 21 €.



Oui aux groupies

L'essayiste Sophie Benard* confesse qu'elle aurait voulu être une groupie. Dans son nouveau livre, elle explore les préjugés associés à ces fans absolus qui l'ont amenée, elle comme beaucoup, à refuser ou à taire cette étiquette. Hystériques, nymphomanes, immatures... les qualificatifs pleuvent pour manifester le mépris que suscitent ces filles qui hurlent aux concerts des stars du show-business, d'Elvis Presley à Harry Styles, parfois dans l'espoir de coucher un jour avec l'objet de leur désir. Si la clé de voûte de cet acharnement demeure la misogynie décomplexée de nos sociétés et les fantasmes masculins sur la sexualité des jeunes femmes, Sophie Benard explique que le caractère répulsif du terme «groupie» se construit également sur des réflexes classistes et agistes.

La reprise de recherches en sociologie, les témoignages recueillis, ses réflexions et anecdotes personnelles lui permettent d'opposer à ces préjugés une analyse fine et rafraîchie des diverses pratiques sociales des groupies. Elle montre en particulier que leurs rencontres relèvent d'une forme d'expérimentation politique, qui s'incarne dans un monde «singulièrement accueillant», peuplé de «jeunes femmes qui, sans se connaître, s'échangent des sourires et des compliments». Devenues indispensables pour l'industrie, les groupies imposent en outre un changement des canons de beauté masculins et des valeurs qui les sous-tendent. ■ LOURI CHRÉTIENNE

DE PENANROS

Splendeurs et misères des groupies,
de Sophie Benard, Les Pétrinrines, «Genre!», 208 p., 18,90 €, numérique 14 €.
*Sophie Benard collabore au «Monde des livres».



LE FEUILLETON
TIPHAINÉ SAMOYAU

Territoires liquides



serpix.com

SYLVIE SERPRIX

LES ÉCRIVAINS VOYAGEURS VOYAGENT dans leurs bibliothèques. Même lorsqu'ils arpencent concrètement le monde, à cheval, en stop, en train, à pied ou en bateau, ils le font chargés de leurs livres, ce qu'il en reste dans leur mémoire ou à disposition sur leurs tablettes. Il n'est donc pas surprenant que, dans les deux récits dont traite ce feuilleton, un même lieu appelle une même référence. Nous sommes dans les environs du lac Khanka, au nord de Vladivostok (Russie). Daniel de Roulet évoque la légende dont

parle Vladimir Arseniev dans *Dersou Ouzala* (1921; Transboréal, 2021) : « Une fois la Crédation terminée, il restait une dernière terre vierge, la contrée qu'arrose l'Oussoï. Le Créateur (...) la parsema de toutes les plantes, de tous les animaux et de tous les minéraux qu'il avait dispersés sur la planète. » Au même endroit, Serge Hastom évoque cette « histoire qui est aussi celle du Japon et de la Corée, une histoire qui nous paraît, naturellement, lointaine. Les cinéphiles connaissent les aventures de Vladimir Arseniev et de son guide, le chasseur Dersou Ouzala, grâce au film d'Akira Kurosawa, l'Oscar du meilleur film [étranger] 1976 ».

Deux générations séparent Daniel de Roulet (né en 1944) et Serge Hastom (né

en 1995). Leurs écritures sont très différentes, bien que ce ne soit pas l'écart d'âge qui l'explique : le style « gonzo » du plus jeune s'inspire des grands journalistes subjectifs des années de formation du plus âgé, et l'écriture réflexive de De Roulet s'inscrit bien dans la littérature de terrain d'aujourd'hui. Tous deux proposent des récits de voyages au long

Daniel de Roulet et Serge Hastom plongent dans le monde ouvert des particularités plutôt que dans celui, fermé, de la généralité

cours, *Frontières liquides* et *Pisser dans les cours d'eau*. Ils prennent leur temps, donnent vie aux personnes qu'ils rencontrent, vont parfois là où personne ne va jamais. Ils s'immergent dans des territoires liquides – leurs deux titres y renvoient – pour plonger dans le monde ouvert des particularités plutôt que dans celui, fermé, de la généralité. Là s'arrête leur ressemblance, à ceci près que leurs livres se lisent tous deux avec passion.

L'écrivain suisse Daniel de Roulet, né au

bord du lac Léman, a toujours su que l'eau qu'il avait devant les yeux ne pouvait « être attribuée à un seul pays », ce qui protège de tout nationalisme. Il s'intéresse aux lacs internationaux répartis sur l'ensemble de la planète, aux lignes de partage des eaux, dont il tente de saisir la « vérité physique ».

Son évocation ne suit pas l'ordre de ses voyages mais regroupe les lacs par région. Le lac Khanka et la mer Caspienne en Asie (qui est bien un lac, si l'on retient pour définition géographique qu'il est une étendue d'eau douce ou salée non directement reliée aux océans); le lac Victoria en Afrique, le lac Titicaca et les Grands Lacs en Amérique, les lacs des Balkans et du nord de l'Europe, et les lacs frontaliers de la Suisse. Certains ont la particularité d'avoir vu leur frontière effacée par l'histoire récente. C'est le cas du Wannsee, qui était jusqu'en 1989 à cheval entre Berlin-Ouest et Berlin-Est, ou encore du lac de Neusiedl, que partageait le rideau de fer entre l'Autriche et la Hongrie. D'autres sont des lacs artificiels, formés par des barrages qui ont englouti des villages et des modes de vie. Le périple, fascinant, rend sensible à la fragilité des lacs, sous l'effet de ce que les humains ont fait sur leurs rives et à la planète – le réchauffement climatique : « C'est comme un bruit de fond que d'autres appellent écoanxiété. »

Pisser dans les cours d'eau, de Serge Hastom, réunit trois reportages de plusieurs mois : l'un en solitaire et en auto-stop à travers la Russie en guerre, en 2023, le deuxième en voiture de location et avec deux amis de la frontière mexicaine aux réserves sioux du Dakota du Sud, entre 2023 et 2024, et le troisième en Fiat Panda dans plusieurs coins de la France, à l'été 2024, l'été de la dissolution, en quête de compréhension du malaise politique de celles et ceux qui vivent « comme dans les Lettres persanes, étrangers à [leur] propre pays ». Les trois récits ont déjà été publiés dans la revue créée par Serge Hastom et nommée ironiquement *L'Invendable*, au prétexte que des reportages de cette nature ne trouveraient pas leur place dans les journaux et revues traditionnels : ce qu'explique plus la longueur et la subjectivité des enquêtes que leurs sujets, pas forcément différents de ceux mobilisés dans la presse. Le « nous on va voir vraiment ce qu'il en est », contre des élites censées s'étonner – « mais comment c'est possible que des gens soient assez cons pour voter Trump ? », est un filon largement exploité..

Mais la revue comme le livre ne se limitent pas à cela et évitent les écueils du donneur de leçon. C'est du vrai journalisme littéraire, qui donne des existences concrètes et émouvantes aux personnes rencontrées, en leur laissant la parole pour raconter un bout de leur histoire. Il ne s'agit jamais de cautionner les va-t-en-guerre ou les esprits étroits, mais de saisir lentement et en profondeur des situations où la géographie et l'histoire construisent des préjugés et des modes de vie singuliers. Cette justesse dans l'évocation explosive et archi-personnelle des territoires parcourus rend l'immersion saisissante de vérité, et elle fait bouger quelques lignes. ■

des volumes collectifs – mais aucun livre, habitude fréquente dans la recherche anglo-saxonne, assez rare en France. Ce retrait volontaire explique que son nom, connu de ses pairs, soit resté ignoré du public.

Heureusement, grâce au travail de Jean-Maurice Monnoyer, professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille, un premier volume de travaux de François Clementz est désormais disponible. On y trouve un choix d'articles, tous impressionnantes de rigueur, sur des points de logique et de métaphysique relatifs principalement aux travaux de Russell et de Ludwig Wittgenstein (1889-1951). Plusieurs d'entre eux mettent en lumière la complexité de la querelle décisive qui opposa, d'un côté, Russell et George Edward Moore (1873-1958) et, de l'autre, les néohégéliens anglais, autour de Francis Herbert Bradley (1846-1924), à propos de l'existence même de relations « internes », intrinsèques aux choses du monde.

Ces études s'adressent évidemment à des lecteurs avertis, voire experts. Mais d'autres pourront trouver des éléments de réflexion plus généraux dans le long

manuscrit inédit qui ouvre le volume. Centré sur la diversité des problèmes logiques et ontologiques soulevés par les relations, cet ouvrage, bien qu'inachevé, constitue une contribution importante à leur élucidation. Il montre combien ce philosophe, figure estimée mais discrète du petit cercle des philosophes analytiques français (parmi lesquels Jacques Bouveresse, Jean-Pierre Cometti, Pascal Engel, Claudine Tiercelin), est un penseur aigu et exigeant.

Défenseur du « principe d'un lien en quelque sorte constitutif entre rationalisme et métaphysique », partisan convaincu et convaincant d'une indispensable « reconstruction de la raison », ce penseur à contre-courant de son temps vaut d'être découvert. Son trajet solitaire rappelle l'existence d'une foule de travaux estimables, conduits sans bruit, loin des projecteurs et des micros. Parmi tous les visages de la philosophie, dont aucun, quoi qu'en dise, n'est inutile ou méprisable, celui-ci est à ne pas oublier. Obstinent, parfois austère, il se montre surtout résolu à comprendre plus, et mieux, plutôt qu'à bavarder en vain. ■



LES YEUX DANS LES POCHE
FRANÇOIS ANGELIER

« TALLEYRAND, REVIENS, ILS SONT DEVENUS FOUS ! » On s'étonne vraiment, après lecture de *Talleyrand au Congrès de Vienne*, de l'historien italo-suisse Guglielmo Ferrero (Plon, 1940), que pareil tract ou appel ne fleurisse pas aux murs de tous les hauts lieux diplomatiques, Washington, Riyad ou Bruxelles. Gendre du criminologue Cesare Lombroso, historien de la Rome antique et physicien de l'histoire, comme d'autres en sont les théologiens ou les économistes, Ferrero (1871-1942) nous offre, en effet, avec cette évocation conçue en temps de déresse, une vision singulièrement atypique et passionnante de celui qui fut, au gré des séismes politiques ou des météos idéologiques, pliant sans rompre et tanguant sans couler, évêque d'Autun ou liquidateur des biens du clergé, ministre de Napoléon ou de Louis XVIII, ambassadeur ou député.

De Chateaubriand à Guizot, et malgré certaines approches d'exception (*Talleyrand. Le prince immobile*, d'Emmanuel de Waresquier, Fayard, 2003), on a trop fait notre la vision d'un démon bancal, cupide et fastueux, boitant bas mais parlant haut, vampirant les princes et collectionnant les femmes, tirant parti de tout car ne croyant à rien. Ferrero passe l'éponge et fait de Talleyrand (1754-1838) un fils des Lumières, appliquant, quel que soit le régime en place, à ne servir que son pays et surtout à substituer, à la chevauchée des ego et à la mélée des coeurs aventureux, un esprit méditatif avide de durée et de cohérence pacifique. Bref, l'incarnation de l'esprit « constructif » opposé à l'esprit d'« aventure », Montesquieu contre Bonaparte. Et le meilleur angle pour saisir ce Talleyrand, architecte pondéré des équilibres politiques, c'est de le saisir en pleine action. Nulle scène préférable à ce grand show clinquant et ruineux que fut le Congrès de Vienne (1814-1815), où les vainqueurs de l'Empire remodelaient l'Europe au gré de leurs besoins. Talleyrand réussit ce prodige d'y imposer la France à terre comme une puissance et de tirer, de ce jeu confus, l'épinglé d'or de la manigance diplomatique. On vous le redit : « Recherche Talleyrand, désespérément ! »

STEFAN ZWEIG (1881-1942) nous a donné un *Fouché* (1929) d'anthologie, que ne nous a-t-il donné un Talleyrand ! Dicté par le désespoir de l'exil et le spectacle d'une Europe sabordée, le suicide de Stefan Zweig,

au Brésil, nous apparaît, à la lecture de *Mélancolie de l'Europe*, avoir des sources moins immédiates, être le fruit d'une angoisse de longue durée. Regroupant seize textes écrits entre 1909 et 1941, l'ensemble suit le fil noir d'un déshanchement croissant, évoquant le manque de patriotisme de la marqueterie impériale autrichienne ou les machines muettes de l'Exposition universelle, la genèse de l'idée européenne ou le pacifisme. Le texte le plus marquant demeure l'étonnante méditation sur la « monotonisation du monde », réflexion amère sur l'effacement des variations culturelles et la standardisation des plaisirs. C'est sans doute de cela, aussi, que Zweig est mort.



L'ALLEMAGNE DE WEIMAR ressemble à un gigantesque vernissage : échanges et découvertes, tensions et révolutions. Ce qui rend encore plus effrayante la glaciation nazie. Uwe Wittstock nous en donne la meilleure vision dans *Février 33*, celle des créateurs contraints au silence ou à l'effacement. ■

► *Talleyrand au Congrès de Vienne (1814-1815)*, de Guglielmo Ferrero, préface de Louis Rougier, Les Belles Lettres, « Le goût de l'histoire », 392 p., 19 €, numérique 14 €.
► *Mélancolie de l'Europe*, de Stefan Zweig, traduit de l'allemand par David Sanson et Guillaume Ollendorff, édité et préfacé par Bertrand Dermoncourt, J'ai lu, 250 p., 8 €.
► *Février 33. L'hiver de la littérature* (Februar 33. Der Winter der Literatur), de Uwe Wittstock, traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Le Livre de poche, 412 p., 9,40 €.

FIGURES LIBRES

ROGER-POL DROIT

François Clementz, philosophe à découvrir

LES « RELATIONS » SONT PARTOUT. Qu'il s'agisse de comparer, de différencier ou d'opposer, d'innombrables opérations de la pensée tissent des liens entre les choses, leurs propriétés ou encore les actions qu'elles suscitent. Dans la recherche scientifique la plus pointue, la vie quotidienne la plus banale, la méditation métaphysique la plus ardue, on ne cesse de relier des éléments entre eux. L'idée multiforme de relation traverse donc aussi bien la logique que la psychologie, elle importe à l'esthétique autant qu'à la réflexion politique. Malgré tout, le statut de cette notion centrale demeure mal élucidé. Les relations existent-elles uniquement

dans notre esprit ? Sont-elles déjà dans les choses mêmes, indépendamment de notre pensée ? Comment savoir, comment avancer vers des réponses nettes ?

Un philosophe français a consacré une large partie de sa vie et de son œuvre à préciser ces questions. François Clementz (1950-2021), agrégé de philosophie en 1972, auteur d'une thèse sur Bertrand Russell (1872-1970), professeur à l'université d'Aix-Marseille, a élaboré autour de la notion de relation une longue série d'analyses savantes et subtiles. De 1983 à 2019, il a publié une bonne trentaine d'articles de recherche dans des revues spécialisées et

des volumes collectifs – mais aucun livre, habitude fréquente dans la recherche anglo-saxonne, assez rare en France. Ce retrait volontaire explique que son nom, connu de ses pairs, soit resté ignoré du public.

Heureusement, grâce au travail de Jean-Maurice Monnoyer, professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille, un premier volume de travaux de François Clementz est désormais disponible. On y trouve un choix d'articles, tous impressionnantes de rigueur, sur des points de logique et de métaphysique relatifs principalement aux travaux de Russell et de Ludwig Wittgenstein (1889-1951). Plusieurs d'entre eux mettent en lumière la complexité de la querelle décisive qui opposa, d'un côté, Russell et George Edward Moore (1873-1958) et, de l'autre, les néohégéliens anglais, autour de Francis Herbert Bradley (1846-1924), à propos de l'existence même de relations « internes », intrinsèques aux choses du monde.

Ces études s'adressent évidemment à des lecteurs avertis, voire experts. Mais d'autres pourront trouver des éléments de réflexion plus généraux dans le long

PHOTO BÉNÉDICTE ROSCOU/SEUIL, ANNIE CIARD, BRUNO LEVY

Les critiques Christophe Chabert et Frédéric Mercier formulent de passionnantes hypothèses sur l'inclassable réalisateur américain

Le mystère Soderbergh au grand jour

CINÉMA

SAMUEL BLUMENFELD

En 1989, Steven Soderbergh, alors âgé de 26 ans, avait formulé cette étonnante intuition après avoir obtenu la Palme d'or au Festival de Cannes pour son premier film, *Sexe, mensonges et vidéo*: «Ma trajectoire ne peut plus qu'être descendante.» Trente-six ans plus tard, après plus de 35 films, sans compter les courts-métrages, documentaires et séries télévisées, le réalisateur américain est devenu, contrairement à ce qu'il craignait, un cas d'espèce, inclassable par sa longévité et sa créativité. Sa capacité d'adaptation lui a permis de se déployer tant du côté du film expérimental (*Schizopolis*; *Bubble*; *Equilibrium*) que de la grande forme hollywoodienne (*Erin Brockovich*; *Ocean's Eleven*; *Traffic*).

La passionnante étude consacrée au cinéaste par Christophe Chabert et Frédéric Mercier, la première du genre en France, ouvre un travail découpé en deux temps, qui se concentre sur les années analogiques du réalisateur, de *Sexe, mensonges et vidéo* à *Che* (2008). Le second volume aura pour objet ses années numériques, qui l'ont vu se déployer, depuis les années 2010, au cinéma et surtout sur les plateformes de streaming, avec une inventivité toujours aussi débridée.

Rythme infernal

Ainsi, depuis le début de l'année 2025, deux films du réalisateur sont déjà sortis en salle, *Présence*, un film d'horreur, et *The Insider*, un film d'espionnage, en attendant un troisième, *The Christophers*, une comédie. Ce rythme infernal, qui banaliserait presque la réalisation, à une époque où les auteurs de cinéma mettent tant d'années pour passer d'un film à un autre, permet aux deux maîtres d'œuvre du livre cette formule impeccable: «Soderbergh est un immense cinéaste qui se moque d'être immense, et c'est pour ça qu'il l'est.»



Andie MacDowell et James Spader dans «Sexe, mensonges et vidéo», de Steven Soderbergh (1989). PROD DB/OUTLAW-VIRGIN

L'impulsion d'écrire cette étude est venue aux deux auteurs durant la pandémie de Covid-19, devant l'étonnante résurgence d'un des films majeurs de Steven Soderbergh, *Contagion* (2010).

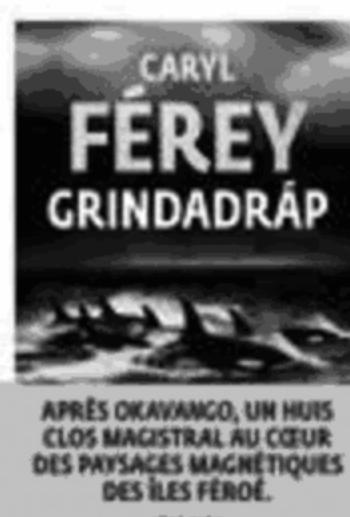
Mettant en scène une pandémie, *Contagion* était devenu, actualité oblige, le film le plus téléchargé sur les plateformes durant le confinement. La dimension prophétique de *Contagion* met en valeur la spécificité du cinéma de Soderbergh, souvent en avance sur son temps: l'invasion des écrans dans notre vie quotidienne avec *Sexe, mensonges et vidéo*; la prédatrice sexuelle sur un plateau de cinéma dans *Full Frontal* (2002), annonciatrice du scandale Harvey Weinstein. Ce réalisateur qui traverse les époques est

aussi parvenu à les comprendre mieux que bien d'autres.

Christophe Chabert et Frédéric Mercier échafaudent une autre hypothèse au sujet du cinéaste. Plusieurs de ses films seraient des films sur «rien», à commencer par *Ocean's Eleven* (2002), film sur un casse dont le sujet, à peine masqué, resterait son tournage. D'autres films de l'auteur américain, *Hors d'atteinte* ou *Full Frontal*, apparaissent, comme le souhaitait Gustave Flaubert pour certains de ses romans, sans attache extérieure, avec pour principal sujet la mise en scène. Ce n'est pas le moins fascinant: cette expérimentation s'effectue en contrebande, lorsque Soderbergh touche le public le plus large et tourne en compagnie des plus grandes stars - George Clooney, Brad Pitt ou Julia Roberts. ■

STEVEN
SODERBERGH.
VOLUME 1:
LES ANNÉES
ANALOGIQUES,
de Christophe
Chabert et
Frédéric Mercier,
Marest, 330 p., 22 €.

POLAR



Caryl Férey, harponnant

CARYL FÉREY A POUR HABITUDE, avant d'écrire un polar, de s'immerger dans des paysages et des cultures du bout du monde. Pacifique Sud, Afrique du Sud, Afrique australe, Argentine, Patagonie... l'écrivain-voyageur a sillonné le globe pour camper ses intrigues. Son nouveau roman, *Grindadráp*, a pour décor les îles Féroé, pays de glace et de vents entre Islande et Norvège, où l'auteur met en scène un incroyable huis clos.

Pris au cœur d'un ouragan, Ayleen et Gabriel, deux jeunes militants de l'association Sea Shepherd, seuls rescapés de leur équipage parti chasser les baleiniers, s'échouent dans un petit port perdu du Danemark. Dans la baie de Tjornuvik se déroule alors un «grind», chasse rituelle aux mammifères marins, qui tourne au carnage. Au milieu des centaines de cadavres de dauphins et de baleines harponnés, flotte le corps du chef des baleiniers. Soren, policier venu se reposer de troubles post-traumatiques, doit enquêter sur ce qui ressemble bien à une mort non accidentelle.

Les histoires de Caryl Férey sont toujours politiques. Dans ce roman du Grand Nord, il met en scène la confrontation entre la pratique d'une pêche ancrée dans la culture locale et l'activisme écologiste. L'auteur du roman à succès *Zulu* (Gallimard, 2008) donne ici un livre noir qui n'épargne pas le lecteur par la violence du monde qu'il décrit, et tranche avec ses précédents romans. Si l'on y retrouve ses thèmes de prédilection (la nature mise en danger par l'avidité humaine, les enjeux de pouvoir, la domination masculine), tout est coloré l'urgence d'affronter un danger imminent: la disparition du vivant. La plume de l'auteur se fait aussi plus introspective, plus mystique, pour interroger le rapport de ses personnages à l'océan qui les entoure. On en sort toujours autant secoué, mais aussi plus sensible aux partis pris de l'écrivain. ■

SYLVIA ZAPPI

► *Grindadráp*, de Caryl Férey, Gallimard, «Série noire».

384 p., 20 €, numérique 15 €.

Tragédie au Groenland

IL Y A QUELQUE CHOSE DE POURRI au royaume du Groenland, et un royaume, comme le poisson, pourrit toujours par la tête. Dans *La Terre verte*, grande fresque médiévale rythmée comme une pièce historique de Shakespeare, Alain Ayroles imagine un détour particulièrement retors qu'aurait pu emprunter l'histoire. Ici, le roi d'Angleterre Richard III n'a fait que simuler sa mort à la bataille de Bosworth (1485), avant de mettre le cap en secret sur le Groenland, une terre plus grise que verte, où les descendants des Vikings luttent pour survivre face aux éléments. Le lecteur est vite happé par la mécanique diabolique et la narration théâtrale de l'ascension du tyran. Dévoré par son ambition et son désir de vengeance, celui qui est devenu Richard I^e du Groenland met au supplice ce territoire hostile et les pauvres âmes crédules qui le peuplent - sans parler des morses, victimes de la fièvre de l'ivoire. L'album trouve un étrange écho à l'heure où le Groenland fait de nouveau l'objet d'avides convoitises, comme si les frasques de l'actualité n'étaient, au fond, qu'une adaptation particulièrement dramatique d'une pièce shakespearienne. ■ ADRIEN LE GAL

► *La Terre verte*, d'Alain Ayroles (scénario), Hervé Tanquerelle (dessin) et Isabelle Merlet (couleur), Delcourt, «Mirages», 260 p., 34,95 €, numérique 24 €.



DELCOURT

POÉSIE



Ses fantômes

ENFANT, la poète Sandra Moussempe était parfois désignée par son entourage comme une petite Cassandre, un peu prophétesse. Cette écrivaine, qui élaboré une œuvre poétique de premier plan, préfère aux longs poèmes l'enchaînement de textes plus brefs qui, par leur déflagration, restituent l'intensité de son «volcan intérieur». Mais il y a aussi une douceur particulière dans son travail, empreint d'une «inquiétante étrangeté», proche de celle des films de David Lynch. Dans son nouvel ouvrage, *Sauvons l'ennemie*, des «fantômes» circulent, tels des «somnambules» sous hypnose. Parmi eux, des figures féminines en qui la narratrice se reconnaît comme dans un miroir diffracté, de l'ère victorienne à l'Hollywood des années 1970. De belles endormies d'un autre siècle croisent de jeunes télépathes «auréolées». Dans ce «Musée d'elle-même» règnent, au cœur d'une «forêt de voix», les «deux Emily» (Brontë et Dickinson). Pour accéder au monde étrange de Sandra Moussempe, il ne faut pas refuser le «paranormal» qui la hante. Si l'on y est sensible s'ouvre à nous une œuvre mystérieuse et envoutante. ■ MONIQUE PETILLON

► *Sauvons l'ennemie*, de Sandra Moussempe, Flammarion, «Poésie», 196 p., 19 €, numérique 14 €.

THRILLER

L'enfer de La Bocca



Dans son deuxième livre, *Commandant Solane*, le Belge Jérémie Claeys, remarqué pour *L'Horloger* (éd. Héloïse d'Ormesson, 2024), transforme la plage de La Bocca, à Cannes (Alpes-Maritimes), en théâtre d'une sinistre découverte: les cadavres de 42 migrants. La conséquence d'une énième traversée tragique de la Méditerranée? Non, car les corps ont été mutilés à l'arme blanche puis brûlés. Pour l'ex-policier Bernard Solane et son ancien directeur, surnommé «le Buard», il faut plutôt rechercher les coupables du massacre dans les rangs de milices fascisantes. Et voici les deux flics

à la retraite embarqués dans une enquête qui oscille constamment entre le tragique et le bouffon. Ils y rencontreront Jasmine Rivière, jeune femme au grand cœur, Moussa, un jeune Ivoirien escapé de l'enfer, mais aussi un douteux Russe installé sur la Côte d'Azur et la cheffe du Rassemblement patriote. Passions mauvaises et coups de sang sous le soleil du Midi: Claeys ne lésine pas sur les rebondissements, au point de dérouter parfois, mais il confirme sa présence sur la scène du polar francophone. ■ ANTOINE ALBERTINI

► *Commandant Solane*, de Jérémie Claeys, éd. Héloïse d'Ormesson, «Thriller», 304 p., 22 €, numérique 15 €.

Le Monde | Ateliers

Littérature

JEAN BIRNBAUM

COURS DU SOIR

La nuance mode d'emploi. SAISON 2

Quand l'époque devient irrespirable, quand le débat cède la place au combat, quand la mauvaise foi envahit les réseaux sociaux comme les discussions entre amis, retrouver le sens de la nuance devient une urgence.

A travers ce nouveau cycle de conférences, Jean Birnbaum, responsable du «Monde des livres» vous propose une libre excursion en compagnie de cinq grands auteurs du XX^e siècle pour retrouver un peu d'air et faire face à la montée des périls.



Philippe Katerine

« Petit, j'étais en extase devant les Barbapapa »

Le chanteur, compositeur, acteur... est également dessinateur. Il confie au « Monde des livres » d'où lui viennent les images absurdes, féroces et tendres qu'il publie sous le titre « Mes dessins mignonistes »

FRÉDÉRIC POTET

Enfant, Philippe Katerine s'extasiait devant Lucky Luke. Le nez collé aux albums du héros de bande dessinée, il repérait les tableaux coquins accrochés aux murs des saloons où le cow-boy s'arrêtait siroter une limonade. Dans la dernière partie de sa carrière, son créateur, Morris (1923-2001), s'amusait en effet à dessiner de très discrets nus féminins dans les cadres moulurés qui ornaient les débits de boisson du Far West. Ebauchées en quelques traits, ces miniatures licencieuses échappaient à l'œil des censeurs de la commission de surveillance des publications destinées à la jeunesse. Mais pas à celui du jeune Philippe - Blanchard de son vrai nom.

A l'aide d'une photocopieuse, le garçon réalisait alors des agrandissements de ses trouvailles, qu'il distribuait ensuite aux copains et aux voisins du quartier, à Chantonnay, la petite ville de Vendée où il a grandi. Des « plaintes » de parents en découlaient. Des remontages de bretelles aussi. « Cela m'a permis de constater très tôt l'impact que pouvait générer le dessin, se souvient-il. Un dessin est plus rapide qu'une chanson. Un seul regard suffit pour qu'il soit compris. »

Plusieurs décennies plus tard, l'anecdote se révèle doublement instructive. Elle documente, en premier lieu, la fascination pour la nudité qu'entretient Philippe Katerine - comment oublier son apparition, en tenue d'Adam et tout de bleu badigeonné, pendant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris, au cours de laquelle il interprétait la bien nommée chanson de sa composition, *Nu?* Elle souligne également la place de l'image dessinée, et du détournement, dans l'univers créatif de l'artiste multifacette.

Chanteur, compositeur, acteur, réalisateur, plasticien, le touche-à-tout s'avère être également dessinateur. Pas à la

Morris, ni façon Hergé, autre idole de jeunesse au génie inatteignable. Son trait, très ligne claire, vient plutôt vagabonder dans les plaines fertiles du subconscient explorées avant lui par ces pionniers du minimalisme mélancolique qu'étaient Saul Steinberg, Roland Topor ou Tomi Ungerer. Abreuvé aux fontaines de l'absurde et du surréalisme, Philippe Katerine déploie sur papier un humour panachant tendresse et féroce - une ambivalence qui traverse *Mes dessins mignonistes*, son nouveau recueil illustré, le deuxième après *Mignonisme* (Hélium, 2022).

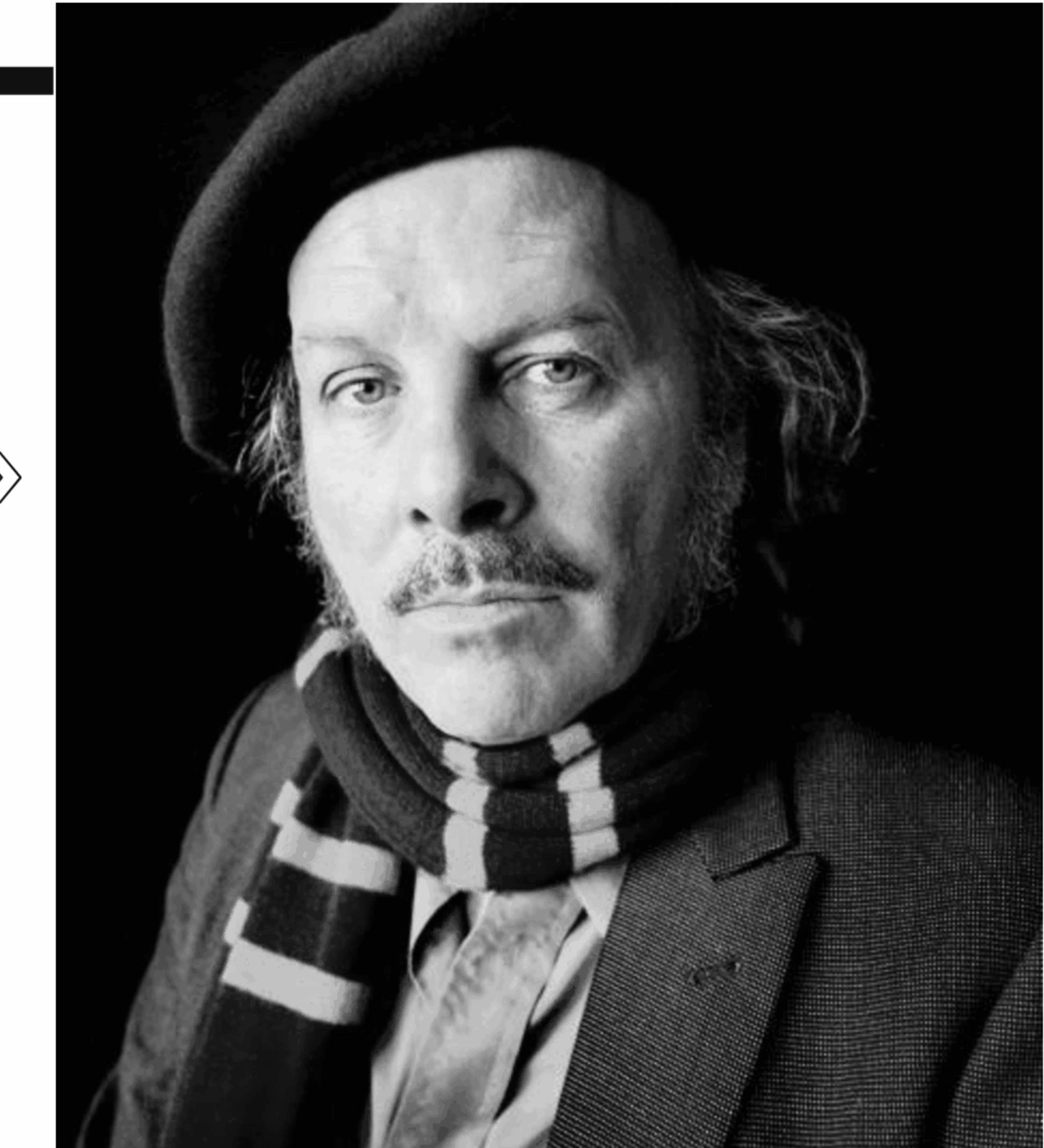
L'art du décalage

Associant l'exercice à la théorie, l'auteur a créé un mouvement artistique dont il est le seul représentant : le mignonisme, donc, appellation dérivée de l'adjectif « mignon ». Les experts en mièvrerie seront déçus en feuilletant son album, où ne figurent aucune image de chats et pas la moindre représentation de licornes. Ils y trouveront en revanche des enfants hilares qui se curent le nez, des usines qui crachent des fumées en forme de gros mots, des rues poillues. Un monde espiègle et fantasmé où règne l'art du décalage et des possibilités infinies, offertes par la liberté du crayon.

Pour Philippe Katerine, le mignonisme répond à une définition relativement simple : « Tout ce qui a été conçu sans équerre, sans règle ni compas, éclaire-t-il. Niveau couleur, le rose et le bleu sont les bienvenus. Surtout le rose, que je vois comme un mélange de sang et de lait. » Dans son panthéon personnel, les Barbapapa occupent une place de choix : « Petit, j'étais en extase devant cette série qui offrait aux personnages la possibilité de se transformer à volonté et de vivre une vie différente, comme si chacun possédait au fond de soi des pouvoirs inexplorés. C'est le plus haut degré du mignonisme. »

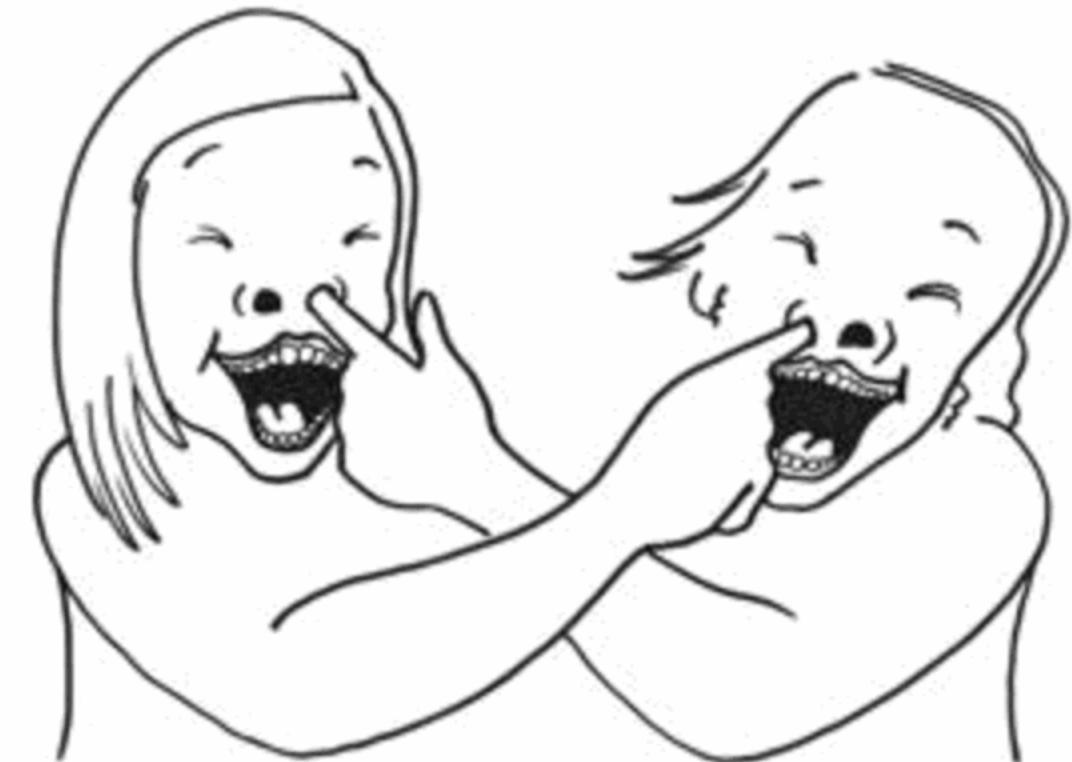
Ce courant caustique et non idéologique, décelable dans sa production musicale, Philippe Katerine l'a développé en 2020, pendant la crise sanitaire. Relégué à la campagne avec ses enfants, il s'est emparé, un matin, d'une caisse de Playmobil. « Tous mes concerts ayant été annulés, je me suis amusé à créer des festivals sous la forme de mini-installations, à même la pelouse, avec des figurines auxquelles j'arrachais la tête, étant donné qu'il était interdit de se faire des bisous. Je leur ai ensuite arraché les bras, car on n'avait plus le droit de se serrer la main. Traiter d'un sujet aussi pénible que le confinement avec des jouets m'est apparu intéressant », explique-t-il. Des sculptures en pâte à modeler, des montages photographiques et des dessins suivront, dans la même veine. Puis, dès le retour à la vie normale, des installations dans des galeries ou en plein air, autour d'une sculpture de gros bonhomme rose en résine - nu, il va sans dire - arborant une cicatrice sur la poitrine, référence à une opération à cœur ouvert subie à 8 ans, des suites d'une malformation cardiaque.

A cet âge-là, jusqu'à celui des premiers fanzines au lycée, Philippe Katerine se voyait « dessiner toute [sa] vie », se rappelle-t-il : « J'étais assez timide et j'appréciais le dessin, car il permettait d'atteindre les autres en restant seul dans sa chambre,



Philippe Katerine, à Paris, le 12 mai. RICHARD DUMAS POUR « LE MONDE »

EXTRAIT



MES DESSINS MIGNONISTES, PAGE 13

HÉLIUM

fait pas mieux entendre. Dessiner, en revanche, aide à mieux regarder autour de soi. Il y a des sensations, des impressions que l'on ne peut pas vraiment restituer en chanson, mais qui se transmettent plus facilement sur le papier. On s'en rend compte quand on pratique d'autres disciplines », appuie l'artiste, auteur de la chanson *Louxor, j'adore* (2005) et lauréat, en 2019, du César du meilleur second rôle pour sa prestation dans *Le Grand Bain*, de Gilles Lellouche.

Amateur revendiqué, dans la lignée de l'art brut ou « modeste » défini par le peintre Hervé Di Rosa, Philippe Katerine se met à rêver, parfois, d'environnements plus doux, de villes plus gracieuses à l'œil des passants. Les quartiers gris et cubiques des centres urbains désolent le fantaisiste d'extraction rurale. « J'attends que l'on concorde des immeubles mouvants, à la Barbapapa, qui s'adaptent aux saisons - il serait temps. Des immeubles mous, en quelque sorte. » ■

Le fantasque et l'anodin

PHILIPPE KATERINE n'a pas besoin de se lever la nuit pour dessiner ses rêves et ses cauchemars, comme l'ont toujours fait des artistes fascinés par l'activité cérébrale pendant le sommeil. Comme il rêve éveillé, le crayon est plus facile à attraper, et le résultat tout aussi fantasque. « Je dessine ce que je vois dans ma tête [tête, en verlan], ce que la vie a à donner, pour capturer, pour pas que ça s'en aille, pour montrer », écrit-il en préambule de ce deuxième volume

illustré sur le thème du « mignonisme », son courant artistique autocentré.

Concrètement : une paire de lunettes se désolidarisent du nez de son propriétaire ; un yéti poilu s'accroche comme il peut à l'énorme bulle de chewing-gum gonflée par un enfant ; un monstre gluant émerge entre deux tongs. Prosélyte du non-perpendiculaire, l'inoubliable Dionysos bleu de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris imagine des immeubles penchés au point de toucher le sol, et des équipes de

basket (le sport de sa jeunesse) qui le sont tout autant.

Délaissant l'absurde au profit du réel, sa rétine s'amuse également à saisir des instants anodins, volés à la routine du quotidien : des mains ramassant des miettes sur une table ; le talon écorché d'un gamin victime d'une chute à vélo... Quand la tendresse du dérisoire vient pénétrer la verve du poète. ■ F. P.

MES DESSINS MIGNONISTES,
de Philippe Katerine,
Hélium, 116 p., 21,90 €.